

LA DÉMOCRATIE ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

S'affirmant et s'intensifiant dans les faits comme dans les croyances, la crise de la démocratie a suscité depuis dix ans un prodigieux ensemble de commentaires et de projets constructifs.

Des innovations aussi caractéristiques que l'instauration des pleins pouvoirs dans des pays comme la France, la Belgique et les Etats-Unis, les brutales transformations réalisées ailleurs : l'aventure Primo de Rivera en Espagne, la révolution fasciste en Italie, et plus récemment les dictatures de M. Hitler en Allemagne et de M. Dollfuss en Autriche, devaient nécessairement susciter, avec les appréhensions ou les espoirs de l'homme de la rue, la méditation et la recherche du publiciste. Une simple conjonction de hasards demeure évidemment impuissante à rendre compte de l'ampleur et de la puissance du mouvement.

Mais, parmi les innombrables études qui ont été écrites depuis dix ans, bien peu apparaissent vraiment satisfaisantes. L'esprit de parti, trop souvent, appauvrit l'analyse : l'intelligence politique reste trop exclusive pour se plier à des jugements nuancés et, aujourd'hui comme hier, le démocrate se borne à condamner les abus de la dictature pendant que le zélateur du pouvoir personnel dénonce sans lassitude l'impuissance des gouvernements populaires. Les systèmes, aussi, ne paraissent pas avoir plus évolué que les passions : l'imagination politique

conserve sa traditionnelle pauvreté. A gauche, le dogme de la souveraineté populaire garde tout son prestige sous une forme aussi désespérément simpliste qu'il y a cent cinquante ans pendant qu'à droite des appels enflammés à la nation, à la race ou à l'homme providentiel suffisent à justifier les gouvernements d'autorité.

Le livre récent de Bernard Lavergne, *Le Gouvernement des Démocraties modernes* (1), constitue à cet égard un événement; et par les sentiments qui l'animent et par ses conclusions, cet ouvrage se présente comme une remarquable nouveauté. L'examen objectif et impartial des faits est substitué aux appels de la passion; sans parti pris, l'auteur examine les qualités et les vices, les conséquences heureuses ou fâcheuses des régimes les plus opposés. Mais la modération des conclusions ne s'accompagne point d'une timidité de la pensée; au contraire. Bâtissant hardiment avec de nouveaux matériaux, Bernard Lavergne établit un édifice aux lignes simples et amples qui paraît devoir attirer l'attention de l'élite, l'élite à qui il désire voir accorder une large place dans la conduite des affaires publiques, et à qui, aussi, le livre est évidemment destiné.

§

Les auteurs étrangers, les Italiens et les Allemands surtout, dénoncent dans notre pensée politique une absence à peu près totale de renouvellement. Alourdie peut-être par son rayonnement et ses succès, orientée vers la défense de l'ordre actuel après avoir été pendant longtemps un puissant levain révolutionnaire, l'idéologie démocratique française est cependant demeurée identique à ce qu'elle était déjà à la fin du XVIIIe siècle.

Nos grands traités de philosophie et nos manuels scolaires, nos chefs de gouvernement comme nos plus obscurs militants de province, se bornent à nous rappeler les principes qui illuminèrent nos ancêtres à la lecture du *Contrat Social*.

(1) *Le gouvernement des démocraties modernes : la nécessité du double suffrage universel : suffrage individuel et suffrage social*. Paris. Alcan, 1933, 2 tomes, 624 pages in-8°.

Déjà, Aristote avait établi que le propre de l'espèce humaine, l'élément spécifique qui la distingue de l'espèce animale, c'est sa faculté de raison. De ce principe, dont il n'est pas besoin de rappeler l'épanouissement dans la philosophie cartésienne, les Encyclopédistes ont fait la base du gouvernement démocratique. Rousseau a eu surtout pour mérite de systématiser et, par les vertus de son verbe, de populariser des idées qui, à son époque, après avoir trouvé crédit chez les intellectuels, étaient déjà largement répandues dans les salons. De ces idées, un bref rappel peut suffire ici : la volonté générale est seule susceptible de dégager le bien général parce que les erreurs particulières commises par les uns et les autres s'équilibrent et s'annulent; d'autre part, la loi, expression de la volonté générale, ne peut être injuste puisque nul n'est injuste envers lui-même. Le suffrage universel est donc conforme à la fois à l'intérêt de la collectivité et à la justice.

C'est à cette démonstration répétée à satiété sous des modalités à peine différentes que Bernard Lavergne s'en prend pour critiquer avec âpreté le régime démocratique. La raison est-elle donc répartie également entre les hommes? Nul, parmi ceux que n'aveugle pas l'esprit de système, ne saurait évidemment l'admettre. Même, du reste, en imaginant pour un instant avec Helvétius que « du plus petit pâtre des Alpes on peut tirer à volonté un Lycurgue ou un Newton », il est absurde de contester que l'organisation sociale entraîne présentement une grande inégalité dans les connaissances et, du même coup, dans l'aptitude à gouverner. De même, si nul n'est injuste envers lui-même, beaucoup, consciemment ou inconsciemment, sont portés à méconnaître les droits des autres, en sorte que les minorités ne sont pas assurées contre les oppressions de la majorité qui commande.

L'expérience vient au surplus renforcer le raisonnement : les faits ne confirment pas les visions optimistes des politiques classiques, et l'opinion publique française, toujours prompte à juger et à critiquer les hommes au

pouvoir, sait depuis longtemps que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des Républiques.

Depuis quelques années surtout, les gouvernements démocratiques apparaissent incapables de résoudre les problèmes qui s'imposent à eux, si bien qu'à cette heure les chefs des partis de gauche eux-mêmes manifestent leurs appréhensions en prodiguant au pays les appels à la sagesse et au courage.

Il est, dans l'ouvrage de Bernard Lavergne, des pages d'une précision cruelle sur les insuffisances, les faiblesses et les vices du suffrage universel. Beaucoup nous dressent le tableau de tares avec lesquelles nos esprits sont depuis longtemps, hélas! familiarisés : l'incompétence et l'esprit partisan des électeurs, les prétentions, les insuffisances, la lâcheté et parfois la vénalité des élus; mais d'autres mettent en pleine lumière des maux qui jusqu'ici encore étaient restés dans l'ombre.

Comment d'abord l'électeur pourrait-il rationnellement connaître les énigmes que lui pose la vie de tous les jours et qu'il faut cependant percer? Un immense effort a sans doute été accompli depuis Jules Ferry pour éduquer la démocratie. La diffusion de la presse a permis en même temps à des masses de plus en plus compactes d'électeurs de prendre conscience de quelques problèmes du jour. Mais ces faits, constamment rappelés et commentés, sont incapables de faire présager, à eux seuls, une évolution que l'on veut favorable malgré tout.

Dans le même temps que l'électeur voit s'accroître sa compétence, les problèmes qu'il lui faut résoudre se compliquent progressivement, et la distance ne cesse de croître entre ce qu'il peut donner et ce qu'il doit fournir. De toute part, la même évolution se manifeste. Le plus grand nombre des problèmes posés déborde maintenant le cadre national; ainsi en est-il notamment des problèmes économiques, en raison de l'interdépendance qui unit de plus en plus toutes les nations du monde. En même temps, ces problèmes, progressivement étendus en surface, se présentent sous un aspect toujours plus technique et plus ardu. Jadis l'intuition des hommes au

pouvoir ou leur bon sens leur permettait de résoudre une multitude de questions. Maintenant qu'en tout domaine le lent travail des spécialistes a dégagé un ensemble de méthodes et de règles, l'indication ou l'ordre, le plus souvent politique, qui est fourni par l'électeur, prend le caractère d'un véritable non-sens; que ce soit en matière de travaux publics, en matière de finances ou même d'enseignement, le vœu sentimental de la masse ne représente plus qu'un élément du problème. « Qu'on le veuille ou non celer, la science et la technique modernes ont procédé dans le silence à une expropriation véritable du suffrage universel (2). »

Enfin, l'Etat a prodigieusement accru ses attributions; renonçant à se cantonner dans les tâches simples auxquelles il bornait jadis son ambition, il manifeste aujourd'hui une activité exubérante et conquérante, qui le pousse à prendre pied dans les domaines les plus complexes de la vie économique; des problèmes nouveaux et toujours plus ardus sont, par là, proposés aux électeurs et au Parlement.

Ainsi la démocratie, incapable de savoir, devient chaque jour plus inégale aux difficultés qu'elle a à résoudre, mais — fait plus grave encore — pas plus qu'elle ne connaît, elle ne cherche le bien commun. La croyance optimiste chère à Rousseau, selon laquelle l'intérêt général coïncide avec la somme des intérêts particuliers, doit être aujourd'hui abandonnée.

On sait combien, depuis toujours, le contribuable pèse sur l'Etat pour éviter de trop lourds prélèvements et comment, du même coup, l'emprunt se substitue dans une mesure excessive à l'impôt. Les générations futures se trouvent constamment frappées au bénéfice des générations présentes. Plus récemment, les producteurs se sont efforcés de maintenir leurs confortables revenus. Par leur coalition directe, ou plus fréquemment en obtenant une législation protectrice, — que l'on pense à la législation sur le vin, à celle sur le blé, au foisonnement

(2) *Le Gouvernement des Démocraties modernes*, tome I, p. 34.

des contingents, — ils sont parvenus à maintenir les prix élevés. La vie chère en effet est conforme à l'intérêt des producteurs, mais l'intérêt des producteurs, ici, ne coïncide pas avec l'intérêt général, qui postule au contraire des consommations faciles et, par là même, une production abondante et bon marché.

Paradoxe vraiment de soutenir que de la masse des intérêts privés doit se dégager spontanément l'intérêt général.

On ne saurait cependant supprimer le suffrage universel, ainsi que l'ont demandé tant de réformateurs aux conclusions simplistes, et la pensée de l'auteur marque ici une courbe originale et heureuse.

Ce suffrage populaire, dont on a vu toutes les tares, il est aussi possible et nécessaire d'en présenter la défense. Ce suffrage constitue une des pièces essentielles de l'Etat moderne; seulement, il ne faut pas lui demander plus qu'il ne peut fournir (3).

Le suffrage universel est; sans ridicule on ne saurait, dans un pays comme la France, s'attaquer à lui, et peu importent les critiques dont il peut être l'objet de la part de quelques théoriciens. Il tient trop intimement au sentiment des masses pour pouvoir être jamais sérieusement menacé. Plus encore que dans la Constitution, il est inscrit dans l'âme du peuple, pour qui il constitue l'arme de défense essentielle. Pauvres ou riches, ignorants ou instruits, tous ceux, et c'est là la grande majorité du peuple de France, qui ne vivent pas en contact permanent avec le gouvernement, ceux pour qui le percepteur est un inconnu hautain et sans pitié, ou qui craignent de voir l'instituteur ou le curé tout commander dans leur petit village, tous ceux qui ont des intérêts à soutenir ou un idéal à défendre et pour qui le pouvoir, quel qu'il soit, représente une menace permanente, sen-

(3) Appartenant à une vieille famille républicaine, dédiant son ouvrage à la mémoire de son grand-père, Bernard Lavergne, l'ami et le compagnon de lutte de Grévy et de Jules Ferry, l'auteur s'est fixé pour objet non certes de combattre la démocratie, mais de la servir en lui permettant de s'adapter aux nécessités présentes.

tent intensément que le suffrage universel est pour eux la suprême sauvegarde.

C'est là une volonté légitime, car l'Etat doit être organisé au bénéfice des citoyens membres de la collectivité, et nul ne peut contester que le suffrage universel est la seule institution qui permette aux besoins des masses de ne point être méconnus et qui garantisse le maintien des libertés privées et publiques. Aussi, l'auteur n'hésite-t-il pas à écrire avec force : « Si le suffrage universel n'existait pas, il le faudrait inventer. »

Les abus du pouvoir, le dédain et la méconnaissance des aspirations populaires ne sont pas à craindre en démocratie, et c'est là un bien précieux. Seulement le suffrage universel ne pourra pas donner plus. Instrument admirable pour assurer la défense des intérêts privés, il devient de plus en plus incapable de se hausser jusqu'à la compréhension et la défense des intérêts généraux.

Pour que la France ne soit pas sacrifiée aux Français, il faudrait amender, compléter le suffrage universel, mais comment?

§

Et d'abord les gouvernements d'autorité auxquels les dictatures d'Hitler et de Mussolini ont conféré un nouveau prestige sont impitoyablement rejetés. Lorsque l'organisation italienne ou allemande est dégagée de la mystique nationale ou raciale qui la recouvre d'un éclat trompeur, force est bien de la caractériser, d'abord et avant tout, comme un système de gouvernement personnel dont elle a tous les vices.

Ainsi que l'expérience nationale-socialiste l'a brutalement rappelé, les gouvernements d'autorité n'hésitent pas à employer à l'égard de leurs adversaires des méthodes de brutalité et à violer légalité et équité. Auraient-ils même au début correspondu aux aspirations profondes de la nation que peu à peu ils s'usent et qu'un fossé se creuse entre le peuple et le chef tout puissant, mal conseillé par ses courtisans; car, si tout gouvernement doit subir ses profiteurs, jamais les parasites ne deviennent plus voraces et néfastes que dans

les pays où le pouvoir discrétionnaire n'a pas même à composer avec une opinion publique muselée. Dans le cas le plus favorable, la dictature finira avec l'homme qui l'a constituée; c'est là une nécessité qu'implique la notion même de gouvernement personnel, la nature exceptionnelle du chef. Mais des candidats se présentent toujours à sa succession, en sorte que, par une loi inéluctable, soit par l'erreur, soit par la mort du chef, la dictature aboutit à une révolution d'autant plus brutale que les aspirations populaires ont été plus longtemps et plus fortement comprimées. A son bilan de liquidation il faut mettre au passif tous les désordres qu'a suscités son effondrement. Ainsi la dictature, qui ne peut prétendre à constituer un mode normal de gouvernement, finit par provoquer plus de désordres qu'elle n'en a réprimés. Les intérêts généraux, auxquels on a prétendu sacrifier si longtemps les intérêts particuliers, sont eux-mêmes, finalement, foulés aux pieds.

Bernard Lavergne aurait pu joindre un autre chef de condamnation au faisceau qu'il a si fortement assemblé. Même dans ses heures lumineuses du début, malgré ou plutôt à cause de son apothéose, la dictature paraît de plus en plus incapable d'accomplir œuvre ferme et sage. C'est que, de nos jours, la dictature n'est plus l'aventure magnifique d'une personnalité qui s'impose; bien plutôt elle est le fruit d'une vaste fermentation populaire qui porte au pavois celui qui personnifie au plus haut degré l'idéal de la foule; ou bien le chef, s'il veut être suivi, devra galvaniser la conscience populaire, susciter des fanatismes. Ces deux schèmes ne sont pas exclusifs; le plus souvent, — c'est le cas en Italie et en Allemagne, — il y a eu interaction du chef et de la foule, Mussolini et Hitler ayant donné au peuple conscience claire de sentiments qu'il éprouvait déjà à l'état obscur. De toute façon, on ne fait pas tout seul une révolution, et, aujourd'hui, une dictature est nécessairement une révolution. De ces masses qui l'ont porté ou dont il a provoqué les enthousiasmes, il faudra bien que le dictateur alimente les passions et satisfasse les appétits. Les

rêveurs qui, il y a quelques années, pouvaient encore imaginer le dictateur comme un surhomme, commandant solitaire à la foule subjuguée en lui imposant ses canons, ont dû éprouver un dur réveil en voyant les maîtres de l'Italie et de l'Allemagne paradant en uniforme devant des foules en délire. Ces foules qu'il faut flatter et qui ont été la pâte sans quoi le levain serait resté inutile, elles sont passionnées et simplistes, turbulentes et injustes. La persécution des juifs en Allemagne sous Hitler est bien plus un fait de démagogie qu'un fait de dictature. Par un paradoxe apparent, ce sont les gouvernements les plus réactionnaires qui sont amenés à composer le plus bassement avec le fait démocratique: la dictature devient le triomphe de la populace.

§

A ceux qui refusent de s'abandonner à un homme, le suffrage corporatif est venu apporter l'espoir d'un Etat rénové par les méthodes positives et la technique. Devenu sensible aux moins perspicaces, le caractère de plus en plus économique de notre civilisation a suscité chez Saint-Simon le célèbre cri de ralliement : « L'administration des choses doit se substituer au gouvernement des personnes. » Conçu comme un atelier, dont le rendement doit être poussé au maximum, l'Etat sera dirigé, non plus par des citoyens divisés et entraînés par de vaines idéologies, mais par des producteurs unis par la claire vision de la tâche à accomplir.

On sait le prodigieux succès de cette conception chez les intellectuels : à droite, où l'on a vu dans le suffrage corporatif comme un retour aux pratiques de l'ancienne France; à gauche surtout, où l'intégration de l'Etat à l'usine serait interprétée, soit comme une réalisation de matérialisme historique, soit au contraire comme un bouleversement essentiel des valeurs morales traditionnelles.

Jusqu'à présent, écrivait Durkheim dans la *Division du Travail Social,* c'était la famille qui, soit par l'institution de la propriété collective, soit par l'institution de l'héritage,

assurait la continuité de la vie économique... Mais si la société domestique ne doit plus jouer ce rôle, il faut bien qu'un autre organe social la remplace dans l'exercice de cette fonction nécessaire... Nous avons dit combien l'Etat est peu fait pour ces tâches économiques trop spéciales pour lui. Il n'y a donc que le groupe professionnel qui puisse s'en acquitter utilement.

Il semble aujourd'hui que la puissance de séduction de ces formules se soit quelque peu épuisée. Spontanément les masses paraissent avoir compris les vices d'un pareil système.

On peut bien admettre que le producteur, plus que le citoyen, saura suivre des impulsions rationnelles; mais quels seront la nature de ces impulsions, le sens de ces déterminations?

Les zélateurs de la thèse professionnaliste avaient naïvement pensé que les producteurs sauraient mettre leur expérience et leur compétence au service de l'intérêt général. L'expérience prouve au contraire qu'ils ne se préoccupent que de leurs intérêts corporatifs, confondus de bonne foi par les meilleurs avec l'intérêt général. Mettre l'Etat entre les mains des syndicats ne serait rien de moins que constituer une nouvelle société médiévale.

Déjà notre démocratie s'est pénétrée de syndicalisme et de moins en moins les votes présentent un caractère désintéressé. L'électeur sacrifie ses intérêts dispersés et incertains de consommateur et de citoyen à ses intérêts précis et impératifs de producteur qui, pour une peine aussi réduite que possible, exige un revenu porté au plus haut. Les Chambres subissent les directives qui leur sont ainsi imposées. Peu importe même que les syndiqués ne soient pas majorité : ce sont eux qui commandent.

L'élu ignore quelle attitude prendront les 10.000 électeurs non embrigadés, mais il est très au clair quant au vote qu'émettront les cent syndiqués s'il vient à enfreindre leurs ordres. Cent suffrages hostiles pèsent plus que 10.000 douteux (4).

(4) *Le Gouvernement des Démocraties modernes*, tome I, p. 87.

Ainsi, au fur et à mesure que se multiplient et se renforcent associations et syndicats, assiste-t-on à une déchéance progressive de l'Etat, contre laquelle tous les partis politiques s'efforcent en vain de lutter. Fonctionnaires qui bravent le gouvernement en faisant prévaloir par les moyens les plus illégaux le scandaleux principe que la fonction a été créée pour le profit principal de celui qui l'exerce; « congrégations économiques » qui font voter des textes dans leur seul intérêt; céréalistes qui pensent tenir en échec la loi de l'offre et de la demande en fixant le cours du blé; betteraviers du Nord qui, obligeant l'Etat à acheter leur alcool à un prix ridicule, font taxer l'essence à leur profit et obligent les automobilistes récalcitrants à consommer leurs produits; viticulteurs méridionaux qui interdisent les plantations nouvelles, pénalisent les hauts rendements et demandent l'exclusion de l'Algérie de la communauté économique française; aux Etats-Unis, planteurs de cannes qui, pour éviter une concurrence désastreuse, obtiennent l'indépendance des Philippines et poussent le cynisme jusqu'à invoquer pour la défense de leurs revenus le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — tous sacrifient l'intérêt collectif à leur propre intérêt corporatif.

Ainsi, deux des principales tendances contemporaines: la décomposition progressive de l'Etat, le développement d'une économie dite dirigée et qui a pour seule fin de maintenir artificiellement des prix excessifs, trouvent l'une et l'autre leur origine dans la prise effective du pouvoir par les groupements professionnels.

Qui, dès lors, serait assez fou pour perpétuer et légaliser les déplorables pratiques d'aujourd'hui? Certains sans doute ont pensé qu'il fallait associer à l'Etat les organisations professionnelles pour obtenir leur collaboration au lieu de leur hostilité, mais qui, sauf Gribouille, déciderait de se jeter à l'eau par peur de se mouiller?

En pratique du reste — et c'est là un fait d'observation d'une portée immense — même durant ces dernières années et malgré le désir de renouvellement qui s'est manifesté après la guerre auprès de tant de peuples,

jamais une expérience vraiment précise et concluante n'a été tentée d'un Etat professionnel. En Allemagne et en France par exemple, les Conseils économiques nationaux n'ont reçu qu'un rôle consultatif et n'ont pas su acquérir une autorité morale réelle. Créé en 1920 par la Constitution de Weimar et salué comme un instrument de transformation et de rajeunissement, composé des personnalités les plus marquantes du monde de l'industrie du travail et de l'agriculture, le Conseil économique du Reich n'a pas su profiter de la crise des institutions démocratiques; il a perdu au contraire de son autorité et de son indépendance. En France, le Conseil national économique n'a pas eu fortune meilleure que la plupart des commissions extra-parlementaires; ses conclusions restent aussi indifférentes à l'opinion publique qu'aux Chambres et au Gouvernement. En Russie et en Italie pareillement, où, malgré les déclarations officielles, le pouvoir corporatif reste pure apparence. A l'inverse de ce qu'on cherche à nous enseigner, ce n'est point des groupements que l'Etat fasciste tire son origine et son orientation, c'est l'Etat fasciste au contraire, qui, à peu près librement, façonne les organismes qui lui servent de paravents.

§

Ce bilan est jusqu'ici entièrement négatif et la pensée apparaît condamnée à une alternative décevante : ou bien elle confesse qu'il n'existe pour le gouvernement aucune forme rationnelle ou même pratiquement satisfaisante; ou bien elle est appelée à se lancer dans un essai de construction entièrement nouvelle, n'empruntant aucun élément aux édifices anciens.

Bernard Lavergne a su éviter cet écueil, et l'exposé qu'il dresse des systèmes qui se partagent les faveurs de l'opinion a pour objet, autant que de nous décrire leurs vices et leurs insuffisances, de dégager les matériaux utiles, voire même indispensables, qu'ils peuvent contenir. Républicain de tradition et d'esprit, il repoussera intégralement tout gouvernement personnel, mais

il respectera les éléments solides qui se manifesteront ailleurs.

Ainsi la démocratie a le privilège de permettre à la masse de manifester ses désirs et ses besoins; c'est là un fait important, mais qui ne saurait être exclusif. Il y aura lieu de retenir également ce principe que la représentation professionnelle, mieux que le suffrage universel, sait dégager les compétences, et les compétences sont indispensables à la conduite des Etats; seulement cette compétence doit être désintéressée, doit poursuivre des fins non individuelles, mais collectives. Le gouvernement idéal serait celui qui saurait marier les aspirations populaires et les desseins de l'élite, qui associerait le suffrage universel à celui des compétences.

Il faut s'arrêter un instant à cette esquisse qu'ont tracée déjà, sans doute, dans leur méditation désabusée, bien des démocrates tourmentés par les erreurs des masses maîtresses du pouvoir. Elle satisfait notre goût de la mesure, en même temps qu'elle inquiète notre ambitieux esprit de système. Tout essai de cet ordre n'est-il pas trop simple dans ses conclusions, en même temps que trop complexe dans ses fondements? N'est-il pas congénitalement condamné par son caractère hybride? Notre veine créatrice en perpétuelle recherche de rationalité ne se peut contenter d'un assemblage adroit d'éléments divers; elle entend bannir la complexité. Alors que nous espérions un système, n'est-ce pas une simple recette qui nous est proposée?

C'est ici justement que se marque l'originalité et la force essentielles du *Gouvernement des Démocraties modernes*. Nous sommes bien en présence d'un système véritable, système dualiste sans doute, mais qui repose sur des éléments simples, symétriques en quelque sorte l'un à l'autre, et qui, avant d'être utilisés à la construction de l'édifice juridique qui nous est proposé, ont prouvé ailleurs leur solidité.

On sait combien les transpositions, décevantes lorsqu'elles ont été tentées, des sciences physiques ou biologiques aux sciences morales, se sont au contraire avé-

rées fécondes lorsqu'elles ont été réalisées dans le sein d'un même groupe. Economiste, aventuré hors de son domaine, Bernard Lavergne a su rester fidèle à sa discipline d'origine et à ses modes habituels de pensée. Plus ancienne, plus précise et plus évoluée, reposant sur des bases plus simples et moins discutées, disposant en même temps d'une technique plus perfectionnée, il était naturel que l'économique, après avoir il y a quelques années servi avec Otto Effertz et Landry à rénover la morale, permette aujourd'hui à la politique de faire avec Bernard Lavergne un progrès décisif.

Répudiant l'idée classique, mais vague, d'un *homo-politicus* formant un bloc indivisible, l'auteur envisage l'homme sous l'angle des deux grandes fonctions en quoi se résume l'essentiel de sa vie : « d'une part, la fonction de consommation nécessaire à toute vie organique, d'autre part la fonction de production, condition préalable de toute consommation. »

Production-consommation, ces deux notions qui, au début de l'économique, au temps du mercantilisme, puis de la physiocratie, s'appliquaient uniquement à quelques-uns des biens matériels ont vu peu à peu s'enrichir leur contenu. Pour Jean-Baptiste Say, dès le début du XIXe siècle, même les services d'ordre intellectuel, l'audition d'un morceau de musique, le conseil d'un avocat constituent des biens possédant une valeur économique et sont soumis aux lois qui régissent les richesses matérielles. A ces biens nous devons maintenant assimiler les services qui nous sont rendus par l'Etat, et le problème — problème d'efficacité comme tous les problèmes économiques — se pose dans les termes suivants : Comment l'Etat sera-t-il constitué pour que ses services soient organisés dans des conditions optima? Pour être plus précis, comment organiser la *production* des services publics pour obtenir la plus grande satisfaction des usagers, c'est-à-dire des *consommateurs?*

Le problème de consommation se pose le premier car, de même que les richesses matérielles sont fabriquées en vue de satisfaire les besoins des acheteurs, l'Etat a

pour fonction de servir les intérêts de la nation. Ici, la démocratie, bien loin des rêveries de Rousseau, doit trouver sa justification : comme le consommateur de biens économiques, qui par son estimation et son choix suscite et augmente la production, le citoyen, consommateur-né des services publics, doit pouvoir obtenir de l'Etat que ses besoins soient satisfaits.

Le droit du citoyen à participer par le vote au gouvernement de la chose publique s'explique donc, pour l'essentiel, par le fait que tout habitant d'un pays est astreint par la nature des choses à recourir sans cesse à toute une série de services fournis par les pouvoirs publics. Hors ces prestations non point suffisantes, mais essentielles à la vie, nul producteur ou consommateur ne peut subsister un seul jour. Aussi chacun doit-il, par l'impôt, payer au préalable le prix de ces services proportionnellement autant que faire se peut à ses revenus. Le droit du citoyen à voter s'explique donc avant tout par l'idée coopérative, entendue *lato sensu.* L'Etat étant conçu comme une immense coopérative dont les membres, tous les citoyens, expriment librement leurs désirs et où chacun, par le moyen de l'impôt, paye le prix des services qu'il reçoit.

Ainsi se trouvent admirablement expliquées les caractéristiques actuelles du gouvernement populaire : le suffrage doit être *universel.* Car, tous, et chaque jour de notre vie, nous avons recours à l'aide ou à la collaboration de l'Etat; il doit être *égal* pour tous, car la satisfaction de ses besoins élémentaires a pour le pauvre autant de prix que pour le riche celle de ses désirs les plus raffinés; il doit être enfin *direct,* car — et cette observation entraîne condamnation de tous les gouvernements personnels — puisque le propre d'un besoin est d'être subjectif, nul, plus que l'intéressé, ne peut savoir ce qu'il désire. « Dans le choix et l'expression de nos désirs de consommateur, chacun de nous est souverain et irremplaçable. »

Mais là s'arrête la compétence de la foule. Seules aptes à discerner et à exprimer leurs intérêts privés, les

masses ne sont pas susceptibles de faire prévaloir l'intérêt général. Qu'il recoure aux services de l'Etat en qualité de producteur professionnel ou de consommateur privé (et tout homme presque possède successivement cette double qualité), toujours est-il que tout citoyen se place, pour ce faire, sous l'angle de ses intérêts privés. Or, une collectivité ne peut prospérer, ni à la longue subsister, si l'intérêt général, bien différent de la somme ou de la moyenne des intérêts privés, est sans cesse sacrifié aux intérêts individuels coalisés. Les masses ignorent les longs desseins et les volontés tenaces, comme elles se refusent aux privations immédiates qu'exigent parfois les conjonctures de la vie sociale; à la masse doit être associée l'élite. Ici est tracé le second tableau du diptyque.

Le citoyen moyen, l'homme de la rue, consommateur-né des services publics, n'est pas plus compétent pour assurer la bonne marche de ces services qu'un touriste ne l'est pour fabriquer l'automobile qu'il conduit, ou que l'amateur d'art pour concevoir et exécuter le chef-d'œuvre qu'il convoite.

Après être intervenu auprès des organes de l'Etat *en qualité de consommateur des services publics*, en qualité donc de créancier, l'homme interviendrait en qualité de *producteur, d'apporteur de compétence sociale, en qualité donc de collaborateur de l'Etat*. Avant de consommer, il faut produire. Le citoyen moderne se préoccupe sans cesse de consommer, d'exiger. Il n'a cure de fournir à l'Etat, de se mettre à son service. Or, le gouvernement de la chose publique exige de jour en jour plus de technicité, plus d'instruction, nous l'avons rappelé déjà. Tâche impossible maintenant, que celle de gouverner convenablement sans savoir beaucoup, sans avoir sur les hommes et les choses tout un ensemble d'idées justes et précises. Plus que jamais, il faut voir loin et vrai. Pour cela, deux conditions sont indispensables: l'instruction et le désintéressement. L'Etat moderne se condamnerait à mort qui négligerait de parti pris tout

l'apport intellectuel et moral que détiennent les élites sociales. Pour obvier à cette lacune, il ne suffit point de charger des commissions, des organes consultatifs de préparer des projets de loi. On sait assez que présentement les désirs électoraux ont vite fait de balayer comme fétus de paille les projets de loi les mieux préparés. Les hommes que leur compétence désigne ne seront rien dans l'Etat tant qu'ils ne détiendront pas, comme les élus des masses, un nombre élevé de mandats législatifs.

Pour que la désignation des élus sociaux, représentatifs des élites, soit faite de la façon la plus judicieuse, ce choix serait confié aux corps eux-mêmes, c'est-à-dire à leurs bureaux ou comités directeurs. On sait, en effet, que les hommes, quand ils sont réunis en corps, pensent et agissent autrement que lorsqu'ils demeurent isolés; que, groupés en corps professionnels, ils s'élèvent plus facilement à l'intérêt général. Toutes les élites sociales, les élites de la pensée (avant tout les corps de fonctionnaires, car tout agent de l'Etat doit nécessairement avoir une instruction appropriée et a pour rôle de rechercher l'intérêt général) et les élites de l'action (les producteurs économiques) devraient donc, par l'intermédiaire de leurs corps, déléguer des élus dans les deux Chambres du Parlement.

L'élite cependant ne serait pas seule consultée; tout homme, en qualité de producteur, dispose en effet d'une certaine compétence sociale, parfois grande, parfois restreinte; il est donc naturel que tout citoyen, en tant que producteur, participe indirectement à la désignation des élus sociaux. On aboutit ainsi à un second suffrage universel, celui-ci social, qui doit se superposer au suffrage universel individuel.

Les modalités de ce suffrage universel social seraient, naturellement, différentes de celles du suffrage individuel. Alors qu'en qualité de consommateurs ils sont égaux entre eux, les hommes, en qualité de producteurs, sont essentiellement inégaux en mérite et en compétence. La loi de toute production est la hiérarchie. Pour que les groupes de producteurs fassent apport à l'Etat

de compétence et de savoir utiles, les corps sociaux disposeraient chacun d'un coefficient de vote en rapport direct avec le niveau de leur instruction, comme avec celui de leur désintéressement. Le suffrage social serait *universel*, mais *indirect* et *essentiellement inégal*, si l'on envisage l'influence de chaque citoyen. Cette inégalité ne serait pas injustice, car le suffrage social représenterait une fonction, une charge et non un droit: son but ne serait pas de défendre les intérêts des corps sociaux, mais de dégager l'intérêt général et de le faire prévaloir. Comment, dans nos sociétés modernes si complexes, le savoir ne conférerait-il pas un certain pouvoir dans l'ordre politique comme il en a toujours conféré dans l'ordre scientifique ou dans l'ordre de la vie pratique?

A l'inverse donc de ce que pensent les tenants de la doctrine professionnaliste, on ne saurait, sans livrer l'Etat aux appétits corporatifs, conférer aux groupements économiques l'autorité en fonction de la puissance et du nombre. Le producteur en politique et le producteur en économique ne se confondent point: importent ici surtout la connaissance des problèmes généraux, le sens des responsabilités, l'habitude des décisions, l'aptitude à se hausser au-dessus de la mêlée des intérêts privés.

Comme le nombre et la qualité sont plus souvent des éléments antinomiques, disparaîtrait enfin le paradoxe de la situation présente où l'influence politique d'un groupe, étant en raison directe du nombre de ses membres, est aussi en raison inverse de son degré de culture.

Pour que l'élite ainsi dégagée ne soit pas condamnée à l'impuissance, il importerait que les élus sociaux soient mêlés en nombre égal dans les deux Chambres aux élus du suffrage universel. Ainsi l'équilibre serait-il toujours maintenu entre les droits de l'individu et ceux de la nation.

§

L'œuvre dont les lignes essentielles viennent d'être rappelées constitue sans doute la tentative la plus systématique et la plus poussée de concilier les droits « imprescriptibles » des masses et la mission nécessaire de l'élite.

Déjà, bien souvent, le cri a été lancé. De même que Lucien Romier, dans son *Explication de notre Temps,* faisait appel aux aristocraties intellectuelles, Coudenhove-Kalergi cherche à rallier les *gentlemen* autour de Pan-Europe. Avec plus de simplicité, Bernard Lavergne s'est efforcé non seulement de nous indiquer le but à atteindre, mais encore la voie qui y conduit.

Une telle étude, cependant, qui remue tant d'idées, suscite naturellement des réserves.

On négligera celles que provoqueront inévitablement les passions de parti. Les rêveries professionnalistes et la dangereuse mystique des zélateurs de l'homme providentiel n'ont jamais été condamnées d'une façon plus précise et plus juste.

Mais n'y a-t-il rien à dire en faveur de la démocratie traditionnelle?

On peut d'abord discuter en logique en se plaçant au centre même de la pensée de Bernard Lavergne. Aucun économiste ne saurait évidemment renoncer à la possibilité avantageuse de s'annexer certaines provinces du droit public, ni discuter de la réalité et de l'importance de l'opposition consommateur-producteur. Mais la reconnaissance de ce dualisme entraîne-t-elle justification du double suffrage? La discussion reste ouverte sur ce point, car il est impossible de transporter fidèlement les mécanismes économiques dans le domaine politique.

Dans le système de libre concurrence auquel Bernard Lavergne donne ses préférences, le consommateur se contente d'orienter la production par ses achats et, par cela même, suscite les vocations de producteurs qui restent, techniquement sinon économiquement, indépendants; au plus habile de s'imposer par ses mérites. Le

consommateur fixe les buts, le producteur les moyens. Dans le domaine politique le schème ne pourra être maintenu intégralement. La libre concurrence d'abord y est inconcevable, puisqu'il s'agit de constituer un Etat unique assemblant tous les hommes d'un même pays. D'autre part, la séparation des fonctions est rendue impossible par l'interdépendance des fins et des moyens, qui est constante en matière législative. Dès lors, on peut concevoir bien des méthodes d'organisation. Le double suffrage en est une évidemment, qui assemble la masse et l'élite pour constituer un ensemble qui disposera du pouvoir législatif. Ici, consommateurs et techniciens fixent ensemble les buts et les moyens. Mais le régime démocratique semble tout aussi acceptable; dans la démocratie, comme dans la coopérative (5), le consommateur-roi fixe à la fois les fins et les moyens, quitte à s'entourer parfois d'avis techniques sollicités à titre consultatif. L'hésitation est évidemment permise entre ces deux systèmes, mais l'importance accordée à la notion d'utilité et de besoin par l'économique contemporaine paraît devoir incliner vers la solution démocratique, qui relègue les techniciens au rang de simples conseillers.

Une semblable discussion, en tout cas, ne peut intéresser que quelques rares spécialistes épris d'abstraction. Le problème essentiel est de savoir si le suffrage social est possible. Suscité par un événement imprévisible — mouvement de l'opinion publique lassée par les erreurs présentes, ou testament d'un dictateur désabusé — pourrait-il se maintenir, parviendrait-il à devenir un élément stable de la vie politique des Etats? Ou, pour poser le problème dans ses éléments essentiels, quelle serait la position des masses? Problème de force qui est aussi un problème de croyance.

Les masses qui, plus qu'on ne le croit, sont conscientes de leurs insuffisances et de leurs limites, manifestent

(5) Sur ce sujet, voir les ouvrages de Bernard Lavergne: *Les Coopératives de consommation en France*. Paris. Armand Colin, 1923; *L'Ordre Coopératif; Les Faits : un type économique nouveau : la Régie Coopérative*. Paris. Alcan, 1926; *Les Régies Coopératives*. Paris, Alcan, 1928.

aussi une appréhension très vive — et qui a été souvent justifiée — de la prise du pouvoir par les aristocraties.

Dans l'hypothèse envisagée, elles craindraient que les classes riches, la bourgeoisie d'ancienne ou de fraîche date, favorisées par la fortune et les relations sociales, ne désignent la plupart des élus sociaux. Et, dans ce cas, ces élus seraient-ils inspirés par les soucis de la technique et de l'intérêt général ou par leurs intérêts de classe? Si jamais même, grâce à la diffusion de l'instruction, les qualités naturelles fondaient seules la hiérarchie sociale, ne serait-il pas à craindre que les élites, ainsi dégagées de la masse comme du lait la crème, ne s'accordent des droits spéciaux et exorbitants, comme tout groupe qui dispose du pouvoir a jusqu'ici cherché à le faire?

Alors, le double suffrage risque d'apparaître ou impossible ou inutile. Impossible, si les masses se refusent à se dessaisir au profit de l'élite, d'une partie de l'autorité qu'elles détiennent aujourd'hui; inutile si, comprenant leur incompétence, elles s'adressent spontanément aux élites à qui elles font largement confiance pour les diriger. Le résultat cherché serait ainsi atteint sans que le peuple soit déchu.

Ces remarques cependant ne sont point décisives; elles procèdent de l'esprit de géométrie plus que de l'esprit de finesse.

Sentant les défiances possibles, les élus du suffrage social pourraient s'inspirer suffisamment des désirs populaires et dès lors faire tomber les prétentions qu'aurait fait naître leur rôle. Peut-on, au reste, oublier la grande leçon de moralité qui, depuis la Révolution, nous est donnée par les hauts fonctionnaires français? En même temps, ces élus sociaux qui cesseraient d'être inacceptables n'apparaîtraient pas nécessairement inutiles. Leur autorité ferait frein aux entraînements toujours possibles de la masse, en même temps que leur existence et leur action rappelleraient à l'opinion publique la difficulté des problèmes et la nécessité de recourir à ceux qui savent. Ainsi serait maintenue avec la compétence la mystique nécessaire de cette compétence.

Sur tout cela on peut discuter. Par delà ces controverses, il faut en tout cas savoir gré à Bernard Lavergne d'avoir montré aux démocraties la nécessité, à laquelle elles sont acculées, de se dépasser pour nous permettre, au milieu des menaces incessantes de notre époque troublée, de sauvegarder notre bien-être et notre liberté, sans quoi il n'est pas de civilisation possible.

RENÉ COURTIN
Professeur à la Faculté de droit
de Montpellier.

JULIETTE DROUET COMÉDIENNE

SES DÉBUTS A BRUXELLES

—

Nous référant aux estimées biographies de Mlle Juliette Drouet, parues sous la signature de M. Louis Guimbaut en 1914 ou de M. Louis Barthou en 1919, nous avions, dans un récent article (1), mentionné le 17 février 1829 comme date de ses débuts à Bruxelles.

N'ayant eu pour objet que d'étudier la carrière de cette prétendue *intruse* aux côtés de Mlle Ceorge dans la troupe que dirigeait M. Harel tant à l'Odéon qu'à la Porte Saint-Martin, nous avions attaché à ce quantième un intérêt trop restreint et négligé d'en vérifier l'authenticité.

Afin de fournir — selon sa fort aimable expression: « *à nos très curieuses recherches un point de départ plus ferme* », l'érudit professeur à la Faculté des Lettres de Bruxelles, M. Gustave Charlier nous informe que Mlle Juliette fit sa première apparition sur les planches le 6 décembre 1828. Ce baptême de la rampe, avancé de quelques .mois, n'aurait qu'une importance médiocre si cette vérification n'avait permis à M. Charlier de se livrer, sur le séjour de Juliette à Bruxelles en cet hiver 1828-1829, à une enquête des plus complètes. La substance en fut par lui publiée en un fascicule devenu rarissime de la Revue belge: *Le Flambeau* [2e année, n° 5, mai 1919].

Et voici qu'aujourd'hui, avec une amabilité dont je ne saurais trop lui témoigner de gratitude, il consent à me communiquer pour les lecteurs du *Mercure* cette intéressante documentation.

(1) Voyez *Mercure de France*, 15 novembre 1933, n° 850.

Par les commentaires qu'il peut suggérer, ce supplément d'information vient ainsi corroborer pleinement l'impression que nous avions déjà de voir en Juliette Drouet une nature éminemment douée pour le théâtre, mais que des circonstances, indépendantes de sa tenace volonté et de son désir d'apprendre, avaient toujours desservie.

Le *Journal de la Belgique* du 6 décembre 1828 annonçait pour le même soir: Théâtre du Parc, *Avant, Pendant* et *Après*, esquisses historiques en 3 actes, 1786-1793-1815 (1 *bis*). « *La Mansarde des Artistes* », *vaudeville dans lequel Mlle Juliette, se destinant à la carrière dramatique et n'ayant jamais paru sur aucun théâtre, remplira le rôle de Camille.*

A la dernière heure, l'affiche fut changée et la débutante parut dans *Simple histoire*. Cette pièce de Scribe et de Courcy avait d'abord été représentée à Paris sur le Théâtre de Madame le 26 mai 1826 où, pour la première fois, la petite Léontine Fay, cette artiste-prodige qui depuis l'âge de 10 ans remportait un succès sans exemple dans les rôles d'enfant, paraissait en jeune première dans le rôle de *Miss Milner* à côté de Gontier (*lord Elmwood*) et Ferville (*Dr Sandfort*). Pour composer ce personnage, tout d'aimable étourderie et de coquet enjouement, Léontine, servie déjà par son long apprentissage des planches, possédait sur son public l'irrésistible charme de ses 15 ans et demi et l'habitude d'en être de plus en plus chérie.

Si à Paris Léontine avait joué sur le velours, Juliette à Bruxelles allait danser sur des épines! Cette *Simple Histoire* pouvait, pour elle, devenir tragique. A la fin de novembre, n'avouait-elle pas, avec un amer sourire, qu'en fait d'engagement elle n'en avait jusqu'ici obtenu qu'au Mont-de-Piété?...

Avec ses 22 ans — déjà! — et sa superbe prestance, Juliette, future héroïne de mélodrame et qui ne se sent aucun goût pour le genre léger, réalisera-t-elle pour son

(1 *bis*) Cette pièce de Scribe et de Rougemont avait été jouée à Paris pour la première fois le 28 juin 1828, sur le Théâtre de Madame.

coup d'essai ce tour de force de personnifier cette espiègle pupille amoureuse de son séduisant tuteur? Ce sera difficile, d'autant plus que le public brabançon est réputé si friand des vaudevilles à couplets que vraisemblablement l'année précédente la triomphante Léontine et ses camarades de la création, comédiens ordinaires de S. A. R., avaient dû projeter se faire applaudir par lui! Le tableau de la Distribution, en tête de la brochure in-18 éditée à Bruxelles en mars 1827 (2), semblerait confirmer ce projet irréalisé.

Pressée par la nécessité, persuadée par des conseils plus éloquemment exprimés que mûrement réfléchis, mais n'ayant pour solides appuis que son amour maternel et son désir de plaire, elle osa!

Citons les deux comptes rendus retrouvés par M. Gustave Charlier:

Un physique heureux, un organe agréable, un ton décent et de l'intelligence, voilà ce qui a motivé la bienveillance du public à son égard. De la timidité, de l'inexpérience, voilà le revers de la médaille. Mais la timidité, l'inexpérience, durent-elles longtemps au théâtre? Je ne le crois pas... Il y a donc lieu d'espérer du succès pour Mlle Juliette et nous l'encourageons à persister dans la résolution qu'elle a prise (3). (*Minerve des Pays-Bas*, n° 2, 1828-1829.)

L'espace me manque — dit l'*Argus politique et littéraire des spectacles des arts et des mœurs* (7 déc. 1828) — pour parler d'un début remarquable qui a eu lieu au Théâtre du Parc, celui de Mlle Juliette. Une jolie figure, des yeux pleins de charme et d'expression, une voix faible, mais douce et juste, une excessive timidité, mais sans gaucherie, de la gentillesse et de l'intelligence, des inflexions qui viennent de l'âme et qui ne sont le fruit ni de l'étude ni de l'expérience, voilà ce que le public a remarqué chez Mlle Juliette, si j'en juge par les applaudissements nombreux qu'elle a reçus.

(2) A la marque de *l'Abeille*, chez J.-B. Dupon, lib.-édit. près du Poids de la Ville.

(3) M. G. Charlier a, dans son article, tracé une intéressante esquisse du directeur-fondateur de cette revue, un certain réfugié français, Charles Durand, à qui Pradier avait dû recommander Juliette.

Pour son deuxième début, Juliette parut dans cette pièce primitivement affichée: *La Mansarde des Artistes*, dont la première représentation au Gymnase remontait au 2 avril 1824. Il y avait alors sur cette scène parisienne une jeune artiste de talent, Mlle Esther, qui venait de troquer ce prénom, déjà réputé, pour celui de son mari, le comédien Dormeuil, celui-là même qui, dès 1831, deviendra le fameux directeur du Théâtre du Palais-Royal.

Ce fut donc pour le délicat minois au rire moqueur de cette adolescente que MM. Scribe, Dupuis et Varner composèrent cette sage orpheline du nom de *Camille*, recueillie par un rapin, un musicien et un étudiant en médecine. Cette Camille, dont le souvenir ravissait nos grands-pères, demeurera à jamais effacée au Théâtre par les personnages de la *Vie de Bohême*, et surtout par cette délicate silhouette de grisette qu'A. de Musset et E. Augier crayonnèrent sur les murs blanchis à la chaux d'un grenier: *L'habit vert*.

Dans cette reprise — obligée, semble-t-il — du répertoire du Théâtre du Parc, cette pauvre Juliette devait se sentir bien mal à l'aise; peut-être aussi, comme le suppose charitablement M. G. Charlier, « quelque lourd souci venait-il, ce soir-là, glacer sa verve et paralyser son jeu ». Sa fillette Claire — elle n'avait guère que deux ans — était peut-être malade et puis elle-même — qui ne cessa jamais de rêver d'amour pur! — prit-elle soin, en temps opportun, par d'équitables faveurs, de justifier les éloges, réchauffer les enthousiasmes, vaincre les hostilités qui rôdent toujours dans les coulisses autour des jolies femmes?...

Mais le parterre ne connaît d'autre loi que son plaisir, il en veut beaucoup et pour peu d'argent.

La Gazette des Pays-Bas (17 décembre) s'exprime ainsi:

Une demoiselle Juliette, se destinant au théâtre, a joué deux fois déjà sur celui du Parc. Le premier jour, elle a, ce qu'on dit d'une tentative audacieuse, attaqué le taureau par les cornes. Le personnage de *Miss Milner* est un composé

de grâce, d'étourderie et de sensibilité, et de plus il avait été créé d'une manière supérieure par Mme Lemoigne (4). La débutante, fort jolie d'ailleurs, si ce n'est que sa figure porte l'empreinte habituelle de la mélancolie, a néanmoins nuancé quelques parties du rôle avec l'intelligence d'une actrice déjà initiée aux secrets de son art. Samedi dernier, ce n'était plus cela; à peine entendait-on Mlle Juliette, qui semblait bouder les acteurs et le public, et dont par conséquent le jeu était comme le visage, fort maussade et fort triste. Nous voilà bien payés de nos encouragements!

L'Argus, à son tour, le 21 décembre, renchérit:

Un seul succès a suffi — à ce qu'il paraît — à Mlle Juliette, qui avait été si bien accueillie dans le rôle de *Miss Milner* de *Simple histoire!* Le désir de voir une jolie figure et une bonne actrice avait peut-être contribué à amener quelques personnes au Théâtre du Parc le samedi suivant, mais leur désappointement a été complet. Cette physionomie si aimable était devenue maussade et rechignée. En prenant les habits de *Camille* dans *La Mansarde des Artistes,* Mlle Juliette a perdu sa grâce et sa vivacité; ce n'était pas la même personne. Je ne lui conseille guère de faire un troisième essai, car, en suivant la même marche, elle pourrait descendre jusqu'aux sifflets!

Nos comédiens d'aujourd'hui ne s'imaginent pas de quelles exigences tyranniques furent victimes tous les artistes, même les plus réputés, de ces temps héroïques du Théâtre.

Comme le remarque M. G. Charlier:

Ce demi-échec n'était point pour rasséréner la pauvre fille, que sa misère condamnait à une mélancolie trop visible; il ne la détourna cependant pas d'une troisième tentative. Elle reparut sur la scène du Parc à la fin de décembre dans une pièce que nous n'avons pu identifier avec certitude, mais qui paraît bien être *La Marraine* de l'inévitable Scribe,

(4) Sophie Lemoigne, née à Dunkerque le 26 mai 1805, d'une famille de comédiens, participa à maintes tournées en France, à Milan et à Saint-Pétersbourg. Elle mourut à Paris en février 1844.

créée à Paris l'été précédent. Seule *la Gazette des Pays-Bas* (janvier 1829) en fin de feuilleton mentionne hâtivement cette représentation : *Mlle Juliette a joué au même théâtre, dernièrement, le rôle de la Marraine pour troisième début, et s'y est réhabilitée dans l'esprit de ses juges.*

Mais elle demeure sans engagement... et l'hiver est, cette année, particulièrement rigoureux! N'importe, une autre occasion se va présenter, et la vaillante jeune fille y jouera tout aussitôt sa chance.

Le 18 janvier, dans la salle des Beaux-Arts, place de Bavière, M. Victor, *artiste du Théâtre-Français à Paris*, commence une série de douze représentations dramatiques.

Toutes les dispositions avaient été prises pour rendre le local digne des souscripteurs distingués qui doivent s'y réunir, parmi lesquels on compte les membres de la famille royale, dit le « *Journal de la Belgique* », avant d'énumérer toutes les splendeurs qui ont, pour la circonstance, transformé ce local de fortune en un cadre somptueux! *Des tapis sont placés partout; la salle est éclairée par un fort beau lustre et des bougies; la loge Royale, en face de la scène, est décorée avec autant de bon goût que de magnificence!*

M. Victor!

Quelle était donc cette vedette impatiemment attendue et dont le nom demeure si méconnu de notre époque?

Tout simplement un grand artiste, possédant, au dire de ses contemporains, ce talent, rare entre tous au théâtre, de n'imiter jamais personne. Superbe tragédien à la figure expressive, au débit juste, aux gestes pleins de dignité, de plus peintre de mérite et agréable écrivain (5), M. Victor est en outre doué — hélas! — d'un désir impatient de gain, d'un incommensurable orgueil, d'une rare inexactitude et d'une excessive indépendance de caractère, si bien que sa carrière qui s'annonçait des plus

(5) On a de lui un curieux *Coup d'œil sur les Antiquités scandinaves*, ainsi que de très judicieuses *Observations sur les causes de la décadence de la Tragédie en France*, lettres à M. de Lauriston, ministre de la Maison du Roi sur la Scène Française.

remarquables n'aboutit, à travers mille déboires, qu'à la retraite prématurée — préface de l'oubli.

Puisque l'occasion s'en présente, pourquoi ne pas jeter quelque lumière sur cette originale figure, d'autant que cette rapide évocation peut aider à mieux saisir les causes fortuites qui ont fait de la courte carrière théâtrale de Mme Juliette Drouet un si émouvant destin?

§

Si l'on s'en rapporte à la notice que lui consacra Al. Ricord aîné (6), Antoine-Victor Lerebours, dit Victor (né le 17 septembre 1791 à Pontarlier, où son père était directeur des Contributions), après avoir commencé son droit à Rennes, était employé surnuméraire du Ministère des Finances, quand malgré l'opposition de sa famille, il se présenta en 1810 au Conservatoire et y fut admis à l'unanimité. Le père furieux le fit rayer de la liste des élèves et obtint du préfet de son département son engagement dans l'armée. Sur son refus de partir, le jeune Victor fut arrêté et demeura trois jours enfermé à la Préfecture de Police... En août 1813, il sera à la bataille de Dresde et participera aux sanglantes journées (16-19 octobre) de Leipzig, mais sitôt de retour à Paris, l'obstiné — il est majeur maintenant — rentre au Conservatoire, décroche en 1816 un deuxième prix de tragédie et le 13 septembre, son début à la Comédie-Française dans *Andromaque* est un succès!

Sa famille désarme, mais comme en ce moment il n'y a pas de place pour lui à la Comédie, il s'en va pour la première fois jouer en Belgique afin de s'exercer dans son art et de parfaire son étude des rôles d'*Oreste* et d'*Hamlet*. Le 25 avril 1817, il entre pensionnaire à la Comédie; Talma en tournée, Lafon malade, c'est sur ce jeune débutant que retombe tout le poids du répertoire. Ses succès le grisent: le 7 mars 1818, il demande que ses appointements de 2.000 fr. soient portés au double, que son congé soit d'un mois au lieu de 15 jours, et que lui

(6) Les Fastes de la Comédie Française (tome II), 1822, chez Hubert, galerie de bois, au Palais-Royal.

soit assurée la promesse d'être nommé sociétaire dans un an!

Ses prétentions ayant paru exagérées au Comité, Victor signifie par huissier sa démission, refuse tout service et oblige, par son obstination, le Théâtre à fermer ses portes... Mais force reste à la Loi et le voici incarcéré pour quelques jours dans cette même geôle... où déjà il avait été jeté, pour avoir voulu être comédien malgré la volonté paternelle.

Rendu à la liberté, en guise d'engagement renouvelé, on lui délivre un « passeport pour aller faire valoir ses talents où il le jugera convenable... »

C'est alors que, pour la deuxième fois, il se met à courir le Nord et le Brabant *avec gloire* et profit et aussi la Hollande où, dit le biographe, il fut honoré des suffrages du Prince d'Orange qui, non content de lui donner des marques de sa munificence, le nomma *son lecteur!*

Le 30 septembre 1819, nous le retrouvons au Second Théâtre-Français, partageant les premiers rôles avec Joanny. Mais pensionnaire peu commode, grincheux, inexact, toujours frappé d'amendes, il demande le 3 novembre 1820 au Tribunal de Commerce la résiliation de son engagement pour partir en tournée dans les départements, et vraisemblablement dans son Brabant, malgré qu'en fin d'année le ministre lui assurait un traitement annuel de 20.000 fr. pour le retenir à l'Odéon. Néanmoins, en 1821, il donne des représentations à ce théâtre à raison de 300 fr. par cachet, puis repart pour Rouen, Lyon, Nantes, et atteint Genève en passant encore par Bruxelles et Amsterdam.

Le 4 février 1824, il fait représenter à l'Odéon *Herald*, dont il est l'auteur, et y tient le principal rôle. Le 1er septembre 1825, il signe un engagement de 7 mois au Théâtre-Français, mais il refuse de jouer quelques jours plus tard, prétextant qu'ayant déjà fait partie de la Comédie-Française, il ne saurait y *débuter* comme l'annonce l'affiche. Résultat: 600 fr. d'amende.

Au bout des 7 mois, Victor, toujours trop pressé,

demande au Comité sa réception comme Sociétaire. Refus et départ définitif, pour reprendre sa vie libre de comédien errant.

§

Certes, l'arrivée à Bruxelles de cet artiste original semblait être pour Mlle Juliette un atout de fortune. Quel rêve, si elle pouvait se faire remarquer par lui, travailler sous sa direction, être engagée dans sa troupe! Là, il ne serait plus question de lancer des œillades ou de débiter des couplets, mais de dire des vers sérieux, de jouer la classique tragédie, d'interpréter non plus les fadaises à la mode du jour, mais d'apprendre son métier de comédienne près d'un maître rompu à l'interprétation de Racine et de Voltaire! Comme il devait battre, le cœur de la pauvre fille!

Qui sait? Peut-être aura-t-elle un jour l'honneur d'aborder, elle aussi, ces grands rôles féminins d'œuvres plus récentes de notre histoire, dont les noms resplendissent sur l'affiche de la Tournée Victor et qui ont déjà tout un passé justifié de réputation, comme *Frédégonde et Brunehaut,* de Népomucène Lemercier, comme cette *Marie Stuart,* que Pierre Lebrun tira du drame de Schiller, dans lequel, à côté de Talma, a si souvent, depuis 1820, triomphé, en Belgique comme à Paris, la vibrante Duchesnois!

Juliette n'est-elle pas aussi touchante et mieux pourvue de dons physiques que ne fut jamais la grande tragédienne?

Sous un caractère difficile, ombrageux, M. Victor possède une âme droite, éprise de justice. Ne l'a-t-il pas prouvé par sa protestation véhémente contre l'événement scandaleux qui eut lieu à l'enterrement de Mlle Raucourt (7)?...

Mais laissons toutes ces suppositions pour connaître

(7) Le 15 janvier 1815, le curé de Saint-Roch, qui recevait les fréquentes aumônes de la bienfaisante artiste, ne céda qu'à la force populaire appuyant les ordres du roi, lui enjoignant de rendre à la défunte les devoirs funèbres dus à tous les chrétiens.

le résultat de l'enquête de M. Gustave Charlier sur ces représentations :

Sans les enthousiasmer, déclare-t-il, le transfuge du Théâtre Français ne déplut point aux amateurs bruxellois. Il joua le premier jour l'*Hamlet* de Ducis, et le *Journal de la Belgique* constate que, « dans quelques occasions, il a rappelé le grand Tragédien que pleure encore la scène française ». Notable éloge, si l'on tient compte de l'éclatant souvenir qu'avait laissé aux bords de la Senne le *Sublime Talma* (ses représentations de mai 1820 et juin 1824 avaient été triomphales; et à sa mort, en 1826, les employés du Théâtre de la Monnaie prirent le deuil pour 40 jours, et son buste en marbre fut placé au foyer) [note de M. Charlier]. Par contre, les journaux s'accordent à regretter que Pierre-Victor se trouve assez mal entouré : *le reste a paru faible près de lui.* On passe donc sous un dédaigneux silence les doublures qui lui donnaient la réplique.

Une seule exception est faite, et c'est en faveur de la jeune débutante du Parc. On lui avait attribué, dans la tragédie, un simple bout de rôle : celui d'Elvire, pâle confidente dont Ducis avait cru devoir flanquer la Gertrude de Shakespeare. Mais une meilleure occasion de briller lui avait été offerte par le lever de rideau, un acte de Désaugiers et Gentil : *L'Hôtel Garni.* Le *Journal de la Belgique* déclare en effet que, dans cette comédie, « *on a remarqué Mlle Juliette, jeune et jolie personne, qu'on a vue dernièrement deux ou trois fois au Parc* » (n° du 19 janvier 1829), ce que corrobore *la Gazette des Pays-Bas* mentionnant : « Mlle Juliette, la néophyte aux trois débuts du Théâtre du Parc, s'est aussi fort bien tirée de la confidente de Gertrude, et — qui plus est — de la jeune amoureuse de *l'Hôtel Garni.* Il y a de l'avenir dans ses dispositions ! »

Sitôt après avoir pris connaissance de ces lignes, nous avons tenu à lire *L'Hôtel Garni ou la Leçon singulière* (8), comédie en 1 acte et en vers, représentée pour la première fois sur le Théâtre-Français le 23 mai 1814.

(8) Publiée en 1814, chez Vente, lib., 7, boul. des Italiens, près la rue Favart.

Cette pièce est charmante, le personnage de *Jenny*, délicieux de finesse décente et de grâce coquette. Vraiment, il fallait que Mlle Juliette fût remarquablement douée pour ainsi — presque sans préparation — se faire apprécier dans un rôle qui compte parmi les meilleurs des 109 créations que fournit la carrière de Mlle Mars à la Comédie-Française, de 1795 à 1839. Il est d'autant plus piquant de constater la réussite de cette débutante que dans ce même moment, en cet hiver 1829, cette vieille pièce de Désaugiers se rajeunissait d'une vogue toute nouvelle par le succès — que dis-je? le triomphe — qu'y remportait au Théâtre-Français la célèbre Mlle Anaïs Aubert. Pour son troisième début, celle-ci n'avait-elle pas, à l'unanimité de la critique, surpassé le souvenir de la créatrice (9)?

N'importe. De tels concurrents — souvenir ou comparaison — sont terriblement dangereux pour une pauvre fille sans nom ni crédit; ils disposent peu à l'indulgence; aussi M. G. Charlier dut-il, dans le concert des encouragements précités, signaler *une voix discordante:*

La Minerve des Pays-Bas morigène la jeune comédienne d'un ton de magister : « Et vous enfin, Mlle Juliette, il y a chez vous progrès réels. Mais point de mines, de grâce! La nature vous fit gentille, l'art vous fait mignarde. Retournez vite à la nature : *Vérité, Simplicité.* » Il est vrai que le même journal vient peu après à résipiscence : *L'Hôtel Garni* ayant précédé *Zaïre* sur l'affiche de la 4e représentation de Pierre Victor, il constate sommairement que cette pièce *a fait plaisir,* et il ajoute : « *Mlle Juliette, qui a cessé de faire des mines, y est maintenant plus ingénue et plaît bien davantage.* » C'est sur ce *satisfecit* un peu rogue que s'achève la carrière dramatique de Juliette Drouet à Bruxelles. Les représentations de Victor se terminèrent fin mars 1829.

Alors, que devint-elle?

(9) Après avoir régné en souveraine dans les ingénuités depuis 1807 et dans les premiers rôles de Molière, Marivaux et Beaumarchais depuis 1812, Mlle Mars allait dès ce *10 février 1829* entrer au répertoire du drame moderne par sa belle création de la duchesse de Guise dans *Henri III et sa Cour.*

Trouva-t-elle, comme le présume M. G. Charlier, « quelque discret admirateur qui lui épargna la peine de reprendre cette année le cours de ses débuts? »

Combien de riches galants, pour avoir, en ces représentations de la Salle de Bavière, lorgné les belles épaules de Mlle Juliette, pouvaient rester insensibles à tant de séductions?...

Mais pourquoi ne pas supposer, de préférence, que la studieuse petite comédienne réussit à se faufiler sous la bâche de ce chariot de Thespis, qui au sortir de Bruxelles, allait de nouveau emporter M. Victor et *Le Destin* vers d'autres horizons pour, en fin de route, revenir à Paris?

Le temps où l'on perd la trace de Mlle Juliette se trouve maintenant singulièrement raccourci: *Dix mois à peine.*

Quel fut l'itinéraire de la tournée Victor pendant ce temps?

C'est, pensons-nous, dans quelque ornière creusée par le passage de ce *Roman Comique,* que l'on découvrira le document-jalon permettant d'établir que la jeune actrice fit partie de cette compagnie...

Constatera-t-on alors qu'elle avait fait des progrès notables dans son art? C'est peu probable! Avec un tel professeur, cela se pouvait-il?

Si cependant notre hypothèse devenait un jour certitude, comme elle justifierait la place importante que, dès son apparition, la petite inconnue obtint dans la troupe de Mlle George! Sur la recommandation d'un artiste de la valeur de M. Victor, et qui sait, sa présentation personnelle peut-être, M. Harel pouvait-il hésiter à engager cette très jolie femme pour les grands premiers rôles de drame et comédie?

N'est-ce pas ainsi que pourrait s'expliquer cette reprise de *l'Homme du Monde* le 27 février 1830, au théâtre de la Porte Saint-Martin, où débutera Mlle Juliette en le

rôle d'Emma, et où, encore une fois, comme dans *l'Hôtel Garni,* elle aura à se mesurer avec le souvenir de la créatrice, *de cette merveille de grâce et de fraîcheur :* Mlle Anaïs Aubert (10)?

MAURICE DU BOS.

(10) A cinquante ans passés, elle était encore sans rivale dans le Chérubin du *Mariage de Figaro* et le moinillon Pablo de *Don Juan d'Autriche.*

POÈMES

—

I

MIRAGE EVANOUI

Jadis, quand du désir les cruelles abeilles
Dans leur vol incessant te criblaient d'aiguillons,
L'univers se peuplait de charnelles merveilles,
Les prés, les bois n'étaient qu'odorantes corbeilles,
Un mirage doré tremblait sur les sillons;

La chaleur t'entourait ainsi qu'une caresse;
Le vent avait des pleurs et des soupirs humains;
Le beau corps assoupi d'une jeune déesse
Modelait des coteaux l'onduleuse paresse;
Tu pressais la saison dans tes avides mains;

Tu buvais, d'une ardeur que rien ne désaltère,
Une haleine de femme aux lèvres de la nuit;
Le flot, pour te porter à l'antique Cythère,
Se gonflait doucement comme un sein, et la terre
T'enivrait d'un parfum de chair fraîche et de fruit.

Tes sens magiciens animaient toute chose;
L'intrépide soleil, jeune homme au front lauré,
S'avançait en vainqueur dans une apothéose...
Pourquoi donc aujourd'hui l'aube est-elle morose
Et pourquoi l'univers s'est-il décoloré?

—

II

SOUHAIT FUTILE

Chênes, chênes heureux que, de feuilles nouvelles,
Chaque printemps voit se couvrir,

Montagnes qui mettez si longtemps à mourir
Que vous paraissez éternelles,

Du temps qui me défait robustes adversaires,
Je viens à vous qui demeurez,
Maintenant que j'entends battre à coups plus pressés
Le tocsin des anniversaires.

Et, puisque vous serez demain tels que vous êtes
Alors que nul ne saura plus
Rien du songe inutile auquel je me complus
Ni de mes deuils ni de mes fêtes, —

Que ma fragilité s'étaye à votre force
Et que par vous soit préservé
Ce nom, du moins, que j'ai patiemment gravé
Dans votre pierre et votre écorce!

Il ne sera qu'un vain assemblage de lettres,
Un vain murmure dans le vent,
Et pourtant il me plaît qu'aux lèvres d'un vivant
Quelquefois il puisse renaître.

—

III

AU DIEU INTERIEUR

Vous qui n'êtes qu'un cri de la détresse humaine,
Mon Dieu! je viens à vous en qui je ne crois pas,
Tant j'ai besoin, ce soir, pour endormir ma peine,
De quelqu'un qui m'ouvre les bras,

Tant j'ai besoin qu'on me console et qu'on me berce,
O refuge illusoire à ma douleur offert!
Ce pitoyable cœur que sept glaives transpercent,
Je vous l'apporte grand ouvert.

Tout se dissout en moi, tout de moi se détache;
Le chemin où je vais est bordé de tombeaux;
De tout ce que j'aimai, le vent du soir arrache
Et disperse au loin les lambeaux.

Je viens, mon Dieu, sachant que c'est moi qui vous crée,
Implorer la pitié que j'ai placée en vous
Et, m'abîmant dans une illusion sacrée,
Poser mon front sur vos genoux,

Vous dire, dans l'affreux écoulement de l'heure,
Que je suis las, que je suis triste et que j'ai froid,
Que je vais à tâtons, cherchant ce qui demeure,
Et que tout croule autour de moi.

—

IV

ADIEU

Adieu, matins légers et vous, brise marine
Qui tantôt me grisiez des odeurs du printemps!
Je me souviens: la mort habite en moi; j'entends
Son doigt impérieux qui heurte à ma poitrine.

Vous qui de tant de feux comblez la mer latine,
Jours d'été, jours de joie, ô midis éclatants,
En vain vous m'invitez à vos fêtes; j'entends
Encore cet appel funèbre qui s'obstine.

Mon temps est fait. Adieu, délices des saisons!
Je m'étendrai sans peur sous les blêmes gazons.
Mais, lorsqu'en mon lointain et pluvieux cimetière,

Pour la nuit sans réveil mes yeux seront fermés,
Aurores, clairs matins, midis fougueux, lumière,
Souvenez-vous de moi qui vous ai tant aimés!

MAURICE CANU-TASSILLY.

L'HOMŒOPATHIE

OU LA

MÉDECINE SENSIBLE D'ABORD A LA RAISON

En 1932, le professeur Mauriac, de l'Université de Bordeaux, avait déjà honoré l'Ecole homœopathique de sa haute critique au cours de débats qui se déroulèrent entièrement dans divers organes de la presse médicale, notamment dans le « Siècle Médical ». Après de longs mois de silence, silence que n'avaient point troublé plusieurs répliques de médecins homœopathes, le professeur Mauriac aborde aujourd'hui le public non médical et, dans un brillant article du *Mercure de France* (1), il ne craint pas de formuler une condamnation en règle de la médecine homœopathique, tout en exprimant le désir que cette condamnation reste sans appel! Sans le moindre doute possible, notre éminent confrère ne prend ce ton absolu que pour mieux traduire l'énergie de sa conviction, et il ne voudrait certainement pas que son attitude pût être jugée comme une prétention à l'infaillibilité. Son bon sens, sa grande culture, la finesse de son esprit protesteraient contre une telle conception de l'autorité professorale, s'exprimant dans une chaire officielle. Ce n'est donc point contre une pareille conception, réprouvée par notre contradicteur lui-même, que les médecins homœopathes ont à se rebeller. Mais ils jugent comme un événement d'importance qu'une négation de la valeur et de la primauté de l'homœopathie soit ainsi portée par un maître de l'Université devant un groupe cultivé, qui est sans doute une élite, mais qui ne possède vraisembla-

(1) Numéro du 1er décembre 1933.

blement que peu d'informations sur l'homœopathie, et qui, en raison même de sa culture, est désigné pour transmettre au grand public la voix magistrale. Ils estiment donc que, dans l'intérêt de ce qu'ils considèrent comme une vérité et une vérité utile, humainement secourable, il est nécessaire, quel que soit le peu de goût du professeur Mauriac pour les contradictions, de repousser cette condamnation *ex cathedra* et de dire pourquoi. Il n'y a pas là seulement un intérêt scientifique; il y a encore un devoir envers la profession médicale et envers les malades.

Avant tout, et de la manière la plus brève, puisqu'il s'agit surtout de lecteurs non médecins, je rappellerai les principes essentiels de l'homœopathie.

La *loi de similitude* établit que le remède de la maladie est constitué par la même substance qui est capable de produire des troubles semblables à cette maladie, quand elle est administrée à l'homme sain à doses substantielles, pondérables, plus ou moins toxiques.

Cette substance sera donc employée chez l'homme malade à doses très petites, en raison même de sa faculté pathogène chez le bien portant ,et ceci en raison du fait constant de l'*action* et de la *réaction :* la dose forte correspond à l'action morbide de la substance en question, la petite dose correspond à la réaction de l'organisme, la réaction de défense.

Pour un tel emploi des remèdes, il faut connaître d'abord leur action pathogène sur l'organisme en santé, en médecine humaine sur l'homme sain. L'exposé de ces actions médicamenteuses constitue l'immense document que nous appelons, en homœopathie, la « Matière Médicale ».

A ces points fondamentaux de la médecine homœopathique se lient quelques règles très importantes, tout au moins les 3 suivantes.

La maladie n'est pas une abstraction, elle est le fait d'un individu malade et qui conserve son individualité dans la maladie. Ce n'est donc pas une simple similitude à telle maladie diagnostiquée et faisant partie du cadre

nosologique universel que devra répondre le remède choisi, mais à cette *maladie modifiée par l'individu* qui la subit; c'est le précepte précieux et efficace entre tous de l'*individualisation* homœopathique.

Sauf peut-être certains désordres d'ordre mécanique, il n'est pas de maladie locale, partielle. Du fait de la synergie fonctionnelle de l'organisme, tout l'individu est malade et la thérapeutique homœopathique doit poursuivre *ce tout individuel.*

L'Homœopathie considère que l'épisode morbide est le plus souvent l'efflorescence de toute une évolution pathologique et fréquemment un effort de réparation, de libération, d'épuration de l'organisme, qui doit être non contrarié, mais aidé et dirigé. Il est en tout cas nécessaire de distinguer soigneusement ce qui, dans l'événement morbide, représente les dégâts propres de la cause morbide, cause complexe d'ailleurs, et ce qui constitue les phénomènes de défense organique.

Tels sont les principes, les préceptes, les interprétations, les règles qui guident l'activité du thérapeuthe homœopathe; et, cet essentiel de définition étant donné, j'aborde les points principaux de la critique du professeur Mauriac.

Notre contradicteur s'occupe d'abord — à tout seigneur, tout honneur — de la loi de similitude exprimée dans l'adage *Similia similibus curantur.* Il se refuse à reconnaître à cette loi une importance plus grande qu'à la loi des contraires, *Contraria contrariis,* et trouve d'une naïveté médiévale une doctrine thérapeutique qui prétend s'appuyer sur un de ces principes quand il s'agit de « phénomènes étrangement compliqués ». Certes, rien n'est en effet plus compliqué que la biologie normale et pathologique, mais une telle constatation ne doit pas, dans le domaine pratique, faire renoncer à toute intervention médicale sous le prétexte, parfaitement juste, que cette complexité ne sera jamais totalement appréhendée par l'étude et par l'observation cliniques. Ce découragement inhibiteur ne peut être une conclusion. Nous devons, dans l'action thérapeutique qui nous est

demandée, avoir un guide, et ce guide, s'il n'est pas une discipline parfaite, sera déjà assez précieux s'il découvre quelques faits naturels incontestables. La loi de similitude est fondée sur de tels faits, que nous observons à l'état constant, tant du côté des substances médicamenteuses que du côté du malade. Tout médicament possède une incontestable dualité d'action, la dose pondérable agissant d'une façon opposée à la petite dose. L'opium à doses pondérables endort et constipe, à petites doses il stimule le cerveau et le péristaltisme intestinal. La cantharide à doses pondérables congestionne et enflamme le rein, bloque sa fonction; et à petites doses, elle stimule cet organe et est diurétique. A fortes doses, l'arsenic est un destructeur des globules rouges, un anémiant; à petites doses, il devient un remède puissant de certaines anémies, même en clinique officielle, etc., etc.

Nous pourrions multiplier les exemples de ces faits qui ne dépendent en aucune façon de l'observateur qui les constate. On ne peut donc parler de dogme à propos de leur systématisation. Il ne s'agit que d'une conclusion rigoureuse de l'observation scientifique, dont l'autorité brutale peut, en effet, très bien se passer de celle d'Hippocrate, de Galien ou d'Hahnemann, personnalités à l'égard desquelles le professeur Mauriac ne paraît manifester qu'une déférence très relative. Sans doute le témoignage de savants modernes lui paraîtra d'un poids plus lourd. Qu'il me pardonne de lui rappeler l'opinion des Claude Bernard, des Huchard, des Bier. Huchard, célèbre clinicien, membre de l'Académie de Médecine, a peut-être été un de ses maîtres immédiats ou médiats. Qu'il m'autorise donc à lui répéter ce qu'a écrit cet illustre médecin :

J'ai à peine besoin de dire que je ne suis converti, depuis longtemps du reste, qu'à deux lois thérapeutiques; celle du traitement et de la guérison d'un assez grand nombre d'états morbides par des médicaments produisant des symptômes analogues à ceux de ces maladies; celle des médicaments prescrits parfois à très petites doses, tant il est vrai, comme l'a dit autrefois Pecholier, de Montpellier, que dans un médi-

cament il y a plusieurs médicaments suivant les différentes doses (2).

Donc, en résumé, la loi de similitude exploite un fait pharmacodynamique incontestable en aidant la faculté de défense de l'organisme, la *Natura medicatrix,* grâce à la petite dose du remède qui, du fait de sa similitude avec la cause pathologique, est le mieux approprié à soutenir et à diriger cette réaction défensive.

Le professeur Mauriac prétend qu'il « importe peu » que son « traitement obéisse aux contraires ou aux semblables ». Ceci demanderait une discussion un peu trop longue pour que je l'inflige aux lecteurs du *Mercure de France.* Je me bornerai donc à rappeler que le semblable pathologique est toujours définissable, tandis que le contraire ne peut se dire que d'un fragment symptomatique de l'état morbide; que le procédé contraire, de nature éminemment refoulante, risque de s'opposer fréquemment à ce qui constitue précisément l'effort de défense de l'organisme; et enfin que ce procédé utilise les doses pondérables des remèdes, doses plus ou moins intoxicantes, comme le reconnaissait le Dr M. Roch, actuellement professeur de clinique interne à l'Université de Genève, quand il écrivait:

Lorsqu'on administre un médicament actif — même aux doses usuelles — on provoque toujours un empoisonnement, bienfaisant, certes, dans l'immense majorité des cas, mais qui, pour être souvent peu apparent, n'en existe pas moins; il arrive alors parfois que, soit par le fait d'une idiosyncrasie, accidentelle ou constitutionnelle, du malade, soit parce que on a quelque peu dépassé la dose suffisante du médicament ou que cette dernière confine à la dose toxique, l'on observe des manifestations très nettes de l'intoxication, manifestations toujours désagréables et quelquefois dangereuses. La littérature médicale regorge de faits qui viennent à l'appui de ce que nous avançons, etc... (3).

Reconnaissons que la discussion de la loi de similitude

(2) *Journal des Praticiens*, 21 mars 1908.
(3) *Semaine médicale*, 1er septembre 1909.

est bien sommaire sous la plume du Dr Mauriac, qui ne juge pas vain, pour la discréditer, de se référer aux faits d'analogie qui rejoignent d'anciennes conceptions, notamment la médiévale doctrine des signatures. Le dédain de notre contradicteur quant à ces conceptions est d'ailleurs parfaitement gratuit. Il est frappant de voir comment le professeur Mauriac, qui s'avère éminemment respectueux de la tradition en d'autres catégories de l'activité humaine, entend avec une résonance péjorative tout ce qui nous vient de l'observation médicale ancienne. A propos de ces faits d'analogie je me permets de signaler à la bienveillante curiosité de notre confrère le travail préparé sur ce sujet et avec de nombreux documents par notre ami et savant confrère le Dr Fortier-Bernoville, en collaboration avec la botaniste Mme Désormonts.

Mais venons-en aux exemples que, pour étayer sa conclusion sur la loi de similitude, nous propose le professeur Mauriac, en me faisant l'honneur de puiser un de ses exemples dans ce que j'ai écrit. Alors que nous, homœopathes, prétendons voir « dans les effets merveilleux de la digitale » une application du *similia similibus*, le Dr Mauriac y voit, lui, une manifestation du *Contraria contrariis!* Hippocrate dit : oui, etc. Cependant, tout esprit objectivement attentif devra remarquer que :

1° La digitale à fortes doses trouble le rythme cardiaque, épuise la fibre myocardique, produit un désordre fonctionnel du cœur avec toutes les conséquences qui peuvent s'ensuivre et qui sont définies par le mot asystolie.

2° Que c'est dans des troubles de même nature et de même expression clinique que la digitale est précisément employée.

3° Qu'elle y est employée à doses petites, très petites, par conséquent très différentes des doses fortes, pathogènes.

Est-ce que dans ce trouble localisé à un organe, toutes les conditions essentielles de la méthode homœopathique ne sont pas réunies? La réponse ne peut être douteuse. Cependant, notre confrère parle de méthode des contrai-

res. Ce qui appartient à cette méthode, c'est, sans aucun doute, son appréciation passionnément contredisante.

Autre exemple, et là le professeur Mauriac me paraît avoir absolument raison, c'est la question de l'insuline. Je ne puis, comme mon érudit confrère, le Dr Villechauvaix, parler ici de traitement homœopathique. L'insuline, c'est de l'opothérapie, et l'opothérapie n'est ni homœopatique ni allopathique. Cependant, son emploi se rapproche davantage de l'homœopathie, puisqu'il s'opère d'après un procédé d'homologie : donner au malade la même glande qui se trouve défaillante dans son économie. Remarquons cependant que l'opothérapie devient de l'homœopathie quand elle s'applique à des troubles d'hyperfonctionnement. D'ailleurs, les opothérapeutes officiels ont tous observé les résultats de la thyroïde dans les cas d'hyperthyroïdie, mais à la condition que les doses soient très petites. Inutile de dire que, dans ces circonstances, les homœopathes utilisent avec grande efficacité les doses infinitésimales, conformément à leur discipline thérapeutique, et qu'ils ont agrandi d'emblée, et, une fois de plus bien avant l'Ecole officielle, le champ de l'opothérapie. Notons, en outre, combien l'endocrinologie, à mesure qu'elle se développe, devient complexe et doit tenir compte de l'interdépendance des fonctions glandulaires internes. Nouvelle démonstration de la conception homœopathique quant à l'état pathologique, qui n'est jamais une manifestation purement locale ou organique, mais intéresse le malade dans son entier, à telles enseignes que notre précepte constant est d'étudier minutieusement cet entier avant la prescription.

Bien entendu, le professeur Mauriac engage la discussion sur la question toujours controversée, moquée, cauchemar séculaire des officiels : la question de l'infinitésimalité, des hautes dilutions homœopathiques. Il est très naturel que notre contradicteur ne veuille pas entendre parler de dilutions où le calcul des physiciens ne trouve plus la présence matérielle; dans un *a priori* pratique, il a tout à fait raison. Mais, admettant que cette présence disparaisse au-dessus de la 24e dilution décimale, il n'en

est pas moins vrai que le praticien garde à sa disposition 24 formes posologiques pour utiliser chaque remède d'après le principe de similitude. C'est déjà une gamme importante et qui permet une expérimentation clinique large et aisée. Néanmoins, il existe quelques expériences de laboratoire qui démontrent l'action biologique des dilutions homœopathiques au delà de la 24e dilution décimale, sans parler de l'observation clinique dont la participation démonstrative est ici continuelle et irréfutable pour qui veut bien la pratiquer.

Mais c'est bien à propos de ces expérimentations que le professeur Mauriac déplore que « le bagage expérimental des homœopathes » soit si léger. C'est un fait, il est aussi léger que leurs démonstrations cliniques sont innombrables, ce qui n'est sans doute pas négligeable quand il s'agit de l'art de guérir. Mais, pour propager cette vertu curative, nous devons, en effet, nous efforcer d'attirer à nous le plus de médecins possible et, pour ceux qui ne sont pas sensibles au résultat thérapeutique et qui font passer le laboratoire avant le lit du malade, il nous faut des faits expérimentaux, des récoltes opérées abondamment au sein de ces dits laboratoires. L'Ecole homœopathique moderne, consciente de cette nécessité, s'emploie de plus en plus activement à la satisfaire. Mais le reproche que tient absolument à nous adresser le professeur Mauriac, puisqu'il le réédite, est que nous sommes souvent les « pique-assiettes au grand festin biologique ». Ni l'indignation, ni le simple étonnement de notre contradicteur ne sont ici admissibles. La Science officielle n'a-t-elle pas eu trop souvent à déplorer « la grande misère des laboratoires de France »? Si les savants officiels qui possèdent le maximum de possibilités ont ainsi à se plaindre, quels gémissements ne pousseront pas en toute équité les médecins homœopathes qui sont dénués de toute subvention, de toute protection officielle, d'installations légales! Ils n'avaient donc guère d'autre ressource que de puiser dans les temples de l'orthodoxie et il est assez piquant que ces révolutionnaires y aient précisément trouvé la démonstration des vérités condamnées

par la voix même de ceux qui sont maîtres et rois dans ces laboratoires. Le bon chrétien qu'est le Dr Mauriac ne devrait-il pas être touché de cette admirable collaboration, qui rappelle sur le plan naturel ce qu'est, sur le plan spirituel, la « Communion des saints » de l'Eglise Chrétienne? Car si tous les homœopathes ne prétendent pas au ciel, du moins ne sont-ils pas, du fait de leur soit-disant hétérodoxie, inexorablement destinés à l'enfer où leurs confrères officiels ont voulu bien souvent les précipiter!

Dans sa pitié distante pour le bagage expérimental des homœopathes, le professeur Mauriac leur accorde une petite « douzaine » d'expériences. Est-ce que leur nombre fait beaucoup à la chose, si leur valeur démonstrative et le pouvoir de répétition pour chacune d'elles sont établis de façon certaine? En dépit du matérialisme de nature de la Science, la qualité ne perd pas ses droits en regard de la quantité, surtout en matière biologique. A partir de quel chiffre, cher Maître, le nombre de nos expériences nous autorisera-t-il à fixer votre bienveillante attention?

Le professeur Mauriac ne se défend pas d'une certaine anxiété, quand, pensant à nos doses infinitésimales, il se représente toutes les substances de valeur pharmacodynamique que, du fait de la vie quotidienne, nous absorbons à doses plus ou moins pondérables dans l'atmosphère, l'eau, l'alimentation. Le même souci ne devrait-il pas assiéger le thérapeute allopathe dont la prescription médicamenteuse peut être aussi bien troublée par toutes ces absorptions inconscientes, et bien plus troublée, peut-on dire, que celle de l'homœopathe, car il y a beaucoup plus de différence entre l'état physique d'une dilution homœopathique courant (6e ou 12e) et une très petite quantité substantielle pondérable, qu'entre cette dernière et les doses habituellement utilisées par l'allopathie.

Continuant sa discussion quant aux données expérimentales, le professeur Mauriac étend sa critique aux documents anatomo-pathologiques que renferme la Matière médicale homœopathique, et, à ce propos, il accepte mal ce que j'ai cité du phosphore (4), remède homœopa-

(4) *Théorie et Technique homœopathique*, 1932.

thique important de la pneumonie, qui, à doses pondérables, peut provoquer un état inflammatoire du tissu pulmonaire. Le Dr Mauriac se fait fort de citer « 20 toxiques qui, chez l'animal, déterminent l'inflammation pulmonaire, la toux, des crachats sanglants ». Qu'est-ce à dire, sinon démontrer le fait de l'électivité d'un certain nombre de substances pour tel ou tel organe, fait qui est le fondement même de la pharmacodynamie aussi bien allopathique qu'homœopathique. Je n'ai jamais écrit que le phosphore fût le seul remède de la pneumonie. Il en est bien d'autres, selon les nuances individuelles du tableau clinique et de leur pouvoir pathogénétique et dont une part est sans doute comprise dans les 20 toxiques auxquels le professeur Mauriac fait allusion. Il pourrait y en avoir des centaines possédant ce tropisme broncho-pulmonaire que cela n'infirmerait en rien celui qui appartient au phosphore. De même, le fait que 8 sur 10 des lapins du laboratoire du Dr Mauriac meurent d'engouement des poumons à la suite des toxi-infections les plus variées, n'infirme en rien la vertu inflammatoire broncho-pulmonaire que possède le tartre émétique expérimenté par le Dr P. Jousset. D'autre part, il y aurait une vraie négligence à ne pas distinguer les phénomènes inflammatoires électivement produits sur le poumon par une substance médicamenteuse, des phénomènes de congestion passive qui existent toujours plus ou moins au terme des intoxications et des infections mortelles. Il existe aussi des entérites de nature typhique, colibacillaire, cholérique, grippale, toxi-alimentaire, dont l'existence ne s'oppose pas à ce que l'arsenic, le mercure, le vératre blanc, déterminent toxiquement, et indépendamment de tout autre facteur, un syndrome plus ou moins violent de gastro-entérite; ces similitudes sont, au surplus, la raison même de l'homœopathie.

A propos de l'emploi des remèdes homœopathiques, le Dr Mauriac s'étonne de quelques divergences d'opinions et de pratique parmi les homœopathes, et, notamment, que tisanes et infusions sont sans action sur la marche du traitement homœopathique, alors que d'autres méde-

cins proscrivent leur usage et celui de substances usuellement absorbées et possédant une vertu pharmaco-dynamique telles que le café, etc. En ce qui me concerne, je me permettrai de faire remarquer au Dr Mauriac que, sur ce sujet, il ne m'a lu que de très haut. Je n'ai d'abord jamais parlé des tisanes proprement dites, qui sont elles-mêmes des applications médicamenteuses; mais j'ai dit que lorsqu'un malade est accoutumé à certains excitants, café, thé, spiritueux, etc., la persistance dans l'usage de ces produits n'est d'habitude pas un empêchement à l'action du remède homœopathique bien choisi, à la condition, bien entendu, qu'il ne s'agisse pas de troubles pathologiques attribuables à ces substances. Ces dissidences entre praticiens homœopathes sont en vérité d'une bien petite importance. Combien n'en trouverions-nous pas d'infiniment plus troublantes, en comparant les prescriptions de médecins allopathes poursuivant un même but! Je me garderai d'irriter le professeur Mauriac en lui détaillant l'expérience faite par un malade qui consulta 20 praticiens éminents, 10 homœopathes, 10 allopathes, ces derniers faisant 10 ordonnances différentes sinon discordantes, les premiers prescrivant tous *le même remède.*

Quoique notre contradicteur ait exprimé son intention de s'en tenir à une critique théorique, il n'a pu cependant résister à la tentation et au malin plaisir de citer quelques faits cliniques. Il nous parle, entre autres, d'un praticien homœopathe qui avait prescrit le *gelsemium* pour un cas d'incontinence. Tandis que le malade guérissait, le médecin, étudiant un échantillon du remède employé, constatait que cet échantillon était tout à fait inerte, mais il gardait néanmoins la conviction qu'avec une préparation authentique du remède, le malade aurait plus rapidement guéri. Bien entendu, le Dr Mauriac voit là un exemple de foi admirable. Très impartialement, j'y vois surtout le simple bon sens d'un médecin qui connaît la méthode qu'il pratique. Supposons que le Dr Mauriac ait à soigner un insomnique et qu'il lui prescrive le bon chloral allopathique. La femme du malade, craignant à

juste titre cette affreuse drogue, lui substitue du sirop simple ou de l'eau claire. Mais le malade dort! Est-ce que notre confrère doutera ,après cette histoire, de la vertu narcotique du choral, dans la crainte d'être pris pour un homme de foi naïve?

Le Dr Mauriac s'est aventuré au moins deux fois dans la pratique de l'homœopathie, en utilisant mal les conseils de notre distingué ami, le Dr Charrette. Dans un cas de sciatique gauche améliorée par la marche, *Kali bichromicum,* 6e dilution, n'a rien produit; dans un cas de crampes, *Cuprum,* 12e dilution, a été de même inopérant. Il est très exact que ces deux remèdes sont souvent indiqués contre ces affections. Cependant, à côté de *Kali bichromicum* pour la sciatique gauche améliorée par la marche, nous connaissons au moins douze remèdes et 26 si l'on tient compte de la modalité générale d'amélioration par le mouvement. Pour les crampes musculaires, c'est au moins entre 29 remèdes que nous pouvons choisir. Le praticien improvisé risquait donc de faire un mauvais choix, car, en homœopathie, l'individualisation est une règle majeure, qui doit se réaliser en tenant compte de toutes les caractéristiques et modalités présentes. Ceci demande une étude assez minutieuse du malade et, avant tout, de la Matière Médicale homœopathique. C'est d'ailleurs ce que reconnaît le professeur Mauriac en écrivant très loyalement que « sans doute il y a la manière » et qu' « avant d'être médecin, il faut apprendre la médecine ». Tout est là sans doute et l'étonnement de notre confrère me rappelle un peu, qu'il me pardonne cette vulgaire comparaison, l'improvisateur bicycliste qui se lance témérairement sur la grande route; il peut, grâce à une exceptionnelle disposition ou par une chance rarissime, faire quelque chemin sans avarie, mais il ne devra pas s'étonner d'entrer en conflit avec un réverbère.

Ceci prouve que la thérapeutique homœopathique n'est pas un commode recueil de recettes. Elle demande une étude, longue, patiente, minutieuse, un esprit d'observation et de lucide discrimination. Rien n'est plus faux et

plus déplorable que cette annonce, lancée dans l'homœopathie française par une voix isolée et discordante, et prétendant qu'une année d'études et d'enseignement suffit à faire un médecin homœopathe. Il n'est pas, dans notre Ecole, de praticien sincère qui, après de longues années de pratique, ne déplore encore son insuffisance dans la connaissance de la Matière Médicale. Je n'ai pas le moindre doute que notre savant contradicteur connaîtrait le privilège d'une rapide maîtrise de notre thérapeutique. Encore faut-il qu'il veuille bien se soumettre à son étude approfondie. Alors, ses rares insuccès, bien loin de l'étonner, lui deviendront un enseignement positif.

S'il advient que, par une miraculeuse, mais fort improbable mutation, le Dr Mauriac fasse un jour bénéficier l'Homœopathie de ses hautes capacités de clinicien, il ressentira avec une intensité très accrue cette « fierté d'être médecin » qu'il éprouve, écrit-il, lorsque, par une piqûre d'insuline, il abaisse le sucre du sang, par un comprimé de barbiturique il évite des crises à l'épileptique, lorsqu'il blanchit un syphilitique, etc. Les deux premiers exemples choisis concernent malheureusement des procédés qui agissent sur un élément, une conséquence de la maladie, et non pas sur la maladie elle-même, sur sa cause. Ces procédés sont certainement actifs, mais ils ne s'exercent que dans le domaine étriqué de la palliation et, en l'occurence, avec le maniement toujours dangereux de l'insulinothérapie, avec les inconvénients du refoulement de la crise épileptique. Quant au terme : « blanchir une syphilis », il dit admirablement quelle est la manière et la superficialité de cette action thérapeutique. Cette expression est employée surtout depuis que sont entrés en usage les composés arsenicaux, responsables de tant d'accidents toxiques. Si ces remèdes blanchissent en effet rapidement les manifestations des surfaces muqueuse et cutanée de l'affection, il faut bien cependant se rendre compte que ces manifestations périphériques représentent l'effort primitif de la nature pour se débarrasser du mal, et que les supprimer énergiquement et promptement, c'est hâter et peut-être

causer de toutes pièces ces accidents profonds, viscéraux, que l'on n'observait autrefois qu'à une époque tardive dite tertiaire. Ceci est tellement patent que cette thérapeutique de brillant refoulement a ému des syphiligraphes, d'abord enthousiastes des nouvelles méthodes. Il est très beau de blanchir un syphilitique en un tournemain, mais à la condition que le malade ne devienne pas un « sépulcre » sous sa façade blanchie.

Parlant ailleurs de la guérison de quelques maladies infectieuses aiguës, le professeur Mauriac avoue qu'il a bien souvent l'impression que, sous sa direction, le malade a fait tous les frais de la guérison. Certes! et les homœopathes n'ont jamais dit autre chose, mais, alors que le Dr Mauriac n'a d'autres prétentions que de jouer un rôle « d'ordre policier », en écartant simplement « tout ce qui pourrait entraver les réactions naturelles », l'homœopathe, non moins attentif policier, prétend encore agir plus activement en intégrant son effort dans la voie même de la réaction naturelle, en soutenant et en disciplinant cette réaction.

Ainsi, nous en revenons toujours à l'essentiel. Et si nous le négligeons pour ne vouloir nous en tenir qu'à des discussions théoriques (car le laboratoire, maniant et observant le végétal et l'animal, reste toujours pour une grande part théorique quant à l'homme), nous n'aboutirons qu'à des conclusions faussées ou qui resteront, du moins en partie, en dehors du réel. On a beau dire; dans une science pratique telle que la médecine, la seule preuve complète et définitive de son efficacité réside dans sa « conformité à l'objet », celui-ci étant la guérison du malade. Notre objecteur pourtant n'a que peu de considérations pour ce critère qui lui rappelle trop « le langage des guérisseurs » devant les foules et les tribunaux; en effet, ce qualificatif a pris un sens péjoratif en raison de l'illégalité et de la trop fréquente mauvaise foi de ceux auxquels on l'applique, alors qu'il ne devrait en exister de plus beau pour un médecin conscient et jaloux de sa vocation. La preuve clinique « doit être régulière, indiscutable et ne pas s'appuyer sur les impressions sub-

jectives du malade »; le Dr Mauriac formule cette opinion comme si les homœopathes ne fondaient leurs conclusions thérapeutiques que sur ces « impressions subjectives », ce qui serait un jugement tout à fait fantaisiste et d'une flagrante inexactitude. Si je ne craignais pas de surcharger cet article, je pourrais lui soumettre une série d'éloquentes statistiques homœopathiques quant au choléra, à la fièvre jaune, à la diphtérie, toutes maladies dont la guérison ne peut cependant être définie comme une affaire de sensation et d'opinions subjectives. Et d'ailleurs ce critère thérapeutique n'est-il pas admis et pratiqué par les plus anti-homœopathes des allopathes qui nous en refusent l'autorité quand il s'agit de nous juger? Car il n'est pas vrai qu'un médicament allopathique soit médicalement placé et adopté d'après les seules recherches et déductions de son étude expérimentale. Quelles que soient suggestives les conclusions de cette dernière, le remède, après un moment d'enthousiasme, ne tarde pas à retomber dans l'abandon et l'oubli, s'il ne donne pas de preuves suivies de son utilité au lit du malade. Que d'exemples de ce fait ne pourrions-nous donner dans l'histoire si décevante de la pharmacologie orthodoxe!

Le professeur Mauriac a donc grandement, fondamentalement tort de « récuser l'argument thérapeutique » qui, s'il n'est pas seul à compter, est bien celui qui compte le plus. D'ailleurs, ne se contredit-il pas quand, d'une part, il prononce cette récusation en exprimant son dédain pour les résultats de la thérapeutique homœopatique, tandis que d'autre part, dans le même article, il écrit : « Peu importe que mon traitement obéisse aux contraires ou aux semblables, pourvu qu'il guérisse ou qu'il soulage. »

C'est donc bien sur le terrain de son activité pratique que l'homœopathie a raison de s'affirmer et de se défendre. Vouloir se limiter, comme le fait intentionnellement le professeur Mauriac, « au plan théorique, expérimental », c'est faire œuvre tronquée et dont la tendance n'est pas douteuse. L'auteur demande si les homœopathes le

suivront sur ces « plans théorique et expérimental ». Nous l'y suivrons, certes, mais nous avons le droit d'exiger qu'à son tour il nous suive sur le plan clinique, essentiel, sinon chaque esprit impartial et juste lui refusera tout droit à émettre sur l'homœopathie un jugement sans appel.

Ce jugement se condense dans une conclusion qui, par sa colossale injustice et sa forme injurieuse, est incapable d'émouvoir un médecin homœopathe. « L'homœopathie, écrit notre confrère, c'est la confusion, je le dis tout net. » C'est bien le cas, à notre tour, d'emprunter une phrase au professeur Mauriac : « Vraiment cela prête à sourire », ou prêterait à sourire, si cela n'était servi avec une autorité magistrale à des lecteurs qui, pour le plus grand nombre, manquent de documentation. En réalité, c'est chez eux que régnera la confusion et par la responsabilité du D[r] Mauriac!

« Médecine sensible au cœur », écrit enfin notre contradicteur pour adoucir, semble-t-il, par ces mots touchants la rudesse des termes antérieurs. Mais erreur encore! Ce n'est pas là le caractère exclusif et dominant de l'homœopathie. Quoi que vous puissiez prétendre, l'homœopathie est une médecine *d'abord sensible à la raison* par la logique de sa théorie d'une part, par l'autorité d'une loyale observation clinique d'autre part. Si, plus qu'une autre méthode thérapeutique, elle mérite en surcroît l'appellation de médecine sensible au cœur, c'est qu'elle guérit plus souvent, plus agréablement que la médecine orthodoxe (et que de fois, dans des cas abandonnés par cette dernière!); c'est qu'elle procure plus sûrement au cœur du vrai médecin la joie d'aider son semblable, d'adoucir la dure condition humaine.

Mais que dis-je? Cette « médecine sensible au cœur », c'est peut-être, bien plus que l'homœopathie, la médecine que pratique le professeur Mauriac lui-même, qui ne craint pas d'écrire avec une louable modestie :

Le médicament est souvent moins important que les paroles qui l'accompagnent; malgré ma pauvre science, je serais im-

puissant si avec mon malade n'existait aucune sympathie, aucune correspondance intellectuelle.

Un tel aveu, un médecin homœopathe, tout en étant prêt à le faire, ne pourra jamais l'exprimer dans les mêmes termes, parce qu'il sait, de science certaine, que si son cœur est puissant au chevet du malade, son médicament bien choisi est aussi un facteur indéniablement efficace et fidèle.

DOCTEUR HENRY DUPRAT. 

LES DANGERS EN PUISSANCE
DE LA
CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS

—

Il n'existe pas dans l'Ancien Monde ou dans le Nouveau un seul organisme de crédit qui puisse se prévaloir de gérer un aussi considérable montant de capitaux privés que la Caisse des Dépôts et Consignations.

Celle-ci en effet assume la responsabilité de gérer indirectement presque toute l'épargne française.

Nulle part ailleurs — même en U.R.S.S. — ne se rencontre une organisation semi-étatiste, dont le fonctionnement comporte des attributions aussi nombreuses et aussi variées que celles qui lui sont dévolues par la loi.

Loin de nous la pensée de critiquer ses administrateurs, gens compétents et tous honorablement connus.

Les réserves que nous sommes amenés à faire concernent non sa gestion proprement dite, mais le cadre sans cesse élargi dans lequel le législateur la contraint de fonctionner, mais les incidences politiques ou économiques qui, peu à peu, exercent sur elle une pression dont l'issue nous apparaît alarmante, tant pour le régime républicain que pour la collectivité.

§

Le bilan de la Caisse des Dépôts et Consignations présente un *passif* exigible à vue ou non de 86 milliards. Cette caisse gère environ 31 milliards de dépôts des Caisses d'Epargne ordinaires et 21 milliards de dépôts de la Caisse Nationale d'Epargne.

Elle administre les fonds de la Caisse Nationale des

Retraites pour la vieillesse, ceux de la Caisse Nationale d'Assurance en cas de décès, de la Caisse Nationale d'Assurance en cas d'accidents (accidents du travail, maladies professionnelles), le Fonds de rééducation des Mutilés du travail, les Fonds de Prévoyance de l'Aéronautique nationale et de l'Aéronautique commerciale, ceux des Assurances sociales, des Retraites ouvrières et paysannes, la Caisse intercoloniale de Retraites, le Fonds spécial de retraites des ouvriers des établissements industriels de l'Etat, la Caisse de retraites des ouvriers Mineurs, les Comptes des Notaires, les Comptes des Séquestres et des Greffiers de justice de paix, les prélèvements sur le Pari Mutuel, etc...

Nous allions omettre de mentionner les sommes qu'elle récolte au titre des Consignations judiciaires et administratives. Il est vrai que ces dernières se fondent et disparaissent dans les milliards de toutes provenances qui lui sont confiés. Ce sont pourtant ces « dépôts et consignations » qui furent l'objet social et initial de la Caisse, qui lui donnèrent leur nom et en vue de la gestion desquels elle fut uniquement créée.

Au moyen de ce Pactole aux flots incessants, l'organisme concourt aux opérations de crédit les plus diverses :

Il inscrit en effet à son *actif* des financements de prêts à taux réduits et des prêts à Moyen terme et à Long terme à l'Agriculture; il finance l'excédent de récolte du blé, porte une partie du déficit des chemins de fer, consent des avances à l'Etat pour de multiples œuvres sociales ou d'intérêt général dont la liste s'allonge chaque année :

Habitations à bon marché, à loyer modéré et à loyer moyen, — crédit immobilier, — subventions aux sinistrés du Sud-Ouest, — électrification des campagnes, — adductions d'eaux, — chemins vicinaux, etc...

La Caisse peut ainsi apparaître à certains esprits comme un trésor public « de secours », tant par les

moyens puissants dont elle semble disposer à titre permanent que par l'affectation de ses ressources.

Pour employer une comparaison banale, l'officiel Trésor Public tient le personnage du neveu prodigue, alors que l'officieux trésor « du » public représente l'oncle à héritage, à l'inépuisable héritage.

Qu'on prenne garde toutefois que la succession en question ne doit en aucun cas revenir au jeune homme, *mais aux créanciers de son oncle,* qui l'ont constituée de leurs propres deniers.

Au point où les choses en sont arrivées, et ce, aussi bien dans l'intérêt des deux parents, il semblerait qu'il importe maintenant au sollicité, non point de couper les vivres au solliciteur, mais tout au moins de réduire progressivement les « mensualités », les facilités qu'il lui accorde.

Sinon, ainsi que nous allons l'exposer, les créanciers du vieillard pourraient, un jour venant, éprouver une désagréable surprise.

§

La partie de l'Actif que nous venons de considérer n'est mobilisable qu'à long terme.

Pour faire face à 86 milliards de passif exigibles à vue ou non, la Caisse des Dépôts et Consignations possède 9 milliards 556 millions à Court Terme (ouvertures de crédit, opérations d'escompte, etc.), et 15 milliards 815 millions de Trésorerie, plus environ 4 milliards et demie de remboursement de valeurs ou d'arrérages annuels, soit un disponible total de 29 milliards 871 millions.

Nous ne soutenons pas qu'un pareil disponible ne soit pratiquement pas réalisable à Court Terme, ni qu'il soit insuffisant en période de calme et de confiance, mais nous appelons l'attention sur le fait que son montant ne doit plus être diminué, parce que le passif est, dans sa grande majorité, *exigible à vue.*

Or, le reste de l'actif est un actif *mobilisable à terme.*

Il n'est constitué en effet que par des Rentes, des

valeurs du Trésor, des valeurs garanties par l'Etat, des Prêts aux Colonies, Départements et Communes, des obligations du Crédit Foncier de France.

Cet énorme portefeuille ne pourrait, même en partie, être jeté sur le marché, sans provoquer un effondrement des cours et une vaste panique financière.

Il en va de même des 713 millions de valeurs bancaires, industrielles, électriques ou de chemins de fer, dont l'achat a été autorisé par la Loi de 1931 (1), ainsi conçue :

Les fonds des Caisses d'Epargne sont confiés à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui « peut les investir en valeurs françaises et étrangères, dont la liste, arrêtée par le Ministre des Finances, est tenue secrète ».

Au sujet de cette autorisation, il est bon de remarquer qu'au train dont va la thésaurisation, la Caisse des Dépôts, dont les fonds à placer s'accroissent ainsi chaque année, pourrait, d'ici une décade, exercer un contrôle absolu sur bon nombre de sociétés anonymes.

Ces participations, outre les aléas forcés qu'elles comportent pour la Caisse, présentent donc de plus un caractère collectiviste.

Ces deux raisons péremptoires nous empêchent nettement de les trouver opportunes.

Mais ce qui au bilan fixe le plus l'attention, ce sont :

1° *Les fluctuations des revenus de la Caisse.*

Ceux-ci ont déjà été amputés de 200 millions par la dernière conversion. Une opération ultérieure de même ordre les réduirait encore.

2° *Les fluctuations des cours de ses titres en portefeuille.*

Sans parler de ses actions, — dont la liste est tenue secrète comme on l'a vu ci-dessus, — ses valeurs d'Etat ont subi une dépréciation importante. Si cette chute devait s'accentuer un jour, — à la suite par exemple

(1) Cette année fut critique pour nombre d'entreprises, qui sollicitèrent et obtinrent le soutien de l'Etat.

d'appréhensions de politique intérieure ou extérieure, — la Caisse serait mise en mauvaise posture : sous la pression des retraits des Caisses d'Epargne, elle serait obligée de réaliser ses rentes à perte (2).

3° *Les aléas et les délais insuffisamment déterminés que comportent les rentrées de ses créances sur l'Etat.*

Nous touchons ici au point sensible de l'organisme; car, depuis quelques années, l'Etat fait de plus en plus appel à la Caisse et principalement pour financer *soit l'outillage économique, soit des libéralités sociales improductives.*

L'opulence de la Caisse des Dépôts, ses relations naturellement constantes avec le ministère des Finances, ont jusqu'ici favorisé une politique financière et budgétaire de faiblesse, de largesse et d'atermoiements .

Il est temps que des économies soient amorcées pour permettre à l'Etat de se libérer des avances contractées, d'avoir tout au moins un plan très strict d'aménagement pour ses remboursements, *et de subvenir lui-même aux débours futurs qui, de par ses fonctions normales, lui incombent en propre.*

Le mérite des gouvernements successifs sera d'autant plus grand que chaque nouveau ministre des Finances est de plus en plus tenté de réclamer l'appui d'une Caisse dont l'accroissement annuel des fonds confiés avoisine 12 milliards, *alors surtout que ces fonds sont obligatoirement à employer en valeurs d'Etat ou de concert avec l'Etat.*

Nos ministres devront toujours avoir présent à l'esprit que les fonds gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations *représentent l'Epargne du pays tout entier,* des jeunes comme des vieux, du peuple, des classes moyennes ou des riches, et que *ces produits du travail doivent à nouveau engendrer du travail et favoriser la vie économique de la Nation.*

(2) A moins que l'Etat ne se lance dans l'inflation pour lui rembourser ses propres dettes.

§

Le péril n'existerait pas si le Trésor remboursait régulièrement, au moyen de ressources budgétaires normales, les avances que lui consent la Caisse.

Il s'établirait de la sorte un roulement entre les avances passagères et les remboursements effectifs. Ainsi disparaîtrait l'allure dangereuse, permanente, d'une commandite pure et simple.

Malheureusemenf, la mauvaise gestion financière des deniers publics fait que l'Etat ne peut actuellement rembourser *que par l'emprunt:* et c'est là que se précise le danger.

L'Etat emprunte soit aux Banques, soit à une catégorie, toujours la même, d'épargnants.

Pour souscrire, les Etablissements de Crédit et les particuliers intéressés emploient nécessairement l'un quelconque des circuits suivants :

1° *Les Banques* se créent du disponible en présentant au remboursement des Bons de la Défense Nationale, ce qui gêne la Caisse autonome d'amortissement, dont le volant de trésorerie n'est actuellement que du dixième environ des Bons émis (deux milliards et demi pour 27 milliards).

Il se peut d'ailleurs que tel banquier refuse de souscrire, jugeant impossible de réaliser davantage son Portefeuille en Bons de la Défense Nationale. Chaque établissement de crédit doit en effet conserver une marge de disponibilités suffisantes, eu égard à ses dépôts à vue. Avec une thésaurisation grandissante, ce calcul et le refus qui en résulte se généralisent de plus en plus.

2° *Les épargnants* peuvent :

a) Présenter également des Bons au remboursement (même inconvénient que ci-dessus : pression sur la Caisse d'Amortissement) (3);

b) Arbitrer des Rentes contre le nouvel emprunt s'il est d'un rendement meilleur.

(3) Il est à remarquer que la Caisse Autonome d'Amortissement a le même Directeur Général et le même siège social que la Caisse des Dépôts et Consignations.

Dans ce cas, le cours des Rentes baisse, la valeur de l'actif de la Caisse des Dépôts diminue, et il est à craindre, en outre, qu'une invite gouvernementale ne soit alors présentée à la Caisse en vue de soutenir les cours par de nouveaux achats augmentant ses immobilisations en valeurs d'Etat. De la sorte, l'emprunt nouveau avec lequel l'Etat aura remboursé la Caisse *aura été en définitive obtenu avec les fonds de la Caisse :* les créances à Court Terme sur l'Etat auront été transformées en créances à Long Terme, en paquets de Rentes de plus en plus considérables entrant dans la partie du portefeuille qui n'est pas disponible à vue par grosses quantités;

c) Retirer leurs dépôts à vue dans les Caisses d'Epargne ou dans les Banques.

Les premières se retournent vers la Caisse des Dépôts, qui touche d'une main ce qu'elle rend de l'autre.

La dette de l'Etat sur ses livres est résorbée d'autant, mais le passif de ce débiteur a augmenté chez les tiers de façon équivalente.

Quant aux Banques, lorsqu'elles sont sujettes à des retraits de dépôts à vue, elles vendent des Bons de la Défense Nationale, ou réescomptent une partie de leur Portefeuille commercial à la Banque de France, ce qui accroît la circulaion des billets, donc diminue la garantie métallique du franc et le Crédit de l'Etat.

On se rend compte que chacun des cas envisagés présente des inconvénients relativement, soit au crédit de l'Etat, soit à la solidité du Trésor Public, soit enfin à la gestion de la Caisse d'Amortissement ou de la Caisse des Dépôts.

Il reste deux solutions :

La première consiste à rembourser effectivement la Caisse en faisant couvrir un emprunt au moyen de l'argent frais thésaurisé directement chez les particuliers.

Pour cela il faut la confiance des épargnants, une confiance assez totale et aveugle pour qu'ils ne se rendent point compte que l'Etat, en augmentant le Capital

et l'Intérêt, — déjà énormes tous deux, — de sa dette générale, charge davantage son fardeau à venir et s'enlise davantage.

La deuxième solution, la seule à retenir, la seule qui fera sortir de leur cercle « vicieux » les rapports de l'Etat et de la Caisse des Dépôts, consiste *en un remboursement de la Caisse au moyen de ressources normales inscrites à cet effet au budget.*

Comme, dans les circonstances économiques et politiques actuelles, cette mesure ne peut être atteinte ni rapidement, ni facilement, nos gouvernements doivent à tout le moins tendre à ne plus faire de nouveaux appels à la Caisse.

Différents moyens sont à leur disposition pour *réduire les disponibilités de celle-ci, donc pratiquement ses facultés de soutien.*

Citons notamment la proposition de loi du 28 mars 1929 déposée par M. A. Lebert, sénateur de la Sarthe, et demandant l'émancipation des Caisses d'Epargne.

Ces organismes, en effet, avec leurs dix-neuf millions de déposants, ont fourni depuis un siècle la preuve qu'ils pouvaient gérer eux-mêmes leurs dépôts.

La Caisse des Dépôts serait ainsi déchargée du soin et du souci d'administrer quelques dizaines de milliards sur lesquels la pression de l'Etat ne pourrait désormais s'exercer.

Par contre serait nettement néfaste la solution inverse, qui consisterait, selon le désir de certains parlementaires d'extrême-gauche, à prendre différentes dispositions *pour accroître au contraire les rentrées de la Caisse des Dépôts, et par là même le nombre des entreprises privées qu'elle contrôle et les sommes qu'elle peut mettre à la disposition de l'Etat.*

La rapidité et la facilité d'application, la simplicité aussi des moyens envisagés, font naître de légitimes appréhensions :

a) Augmentation du plafond des dépôts de Caisse d'Epargne (déjà porté de 12 à 20.000 francs);

b) Augmentation du taux d'intérêt servi aux titulaires

de livrets d'épargne (taux porté d'ailleurs depuis le 1[er] janvier de 2,75 à 3 %);

c) Application réelle et renforcement des Assurances Sociales, dont les fonds sont administrés par la Caisse des Dépôts;

d) Création d'une Caisse de Pensions civiles avec versements réels de l'Etat et des fonctionnaires. (Nouvelles disponibilités toujours à gérer par la Caisse des Dépôts);

e) Réforme du Crédit Agricole;

f) Monopole des Assurances vie ou autres : les primes se joignant à celles encaissées par la Caisse Nationale d'assurance en cas de décès (organisme déjà intégré dans la Caisse des Dépôts), etc.

Avec ces nouveaux milliards et une telle extension dans les attributions de la Caisse des Dépôts, l'Epargne entière, voire même l'ensemble de la fortune française, seraient rapidement étatisés.

CONCLUSION

La Caisse des Dépôts et Consignations est actuellement le plus vaste entrepôt et le plus puissant distributeur de crédit qui ait jamais existé tant en France que dans le Monde entier.

Elle peut se comparer à une gigantesque centrale électrique. D'énormes chutes d'eau se précipitent sur ses turbines et les font tourner à plein régime.

En échange, elle débite du courant sur des secteurs nombreux et variés, plus ou moins productifs eux-mêmes.

Elle alimente chaque jour davantage le « circuit » d'un Etat besogneux.

Il faut prévoir le jour possible où il y aurait lieu pour l'usine de récupérer rapidement une grande quantité de l'énergie çà et là distribuée, une quantité d'énergie nécessaire et suffisante pour remonter tout ou partie des masses d'eaux à leurs hauteurs primitives de chute.

La tenue de notre Trésorerie dépend de ces masses, *qu'il faudra obligatoirement ravaler en fin de crise dans une certaine proportion*, de façon à en diriger la force

vers d'autres « centrales » plus productives et qui sont en panne : l'industrie et le commerce français.

La situation paradoxale et antiéconomique actuelle ne peut durer.

Nous ne pouvons concevoir la fixité, l'immobilité, l'improductivité quasi absolue d'un nombre pareil de milliards.

Mais, précisément pour les raisons que nous venons d'exposer, une reprise trop rapide des affaires serait dangereuse, *car elle entraînerait un « rush » sur les Banques et sur les Caisses d'Epargne, donc sur la Caisse des Dépôts et Consignations.*

Un des précédents ministres des Finances a fort justement signalé ce danger.

Or, nous ne voulons pas que nos cris d'allégresse fêtant la fin de la crise soient étouffés sous les clameurs d'une panique financière sans précédent dans l'histoire.

Pour écarter ce péril, la Caisse des Dépôts devra, autant que possible, être progressivement « sous-alimentée », *au point de ne plus tourner qu'à son extrême ralenti.*

L'avenir de la Nation est conditionné non seulement par la santé morale et physique française, *mais encore par l'Epargne de la France.*

Il importe autant de fortifier l'une que d'abriter l'autre.

GABRIEL DELORE
ancien Agent de Change.

COMMENT L'ALLEMAGNE PREPARE LE DÉSARMEMENT[1]

LA REICHSHEER ET LES MILICES

—

Dans les précédentes études, nous avons défini les caractéristiques de la nouvelle Reichsheer, ainsi que celles des milices hitlériennes.

Les modifications profondes apportées à l'armée allemande, au mépris des stipulations du Traité de Versailles, concernent aussi bien les effectifs que l'armement. Comme nous l'avons indiqué, l'activité des usines de guerre permet d'affirmer qu'en dehors du matériel soustrait aux investigations de la Commission de Contrôle, le Reich a entrepris depuis un an d'importantes fabrications de guerre.

La question se pose de savoir si le Gouvernement hitlérien, en cas de conflit armé, peut mobiliser les effectifs nécessaires pour servir le matériel qu'il vient de mettre en fabrication. Les milices hitlériennes doivent-elles être considérées, par rapport à la Reichsheer, comme une véritable réserve d'effectifs instruits, ou bien au contraire l'organisation générale de ces formations n'est-elle que la façade, à caractère apparemment militaire, d'une vaste formation purement politique? Dans le premier cas, comment la Reichsheer serait-elle renforcée par les formations hitlériennes?

Laissant de côté les divisions de cavalerie, nous étudierons tout d'abord la répartition actuelle des divisions d'infanterie de la Reichsheer. Nous donnons dans le ta-

(1) Voir *Mercure de France*, 1er et 15 février, 1er mars 1934.

bleau suivant les emplacements des divers bataillons de chaque régiment d'infanterie.

Tableau 1

EMPLACEMENTS ACTUELS
DES TROUPES D'INFANTERIE DE LA REICHSHEER

DIVISIONS D'INFANTERIE	RÉGIMENTS D'INFANTERIE
1re D. I. Königsberg	1er R. I. : *Königsberg,* Insterburg, Gumbinnen. 2e R. I. : *Allenstein,* Ortelsburg, Lötzen, Rastenburg. 3e R. I. : *D.-Eylau,* Marienburg, Osterode, Marienwerder.
2e D. I. Stettin	4e R. I. : *Kolberg,* Stargard, Deutsch-Krone, Schneidemühl, Neustettin. 5e R. I. : *Stettin,* Neuruppin, Rostock, Greifswald. 6e R. I. : *Lübeck,* Eutin, Flensburg, Schwerin, Ratzeburg.
3e D. I. Berlin	7e R. I. : *Schweidnitz,* Oppeln, Neisse, Hirschberg, Glatz, Breslau. 8e R. I. : *Frankfurt,* Glogau, Görlitz, Liegnitz. 9e R. I. : *Potzdam,* Berlin-Spandau, Lübben.
4e D. I. Dresden	10e R. I. : *Dresden,* Bautzen, Löbau. 11e R. I. : *Leipzig,* Freiberg, Döbeln. 12e R. I. : *Halberstadt,* Dessau, Zerbst, Quedlimburg, Magdeburg.
5e D. I. Stuttgart	13e R. I. : *Ludwigsburg,* Stuttgart, Ulm, Gmünd. 14e R. I. : *Konstanz,* Meiningen, Tübingen, Donaueschingen, Villingen. 15e R. I. : *Kassel,* Giessen, Eisenach, Weimar, Marburg.
6e D. I. Münster	16e R. I. : *Oldenburg,* Bremen, Hannover, Osnabrück. 17e R. I. : *Braunschweig,* Göttingen, Goslar, Celle. 18e R. I. : *Paderborn,* Münster, Bückeburg, Hameln, Detmold.
7e D. I. München	19e R. I. : *München,* Augsburg, Kempten, Lindau, Landshut. 20e R. I. : *Regensburg,* Ingolstadt, Passau, Amberg. 21e R. I. : *Nürnberg,* Würzburg, Beyreuth, Fürth, Erlangen.

Nota. — *L'Etat-Major de chaque régiment occupe la première des villes indiquées comme emplacement des divers bataillons.*

Pour mémoire, indiquons que :

L'Etat-Major de la 1re division de cavalerie *est à Frankfurt-sur-Oder;*

L'Etat-Major de la 2e division de cavalerie *est à Breslau;*

L'Etat-Major de la 3e division de cavalerie *est à Weimar;*

L'Etat-Major du 1er Commandement de groupes *est à Berlin, Kaiserallee,* 216 (1re, 2e, 3e, 4e, D. I.; 1re et 2e D. C.);

L'Etat-Major du 2e Commandement de groupes *est à Kassel* (5e, 6e, 7e D. I.; 3e D. C.).

Consultons maintenant le tableau 2, indiquant les garnisons des S. A. (voir pp. 518-519 ci-après).

Ajoutons à ce tableau les renseignements suivants:

Un 8e groupement a été constitué pour l'Autriche. Il a son siège de commandement à Linz et il exerce son action par Salzburg et Vienne.

Nota. — *Dans les pièces administratives des S. A., les Obergruppen et Gruppen sont désignés par des abréviatifs mentionnés dans le tableau* 2. *Ex.: Ob. K. signifie: Obergruppe Königsberg.*

§

La comparaison de l'organisation territoriale des S. A. et de l'organisation de l'ancienne armée montre que la première a été calquée sur la seconde.

On constate d'autre part que les centres des Untergruppen correspondent aux emplacements des anciens Landwehrbezirke. Ces centres fonctionnent à l'heure actuelle comme de véritables centres de mobilisation, en liaison avec le service de la mobilisation de la Reichsheer.

Sur les 24 C. A. (Corps de la Garde exclu) dont l'Allemagne disposait en 1914, 4 ont disparu, par suite de la révision des frontières allemandes :

XVe C. A.: Strasbourg;

XVIe C. A. : Metz;

XVIIe C. A. : Dantzig;

XXIe C. A. : Saarbrücken,

ainsi que la 10e D. I. (Posen, Ve C. A.).

Le tableau des emplacements des S. A. montre qu'à l'exception des quatre derniers Corps d'Armée ci-dessus indiqués, tous les anciens Corps d'Armée d'avant 1914 ont été reformés sur le territoire allemand. De plus, la Prusse Orientale, qui ne levait que deux Corps d'Armée en 1914, peut aujourd'hui en former trois, ce qui porte à 21 le total des Corps d'Armée qui sont maintenant organisés en Allemagne.

Il est intéressant de rapprocher, du tableau d'emplacements des S. A., notre croquis montrant les emplacements des régiments d'infanterie de la Reichsheer. On découvre alors que les zones de stationnement des unités de S. A. coïncident rigoureusement avec celles des unités de la Reichsheer.

Deux centres seulement ont été déplacés : Stuttgart, transféré à Frankfurt, et München, transféré à Hannover. De toute évidence, le transfert du siège de ces inspections résulte de nécessités stratégiques. Ces raisons stratégiques sont du reste confirmées par les décisions du chancelier Hitler, qui a ordonné l'an dernier la construction d'autostrades pour des fins nettement militaires. Ces autostrades viendront terminer la réalisation du programme de motorisation de l'armée.

Le réseau mis en construction comprend cinq autostrades :

1° Une route Neustettin, Stettin, Berlin-Spandau, Hannover, Aix-la-Chapelle;

2° Une route Stettin, Berlin, Halle, Nürnberg, Passau, Linz;

3° Une route Kiel, Hambourg, Hannover, Kassel, Karlsruhe, Freiburg i/ Baden;

4° Une route Salzburg, München, Stuttgart, Landau, Saarbrücken;

5° Une route Beuthen, Breslau, Dresde, Eisenach, Frankfurt a/ Main, Saarbrücken.

L'ensemble de ce réseau doit couvrir environ 6.000 kilomètres. C'est une dépense de 10 milliards de francs que le Gouvernement de Berlin vient ainsi d'engager. Les


Kiel
6e R.I.
Eutin
Lübeck
Hamburg
Ratzeburg
Schwerin
Kolberg
IIe D.I.
STETTIN
Bremen
Oldenburg
16e R.I.
3e D.I.
Celle
Hannover
Osnabrück
Bückeburg
Hameln
Braunschweig
17e R.I.
MUNSTER
18e R.I.
Detmold
Goslar
Magdeburg
12e R.I.
Halberstadt
Paderborn
Quedlinburg
Dessau
Göttingen
Lübben
Frankfurt-a-O.
8e R.I.
VIe D.I.
KASSEL
IVe D.I.
10e R.I.
11e R.I.
Eisenach
15e R.I.
Weimar
Giessen
Aix-la-Chapelle
Zone démilitarisée
Ve D.I.
Meiningen
Frankfurt
VIIe D.I.
Würzburg
Bayreuth
21e R.I.
Erlangen
½ Ve D.I.
Fürth
Nürnberg
(Nuremberg)
Amberg
20e R.I.
Saarbrücken
Ludwigsburg
Gmünd
Ingolstadt
STUTTGART
Tübingen
13e R.I.
Landshut
Ulm
Augsburg
Villingen
Donaueschingen
MÜNCHEN
(Munich)
19e R.I.
Konstanz
Kempten
Lindau

caractéristiques de ce réseau routier automobile sont les suivantes :

Ces grandes artères comprendront deux chaussées de chacune 15 mètres de large, à sens unique. En cas de mobilisation, elles seraient complètement réservées au transport des Corps d'Armée, dont on peut déjà entrevoir le plan approximatif de concentration. Par ailleurs, ces chaussées ne traverseront aucune ville et ne comporteront ni côte, ni passage à niveau, ni croisement. Elles seront interdites à tout véhicule autre que les automobiles.

L'installation à Frankfurt et Hannover de deux inspections de S. A. a pour objet de placer ces organismes sur les autostrades ci-dessus indiqués.

Sans entrer dans le détail des subdivisions territoriales qui constituent le cadre du recrutement des S. A., nous voudrions, cependant, illustrer par l'exemple suivant le parallélisme de cette organisation et de l'organisation de la Reichsheer.

Le 15ᵉ régiment d'infanterie de la Reichsheer (5ᵉ Div.) est stationné :

Etat-Major à Kassel;

1ᵉʳ bataillon : Etat-Major et 4 compagnies, à Giessen;

2ᵉ bataillon : Etat-Major à Eisenach, 5ᵉ et 6ᵉ compagnies à Weimar; 7ᵉ et 8ᵉ compagnies à Eisenach;

3ᵉ bataillon : Etat-Major et 4 Compagnies, à Kassel;

13ᵉ compagnie (minenwerfer), à Kassel;

Bataillon d'instruction: Etat-Major et 4 compagnies, à Marbourg.

La 1ʳᵉ compagnie porte le fanion du 115ᵉ R. I., autrefois stationné à Darmstadt (Leibgarde I. R.).

La 2ᵉ compagnie porte le fanion du 116ᵉ R. I., autrefois stationné à Giessen (Infanterie-Regiment Kaiser Wilhelm).

La 3ᵉ compagnie porte le fanion du 118ᵉ R. I., autrefois stationné à Worms.

La 4ᵉ compagnie porte le fanion du 80ᵉ R. I., autrefois stationné à Wiesbaden.

La 5e compagnie porte le fanion du 95e R. I., autrefois stationné à Gotha.

La 6e compagnie porte le fanion du 71e R. I., autrefois stationné à Erfurt.

La 7e compagnie porte le fanion du 94e R. I., autrefois stationné à Weimar. (Infant. Regim. Grossherzog von Sachsen).

La 8e compagnie porte le fanion du 96e R.I., autrefois stationné à Gera.

La 9e compagnie porte le fanion du 83e R. I., autrefois stationné à Kassel (Inf. Reg. von Wittich).

La 10e compagnie porte le fanion du 81e R. I., autrefois stationné à Frankfurt. (Inf. Reg. Landgraf Friederich I von Hessen Kassel.)

La 11e compagnie porte le fanion du 81e R. I., autrefois stationné à Offenbach.

La 12e compagnie porte le fanion du 117e R. I., autrefois stationné à Mayence. (Inf. Leibregiment Grossherzogin.)

La 13e compagnie porte le fanion du 167e R. I., autrefois stationné à Kassel.

La 14e compagnie porte le fanion du 87e R. I., autrefois stationné à Mayence.

La 15e compagnie porte le fanion du 88e R. I., autrefois stationné à Mayence.

La 16e compagnie porte le fanion du 11e bataillon de chasseurs, autrefois stationné à Marburg.

Or, les unités (Standarte) composant les S.A. de l'Obergruppe Thüringen portent les mêmes numéros et les mêmes fanions que ceux des régiments ci-dessus de l'ancienne armée. Dans ces conditions, on doit admettre que le 15e R. I. de la Reichsheer serait appelé, en cas de mobilisation, à mettre sur pied de guerre de nouvelles unités correspondant à celles qui ont été dissoutes à la fin de la guerre, et dont les effectifs seraient fournis par les unités de S. A.

Ce travail de mobilisation est préparé par les centres de :

Kassel 1 et 2.

Eisenach,
Gera,
Marburg,
Meiningen.

Tous les régiments de la Reichsheer sont constitués de la même manière, chacune des compagnies représentant un des anciens régiments dissous dont elle organise la mobilisation. Il y a lieu de penser qu'aux échelons supérieurs le même système a été adopté pour permettre de reformer les grandes unités d'avant 1914.

UNITÉS SPÉCIALES DES S. A.

A côté des régiments d'infanterie et d'artillerie qui sont appelés à rentrer dans la composition organique des grandes unités, les S. A. comprennent également des unités spécialisées, dont l'existence ne s'expliquerait pas s'il ne s'agissait que d'une organisation purement politique.

Unités motorisées. — Les S. A. disposent d'unités motorisées groupées en sections (Motortruppen) de 10 véhicules. Les sections forment des compagnies, elles-mêmes groupées en Standarten et rattachées aux Gruppen et Obergruppen. Chaque section dispose, en plus des camions, de 2 voitures tourisme, 3 motocyclistes comme courriers, 2 motocyclistes informateurs. Les chefs des Standarten ont qualité pour réquisitionner les camions nécessaires au transport de leurs unités.

Aéronautique. — Les S. A. disposent de *Fliegerstürme* qui ont été directement rattachées à l'Association aérienne allemande. Toutefois, il existe dans les ports aériens d'anciens Ersatz-Fliegerstürme qui portent les insignes du groupement. Leurs membres doivent posséder le brevet de pilote. Plusieurs Fliegertruppen forment un Fliegersturm qui dispose d'au moins trois avions avec atelier et personnel de réparations et d'entretien. Un groupe d'instruction est annexé à chaque Fliegersturm. Enfin, 4 Fliegerstürme forment une Flieger-

staffel (escadrille) de 12 avions qui est rattachée à chaque Gruppe (Division).

Troupes de transmission. — Les *Nachrichtenstürme* des S. A. fournissent les troupes de liaison et de transmission auprès des régiments et des états-majors. Elles disposent d'instruments de signalisation optique, de télégraphe, de téléphone et de T. S. F. Ces troupes sont fréquemment entraînées à l'installation de lignes téléphoniques indépendantes des réseaux en service.

Troupes du Génie. — Les *Pionierstürme* reçoivent une instruction technique très développée. Elles sont entraînées à la construction de ponts et de routes, à l'emploi des lance-flammes, des gaz de combat et autres engins spéciaux, aux destructions de ponts, voies ferrées, ouvrages fortifiés, etc...

Service de Santé. — Toutes les unités de S. A., depuis le bataillon, disposent d'au moins 1 médecin et de 1 infirmier par 30 hommes. A l'échelon Gruppe (Division) et aux échelons supérieurs, on trouve des formations sanitaires et une organisation calquée sur celle des grandes unités de la Reichsheer. L'importance de ces formations sanitaires montre nettement le rôle auquel elles sont destinées. Il ne saurait, en effet, être question d'utiliser de telles formations volantes pour secourir simplement des camarades de parti au cours de luttes politiques. Elles répondent uniquement aux nécessités de la guerre.

Administration. — Les fonctions administratives, dans les S. A., sont remplies par des chefs d'Administration, assimilables à nos officiers d'Administration. On trouve des fonctionnaires de cette catégorie à tous les échelons à partir du Régiment (Standarte). Ils assurent l'habillement, l'équipement, le ravitaillement, le casernement des diverses unités. Ils tiennent des pièces de comptabilité et d'administration absolument semblables à celles en usage dans la Reichsheer.

Musique. — Chaque régiment possède une musique, et chaque bataillon une clique (tambours et fifres).

Marine. — Signalons que les S. A. forment également des *Marinenstürme* qui sont entraînées dans les ports et qui effectuent des stages sur les bâtiments de guerre de la flotte allemande.

A noter :

1° que les Nachrichtentruppen des S. A. sont rattachées à l'*Inspection des Nachrichtentruppen* (In 7) de la Reichsheer, dont les bureaux sont situés à Berlin, W 35, Königin-Augusta Strasse 38;

2° que le Sanitätsdienst des S. A. est rattaché à la *Heeressanitätinspektion* (S. In.) de la Reichsheer, Berlin, W 8, Leipziger Strasse 5/7.

Enfin, des écoles de cadres ont été constituées dans chaque Gruppe et Untergruppe. On remarque que ces écoles fonctionnent précisément dans les villes où existent des centres d'instruction de la Reichsheer. Pour les cadres subalternes des S. A., l'enseignement est donné par les officiers instructeurs de la Reichsheer.

D'autre part, des centres d'instruction pour les cadres supérieurs des S. A. ont été créés auprès de chacune des Waffenschulen de la Reichsheer : pour l'infanterie, à Dresden; pour la cavalerie, à Hannover; pour l'artillerie, à Jüterbog; pour le génie, à München.

A signaler que les hôpitaux militaires reçoivent les malades ou accidentés appartenant aux formations hitlériennes.

On remarque aussi que les S. A. ont récemment créé des détachements de spécialistes qui travaillent dans les arsenaux de Königsberg, Stettin, Kassel, Hannover, Ingolstadt, Jüterbog, Zeithein.

LA REICHSHEER ET LES S. A.

Le général von Seeckt, au moment où il dirigeait la Reichsheer, déclarait que cette armée « n'est pas une troupe de parti; elle est au seul service de la nation »; et,

ailleurs : « La Reichsheer forme des chefs pour le peuple. » Il semble bien, en effet, que l'avènement au pouvoir du Gouvernement hitlérien ait mis le point final à ce programme. Si la Reichsheer n'était pas une troupe de parti, elle se trouve du moins aujourd'hui complètement absorbée par les formations hitlériennes dont elle a au surplus formé les premiers chefs.

Nul ne discute plus la valeur des troupes de la Reichsheer dont le recrutement sélectionné a permis de constituer une véritable armée de cadres. On peut sans exagération affirmer aujourd'hui que tous les sous-officiers de la Reichsheer peuvent assurer le commandement d'unités à la tête desquelles se trouvent des officiers. On peut également affirmer que tous les hommes de la Reichsheer sont aptes à faire d'excellents sous-officiers. Leur instruction générale, autant que leur instruction militaire, leur permet d'exercer des commandements importants.

La Reichsheer, avons-nous dit, compte actuellement dans ses rangs 180.000 hommes environ et près de 10.000 officiers. Le système des libérations anticipées et des engagements volontaires à court terme lui assure d'autre part une première réserve d'environ 100.000 hommes fortement instruits et régulièrement entraînés.

Rappelons que le système d'organisation militaire de l'Allemagne a pour objet :

1° De former une première armée de choc;

2° De constituer une armée d'occupation.

Nous allons rechercher par quels moyens la Direction de l'armée est parvenue à réaliser ce dispositif.

La loi du 30 juin 1913 avait ainsi fixé, en chiffres ronds, les effectifs globaux de l'armée allemande en temps de paix :

Officiers.	31.000
Sous-officiers.	107.000
Soldats	640.000

Quant aux effectifs de guerre, on sait que l'Allemagne avait mobilisé sur le front français une armée de pre-

mière ligne forte de 44 divisions, renforcée par 31 divisions de seconde ligne, et 10 divisions d'Ersatz et de Landwehr, soit au total 75 divisions, auxquelles nous opposions 72 divisions d'infanterie.

Par ailleurs, en France, l'effectif budgétaire des troupes stationnées dans la métropole, pour l'année 1932, était, en chiffres ronds :

Officiers.	20.000
Troupes.	309.000

D'autre part, les statistiques montrent qu'en 1934 on comptera en France, environ ...... 1.400.000 hommes âgés de 20 à 24 ans, alors qu'on comptera en Allemagne, dans la même période. . . . . 2.500.000 hommes du même âge.

Etant donné d'une part que l'instruction militaire se poursuit d'une manière régulière dans les formations hitlériennes depuis deux ans, et d'autre part que les effectifs des S. A. compris dans les limites d'âge ci-dessus s'élèvent à plus d'un million d'hommes, qu'enfin il y a lieu de distraire 50 % de cet effectif pour les services et unités non combattantes, on peut conclure que l'Allemagne disposera, dans l'année 1934, d'une première réserve de 500.000 hommes parfaitement instruits.

Ces chiffres permettent d'estimer à coup sûr à 21 divisions les nouvelles formations que la Reichsheer peut mobiliser instantanément dans un ensemble d'armées articulé. Ce nombre est évidemment très inférieur à celui des divisions allemandes de 1914, mais il égale le nombre de divisions de l'armée française actuelle.

L'instruction se poursuit du reste d'une manière parfaitement méthodique sous le contrôle de la Reichsheer dans toutes les formations S. A.

On peut donc dire que les Allemands en âge de porter les armes accomplissent à l'heure actuelle un véritable service militaire, soit dans la Reichsheer, soit hors du cadre de l'armée : dans les cours périodiques où une instruction militaire complète leur est donnée. L'Allemagne

est donc capable d'encadrer aujourd'hui une armée sensiblement équivalente à celle qu'elle possédait en 1914, sans faire entrer en ligne de compte les anciens combattants de la dernière guerre.

ESQUISSE D'UNE MOBILISATION ALLEMANDE

L'Allemagne entoure de mystère ses projets d'organisation militaire. Elle réprime sévèrement les plus légères indiscrétions sur ce sujet. Les difficultés que l'on rencontre pour obtenir quelques précisions, quant au système militaire que l'Allemagne cherche à réaliser, montrent du reste le degré de discipline des formations hitlériennes.

Certains indices cependant permettent d'entrevoir comment la Direction de l'Armée entend utiliser les formations paramilitaires en cas de mobilisation. Nous nous contenterons aujourd'hui d'esquisser les grandes lignes de ce dispositif, en ce qui concerne l'infanterie.

La qualité des cadres de la Reichsheer prédispose chefs et soldats à exercer des commandements supérieurs à ceux des grades qu'ils possèdent.

L'organisation définie par le Traité de Versailles imposait à l'Allemagne des divisions d'infanterie comprenant trois régiments d'infanterie. Chaque régiment d'infanterie devait avoir un effectif de 70 officiers et 2.300 hommes. A l'heure actuelle, les cadres d'officiers ont été plus que doublés dans chaque unité. Le régiment d'infanterie initialement formé de trois bataillons comprend maintenant un quatrième bataillon de dépôt. Il existe donc à l'heure actuelle 63 bataillons de première ligne et 21 bataillons de dépôt dans la Reichsheer.

A la mobilisation, chaque bataillon de première ligne constituerait un régiment, chaque régiment une division. La division d'infanterie comprend 210 officiers d'infanterie. Cet effectif lui serait fourni par :

70 officiers d'active;

70 officiers libérés de la Reichsheer;

70 officiers de réserve qui poursuivent leur instruction à la tête des formations hitlériennes.

Les troupes d'infanterie seraient formées :

pour un tiers par les formations d'active;

pour un sixième par les hommes libérés de la Reichsheer;

pour moitié par les formations hitlériennes actives (hommes de 20 à 24 ans).

D'autre part, le quatrième bataillon de chaque régiment de la Reichsheer, devenu centre de mobilisation, organiserait 21 divisions de réserve. Les cadres de ces divisions seraient formés :

Pour un tiers, par les cadres du bataillon d'instruction qui sont actuellement à un effectif triple de celui des bataillons de première ligne;

Pour un sixième, par d'anciens cadres de la Reichsheer;

Pour moitié, par les cadres des S. A.

Leurs troupes seraient fournies par la seconde fraction des unités S. A.

Guidés par ces quelques généralités, nous tenterons, dans une prochaine étude, de percer le mystère de la nouvelle organisation militaire de l'Allemagne. Nos informations sont certes bien incomplètes; mais un indice insignifiant conduit parfois à découvrir les moindres détails d'un savant mécanisme. Au surplus, de telles recherches n'ont pas qu'un but documentaire. La parfaite connaissance d'une armée étrangère permet seule de mesurer l'étendue du péril que nous fait courir un agresseur possible.

X...

DOSTOÏEVSKI JUGÉ PAR RASKOLNIKOV

—

Tandis qu'en U. R. S. S., par les écrits, par le film, et du haut des chaires, une lutte systématique est menée contre l'influence néfaste de Dostoïevski à laquelle fut assez longtemps exposée la jeunesse russe, tandis que ses œuvres, en vertu de nouveaux principes éducateurs, sont éliminées des bibliothèques comme génératrices d'états d'âme morbides, en Allemagne, le ministre de la propagande nationale ne craint pas d'avouer les liens spirituels qui l'attachent à ce sombre génie. Bizarre penchant pour un homme chargé de veiller à la régénération « intégrale » de sa race! L'échec des intellectuels russes qui, en 1917, se trouvèrent en face de la Révolution, ne lui a-t-il donc rien appris, ni l'exemple des émigrés, parmi lesquels se conserve encore, sous une forme relativement pure, la *dostoïevchtina,* terme par lequel on désigne en russe un état d'âme complexe, fait de scrupules, de désespoir, de dégoût, d'analyse psychologique minutieuse, d'un immense *taedium vitae,* et surtout d'une présomption forcenée qui veut que, dans l'abjection, on se sente au-dessus de tout et de tous?

D'ailleurs, l'influence profonde de ce « mauvais maître », d'après l'heureuse expression de Jean Carrère, est loin d'être épuisée dans les littératures et — qui plus est — dans certaine mentalité européenne, au point que souvent les problèmes de la plus brûlante actualité nous ramènent à cette source où des filets d'eau d'une pureté cristalline se mêlent à des flots corrompus.

A une époque où l'on divinise le geste brutal, seul capable, croit-on, de résoudre les inextricables problèmes contemporains, où un grand pays qui, durant plus d'un siècle, a bercé le monde par l'illusion de son libéralisme sentimental, persécute avec cruauté et cynisme une partie de ses citoyens au nom d'un idéal de race dérisoire, — à cette époque il est permis de se demander quelle est la part de responsabilité de Dostoïevski dans le fameux droit au crime, comme dans l'antisémitisme moderne.

Or, ce problème se trouva résumé de manière éclatante lors d'un épisode judiciaire oublié, mais qui, en 1875, avait profondément ému la société russe. A cette occasion, Dostoïevski fut mis en demeure de répondre de son attitude morale, et cela non par l'appareil judiciaire, mais par le condamné lui-même.

Situation rare pour un écrivain: Gœthe fut-il jamais pris à partie par l'ombre d'un des Werther qu'il avait conduits au suicide?

En janvier 1877, Dostoïevski recevait, du fond d'une prison moscovite, la lettre d'un détenu qui, condamné aux travaux forcés, à la veille d'être emmené en Sibérie, tenait à s'expliquer avec celui dont la haute parole lui semblait avoir autorisé sinon inspiré son crime.

Personne ne doit savoir mieux que vous, écrivait le prisonnier, qu'on peut toute sa vie être parfaitement honnête et puis, un jour, sous la poussée des circonstances, commettre un délit, et continuer ensuite d'être honnête. Croirez-vous sur ma parole que je suis un tel homme?

Désespéré, révolté, le prisonnier jette à l'écrivain qui, alors, représentait la conscience russe, le grand défi: Est-il homme, ou seulement homme de lettres?

Je suis sûr que les plus grands romanciers psychologues, qui créent les types les plus véridiques du vice et des mauvais instincts, qui, analysant tous les actes de leurs person-

nages, y découvrent l'étincelle divine, qui compatissent à leurs tourments, qui désirent leur régénération, qui la croient possible, en hissant leurs héros au niveau du fils prodigue de l'Evangile, je suis sûr que ces mêmes écrivains se détourneraient d'un criminel vivant, tenu sous clef en prison, s'il leur demandait aide, conseil ou réconfort. Et cela, même si ce criminel est loin d'être un scélérat tel que ceux qu'ils représentent dans leurs livres...

Les hommes de lettres considèrent les types négatifs créés par eux comme leur propre œuvre, et ils les admirent, ou plutôt ils s'admirent eux-mêmes pour avoir su si bien saisir leurs traits et les présenter avec tant de maîtrise artistique. Mais que peuvent-ils avoir de commun avec un être vivant, étranger, embourbé dans le crime, même s'il est affamé de lumière, s'il supplie qu'on le sauve et tend vers eux ses bras?... Est-ce à eux d'accomplir un geste *réel*?...

Aussi, tout en admirant la finesse d'un criminel artistique créé par eux, ils liront certainement avec aversion une lettre émanant d'un criminel authentique, secrètement expédiée de la prison...

Le maître choisi entre tous, dont le jugement pèse, pour l'obscur prisonnier, plus lourd que celui des Assises, entendra-t-il?

Et voici le récit du crime, l'histoire de la vie torturée et ardente d'Abraham-Urie (dit Albert) Kovner, que nous connaissons aujourd'hui grâce aux documents et à sa correspondance avec Dostoïevski et Rozanov, retrouvés il y a quelques années par le critique moscovite bien connu Léonide Grossman, et publiés par lui dans une monographie émouvante: *La confession d'un juif.*

Je suis né à Wilna, dans une nombreuse et misérable famille juive où on se maudissait pour un morceau de pain. L'éducation que je reçus fut purement talmudique. Jusqu'à dix-sept ans, je pérégrinais selon l'usage d'une école à une autre, d'une agglomération juive à une autre, en mangeant le pain d'autrui. A dix-sept ans, on me maria avec une jeune fille beaucoup plus âgée que moi. A dix-huit, je m'enfuis à Kiev,

où je me mis à apprendre l'alphabet russe, les langues étrangères et les premières notions d'instruction générale.

C'était au début des années 1860, lorsque la littérature et la jeunesse russes fêtaient la lune de miel du progrès... Je m'épris de Dobrolioubov, de Tchernychevski (1), de Mill, de Moleschott... Je pris en haine le classicisme, c'est la raison pour laquelle je n'entrai pas à l'université.

Connaissant à fond l'hébreu, je voulus être le réformateur de mon malheureux peuple. J'écrivis plusieurs ouvrages où, fort de la science européenne, je démontrais l'absurdité des préjugés israélites. Mais les juifs me maudissaient et brûlaient mes livres. Alors, je me jetai dans la littérature russe...

Grâce à un don de langues remarquable, l'ancien élève-talmudiste s'assimile le russe assez bien pour faire bonne figure dans le journalisme militant. En 1871, à Pétersbourg, il collabore à plusieurs périodiques, surtout à *la Voix,* quotidien progressiste très répandu à l'époque. Ses œuvres plus importantes sont toutes perdues; on n'a pas retrouvé le texte de ses romans, dont l'un: *l'Homme sans étiquette,* déjà imprimé, fut « absolument interdit » par la censure et ne vit jamais les étalages; on ignore également ce qu'est devenue la pièce qu'il envoya, de sa prison, à un concours dramatique et qui, sous la devise significative: *Summum jus summa injuria,* remporta le second prix.

Kovner commença par combattre le ghetto et son orthodoxie étroite, le ghetto dont jamais il ne put conjurer l'innommable misère ni épuiser l'intarissable enthousiasme; mais bientôt il s'inscrit comme lutteur contre toute iniquité sociale, contre l'oppression sous toutes ses formes.

L'amour, la misère, les dissensions de principe avec ses directeurs, lui font rechercher une situation plus stable. Il obtient une petite place de correspondant dans une banque, et c'est là qu'il commet son crime: au nom

(1) Critiques rationalistes russes.

d'une répartition des biens plus juste, il s'approprie, à l'aide d'un faux, une somme assez forte, qui doit mettre sur pied les malheureux parmi lesquels il se débat.

Mais reprenons sa lettre à Dostoïevski.

Ce nouveau milieu, contraire à mon éducation, à mes habitudes, à mes opinions, déteignit sur moi. Deux ans durant, j'observai les opérations bancaires et je me convainquis que ce n'étaient que fraudes et supercheries. Voyant les gens gagner des millions, je me laissai séduire et je résolus de subtiliser une somme qui représenterait 3 % du bénéfice net annuel touché par les actionnaires de la banque la plus riche de Russie. Ces 3 % faisaient 168.000 roubles...

Le crime de Raskolnikov : « Une méchante vieille femme, phtisique et stupide... Tue-la, prends son argent et, grâce à lui, tu pourras te consacrer au service de l'humanité, de la cause commune. Ne crois-tu donc pas que cet unique minuscule crime sera effacé par des millions de bonnes actions? » Il veut employer l'argent de la vieille à aider les siens, les Marméladov, « à assurer ses études universitaires, au lieu d'être une lourde charge pour sa mère, à pourvoir à son installation, — et faire tout cela largement, radicalement », rachetant son délit par l'activité bienfaisante de toute une vie solidement dirigée.

Kovner répète Raskolnikov presque textuellement:

Avec ces 3 %, j'aurais assuré mes vieux parents, ma nombreuse et misérable famille, les enfants que j'ai eus de ma première femme, la jeune fille que j'aime et qui m'aime, sa famille et bien d'autres « offensés et humiliés », sans causer à qui que ce soit un tort sensible. Telles sont les véritables raisons de mon délit...

Or, ces raisons n'appartiennent en propre ni à Kovner ni à Raskolnikov. Dostoïevski n'avait fait que fixer avec une perspicacité géniale les idées qui étaient en l'air à cette trouble époque où les formes de vie et de production capitalistes, accaparant la Russie arriérée, sem-

blaient apporter une base et une justification concrètes au messianisme social revendiqué par les intellectuels russes, depuis les décembristes et les nihilistes jusqu'aux bolchévistes. Dans leur essence, ces idées se laissent réduire à une seule: le droit au *crime idéologique*.

La vieille, c'est de la foutaise! hurle Raskolnikov. Je voulais sauter le pas au plus vite... J'ai tué non un être humain, mais un principe!

Et encore:

J'avais besoin de savoir si je puis sauter le pas, ou non. Si j'aurais le courage de me baisser et de prendre, ou non. Si je suis une créature tremblante ou bien si *j'ai le droit.*

Pas un seul instant, Raskolnikov ne se repent. Sa logique ni sa conscience n'ont rien à lui reprocher. Ce sont les nerfs qui flanchent: « Le seul crime dont il se reconnaissait coupable, dit l'auteur, c'était de n'avoir pu supporter son acte et d'être allé se dénoncer. » Le châtiment, c'est la torture physiologique. Remarquez bien: quand, en Sibérie, point pour lui l'aube d'une vie nouvelle, pas une seule fois il n'est question de repentir. C'est également une régénérescence physiologique qui vient avec l'amour de Sonia, avec un sentiment vital renouvelé, mais aucune allusion n'est faite à une contrition quelconque. Comment finit le livre? « A la place de la dialectique, était venue la vraie vie. Mais ce passage dans un monde nouveau est le sujet d'un autre livre, non de celui-ci ». C'est la limite où s'arrête le « droit » de Raskolnikov, et aussi le génie de Dostoïevski. L'autre vie, de clarté et de santé et non de « dialectique », qu'en savait-il?

Kovner qui, lui, n'a pas versé de sang, ne se repent pas non plus:

Je ne me justifie pas, écrit-il; je déclare hautement que je n'ai pas eu et n'ai pas de remords. Evidemment, j'ai commis un forfait contre la morale livresque, communément ad-

mise, mais je n'y vois pas ce terrible crime dont, l'écume à la bouche, a parlé presque toute la presse russe, me couvrant d'opprobre et me présentant comme un monstre.

En février de la même année 1877, Dostoïevski répondait à Kovner.

J'ai eu rarement l'occasion de lire quelque chose de plus intelligent que votre lettre. Je crois absolument à tout ce que vous dites sur vous-même. Vous vous êtes exprimé d'une manière si nette (et, pour moi, si compréhensible) au sujet du crime *commis une seule fois,* que moi, qui ignorais les détails de votre affaire, je la considère maintenant de la même façon que vous...

Mais je n'aime pas les deux lignes où vous dites que vous ne ressentez aucun repentir. Il existe quelque chose de plus haut que les raisonnements et les circonstances, quelque chose à quoi chacun est tenu de se soumettre. Peut-être êtes-vous assez intelligent pour ne vous offusquer ni de ma sincérité ni de ce que je ne sois pas appelé à être juge dans cette question. Premièrement : je ne suis pas meilleur que vous, ni que personne du reste (ce n'est point là de la fausse humilité, — à quoi bon?); deuxièmement : bien que je vous justifie à ma façon dans mon cœur (comme je vous invite, vous, à me justifier, moi), il serait pourtant préférable que raison vous fût donnée par moi, plutôt que par vous-même...

C'est ainsi que réagit Dostoïevski au crime de Raskolnikov *in vivo,* moins affirmativement, on le voit, qu'à l'expérience théorique *in vitro,* de manière volontairement nuancée, fuyant les précisions. Cependant, dans une certaine mesure, il admettait sa responsabilité, quoique sous forme généralement humaine, donc atténuée.

Mais Kovner ne le tenait pas quitte pour si peu. Au seuil de la chute finale, le forçat de demain voulait régler les questions de conscience qui, toutes, sous une forme ou sous une autre, remontaient à celui dont il avait accepté l'Evangile social. L'émancipé du ghetto, l'affranchi du Talmud, parle au zélateur de l'orthodoxie qu'était

devenu Dostoïevski, du problème d'un Dieu indifférent à la souffrance humaine, et ses arguments seront repris par l'écrivain quelques années plus tard, dans un chapitre fameux des *Frères Karamazov*.

Ainsi, Kovner arrive à un point douloureux qui, tout particulièrement, le fait souffrir chez celui qui a prêché le pardon et la rédemption par la foi naïve d'une humble prostituée, purifiée et sanctifiée, parce que n'étant toute qu'amour.

Je ne puis partager vos idées sur le patriotisme, la nation, la nature du peuple russe, sur les Slaves et même sur le christianisme, écrit Kovner à Dostoïevski. Sans entrer en polémique à leur propos, je ne soulèverai qu'une question que, vraiment, je ne parviens pas à m'expliquer, savoir : la haine du « youpin » qui se fait jour dans presque tous les fascicules de votre Journal (2).

Là, le petit juif de Wilna pose le doigt sur une de ces cruelles contradictions qui marquent l'œuvre de Dostoïevski. Hé! oui, l'homme qui, par-delà le bagne, affirma sa foi en l'humanité, qui creusa la souffrance jusqu'à la diviniser, qui accepta avec ardeur la lourde croix de la rédemption, qui se défendit toujours d'avoir fait sciemment du mal à qui que ce fût, cet homme est un des créateurs les plus influents de la théorie antisémite moderne.

En cela, d'ailleurs, il ne faisait qu'exprimer le sentiment général des écrivains russes du XIXe siècle. Issus, pour la plupart, de la noblesse agraire, nourris de principes humanitaires sublimisés, rendus inconsistants par la philosophie germanique et le manque inné de réalisme, ces chefs de file: Gogol, Tourguéniev, Tolstoï, Dostoïevski, voyaient avec appréhension l'avènement du capitalisme en Russie. Sous leurs yeux, la terre des moujiks

(2) Dostoïevski publiait à cette époque tous les mois un fascicule de ce qu'il appelait : *le Journal d'un écrivain*, où il prenait position vis-à-vis des problèmes d'actualité.

muets, le peuple « saintement résigné », se commercialisaient, s'industrialisaient, entraient de plain-pied dans la lutte matérielle, sacrifiant au Moloch.

Les agents les plus en vue de cet ordre nouveau étaient les juifs. Avec l'insistance, la ténacité, le sens pratique qui les caractérisent, ils s'infiltraient dans une société sincèrement mais vaguement idéaliste, portant la menace d'un bouleversement non seulement économique mais moral. Ils faisaient tache parmi un peuple naturellement lent, et le fait d'être les émissaires d'une Europe moderne, incomprise et haïe, ne faisait qu'aggraver leur cas. Aussi est-ce de son rêve déçu de fraternité, d'humanité, de christianisme primitif, que la littérature russe tira sa malédiction métaphysique d'Israël, symbole, pour elle, du matérialisme et de la matière.

Dostoïevski, polémiste par tempérament, ayant décrit une courbe impressionnante de l'extrême-gauche anarcho-terroriste à un nationalisme virulent, alla encore plus loin que les autres. En un temps de lutte générale, de crise morale profonde, qui, chez les faibles, engendrait l'hystérie, ayant pour matière, — comme Balzac, d'ailleurs, son modèle, — une société où l'individu, le roturier s'opposait violemment à l'ancien ordre de classes supérieures périmé, Dostoïevski ne trouva, dans ce chaos déchiré par un courant révolutionnaire violent mais indécis, que deux points solides: l'orthodoxie et l'autocratie. Dans son obscur mysticisme, bizarrement teinté par les visions d'une euphorie épileptique, il s'agrippa à cette illusoire stabilité qui lui apparaissait seule capable d'assurer une voie de salut à sa malheureuse patrie. C'est ainsi que lui, qui avait failli être exécuté comme séditieux, qui couramment est considéré comme « le prophète de la révolution russe », donna, de cette révolution, la haineuse caricature des *Possédés*. Les nouvelles formes de la vie moderne se confondaient pour cet esprit voilé avec « la youpinerie, l'idée youpine

qui s'empare du monde à la place du christianisme raté ».

C'est là que l'ancien forçat Dostoïevski est rejoint par le national-socialiste Goebbels.

En 1913, lors du fameux procès Beiliss (accusation de meurtre pascal rituel, portée contre un juif), le procureur impérial put invoquer l'autorité de Dostoïevski, lui imputant la prédiction selon laquelle « la Russie périrait par les juifs ». Sans qu'on pût citer de lui textuellement cette formule, l'écrivain, par ses opinions, par les types juifs grotesques qu'il avait mis en scène, ne démentait guère cette conclusion. Le plus pur de ses personnages, Aliocha Karamazov, à cette question: Les juifs emploient-ils le sang des enfants chrétiens? — ne sait répondre qu'en alléguant son ignorance.

Ici encore, Kovner presse Dostoïevski de répondre de ses opinions, et le fait d'une façon si impérative que l'écrivain est obligé de se disculper en exposant la question dans plusieurs chapitres de son *Journal* (3).

Il commence par citer l'invective de Kovner:

Je voudrais savoir pourquoi vous vous élevez contre le youpin, et non contre l'exploiteur en général. Je déteste les préjugés de ma nation non moins que vous, — j'ai eu à en souffrir, — mais jamais je n'admettrai qu'une exploitation éhontée habite le sang de cette nation.

Est-ce possible que *vous* ne puissiez vous élever jusqu'à cette loi fondamentale de toute vie sociale, que *tous* les citoyens d'un Etat portant toutes ses charges doivent également jouir de *tous* les droits et privilèges que celles-ci comportent, qu'il ne doit exister qu'une seule mesure pour tous les délinquants, pour tous les membres nuisibles de la société, égale pour tous?... Mais alors pourquoi les juifs sont-ils limités dans leurs droits, pourquoi des lois punitives spéciales existent-elles pour eux?... En quoi un paysan rupin, oppresseur, extorqueur, sangsue, dont il y a tant dans toute la Russie, vaut-

(3) Livraison de mars 1877.

il mieux que ses pareils issus de youpins qui pourtant n'agissent que dans un milieu restreint?...

...En parlant de « youpin », vous appliquez cette notion à toute la masse affreusement dénuée de 3 millions de population juive en Russie, dont au moins 2.900.000 mènent une lutte désespérée pour une existence misérable tout en étant moralement plus dignes, non seulement que les autres peuples, mais que ce peuple russe que vous défiez. Vous comprenez dans cette notion le chiffre respectable de juifs ayant joui d'une instruction supérieure, se distinguant dans tous les domaines de la vie de l'Etat, travaillant pour le bien de la société et de l'humanité.

Malheureusement, vous ignorez le *peuple* juif, sa vie, son esprit, son histoire de quarante siècles. Malheureusement, parce que, de toute façon, vous êtes un homme sincère, absolument honnête, et que pourtant inconsciemment vous faites du mal à l'énorme masse de peuple famélique, — parce que les « youpins » riches, qui reçoivent dans leurs salons les puissants de ce monde, ne craignent ni la presse, ni même la colère des exploités. En voilà assez. Il est peu propable que j'arrive à vous convaincre. Mais que je voudrais, moi, être convaincu par vous.

A ce réquisitoire, qu'oppose Dostoïevski? N'insistons pas sur ses affirmations gratuites d'amitié pour les juifs, sur ses appels non moins gratuits à leur union fraternelle avec les Russes, ou encore sur cette déclaration d'une inconscience stupéfiante:

Quand donc et en quoi ai-je fait montre de haine contre les juifs en tant que peuple? Jamais je n'ai porté cette haine dans mon cœur... Est-ce parce que j'appelle parfois le juif « youpin »? Mais, d'abord, je ne pensais pas que ce fût si blessant, et puis, autant que je me rappelle, j'ai toujours employé ce mot pour désigner une certaine idée : « youpin, youpinerie, règne youpin », etc. C'était là une notion, un courant, une caractéristique du siècle...

Comme si l'écrivain, l'homme dont le métier est de donner leur sens aux mots, pouvait ignorer leur pouvoir!

Mais les raisons, ou plutôt la raison de son antisémitisme, car il ne trouve, en fin de compte, que celle-là, serait l'attitude des juifs eux-mêmes, ennemis conscients des Russes, formant un *status in statu*. Lui qui « déifie », comme dit Kovner, le peuple russe, est heurté par le symbole juif du « peuple élu », de cette idée-force qui seule a maintenu, à travers les persécutions et les âges, l'unité spirituelle d'Israël. Et tout à coup, comme au cours d'un cauchemar, Dostoïevski sombre dans l'ineptie d'une légende populacière qu'à son tour il élève au niveau d'un symbole, l'opposant au symbole biblique:

Tous, le youpin le plus vil comme le plus savant, le plus haut placé, philosophe, rabbin-cabbaliste, ils croient que le Messie les réunira à Jérusalem et jettera de son glaive les nations à ses pieds. C'est pourquoi les juifs, du moins leur énorme masse, préfèrent une seule et unique profession: le commerce de l'or et tout au plus son travail. Tout cela pour, lorsque apparaîtra le Messie, ne pas avoir de patrie nouvelle, ne pas être attachés à la terre étrangère par la possession, mais pouvoir tout emporter commodément en or et en bijoux...

Telle fut la réponse du grand écrivain russe aux chefs d'accusation que lui présenta un homme déshonoré et déchu, réponse où le sentiment d'humanité côtoie l'ignorance et le fanatisme les plus épais, et où s'exprime nettement sa double personnalité d'illuminé et d'obscurantiste.



NINA GOURFINKEL.

L'IDOLE DE DAGON[1]

—

V

— Eh bien, citoyenne, quand viendrez-vous faire bénir votre époux par l'Ami du Peuple?

— Je l'attends, dit Elisabeth.

Laurent Bas, la bouche plantée d'une énorme pipe, pliait les feuilles du *Journal de la République Française* entassées sur la table et apportées de la proche imprimerie. Elisabeth écoutait avec patience et modestie les sentences, proverbes et considérations diverses du commissionnaire.

Vers la fin d'août, alors que Jourdan et Elisabeth songeaient à leur union, une rumeur avait empli l'immeuble et la section tout entière : Marat, l'immortel publiciste, venait habiter là! Le citoyen Michon-Lafondée ,propriétaire, cédant à un mouvement dicté par l'admiration, un civisme exemplaire et les élans les plus touchants du cœur, abandonnait son appartement au plus ardent défenseur du peuple. Une femme, nommée Simone Evrard, qui avait voué sa vie à l'éternel persécuté, venait habiter avec lui, faisant à cet homme prodigieux le don total de sa personne et de ses biens. Le quartier, paisible hors des heures habituelles où les clubistes des Cordeliers le troublaient de leurs vociférations, en avait aussitôt reçu quelque animation et la citoyenne Aublin, portière, voyait avec une silencieuse fureur des patriotes venir tout le long du jour témoigner au nouveau locataire leur enthousiasme et dénoncer les manœuvres des machinateurs.

(1) Voyez *Mercure de France*, n° 857.

Simone Evrard ayant demandé à Elisabeth de lui confectionner des compresses destinées à son époux, et la jeune femme, sur le conseil de Jourdan, ayant déclaré qu'elle serait trop heureuse de faire bénévolement ce léger ouvrage pour l'Ami du Peuple, une sorte d'amitié s'était établie entre elles. Puis un jour, il avait été décidé que Jourdan serait présenté au conventionnel élu de la veille.

— Il ne paraît pas bien hâtif, votre calotin, foutre, reprit le sans-culotte avec sévérité. Eh! Mille millions de tonnerres, quand il s'agit de faire la connaissance d'un homme aussi remarquable, on montre plus d'empressement! Je connais beaucoup de patriotes pour qui une telle rencontre serait le plus beau jour de leur vie! C'est que l'Ami du Peuple n'est pas prodigue de ses réceptions. Comment pourrait-il, d'ailleurs, ouvrir sa porte? Le peuple entier se précipiterait ici et l'étoufferait sous ses embrassements.

Elisabeth fit observer que Marat, lui aussi, était absent. Mais Laurent Bas toussa, retira sa pipe, et clignant de l'œil vers les cheveux blonds finement bouclés sur les tempes et la nuque, sous le bonnet de lin aux rubans noirs, déclara, l'air avantageux :

— Je n'ai point dit tout ça de votre calotin seulement à cause de Marat, mais aussi de vous. Vous êtes, ma foi, citoyenne, un beau brin de femme.

Elisabeth sentit la rougeur de la confusion empourprer ses joues; elle perdit contenance et s'en fut rejoindre à l'office Simone, qui s'activait aux côtés de Jeannette la cuisinière. Simone Evrard était grande et brune. Souvent un rire gai animait sa bouche large et charnue. Elle s'amusa des galanteries du commissionnaire.

Au tintement de ferraille de la sonnette, Jeannette gagna la porte, traînant ses savates, et vint annoncer l'arrivée de Dominique Jourdan. Simone, les mains blanches de farine, les cheveux à demi défaits, dépêcha son amie, et s'en fut faire toilette.

Dans le salon, Jourdan, debout, restait immobile et paraissait ému. Vêtu de noir, tournant au bout de ses

doigts, d'un geste familier, son chapeau rond orné d'un cordon de soie, il montrait une nervosité impatiente et regardait autour de lui.

Le salon de Marat était vaste et clair. Des meubles couverts d'étoffe bleue passée le garnissaient avec confort mais sans faste. Des rideaux relevés en draperies adoucissaient la lumière et laissaient glisser quelques rayons qui allumaient du soleil à un lustre de cristal losangé. Dans un vase, quelques fleurs achevaient de s'incliner. Tels étaient les lieux paisibles où l'homme dont le nom seul contenait une menace et un effroi vivait sa vie quotidienne. Le justicier farouche, avec sa tête entourée de chiffons, ses ricanements, ses cris insensés et ses appels au meurtre, allongeait d'ici son ombre terrible sur la Révolution sombrée dans le sang. Aux massacres de Septembre, il avait été l'un de ceux qui poussèrent le peuple vers l'inexpiable forfait. Il venait de déclarer nécessaire l'assassinat de deux cent mille citoyens, et à la tribune de la Convention, tenant tête à l'orage, il avait brandi un pistolet dans un geste de fou.

— Oui, je suis ému, dit enfin Jourdan. Quel homme, à la vérité, est cet homme? Pour ses ennemis, c'est un monstre: il est hideux comme ces histrions du Bas-Empire qui dansaient dans l'arène. Il n'y a point peut-être de mortel plus méprisé. Mais pour le peuple, c'est un Dieu! Cette vie au fond des souterrains où il a contracté la lèpre pour défendre les opprimés, cette voix qui semble jaillir de l'ergastule pour proclamer la beauté de la justice et le droit des humbles, tout cela n'est-il point admirable? Cet amour des hommes n'est-il point sublime? Marat rayonne de la gloire des martyrs. Je le vois transfiguré, comme ces prophètes d'une bonté terrible qui conduisaient le peuple de Dieu et faisaient jaillir les sources du sein des sables et des rochers.

Elisabeth le regardait, écoutant ses paroles avec l'avidité d'une catéchumène. Et comme une sorte de terreur secrète mêlée de répulsion l'envahissait, Jourdan, soucieux de maintenir son prestige, crut devoir affirmer avec force sa fermeté:

— Il importe, dit-il, de garder, vis-à-vis de lui, une réserve digne de la fierté républicaine. Ne précipitons point nos jugements, mon amie. Seule la Patrie compte. Je saurai le rappeler à l'Ami du Peuple.

Dans la pièce voisine, on entendit une toux sèche.

— C'est lui, dit Elisabeth.

La toux reprit, rude et hargneuse. Puis, un pas lourd fit grincer le parquet. Il y eut des froissements de papier et des bougonnements. Un souffle puissant et court haletait. Et tout à coup on entendit un piaulement :

— Pi-u! Pi-u! Pi-u!

auxquels répondirent des pépiements joyeux. Le silence se fit à nouveau. Une voix éclatante, impérieuse et gaie, gronda : « Brigands! » Puis le piaulement reprit :

— Pi-u! Pi-u! Pi-u!

Dans le lointain, Laurent Bas pliait ses feuilles, sacrait ou fredonnait en sourdine. Enfin, un pas s'approcha, la porte s'ouvrit violemment.

C'était Marat.

Il tenait, appuyée à son ventre, une cage où deux canaris chantaient à plein gosier et sautaient avec agilité sur de frêles escarpolettes. Il s'était arrêté sur le seuil, avec un haut-le-corps. L'air soudain défiant et scrutateur, le terrible libelliste regardait Jourdan de ses yeux jaunes. Tout petit, d'aspect robuste, les mollets torses, il était vêtu d'une houppelande verdâtre, ornée d'un collet de peau de tigre; une culotte usée et des bottes sans bas couvraient ses jambes. Sa chemise étoilée de taches bâillait sur sa poitrine velue. Sa tête était entourée d'un mouchoir et son visage osseux au teint de plomb, au nez écrasé, à la bouche tordue, se terminait par une barbe noire, courte et rare. Des séjours prolongés dans l'air nitreux des caves qu'empestait l'odeur d'huile de la lampe, les inquiétudes, les fatigues qu'il avait endurées pour le peuple, lui avaient inoculé une maladie squameuse, qui marbrait çà et là sa peau d'écailles grises.

Cependant, il fit à Elisabeth un sourire amical; puis il souhaita à Jourdan la bienvenue.

— Asseyez-vous, mes enfants, fit-il avec bonhomie. Je

vais prendre la liberté d'octroyer leur pitance à mes pensionnaires. Car je suis comme le bon Dieu: aux petits des oiseaux je donne la pâture. Je travaillerai aussi : le temps presse quand il y a des traîtres à dénoncer. Eh bien, citoyen, quelles nouvelles?

Tout en parlant, ses regards étranges, pleins de feu, vifs et perçants sous des sourcils rares, volaient de la cage aux fenêtres, d'Elisabeth à Jourdan, offraient les expressions successives de la curiosité, de la mélancolie, de l'égarement, de la douceur et de la grâce.

— Les nouvelles, tu les connais mieux que nous, citoyen Marat, affirma Jourdan. Au besoin, un instinct secret t'avertit des événements. Pour ce qui est de l'Assemblée, je n'ai rien à te dire, c'est toi qui aurais à nous apporter les plus récentes informations.

Marat versait méthodiquement du grain aux canaris à à travers les barreaux et ne répondait pas.

— Oui, reprit Jourdan, l'Assemblée continue ses immortels travaux. Cependant les patriotes s'étonnent du projet de garde prétorienne. L'amour du peuple n'est-il point pour les représentants la meilleure sauvegarde?

Marat ne disait rien.

— Ah! reprit Jourdan au bout d'un moment de silence glacial, laisse-moi te dire avec quelle admiration, avec quelle foi, le peuple qui te chérit a suivi ton action à l'Assemblée, lorsque, tenant tête à la meute de tes adversaires, tu as su leur imposer le respect par ta seule fermeté. Ton geste était sublime! Ton pistolet restera dans la mémoire des hommes comme le trépied de charbon où Scaevola brûla sa main pour terrifier les rois.

Marat restait muet. Jourdan respira en profondeur, avala sa salive, puis reprit encore :

— Certes, tu as bien su introduire dans cette Assemblée autre chose que la vaine étiquette qui était la marque des esprits efféminés de l'aristocratie! Quel génie fascinateur! Il est vrai, c'est à cause de toi que la députation parisienne subit des assauts furieux! Mais elle n'en acquiert qu'un lustre plus éclatant. Et le peuple ne te chérit que mieux d'être persécuté.

— C'est le sort de tous ceux qui luttent pour lui, dit Marat brièvement.

Jourdan jugea urgent d'apporter à l'entrevue une chaleur convenable et, un bras levé, il proféra :

— J'admire les événements qui se déroulent sous nos yeux, citoyen! Quels temps prodigieux! Partout des victoires! Dumouriez tient aux tyrans le langage de Popilius! Montesquiou fait voler en éclats les chaînes de la Savoie! Les troupes de la Liberté s'élancent pour anéantir les despotes et leurs vils mercenaires!

Aucun frémissement de vie n'agitait l'Ami du Peuple. Un malaise indéfinissable émanait de cet être étrange. Jourdan se tut. Il frappait régulièrement d'un pied, écrasant le chapeau échappé de ses mains. Elisabeth, dégageant la coiffure, la brossa avec attention. Marat, toujours silencieux, tirait de sa poche des grains de mil et les jetait aux canaris. Enfin il leva la tête, regarda son visiteur, et se mit à ricaner :

— Te voilà belliqueux autant que Mars lui-même, dit-il. Tu es sur le point de conquérir l'Europe. Je te fais mon compliment!

Son visage, empreint de mélancolie maladive, s'anima soudain. Ses prunelles roulaient : sa mâchoire avançait, donnant au visage un aspect féroce.

— Malheureux! clama-t-il, malheureux! Cesse de t'abuser! La guerre? Mais c'est Brissot qui l'a voulue pour détourner des réformes utiles au peuple! Mais ne vois-tu pas le traître Dumouriez agir dans l'ombre, pour aider la contre-révolution? Mon ami, le peuple souffre et on l'amuse en lui donnant des hochets! Il crève de misère et on l'endort avec des chansons! La plus belle des romances est celle de la Liberté! Sache-le, citoyen, le peuple n'est point fait pour assurer son propre bonheur! Celui qui l'aime sait bien qu'il n'a point de pire ennemi que ces parlementaires corrompus! Ce qu'il lui faut, c'est un dictateur vertueux qui sacrifie toutes les joies du monde et se dévoue pour son salut, comme Curtius aux divinités infernales! Il ne sait point se conduire, ses

colères sont aveugles, et un beau jour on le jetterait dans les chaînes de l'esclavage. Mais quelqu'un veille!

— Quoi, citoyen, fit Jourdan, quoi! Ce peuple si sage, si fort dans sa justice, tu ne le crois pas capable de raison! Tu lui veux un maître!

— Ai-je dit ce mot? s'écria vivement l'Ami du Peuple. Entends-tu le français? Un chef signifie-t-il un maître? Citoyen, continua-t-il avec emphase, nul plus que moi n'aime le peuple. Qui me contesterait cette suprématie? Mais le temps n'est pas venu, et il n'est pas près de venir. Le peuple a trop souffert pour s'habituer d'un coup à la Liberté. Mais dans cent ans d'ici — nous sommes d'accord — la République immortelle régnera sur les Français. Ce sera une association — que dis-je? une confrérie sainte et touchante — de citoyens qui se chériront les uns les autres, et qui vivront dans la vertu. Les représentants du Peuple tiendront à la fois du Pontife et du Catéchiste. Ce seront l'admiration, le respect et l'amour de leurs frères qui seuls les porteront d'un mouvement naturel au poste mérité par leur valeur et leur désintéressement. L'union la plus divine régnera sur les cœurs. Il faut un siècle, citoyen, ou un siècle et demi!

Il eut soudain un éclat de rire strident, posa la cage sur la table.

— Mais, mon ami, je m'égare! Reconnais-tu à cette peinture le bonhomme Roland? La femme Roland, ministre de l'Intérieur? Le tartufe Buzot? Le valet Barbaroux? Le furibond Guadet? Le tortueux Brissot? As-tu reconnu dans ces traits enchanteurs cette clique barbare? Ah! Malheureux Brissotins, s'écria-t-il, pris de fureur, vos calomnies, vos mensonges, vos viles dénonciations, vos lâches attentats n'intimideront pas l'Ami du Peuple! J'en ai déjoué de plus puissants que vous! Aujourd'hui, c'est Dumouriez que je démasque! Demain, ce sera vous, traîtres, scélérats, oppresseurs du peuple! La Patrie périrait de vos manœuvres! Mais vos têtes tomberont, perfides, avant que soient consommés vos funestes complots! Je vous désignerai à la juste vengeance de vos victimes! Et ce sera moi qui aurai, sur cette terre, sauvé la Liberté!

Il se tut. Jourdan et Elisabeth, pétrifiés, regardaient le nabot qui, gesticulant et hagard, glapissait dans son fauteuil. La vue de ses deux hôtes étonnés fit tomber d'un coup sa fureur. Une expression d'orgueil le fit se redresser et gonfler sa poitrine. Il considéra Jourdan d'un œil triomphant.

Par la porte entre-bâillée, Simone Evrard avançait la tête. Elle avait écouté le maître avec une attention admirative et une sollicitude inquiète. Dans le silence on entendit le pépiement des canaris et le chant lointain de la bouilloire où mijotait la pâte d'amandes que le libelliste buvait pour combattre les humeurs.

Jeannette parut. Elle tenait une tasse et la posa devant Marat. Il la prit, huma le parfum doux et chaud, goûta le breuvage du bout des lèvres. Il fit à sa femme un signe amical de la main. Un sourire tendre éclaira son visage.

— Brave Simone, fit-il, je te dois la vie. Où serais-je, sans tes soins et tes sacrifices? Les matrones romaines n'étaient auprès de toi que des filles à la tête légère!

Il s'était renversé sur son fauteuil, grattant sa poitrine d'un doigt négligent, par l'entre-bâillement de sa chemise sale.

— Ah! Mes amis,j'étais né pour vivre, au sein de la paix champêtre, l'existence calme et heureuse à laquelle me vouait une origine modeste bien qu'honorable. Je l'eusse consacrée à la culture désintéressée des arts. O ombrages de Boudry et du Colombier qui avez protégé ma jeunesse, où êtes-vous? Mais la science m'appelait pour la relever, l'infortune pour la secourir. Une âme comme la mienne saigne de la souffrance d'autrui : pouvait-elle rester muette, alors qu'environnés de richesses inutiles, des indigents ne savent où reposer leur tête? La pauvreté m'a tendu la main : pouvais-je rester insensible?

Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre et comme eux orphelin.

Est-ce beau! Est-ce beau! O poète divin, le plus grand de tous, mon plus tendre et fidèle ami! Son langage est

plus doux à mes lèvres que le lait d'amandes de Simone...

Sa bouche édentée exhalait des mots sans suite. Ses prunelles s'illuminaient de lumière comme au bord des étangs, les soirs d'été, les gros yeux des crapauds reflètent la splendeur de l'horizon.

VI

Dans l'humble logis, Elisabeth et Dominique s'abandonnaient aux joies de la passion. L'automne s'achevait, dans une splendeur mélancolique qui les enivrait. Sur le toit, des pigeons grattaient l'ardoise de leurs ongles menus. Près des souffles du ciel, au-dessus des agitations des hommes, contemplant d'un même regard l'infini par leur fenêtre où tremblaient des graminées, les deux amants goûtaient l'éternelle et divine oaristys.

En un jour, ils avaient désappris leurs pensées quotidiennes pour tourner leurs regards l'un vers l'autre. Leur passé, proche ou lointain, leurs souvenirs tragiques ou douloureux, tout s'était effacé. Dominique oubliait ses inquiétudes de citoyen, ses doutes philosophiques et jusqu'à son enthousiasme pour la liberté; et la jeune femme négligeait sa protégée de la rue du Fouarre-Saint-Germain. Leur amour était maintenant leur patrie et leur religion.

Elisabeth avait apporté dans son nouveau domaine son pauvre mobilier, du linge blanc et des jupons de couleur vive, des éventails, un bénitier de coquillages auquel pendait un bouquet de buis. En quelques heures la morne chambre où traînaient toujours quelque chapeau, des livres et de la poussière, fut illuminée de joie, de vie et de fantaisie. Les feuilles éparses disparurent et dans un verre qu'elle orna d'arabesques, des fleurs d'arrière-saison vinrent s'épanouir. Au mur, elle accrocha quelques gravures achetées au Palais-Royal, *le Repas de Noces,* d'après Bertaux, *la Journée des Brouettes,* et un crayon montrant Hercule foulant aux pieds la couronne et le sceptre.

Jourdan, quelque livre à la main, souriait en suivant

ces agitations vives et gracieuses. Désœuvré depuis le départ du comte des Monts pour l'émigration, il s'efforçait, malgré la dureté des temps, de trouver un état. Il avait sans succès fait imprimer dans les Petites-Affiches une offre pour un préceptorat ou la tenue de comptes. Il crut même un jour pouvoir s'associer à des Carmes qui commençaient à fabriquer des sucres d'orge rue Traînée-Saint-Eustache.

Il revenait de ses courses rapides avec la hâte des amants. A son arrivée, Elisabeth abandonnait ses travaux et courait appuyer sa tête sur son épaule. Après le repas du soir, ils s'asseyaient tous deux, côte à côte, devant le foyer. Ils se racontaient leurs espérances, leurs souvenirs et les peines de leur vie. Il lui disait son amour, combien il la trouvait belle. Les yeux dans les yeux, ils respiraient leurs pensées.

Cependant, lorsque les feux des premiers jours se furent consumés, la jeune femme laissa paraître une sorte de mélancolie. A vrai dire, elle avait écarté de sa tendresse tout ce qui eût risqué de la gêner, mais elle avait vite senti le poids d'une situation irrégulière, en marge des conventions. Bien qu'il n'y eût chez elle aucun calcul et qu'elle se fût unie librement à l'homme qu'elle aimait, elle eut vite le désir de donner à son attachement la respectabilité et l'équilibre qui, à son gré, lui manquaient. Aussi un soir, sa tête blonde appuyée contre son amant, décidée à l'amener à ses vues, elle parla de Pigot-Dudezert, des Girondins, des prisonniers du Temple, enfin de Marat. Elle insinua qu'elle plaignait Simone de la fausseté de sa situation; elle affirma qu'elle-même souffrait de certains regards. Et quand elle comprit qu'il était bercé par sa voix, elle exprima son vœu.

Jourdan répliqua que leur amour, parvenu à de telles sublimités, pouvait se passer de consécrations banales. Il rappela leur serment échangé en présence de l'Etre Suprême, dans le parfum des chèvrefeuilles, sur la butte du Jardin du Roi. Et comme il l'aimait et, au surplus, n'attachait aucune importance à cette formalité, il accepta sans résister longtemps.

Aussi, quelques jours plus tard, Pigot-Dudezert et Collinet, celui-ci en frac étincelant, attendaient les deux époux au coin de la rue de Vaugirard.

Le vieux botaniste n'avait point caché qu'à son goût l'union devant l'Eternel, célébrée au milieu des jardins, avec, pour témoins, les humbles et odorantes créatures que sont les gladiolus, les cystes et les staphyléas, eût bien suffi; l'azur était la plus douce bénédiction sur les félicités terrestres. Mais il allait, docilement.

Au secrétariat de la Municipalité, ils trouvèrent dans une salle poussiéreuse, tapissée de liasses, le citoyen Lepeu, en bras de chemise, absorbé dans une réparation vestimentaire et flanqué d'un commis. L'atmosphère de la salle était grise, mais sur les carraux obliques des fenêtres ouvertes des irisations jouaient.

La cérémonie fut brève et digne. Lepeu remit en hâte sa veste, où, près de la poche réparée, pendait encore et scintillait une aiguille. Les deux témoins s'étant avancés, Jourdan déclara qu'il prenait pour légitime épouse Elisabeth Désarnault. Le commis spécifia que le document enregistrant cette déclaration serait notifié à la Municipalité. Alors Lepeu se leva, frotta nerveusement ses mains maigres, baissa des yeux furtifs vers un papier discrètement posé sur la table et lut, de loin, avec difficulté :

— Mes chers amis, vous donnez aujourd'hui un bel exemple de civisme en même temps que vous rendez un touchant hommage à la Nature. Vous étiez de ces malheureux qui, trop jeunes, ont prononcé un vœu contraire à la voix sacrée du sang. Mais votre raison vous a délivrés, votre sensibilité a déchiré le bandeau qui couvrait vos yeux. Voici que vous sacrifiez au seul souverain, à celui qui règne sur l'Univers, l'Amour. Son haleine féconde les fleurs... féconde les fleurs... Il fait chanter Philomèle dans les bosquets et fait rugir le tigre dans son antre d'Hyrcanie. Allez, mes amis! l'hymen vous couronne de ses feux les plus doux... de ses feux les plus doux... Vous, citoyen, que votre pure et chaste épouse fasse sur l'Autel de la Patrie le délicieux sacrifice de son

innocence. Les jouissances qui vous attendent sont légitimes. Le seul vœu qui soit imprescriptible est celui de l'Amour...

Ce discours, dont le seul tort, mais éclatant, consistait à être vraiment trop tardif et à mettre au futur des joies révolues, achevé au milieu de la gêne et de la confusion générales, le secrétaire Lepeu releva la tête et sourit avec une satisfaction aimable; il fit le tour du vaste bureau municipal, embrassa la mariée cramoisie et serra la main du marié mécontent.

Puis il enleva sa veste.

Les témoins pressèrent dans leurs bras Jourdan et Elisabeth. La maladresse du secrétaire était oubliée dans une émotion honnête et franche. Devant la mairie, ils se séparèrent. Et Jourdan, comme conscient davantage de ses nouveaux devoirs, annonça à la jeune femme qu'il avait en vue un emploi. Aussi se rendait-il de ce pas chez le libraire Lagrelet, établi quai des Théatins.

Dans la boutique sombre, au plafond bas, qui s'assombrissait encore de l'amoncellement des livres, le citoyen libraire Lagrelet le reçut en tremblant. Les vitres brouillées ne laissaient entrevoir le Louvre que noyé, flottant en silhouette diffuse dans une sorte de crépuscule. Le libraire écouta, un sourire fade aux lèvres, les explications de Jourdan. Il se retrancha d'abord derrière la mévente des ouvrages — seuls les libelles se vendaient encore, mais au prix de quels risques! — puis, apprenant que son solliciteur avait été moine, il se récusa net, parla d'abus de confiance. Haussant les épaules, Jourdan sortit.

Sur le quai, le décor dissous, délayé par les troubles vitrines, se solidifia tout d'un coup dans une riche lumière. Sur l'autre rive, le Louvre, les Tuileries se dressaient, vidés de la royauté, comme des galères amirales sculptées et dorées, échouées sans pilote désormais ni matelots. De grands feuillages traînaient dans l'eau lente des flaques d'écarlate et d'or qui s'allongeaient par moments au passage d'une barque.

Jourdan contemplait ce paysage de pierres, de couleurs vives et d'arbres, et se souvint du jour si proche encore

où il suivait ces quais avec Elisabeth pour se rendre au Jardin du Roi. Six semaines seulement avaient passé depuis ce jour qui orientait à jamais sa vie, et déjà il se heurtait aux immédiates difficultés d'une existence à laquelle ses longues années de monastère ne l'avaient pas préparé.

Certes, il recevait la pension que l'Assemblée accordait aux religieux. Mais la marche des événements lui donnait de secrètes inquiétudes. Déjà un récent décret de la Convention avait réduit le chiffre des indemnités. D'autre part, l'entretien de l'hydropique devenait lourd; et la jeune femme s'effrayait à la pensée de cesser cette charité.

Quand il rentra, Collinet reparu bavardait avec Elisabeth. Le comédien éclatait de superbe. La lèvre fleurie, le menton bleu, triomphant dans son habit neuf, il pérorait.

— Eh bien? interrogea-t-il, ton libraire?

Jourdan esquissa un geste de déception.

— Rien.

Il regardait avec tristesse la chambre petite et l'humble mobilier. Il regardait Elisabeth qui portait maintenant à toute heure la mince robe en étoffe de Jouy réservée peu de temps encore auparavant pour les cérémonies.

— Rien, répéta-t-il avec amertume.

Il marchait avec fièvre dans l'étroit espace. Ses cheveux trop longs encadraient son visage amaigri où la bouche mettait un pli rude. Son vieil habit, tout verdi aux épaules, montrait la corde. Sa culotte de velours grenat prenait les tons fanés d'une tapisserie ancienne.

Il brossait en paroles dures un tableau sombre de l'avenir. Le commerce s'inquiétait. Le pavé s'encombrait d'une cohue de désœuvrés chassés de leurs emplois ou ruinés par la disparition des industries entretenues jadis par le luxe des oisifs. Tous ces pauvres hères traînaient dans la rue leur misère et leur mécontentement, sollicitaient les plus humbles besognes. Les portes des libraires se trouvaient assiégées de colporteurs aux fines mains

d'aristocrates. Eux-mêmes, que deviendraient-ils? Et quand donc y aurait-il une justice pour les honnêtes gens?

Il s'arrêta, les bras croisés. Collinet se leva.

— Ecoute, fit le comédien, je n'osais pas te proposer un emploi... Oh! Rien de brillant, certes!Mais de quoi patienter... Que veux-tu? Je ne puis t'offrir comme le Sénat romain à Sylla le commandement des légions, ou comme le Parlement à Cromwell le titre de protecteur. Mais tu n'as pas l'âme ténébreuse d'un tyran et, ajouta-t-il comiquement, je n'ai pas de légion.

— Je ne suis pas exigeant, répliqua Jourdan. Il me faut un état, si mince soit-il. Nous verrons ensuite.

Collinet précisa ses offres, en graduant ses effets. Vraiment il jouait; et l'on croyait entendre, précédant ses phrases, la voix d'un souffleur invisible.

— Voici donc, citoyen. Je me suis aperçu, il y a quelque temps, qu'il me manquait un vice (ton air surpris, mon cher, m'honore) et je suis devenu joueur. Je gagne, du reste, et cette avantageuse circonstance vous explique, mes amis, cette veste bouton d'or et cette culotte de daim que vous ne daignâtes pas remarquer ce matin. En particulier, je suis, grâce à de hautes références, l'hôte assidu de l'un des tripots les plus célèbres du Palais-Royal. Que dis-je, tripot? Fi donc! Salon, et qui fleure même un peu trop l'aristocratie. Il s'agit du 50, le fameux 50, dirigé par le citoyen, pardon! par M. Auccane. Ce Bayard du tapis vert est un homme de cœur — et même, si tu le veux, de trèfle et de carreau mais non de pique, car il règne dans son officine, je te le répète, une atmosphère peu patriote. Bref, j'ai parlé tout à l'heure — j'en viens! — à la citoyenne, pardon! à Mme de Sainte-Amaranthe, qui préside les soupers, et qui en a elle-même parlé à M. Auccane. Or le bouledogue vient d'émigrer. Tout simplement. Ils étaient fort soucieux de son remplacement, car le poste est d'importance. Rouge et pair gagnent. Veux-tu essayer? L'affaire est faite.

— Le bouledogue?

— Ah! mon ami, fit le comédien, je t'en ai prévenu, je ne t'apporte point la succession de Capet. Mais les temps sont durs aux prophètes. Le bouledogue? C'est un fidèle serviteur préposé à la surveillance du vestiaire, en cas de vol; il prend aux arrivants leur épée, en prévision d'accident; surtout il console les décavés, par crainte de suicide. Il suffit d'avoir l'œil prompt, l'âme philosophique, la voix persuasive. La rémunération semble fort honnête.

— J'accepte, dit Jourdan, je te remercie.

Collinet hocha la tête :

— Au surplus, je ne t'aurai point offert ce poste chez des gens de rien, chez d'obscurs tripoteurs. Les Sainte-Amaranthe, mon cher, sont de fort bonne maison. M. de Sainte-Amaranthe, fils d'un receveur général des finances, était lieutenant, à Besançon, du Royal-Navarre Cavalerie. Les cartes, qui font vivre aujourd'hui sa famille, le ruinèrent. L'on dit, je le sais, qu'il est, en nos jours difficiles, cocher à Madrid. Mais laissons cancaner les oies. Ces dames de Sainte-Amaranthe se trouvaient, en tout cas, des intimes de ce fou de Bedfort, au temps où le duc était roi de la mode. Leur fortune écornée, M. Auccane, parrain du jeune Sainte-Amaranthe, leur offrit de l'aider à gérer cette maison de jeu. Ce sont des gens d'un charme indéniable. Mlle de Sainte-Amaranthe, qui a épousé le marquis de Sartines, est certainement la plus belle femme de ce temps, avec des yeux bleus à faire mourir de jalousie tous les saphirs, des cheveux blonds à faire sécher sur pied, de désespoir, tous les blés, un esprit plus vif que la rose des vents. Elle a été, dit-on, la maîtresse de Tilly. Mais laissons siffler les vipères. Enfin, tu les verras. M. Auccane est le plus délicieux des vieux créoles que nous envoya Saint-Domingue, Mme de Sainte-Amaranthe la plus exquise des dames mûres qui descendirent du Jura et M. de Sartines, dont l'élégance fait oublier qu'il est gros et trapu comme un ténor, sait par cœur tous les opéras du monde. Voilà, mon cher, de quoi te décider si tu ne l'étais déjà. Nous sommes d'accord?

Collinet marcha jusqu'à la table, où Jourdan aperçut alors un paquet ficelé.

— Sur mes gains, déclara-t-il, j'ai prélevé le prix de la libation due aux Dieux pour apaiser l'envie qu'ils ressentent, paraît-il, à l'égard des heureux de cette planète.

Il dégagea une bouteille. Pansue, elle brillait dans le déclin du jour. L'automne pourpre de Bourgogne rutilait en elle. Elisabeth glissa des verres sur la table.

Collinet les emplit, puis, levant le sien et le faisant chatoyer, conclut avec un large sourire fraisé :

— Ne t'émeus pas! L'Ecclésiaste a dit : « Un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort. » Alors, tu penses, un bouledogue...

VII

Les hautes glaces où se brisaient géométriquement les angles dorés du plafond, les stucs, les trumeaux richements coloriés, toutes les splendeurs du salon vide semblaient s'ordonner autour de la vaste table au tapis vert, et ne briller, ne figurer des bergeries, n'exister, qu'en fonction de ce meuble essentiel.

Un valet de pied entra, carré et miroitant comme un scarabée, alluma les lustres qui étincelèrent tels une immobile et fragile constellation au-dessus de l'enfer des pontes. Comme réveillés par la lumière, les amours folâtres prirent leur élan, s'envolant vers les miroirs comme vers des pièces d'eau où leur image exacte se doublait. Par les fenêtres encadrées de rideaux cramoisis, au travers des vitres que brouillaient les branches des arbres, on voyait luire les mille lumières du jardin, on entendait gronder vaguement la rumeur de la foule.

Dès qu'il fut dans l'antichambre du célèbre 50, Jourdan s'étonna de ce décor entrevu par la porte ouverte à deux battants. Il n'eut pas à s'engager dans la magie de cristal, de tapis et de feux de ce royaume du Hasard : accoté dans une bergère, une gazette au bout des doigts, un majordome maigre, en livrée, la lippe sèche sur un menton bleu, leva vers lui des yeux insolents. Mais Jourdan ayant précisé qu'il se présentait sous les auspices de son ami Collinet, l'homme aussitôt, sans parler davan-

tage, daigna se lever, souleva une tenture et disparut. Quelques instants plus tard, il faisait, de la porte, un signe d'appel. Dans une chambre étroite et calme, debout près d'un guéridon, un homme âgé, créole aux cheveux gris, s'appuyait sur un imposant gourdin à viroles. Il toisa l'arrivant, de la tête aux pieds, mais avec bienveillance.

— Vous êtes venu de la part de M. Collinet, n'est-ce pas? dit-il d'une voix un peu zézayante.

Jourdan s'inclina.

— Je regrette, continua-t-il après un sourire sceptique, de ne pouvoir vous offrir qu'une place bien au-dessous de vos mérites. Je sais... Je sais.. accentua-t-il en arrêtant d'un geste toute explication. Nous verrons plus tard. Et puis, ne faut-il pas souvent, dans les fonctions de bouledogue, plus de tact, de science du monde, de philosophie, que dans un fauteuil de ministre? Vous aurez, monsieur, dans une chambre spécialement aménagée pour cette philanthropique intervention, à détourner du suicide les joueurs malchanceux. Vous y parviendrez. Quel philosophe, à l'aide de quel système, pourrait-il se flatter d'en faire autant?

Il agita une sonnette qui fit surgir le majordome.

— Aubert, voici le citoyen Jourdan qui vous servira d'aboyeur. Je vous le recommande. C'est un homme de qualité.

Quelques instants plus tard, Jourdan se trouvait assis dans l'antichambre, à côté d'Aubert, mais à la vérité sur un simple escabeau. Aubert lui enseignait les finesses du métier. Il parlait avec une rude circonspection et, chaque fois qu'il craignait de voir surprendre sa pensée, il abaissait des paupières rapides, sûres et minces comme deux minuscules couperets.

— Vois-tu, tout est dans les nuances. Ici, n'est-ce pas, malgré tous les « citoyens » qu'on prodigue à haute voix, l'on est royaliste. Nous avons eu, dans les débuts de la Révolution, de grands seigneurs libéraux. Aujourd'hui, notre croupier est un ami de Chabot, l'ancien capucin, notre protecteur particulier.

Il rit d'un rire pincé, froid, eut son regard de guillotine, puis reprit :

— Il ne s'agissait pas d'accueillir Rivarol lorsqu'il venait ici, jadis, comme un joueur quelconque, ni Auccane comme Rivarol. Déférence hautaine avec les pontes; déférence spirituelle avec les Rivarol, comme si l'on riait encore de leur dernière épigramme; déférence familière avec Auccane, comme si l'on se souvenait qu'il vous a, voici deux mois, tapé sur l'épaule en arrivant. Tiens, vois-tu cet infirme?

Un homme encore jeune, mais maladif, arrivait, le premier, se crispant sur une béquille.

— C'est le citoyen Colin, le président de la section de la Butte des Moulins, un des rares enragés reçus ici. Déférence bougrement patriotique. Il représente le sacré peuple.

Tandis que Jourdan écoutait cette philosophie du brelan, des joueurs se présentaient. Aussitôt tout se transforma. Les croupiers prirent place dans le salon que le reflet des glaces, les scintillements des moulures, le hérissement des cristaux et les flammes des lustres emplissaient d'un vague brouillard d'or. Un vertige émanant du tapis vert transforma le regard des hommes, soudain anxieux et têtu, s'épandit dans le vestibule, chargea l'atmosphère d'attente et de fièvre. Le Jeu commençait.

Jourdan s'étonna de la gravité des pontes. Ces damnés avaient des visages d'ascètes. Cependant, des mots mystérieux pour lui s'élevaient par intervalles : Rouge gagne, et pair. Le banquier présidait, obèse et jaune, l'œil à l'affût entre les paupières gonflées, les mains agiles. Les croupiers, à chaque bout de la table, de leurs petits râteaux à long manche, jouaient avec les assignats, puis une voix solennelle scandait, dans le lourd silence peuplé d'espoirs, de joies et de désastres : Faites vos jeux, Messieurs, rien ne va plus...

Certains invités, plus cérémonieux, et dont les têtes s'érigeaient, calmes, affinées de débauches choisies, sur des cravates de dentelle, ne jouaient pas. Ils s'arrêtaient un instant pour suivre, par-dessus les épaules courbées

comme sous une menace, les arabesques du hasard, puis s'en allaient saluer une femme déjà touchée par les années, assise dans un large fauteuil, et s'inclinaient sur ses mains baguées, avant de former de petits groupes diserts et pittoresques. Le vertige du jeu semblait grandir encore, donner une teinte étrange aux flambeaux, insuffler aux pontes un fluide nerveux plus exaspéré.

Soulevant la tenture d'un salon invisible, une jeune femme entra, drapée dans une robe blanche, souveraine par la beauté, la grâce et le dédain. Aubert se pencha vers Jourdan :

— Emilie de Sartines, souffla-t-il. Déférence émerveillée.

Le silence pesait. Pas un joueur ne bougeait et la voix s'éleva :

— Faites vos jeux, Messieurs. Rien ne va plus.

Elle glissait, d'un pas souple, image de la jeunesse et de l'amour, sur le parquet où sa traîne, dont le froissement devint perceptible, se déroulait comme une neige fine. Candide et blonde, elle penchait un peu la tête, et les lustres diapraient ses cheveux de reflets rapides. Bien longtemps après, Jourdan se souvint de ce silence et de la phrase rituelle qui, prononcée à cette minute, semblait prendre un sens mystérieux. Rien ne va plus. Faites vos jeux. Elle souriait comme une déesse.

Jourdan s'aperçut alors qu'un des joueurs gardait son épée, entra dans le salon, et se fit remettre l'arme. Comme il passait près de l'embrasure d'une croisée, où Emilie de Sartines chuchotait avec un jeune homme à la mâle beauté, il crut entendre deux phrases soulignées d'un rire discret.

— Un moine défroqué? Il doit savoir garder le secret de la confession.

— C'est une idée...

Ils n'en dirent pas davantage. Un maître d'hôtel annonça le dîner. Le jeu cessa, tous les joueurs se levèrent dans un bruit de chaises repoussées. M. Auccane reparut, offrit son bras à la dame baguée. Jourdan entrevoyait une vie étrange, enfiévrée, ouverte sur l'inconnu.

Plusieurs jours, il assuma ces fonctions subalternes avec une réserve par quoi il pensait sauvegarder sa dignité. A vrai dire, après la surprise amusée du premier soir, ce monde, où il se considérait comme un passant, l'indignait. Ce vice du jeu, excitation morbide de riches corrompus, ces tractations qu'il devinait dans l'ombre, soulevaient en lui une horreur violente. Il réprouvait, parfois jusqu'à les haïr, ces tenanciers de tripot, ces croupiers sournois, ces pontes travaillés d'un dur désir.

Elisabeth, au surplus, s'égayait de tous les détails qu'il lui donnait, au déjeuner, sur les scènes de la nuit. Une joie gonflait le cœur de Jourdan lorsqu'il voyait s'effacer sur le visage de sa femme cette mélancolie qui la voilait maintenant si souvent. Il en venait presque à adoucir la rancune qui parfois l'étouffait contre ces débauchés, avides des spasmes du hasard. Elle l'écoutait avec fièvre et s'animait. Ces personnages dont elle ignorait le visage peuplaient sa chambre où elle se cloîtrait de longues heures, ne sortant plus guère, reprenant inconsciemment sa vie ancienne de demi-recluse.

Lui, la main armée d'une cuiller, dressant haut la tête, un peu pâle, s'emportait avec une âpre sincérité :

— J'ai parfois des sursauts de honte, disait-il, à me voir, en valet, parmi ces tripoteurs et ces ruffians. Mais je prends patience. Tandis que les billes roulent, que les cartes s'abattent, que ce monde pourri bourdonne sur ce fumier, la Révolution poursuit son cours majestueux. Je pense à Marat, qui, à ces mêmes heures, penché sur l'écritoire et le papier, lutte pour la justice, la vertu et l'amour. Quelques semaines encore et la Révolution vaincra; son souffle balayera le passé.

Il agitait sa cuiller. Mais elle, dans son cœur, souhaitait que le triomphe du peuple épargnât la belle Emilie, le bon monsieur Auccane, et M. de Sartines, élégant et disert.

Une après-midi, Jourdan vit avec surprise Mme de Sartines venir vers lui. Elle rayonnait dans la lumière, et des joueurs s'arrêtaient pour la regarder, préférant une minute la beauté au hasard.

— Monsieur Jourdan, dit-elle avec cette sorte de grâce et de décision des jeunes femmes désireuses d'obtenir d'un indifférent quelque démarche inattendue, je vais vous demander un service. Il s'agirait d'une mission qui me concerne et qui exigerait une discrétion absolue.

Elle le considérait, sûre de son envoûtement léger. Il s'inclina.

— Eh bien, voudriez-vous aller jusqu'à l'Opéra, vous faire indiquer la loge du citoyen Elleviou et lui remettre ceci?

De son corsage, elle sortit un billet cacheté.

L'heure du spectacle sonnait lorsque Jourdan parvint à la Porte Saint-Martin. Aux fenêtres illuminées de la façade passaient des ombres rapides et quelques retardataires se pressaient encore aux guichets. L'escalier bruissait. L'austérité républicaine n'empêchait point les femmes de briller dans des atours moins éclatants. Jourdan gravit les marches derrière deux citoyennes, les suivit le long d'un couloir dans un sillage de rires jusqu'à la loge où elles disparurent en une vision de rideaux, de torchères, de moulures dorées, et de nuques un peu grasses. Enfin, une habilleuse le guida. Et dans la pièce qu'elle lui ouvrit, il reconnut, transformé en berger de théâtre, le bel invité qui chuchotait avec Mme de Sartines le jour de son entrée au 50. Il eut un haut-le-corps. Mais le chanteur, souriant, lui dit aussitôt:

— Voulez-vous attendre un instant, citoyen? Vous m'obligeriez en portant ma réponse.

Jourdan garda le silence. Une colère sombre montait en lui, dont il tremblait. Il les comprenait, maintenant, les mots mystérieux prononcés par celui qui, assis à une petite table, écrivait avec fièvre, puis s'arrêtait, rêveur, mordant les barbes de sa plume.

— Ainsi, tous deux, complices dans l'adultère, se réjouissaient d'avoir un ancien prêtre pour messager d'amour! Ils comptaient sur la discrétion du confesseur pour couvrir leur infâme commerce! Ils jouaient de ma conscience. Un ex-augustin, quel entremetteur de choix! O honte! Je devrais lui cracher au visage!

Mais, charmant, tandis qu'il laissait pleurer la cire sur le papier plié, Elleviou se tournait à demi vers Jourdan.

— Avez-vous assisté à quelque spectacle, citoyen?

Une odeur chaude de cire fondue et de papier roussi s'éleva. En même temps, une musique allègre entra d'un pas cadencé. Jourdan répondit : non, d'une voix sèche, tendit la main pour prendre le billet, puis sortit. Bouledogue, soit! Entremetteur, non! Au long des couloirs, la musique le suivait, tantôt lointaine, tantôt proche, une musique tendre où les flûtes égrenaient des rires, où les violons mêlaient des larmes.

Tout le long du chemin, dans la rue, sous la pluie, tandis qu'il allait à grand pas, il agençait les phrases vengeresses par lesquelles il allait foudroyer cette aristocrate impudique :

— Citoyenne, murmurait-il, je suis pauvre, mais je ne suis pas un esclave. Les temps sont révolus où il était loisible aux aristocrates d'avilir leurs malheureuses victimes. Eh quoi? Vous me chargez d'une pareille mission, dégradante, sans même daigner me demander si elle m'agrée? Vous me prenez pour le valet de votre amant, le courrier de vos rendez-vous... Eh bien, voici ma livrée, voici les assignats dont vous payez mon métier infâme... Vous m'avez insulté! bafoué... Que dis-je? Même pas! Vous m'avez considéré comme propre aux plus lamentables besognes, comme un être sans moralité, sans conscience, prêt à tout... Je vous hais! Adieu...

Le jeu étincelait, en plein triomphe, quand il ouvrit la porte du 50. Il dut chercher Mme de Sartines, et la découvrit enfin dans un boudoir ovale, sous une tapisserie où Artémis, d'un geste, désignait Actéon. Emilie était songeuse, un livre ouvert auprès d'elle sur un guéridon. Elle leva sur le bouledogue ses yeux purs, animés de passion, de tendresse et de joie. Elle saisit vivement la lettre, rompit le cachet, et fit don au messager d'un sourire ineffable plein d'amicale reconnaissance et de complicité.

— Merci, dit-elle.

— Madame, protesta Jourdan, comptez sur mon entier dévouement.

VIII

Sur un signe d'Aubert, Jourdan s'était retiré hâtivement. Un comte décavé, hagard, la main à son épée, réclamait, pour échapper au suicide, le réconfort d'un bouledogue philosophe.

Cependant, lorsqu'il eut empli avec succès son ministère, il s'assit à l'écart et, songeant à son affreuse déchéance, il s'abandonnait au désespoir. Des larmes brillaient à ses yeux. Mais comme, brisé de lassitude et d'écœurement, il se levait ,il aperçut Emilie qui, debout, le regardait. La jeune femme s'éloigna vivement sans mot dire.

Pendant quelques jours encore, Jourdan continua de monter la garde auprès du vestiaire. Il prenait avec dignité les épées, les manteaux et les cannes et regardait, sous l'éblouissement des lustres, les pontes anxieux se presser autour de la longue table verte. Puis, un soir, Aubert le prévint que Mme de Sainte-Amaranthe le demandait, et le conduisit jusqu'au boudoir où il avait apporté à Mme de Sartines le billet d'Elleviou. Mme de Sainte-Amaranthe était une femme mûrissante et belle, dont les yeux d'aigue-marine éclairaient le visage olivâtre. On la sentait spirituelle, insouciante et gaie. Elle se renversait dans un fauteuil à ramages et, debout près d'elle, son fils Louis regardait Jourdan avec curiosité.

— Monsieur, dit-elle, Mme de Sartines m'a parlé de vous avec un intérêt auquel je ne puis rester insensible. Mon vieil ami M. Auccane n'avait pu vous offrir, malgré toute sa bonne volonté, qu'une situation médiocre. Je pense pouvoir vous devenir plus utile. Je voudrais que mon fils Louis se perfectionnât en latin et obtînt une vue suffisante sur les sciences mathématiques. Pour l'histoire, le temps se charge lui-même de lui en enseigner chaque jour la philosophie. Monsieur, voulez-vous être son précepteur?

Jourdan remercia avec une gravité émue. Il était sauvé.

Toutes les après-midi de l'hiver, il vint retrouver son élève dans ce même boudoir, ouvert alors sur le salon plus vaste d'être désert. Cresnée, le valet de chambre de Mme de Sainte-Amaranthe, avait disposé déjà sur une petite table des livres et l'écritoire.

Louis de Sainte-Amaranthe était charmant. Il gardait dans son adolescence une joie vive et fraîche qui le rajeunissait encore. Jourdan lui faisait traduire Ovide. Tandis que la plainte du poète antique résonnait à nouveau par les lèvres de l'enfant, les amours qui voltigeaient aux angles de la pièce poursuivaient leurs jeux maniérés autour des évocations païennes.

Parfois il neigeait, et Jourdan regardait aux vitres les flocons transformer les jardins en paysage septentrional. Alors, tandis que craquaient les bûches, il souhaitait que le présent s'évanouît, il souhaitait ne plus être qu'un amant heureux, formant l'intelligence d'un jeune aristocrate, dans un hiver ancien de la monarchie. Parfois, vivante incarnation de ces beautés dont Ovide célébrait les transformations bizarres, Emilie et ses amies, Mme de Bordeaux et Mme Armand Roland, envahissaient la pièce avec des rires clairs, des frissons de robe, des gestes gracieux. Elles questionnaient gaiement le professeur, s'inquiétaient de mythologie, l'interrogeaient, pour le mettre dans l'embarras, sur l'histoire de Pasiphaë, puis s'enfuyaient, laissant aux pages du livre le parfum de leurs doigts. Alors, il regrettait de ne pouvoir les aimer et de souhaiter la disparition définitive de ce monde dont elles étaient l'esprit et l'enchantement. Et pourtant, il s'avouait, à mesure que le temps passait, qu'il les considérait avec plus d'indulgence que de mépris. Il jugeait, en tout cas, que, dans le désordre qui l'entourait, Emilie de Sartines apparaissait noble, douloureuse et franche. Cependant, et comme coup sur coup, deux événements d'importance bien différente l'avertirent qu'autour d'eux, et depuis le 31 mai et le 2 juin, la lumière politique changeait.

Un samedi soir du mois de juillet, comme il tournait

l'angle de la rue des Cordeliers, il aperçut, devant sa maison, un attroupement animé. Dans le crépuscule, des hommes furieux dressaient le poing, d'autres discutaient avec fièvre. Il se hâta, avisa un vieillard ,appuyé sur une canne :

— Qu'y a-t-il, citoyen?

Le vieil homme leva sur lui un regard plein d'épouvante :

— Une femme — que dis-je? un monstre — vient d'assassiner Marat...

Jourdan chancela. Quoi? Marat? Le défenseur du peuple, le héros de la Révolution? Mort? Il se précipita, pénétra dans la cour où les sectionnaires du Théâtre Français maintenaient les spectateurs indignés. Dans l'escalier, il rencontra la citoyenne Aublin qui pleurait.

— C'est donc vrai?

— Ah! Citoyen Jourdan... Je l'avais empêchée d'entrer. Elle pénétrait déjà dans l'antichambre... Pourquoi l'a-t-il reçue? Mais il a insisté...

La porte de l'appartement de Marat était ouverte. Au fond de sa chambre, où des groupes vociféraient, Marat, dans un reflet vert, était étendu sur le lit, et le sang rougissait les draps, coulait sur le bois. Près de lui, Simone Evrard sanglotait, Elisabeth se tenait debout. Jourdan reconnut Hébert, substitut du procureur de la commune. Dès qu'Elisabeth l'aperçut, elle vint vers lui, l'entraîna. Ils s'assirent dans un coin de ce salon où, pour la première fois, il avait rencontré l'Ami du Peuple.

— C'est horrible, expliquait-elle. Simone ne voulait pas recevoir cette femme. Elle venait pour la seconde fois dans la journée. Marat, de son bain, entendait la discussion. Il a ordonné qu'on la fasse entrer. Simone se méfiait, restait près de la porte... Et puis, tout à coup, un grand cri... nous nous sommes précipités... Elle était debout, fière et pâle, dans une robe mouchetée... Et dans la baignoire, Marat effondré, un couteau dans le cœur. Je me suis jetée vers la fenêtre en criant... Michon Lafondée est descendu... tout était fini. Le citoyen Pelletan

qu'on est allé chercher au plus vite, dit qu'il a succombé sur le coup... Lui, si pur...

Des hommes traversaient brutalement le salon. On entendait des sanglots et des exclamations. Tout à coup Laurent Bas entra. Il alla vers Jourdan, lui serra la main.

— Vous le connaissiez... Vous l'aimiez... Ah! Si vous aviez vu cela... J'ai abattu cette stipendiée d'un grand coup de chaise. Il était mort...

Le mardi, vers le soir, Jourdan suivit le triomphe funèbre qui amenait le corps de Marat au Jardin des Cordeliers. Douze hommes portaient le cercueil sur son lit de parade, encadrés par des jeunes filles en blanc et des jeunes garçons qui haussaient des branches de cyprès. Le canon tonnait, au Pont-Neuf, et des chœurs patriotiques s'élevaient. Ce fut parmi les arbres, au milieu du gazon, que fut enseveli l'Ami du Peuple. Mais déjà les serments de vengeance étaient prêtés sur les autels de la République, les factions se dressaient, la Terreur s'annonçait, précédée de ces funérailles.

L'étrange impression que fit à Jourdan ce drame politique devait se renouveler à propos d'une comédie privée, d'apparence pourtant bien futile. Un mois plus tard, en effet, par une chaude après-midi d'août, Jourdan trouva son élève tout joyeux, qui lui parla aussitôt du souper de la veille: un cousin de Cresnée, le Marseillais Mamin, venu voir son parent, avait exigé de dîner à la table de Mme de Sainte-Amaranthe.

— Une grosse caboche couturée de petite vérole, ornée d'anneaux d'or qui lui allongent les oreilles. Cet ours républicain faisait des grâces, lançait des œillades à ma sœur. Je l'ai tutoyé. Il était ravi.

L'adolescent riait, mimait la scène, avec la franchise de la jeunesse. Mais Jourdan fronça le sourcil. Mme de Sainte-Amaranthe avait su, jusqu'alors, recevoir habilement quelques jacobins notoires qui lui servaient de caution révolutionnaire. Les temps devenant sombres, elle avait poussé jusqu'au citoyen Colin, de la section de la Butte des Moulins. Mais elle avait su circonvenir ces patriotes, les isoler, les utiliser. L'entrée d'un Mamin

dans ses salons prenait une autre signification. Jourdan s'alarma de ce joyeux et sinistre esclandre. Toutefois, il ne releva pas les bavardages de son élève, se contenta de sourire, et rouvrit le livre des *Métamorphoses*.

— Nous en étions, disait-il en feuilletant les pages, aux lamentations d'Hécube: voyons... *Cecidisti et femina ferro*... vous vous souvenez; *et toi encore, avec tous ceux que j'ai aimés, tu es tombée dans le sang. Je te croyais, parce que femme, à l'abri du fer, et tu as péri par le fer...* Je vous faisais admirer la beauté dense du texte. Je vous indiquais ce qu'il y avait de tragique grandeur dans le destin de la malheureuse reine, tous les siens égorgés devant elle. Nous y voici: *tes frères et toi...* Prenez là: *Totque tuos idem fratres...*

Il ne se trompait pas. Vers la fin de ce même mois il surprit des conciliabules avant l'ouverture du tripot. Les familiers, autour de lui, paraissaient inquiets. Enfin Mme de Sainte-Amaranthe vint interrompre une explication latine. Elle annonça son prochain départ, en jouant mal l'indifférence. Sa famille et quelques amis l'accompagneraient.

— Monsieur Auccane souffre de la pierre. Et puis Paris est accablant par ces chaleurs. Notre ami, M. Monnier, assurera la direction de la salle de jeux. Voulez-vous nous accompagner? Nous allons à quelques tours de roues, dans la Seine-et-Oise, pour parler le jargon national. Acceptez. Nous vous aimons beaucoup, et Louis pleurerait son professeur.

Il fut ému. Il éprouvait, décidément, pour ces êtres dont il détestait les idées, dont il condamnait les mœurs, une sorte d'attachement. Il en goûtait, sans pouvoir s'en défendre, la familiarité aimable, le caractère un peu mou, trop enclin à l'acceptation du sort, mais spirituel, aisé, élégant.

Elisabeth fut heureuse de quitter Paris; dans l'air torride et étouffant, sa santé s'altérait. Deux berlines amenèrent les voyageurs, un jour d'été, trouble, orageux. Des nuages gonflés traînaient à l'horizon. Les voitures roulaient entre les peupliers, droits et frissonnants sur

les lointaines volutes grises. Dans les champs, les travailleurs levaient la tête pour regarder passer cet équipage d'émigration. Mme de Sainte-Amaranthe s'exaspérait quand M. de Sartines prenait prétexte d'une phrase prononcée ou d'un spectacle entrevu pour fredonner un air d'opéra comique dûment choisi. Jourdan, assis en face d'Emilie, regardait la jeune femme qui songeait à ses amours. Louis, joyeux de l'escapade, sifflait ironiquement la Carmagnole. Elisabeth, une main sur la portière, laissait errer ses beaux yeux mélancoliques sur les arbres, les eaux, le rayonnement de la vie.

EMMANUEL ET CHRISTIAN AEGERTER.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Correspondance du P. Marin Mersenne, religieux minime, publiée par Mme Paul Tannery, éditée et annotée par Cornélis de Waard avec la collaboration de René Pintard, tome I, 1617-1627, Gabriel Beauchesne. — Georges Lizerand : *Le duc de Beauvilliers*, 1648-1714, Société d'édition « Les Belles Lettres ».

Au temps de la Renaissance, période de grand développement scientifique, les savants, en l'absence de journaux, n'avaient aucun moyen de connaître les découvertes faites par leurs confrères en d'autres pays que le leur. Seules les lettres de rares correspondants leur fournissaient, sur ces découvertes, quelques notions incomplètes. Ils risquaient, après avoir péniblement besogné dans leurs cabinets, leurs « librairies » ou leurs observatoires, sur telle matière faisant l'objet de leurs études, d'aboutir à des résultats déjà obtenus par d'autres doctes plus diligents qu'eux. Cette situation leur causait une si grande gêne que, sans établir de convention entre eux, avec une merveilleuse spontanéité, ils formèrent une sorte de secte internationale. Ils admirent qu'ils se devaient entr'aide et collaboration et, sans se connaître le plus souvent, ils échangèrent des lettres en latin où mutuellement ils se renseignèrent sur leurs recherches et leurs trouvailles; car, à cette époque, le secret de celles-ci n'était point aussi jalousement gardé que de nos jours. Les savants étaient des personnages irascibles, mais désintéressés; ils se querellaient avec violence, soutenaient vigoureusement leurs doctrines ou leurs points de vue, se brouillaient quelquefois; en définitive ils cherchaient le progrès, l'amélioration de la condition humaine, nullement le profit qu'ils pouvaient tirer d'une invention ou d'une nouveauté.

Une fois conclue, cette franc-maçonnerie des savants se perpétua, croyons-nous, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, où pa-

rurent les premières feuilles donnant les comptes rendus des innovations apportées en tous genres de sciences. Elle contraignait la plupart de ces hommes à tenir, chaque jour, pendant de nombreuses heures, la plume de l'épistolier, surtout quand ils étaient, comme Peiresc, des curieux universels.

A ces époques héroïques, un quidam paré de l'épithète de docte pouvait, survenu « en pays étrange », frapper aux portes de ses émules sans crainte d'être éconduit. Ainsi, Montaigne, au cours de sa pérégrination à travers l'Europe, reçut-il accueil fraternel dans toutes les maisons où il se présenta; ainsi Rabelais fréquenta-t-il sans difficulté les humanistes italiens; ainsi Peiresc, déjà nommé, quoique bien jeune encore, pénétra-t-il aisément dans les officines les plus fermées aux profanes de spéculatifs anglais, hollandais et italiens.

Généralement les savants, dans les villes qu'ils habitaient, s'unissaient en groupes ou plutôt, comme on disait alors, en « académies » discrètes. Ils y dissertaient sur toutes sortes de problèmes qui les intéressaient et se communiquaient les nouvelles venues de l'étranger. Sous Louis XIII, les frères du Puy (Pierre et Jacques) ouvrirent l'une de ces académies florissantes; le gazetier Théophraste Renaudot en créa une autre, celle-ci plus particulièrement occupée de conférences. Sous Louis XIV, Habert de Montmor en présida une troisième où parurent Rohault, Pascal, le duc de Roanés, le médecin Bourdelot, Constantin Huyghens, etc... La Mothe Le Vayer en tint également une sous son toit de la paroisse Saint-Roch. Au cabaret du Bel-Air, Vion d'Alibray, Jacques Le Pailleur, Damien Mitton et quelques autres épicuriens amis, à la fois, de la bouteille, des mathématiques et de l'astronomie formèrent la leur à une date imprécise et l'on peut croire que Pascal juvénile ne dédaigna point de la hanter. Plusieurs autres groupes du même genre naquirent et prospérèrent vers le même temps.

On connaît assez mal ces groupes, leurs préoccupations et leurs travaux, leurs archives n'ayant pas subsisté. Il serait d'un grand intérêt de les étudier et de préciser quelle influence ils exercèrent sur l'évolution de la science. Fait assez

frappant, beaucoup, parmi les doctes qui les composaient, témoignaient une grande passion pour la musique et s'efforçaient, en théoriciens inspirés, de relever cet art qui perdait alors beaucoup de sa noblesse.

La **Corrrespondance du Père Marin Mersenne** nous révèle, en la personne de ce religieux Minime, dès l'année 1622 et bien avant qu'il eût condensé ses études et ses observations dans son *Harmonie universelle,* l'un des plus intelligents doctrinaires de cet art en même temps que l'un des types de savants dont nous venons d'évoquer les mœurs. Le premier tome de cette *Correspondance* vient de paraître sous les auspices de Mme Paul Tannery, exécutrice en quelque sorte du testament intellectuel de son époux, lequel, ayant discerné son importance et son intérêt historico-scientifique, se proposait, quand la mort le surprit, de la publier tout entière et avait réuni, dans ce but, des documents de divers genres. M. Cornélis de Waard s'est chargé de dépouiller et de mettre en ordre ces documents et d'annoter les textes. Son commentaire et ses notes témoignent d'une admirable érudition et d'une connaissance approfondie de toutes les questions intéressant les savants sous le règne de Louis XIII.

Sa publication est faite avec un soin parfait. Chaque lettre est décrite minutieusement et située dans le dépôt où elle subsiste encore. Elle est accompagnée quelquefois de sa suscription autographe, éclairée par des renvois succincts, enrichie d'une glose pleine de faits et de détails substantiels.

Le Père Marin Mersenne est un homme aujourd'hui fort obscur, d'autant plus obscur que ses ouvrages, écrits généralement én latin, parfois en français assez lourd, n'attirent guère la curiosité des lecteurs. Il ne chercha jamais d'ailleurs, de son vivant, à se signaler à l'attention publique par de grands éclats. Tout au plus prit-il, à deux reprises, la plume du polémiste pour défendre la religion contre les atteintes des épicuriens, sceptiques, déistes et autres mécréants. Encore agit-il dans ce domaine avec plus de discrétion et d'urbanité que le jésuite Garassus, lequel manifesta une sorte de génie dans l'invective et quelque médiocrité dans l'argumentation.

Au dire de son meilleur biographe, le R. P. Hilarion de

Coste, Marin Mersenne était fils d'un pauvre cultivateur du Maine. On s'explique assez mal comment il parvint à échapper à la charrue et à entrer successivement au collège du Mans, puis de La Flèche; bien que, formé par les Jésuites, qui développèrent intelligemment ses dons d'esprit, il n'entra point dans leur compagnie. Il éprouvait une prédilection pour l'ordre des Minimes. Il revêtit en 1611 l'habit de cet ordre, passa dans divers couvents, enseigna à Nevers la philosophie et la théologie et enfin entra, pour toujours, dans le monastère nouvellement fondé à Paris, près de la place Royale.

M. Cornélis de Waard fait, dans une *Note sur la vie de Mersenne,* une peinture un peu idyllique de ce monastère. Sans doute les Minimes parisiens étaient-ils voués à la pénitence, à l'humilité, à l'abstinence; sans doute observaient-ils ces prescriptions de leur règle, mais ils menèrent néanmoins une existence fort mondaine. Leur église attira non seulement les dévots et les dévotes, mais toutes sortes de galants et de coquettes qui s'y donnaient rendez-vous pour des œuvres autres que des œuvres pies. Les Minimes de la place Royale se montraient fort indulgents pour ces muguets et ces dames « dépoitraillées », et cela leur valut de figurer très souvent dans l'épigramme et la chanson.

Il faut bien croire cependant que Marin Mersenne vivait avec austérité, car sans cela il ne se fût point insurgé contre les épicuriens et les sceptiques. Le graveur Duflos a laissé de lui un portrait le représentant revêtu de la robe à capuchon, un livre dans la main gauche. En ce portrait, le visage, ombré d'une courte barbe, est celui d'un ascète au front spacieux, aux yeux sévères, au nez fin, légèrement busqué, aux lèvres sans sourire.

L'homme de ce portrait ne s'intéressait guère aux délices du monde. Il ne se refusait point cependant à voir ce monde. Le Père Hilarion de Coste donne une longue liste des relations et des amitiés de Marin Mersenne. On trouve toute sorte de gens en cette liste, des prélats, des religieux, des magistrats, des médecins, des hommes de guerre, des courtisans, des dames de qualité et aussi, il faut le dire, des esprits forts, comme les Luillier, les Naudé, les La Mothe Le

Vayer, des protestants comme Paul Yvon, des poètes quelque peu sujets à caution, comme les Colletet. Notre minime fréquenta sans doute ces derniers parce qu'ils étaient gens de savoir, de même qu'il connut (Hilarion de Coste ne le cite pas) Henry de Lanclos, père de Ninon, parce qu'il était musicien.

On ne sait comment Marin Mersenne acquit, dans tous les domaines de la science, les connaissances que révèlent ses ouvrages et que révèlent aussi les lettres de ses correspondants. Dès la trente-cinquième année de son âge, il paraissait assez docte en cent matières différentes pour que les savants les plus éminents de France et de l'étranger accueillissent avec faveur ses communications et lui témoignassent de la déférence. Il comptait au nombre de ses fidèles Descartes, Gassendi, Roberval, Hobbes, etc... Pascal le voyait avec sympathie. Il disait cependant de lui: « Il avait un talent tout particulier pour former de belles questions en quoi il n'avait peut-être pas de semblable... encore qu'il n'eût pas un pareil bonheur à les résoudre et que ce soit proprement en ceci que consiste tout l'honneur; il est vrai néanmoins qu'on lui a obligation et qu'il a donné l'occasion de plusieurs belles découvertes qui peut-être n'auraient jamais été faites s'il n'y eût excité les savants. »

Mersenne semble avoir surtout été un émulateur, le centre d'un groupe scientifique, un grand laborieux poursuivant toutes sortes d'études et stimulant autrui à les poursuivre parallèlement plutôt qu'un intuitif de génie apte à la découverte.

Le premier volume de sa *Correspondance* contient peu de pages de sa main (treize en tout, dont plusieurs dédicaces d'ouvrages). M. Cornélis de Waard y a assemblé principalement des lettres de ses nombreux correspondants de province et de l'étranger. Une de ces lettres, émanant de Campanella, paraît avoir une assez grande importance; elle est relative à la première partie de la *Métaphysique* du philosophe italien, alors prisonnier. On trouvera encore dans le susdit recueil des lettres de Descartes, des frères du Puy, de Mydorge, de Peiresc, du R. P. Pétau, d'Henry du Refuge et autres doctes. Elles traitent toutes de questions scientifiques qui échappent à notre compétence, mais qui indiquent

chez Marin Mersenne, une aspiration à l'universalité des connaissances. Deux d'entre elles, écrites par Jean Titelouze, organiste de Rouen, concernent la musique. Elles ont pour thème cette théorie des « modes » qui semble avoir été fort en honneur parmi les compositeurs de cette époque, théorie que Mersenne développera dans son *Harmonie* et qui passionnera, plus tard, le groupe musical formé par Anne de Chambré et Denis Gaultier. Nicolas Poussin l'étendra à la peinture.

La *Correspondance* de Marin Mersenne, très précieuse pour les historiens du mouvement scientifique, tend à prouver que notre minime accordait plus de loisirs aux spéculations profanes qu'aux spéculations religieuses et tenait peu de compte des fulminations de l'autorité ecclésiastique contre les gens occupés à scruter les mystères de la nature. Il était un dévot dégagé des niaiseries de la dévotion.

Le duc de Beauvilliers, au contraire, dont M. Georges Lizerand vient d'écrire, en six cent vingt-cinq pages d'une extrême richesse documentaire, la biographie, ne sut jamais se dégager, au cours d'une longue carrière de courtisan, d'une bigoterie qui rend sa figure peu agréable à contempler. En ces temps éloignés, on rencontrait ainsi plus de largeur d'esprit, plus d'indulgence, plus d'aménité d'attitude au couvent que sous le toit royal.

M. Georges Lizerand vénère visiblement son héros, tout en s'efforçant de le présenter tel qu'il était, sans rien attiédir ou atténuer de ses actes. Il fait de lui, en très bon style, un portrait considéré sur toutes ses faces, brossé d'après des pièces d'archives, clair, lumineux même, et auquel on ajoutera malaisément des touches nouvelles. Il publie, en outre, à la suite de ce portrait, une grosse correspondance inédite de Beauvilliers et maints autres papiers d'importance.

Beauvilliers méritait-il tant d'honneur? Oui et non. Il a laissé une renommée assez diffuse. Sans les pages sympathiques de Saint-Simon, peut-être ne serait-il plus connu que de quelques spécialistes. Il a joué cependant dans les affaires politiques et religieuses du grand siècle un rôle plus grand qu'on ne le suppose d'ordinaire; mais il était, quoique très

honnête homme, furieux cabaleur, et, quoique dévot, très intéressé. Cela diminue son prestige.

Il était fils d'un personnage fort sympathique, François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre et favori de Louis XIV, brave guerrier, organisateur des fêtes de la cour, poète et ami des poètes, protecteur né de tout ce qui tenait une plume, épicurien aimant la vie claire et large, excellant dans les exercices physiques, beau de visage, élégant d'allures et, pour tout dire, une sorte de héros de roman. Il n'hérita aucune des qualités mondaines et martiales de ce père. En qualité de cadet de famille, il avait été voué, dès son jeune âge, à l'état ecclésiastique. En fait, il resta, toute sa vie, à l'état ecclésiastique. La mort de son frère aîné l'obligea à repousser la robe à l'heure où il allait l'endosser. Il se fit homme d'épée avec aversion. A la guerre où on l'envoya pour qu'il y acquît réputation, il montra triste figure, si triste figure qu'on le dut dispenser d'y revenir.

Il haïssait les mœurs de son père et ne tarda point à rompre toute relation avec lui. Cependant, il en reçut le duché de Saint-Aignan, la charge de premier gentilhomme et toutes sortes d'autres avantages, dont la faveur du roi. Il épousa, en homme pratique, une fille de Colbert chargée de 400.000 livres de dot et il était, en 1685, si avancé dans les bonnes grâces de Sa Majesté que celle-ci l'éleva, à trente-sept ans, à la haute charge de chef du Conseil royal des finances. En cette qualité, il eut à s'occuper de mille affaires dont M. Georges Lizerand étudie les plus caractéristiques. Il y montra beaucoup d'équité, bien qu'un envoyé de Venise l'ait accusé d'y « opiner sans aller contre le courant ».

En 1689, il attrapa l'emploi délicat de gouverneur du duc de Bourgogne et des deux autres petits-fils du roi moins âgés, les ducs d'Anjou et de Berry. Il mit, auprès de ces princes, à titre de précepteur, le subtil Fénelon. Il régla leur éducation avec une austérité si grande que, tout en captant leur amitié, il fit d'eux (du duc de Bourgogne et du duc d'Anjou surtout) deux pauvres êtres d'une dévotion morbide, d'une tristesse incurable, d'une mollesse et d'une incapacité absolues. Plus tard, le duc de Bourgogne, envoyé aux

armées, y témoignera son inaptitude complète au métier militaire et le duc d'Anjou, couronné roi d'Espagne, se laissera gouverner par les femmes et les favoris. Fénelon, malgré ses talents pédagogiques et sa haute intelligence, ne réagira guère contre l'influence de Beauvilliers.

Tous deux, à la fin du siècle, seront compromis dans la fameuse affaire du quiétisme et du pur amour. En cette affaire, Beauvilliers, bien qu'il n'y eût trempé que par amitié pour Fénelon, faillit perdre la faveur du roi; il la conserva néanmoins malgré l'hostilité dès lors active de Mme de Maintenon.

Nous ne pouvons suivre dans ses détails infinis et toujours pleins d'attraits les développements de sa carrière examinés avec le plus grand soin par M. Georges Lizerand. Beauvilliers fut mêlé à la politique internationale de Louis XIV par sa situation au Conseil. Il y donna des avis souvent éclairés, souvent néfastes. On doit reconnaître qu'il s'efforça de modérer les entraînements des partisans de la guerre. Dans les affaires religieuses, il ne pouvait être tendre ni pour les jansénistes ni pour les protestants. Il mena une existence privée de bon bourgeois. Il exécrait aussi bien les lettres que les arts et ne trouvait, en définitive, de véritable félicité que dans la pratique des exercices religieux.

Beauvilliers semble avoir forcé sa nature en acceptant des postes où il se sentait mal à l'aise, peu capable d'initiative et de largeur d'idées. Il était fait pour la méditation et la retraite, non pour l'action. M. Georges Lizerand, qui étudie, dans son livre, tous les mémoires que son héros produisit, en différentes circonstances, en particulier les mémoires relatifs à l'Espagne, voit, en ces écrits, de bonnes pages où perce une intelligence d'homme d'Etat, mais d'homme d'Etat incomplet et qui, par sa formation, ne peut comprendre à fond et, par suite, résoudre des problèmes d'importance capitale.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Théo Varlet : *Florilège de Poésie Cosmique* (1905-1930), « Mercure Universel ». — Robert-Edward Hart: *Guirlandes pour l'Automne*, The General Printing and Stationery Cy. Ltd. Port-Louis (Ile Maurice).

« Avec l'avion et le cinéma, entre autres, la T. S. F., qui

rend la terre entière présente dans le creux de la main, a puissamment contribué à montrer à l'homme sa destinée planétaire et à lui donner le sentiment du Cosmique. » Forcément, lorsque je lis sous la signature d'un poète, et qui est loin d'être un poète médiocre ou indifférent, une affirmation de telle sorte, je songe à ce qu'elle peut porter en soi de lumière intuitive, et j'y démêle bientôt, comme malgré moi, la tache sans cesse accrue d'une erreur initiale. Théo Varlet est convaincu, je le sais. René Ghil ne l'était pas moins. Sully-Prudhomme eût désiré, comme le Chénier d'*Hermès* ou de *l'Invention*, unir la poésie et la science astronomique, et, comme dit celui-ci,

Et qu'enfin Calliope, élève d'Uranie,
Montant sa lyre d'or sur un plus noble ton,
En langage des Dieux fasse parler Newton.

Ils se figurent, ainsi, avoir élargi le champ poétique, quand c'est le contraire qui me paraît la vérité. Il n'est pas question d'interdire au poète d'être savant, non plus de mettre à profit ce qu'il sait ou croit savoir dans la composition et la conduite de son poème. Il en peut enrichir son imagination, peut-être aussi, jusqu'à un point à définir, les ressources de son langage, mais il se doit obstinément refuser à subordonner son art à une science, si surprenante et ample soit-elle, dont les moyens et le but diffèrent dans leur essence des moyens et des buts de la poésie lyrique. Théo Varlet a discuté, à maintes reprises, de ces choses avec moi; je ne l'ai pas convaincu, je suis demeuré irréductible à ses arguments les plus forts. Je ne tente pas de le persuader, j'y perdrais ma peine. Il faut bien pourtant que j'avertisse un poète que j'estime haut, que j'admire et dont j'aime sans réticence les poèmes dépourvus de cette préoccupation, j'écrirai ce hideux mot: *scientiste*, que cette préoccupation, dont ils s'enorgueillissent, n'est à mon avis qu'un appauvrissement de la pensée poétique, et que je m'évertue à en déceler la cause.

Lorsque, dans le **Florilège de Poésie Cosmique,** je découvre un poème pris au *Paralipomena* de 1926, *Confrontation,* je m'émeus profondément de ce début:

Je songe dans la nuit sacrée, sous les étoiles,

La terre fuit. La mort approche, inévitable.
Nulle immortalité qui t'attende. Nul Dieu...
Pas même ce semblant dérisoire de gloire.
C'est fini, la jeunesse, et l'amour, et l'espoir:
Tu es vieux...
Réponds, toi qu'on nomme Théo Varlet,
Réponds: en cette vie unique, qu'as-tu fait?

Tout se réduirait-il à une querelle de vocabulaire? Je ne crois pas, bien que le mot, la valeur, le son, la densité, la couleur d'un mot, la lumière qu'il crée ou son ombre doivent en l'esprit du poème peser d'une importance primordiale. Tout pour le poète ne découle-t-il pas du vocabulaire? Varlet poursuit son poème, en confessant qu'il a compris la vanité de la renommée posthume, alors que tous les hommes ne tarderont pas à se fondre

Espèce révolue, aux empreintes fossiles
Du dinotherium et du plésiosaure,
Tandis que le Soleil, ignorant de leur sort,
Choit au vide éternel avec la Galaxie.

Je prétends que la rencontre de ces grands mots pédants, mais indispensables aux savants parce qu'ils énumèrent, classent et dénombrent: dinotherium, plésiosaure, galaxie même, appartiennent à un vocabulaire technique et spécial dont l'art qui doit s'offrir à la compréhension de la généralité des lecteurs — et non à des spécialistes — n'a que faire (sauf exceptions, en vertu évidemment d'intentions particulières et des plus rares). Un savant, lorsqu'il expose sa théorie, doit toujours être prêt à expliquer, si son auditoire ne l'a pas compris, ce qu'il convient d'entendre par le mot dinotherium. Un poète ne peut et ne doit pas expliquer, puisque, tendant, en créant son œuvre, à l'unité d'un effet désiré, il ne doit pas s'égarer hors de son sujet ou thème dominant, il n'a pas de temps à perdre, il doit aller au plus court et se restreindre le plus possible à l'essentiel, s'il ne veut pas manquer son but. Qu'il *suggère,* si bon lui semble, l'idée, l'image même de ce que l'on appelle dinotherium, soit! il l'a jugé utile, c'est son droit. Mais qu'il l'ait nommé ne le suggère pas à qui l'ignore, à qui n'y est pas *spécialement* préparé et qui lui demandera: « Monsieur le Poète,

dites-moi, pour que je goûte le poème que vous m'offrez, dites-moi ce que c'est qu'un dinotherium. » La poésie, qu'on la crée, l'entende ou la lise, doit être enthousiasme: ces vocables pédagogiques et arbitrairement créés pour satisfaire soudain aux exigences de découvertes scientifiques manquent de chaleur et (soyons à notre tour scientifiques... dans l'emploi des termes de notre prose) de dynamisme.

L'erreur, à ce point de vue, de notre poète est telle que, bientôt après, pour marquer qu'un instant de conscience lucide est pour lui plus précieux que l'illusoire promesse d'une gloire à venir, il se rend cette justice qu'il n'aura pas vécu en vain s'il a suscité au ciel du soir le souvenir de cette plénitude d'une heure, le souvenir, dit-il, de l'heure qui m'affronte,

Ce soir, au ciel astronomique suscité...

Eh! foin ici des astronomes, de leurs systèmes et de leurs observations! C'est un bain d'astres où il eût convenu que plongeât l'imagination du poète et de ses lecteurs, et que le ciel fût astral plutôt qu'astronomique!

Et voici, à la suite, la reprise plus grande de la pure méditation quand il songe « avant de tomber au néant sépulcral » et que, comme il l'écrit,

Je me rappellerai que moi, roseau — dieu! — j'ai
Tenu les mondes au creux infime de ce crâne,
Et que je fus un soir, dans l'immense Univers,
— Dans l'aveugle Univers, l'éclair qui l'a jugé.

Je suis seul, dans la nuit sacrée, sous les étoiles.
Et je songe... Et la mort approche, inévitable.

En ai-je dit assez? Trop peut-être, car il apparaîtra sans doute, dans l'insistance de ces objections, que je n'aperçoive dans les poèmes de Théo Varlet que motifs à regret, que d'aucuns appelleront des blâmes. On s'obstine, en effet, à discerner chez qui s'applique à la besogne de critique littéraire une sorte de magistrat, un juge, quand le mieux qu'on en doive penser c'est qu'un lecteur plus éprouvé et conscient qu'un autre cherche au profit de tous à fixer ses impressions et à les définir, quitte à chacun de les rejeter ou de les adopter plus ou moins dans la mesure où elles l'auront satisfait.

Je m'arrête au poème qui, dans ce Florilège, vient après *Confrontation*, puisque c'est là que presque par hasard j'ai ouvert le recueil, et je m'arrête, extasié, à des vers de grand poète tels que ceux-ci :

> Sentimentale nuit! Solitude stellaire!
> ....
> Epaisseur de la Terre entre nos deux exils!
> J'écoute, dans la nuit aux astres inutiles...

mais je ne transcrirai pas le quatorzième vers de ce sonnet: ah! Varlet, vous, le poète des larges évocations stellaires, quand elles sont spontanées, comme vierges et issues de l'instinct de votre pensée, si je puis ainsi parler, vous décevez-vous de cette gloriole attristante d'avoir suscité, soutenu ou même inventé ce que vous appelez la *Poésie Cosmique*? Votre puissance est ailleurs. Elle subsiste, radieuse, très radieuse et magnifique; vous êtes, de notre temps si fécond en poètes, un poète entre tous original et marquant. Soyez-en bien persuadé: Hugo, Verhaeren à coup sûr ne révéraient pas moins que vous les révélations merveilleuses et la certitude vertigineuse des sciences. Se sont-ils souciés d'être, ou non, cosmiques? Ils nous ont fait frémir dans la majesté étourdissante des espaces sidéraux. Et Edgar Poe, dans *Eureka*, dans *le Coup de Dés* Mallarmé... Là à un degré plus saisissant m'embrase quant à moi de foi et d'hallucination prestigieuse ce que vous croyez réaliser avec votre soumission aux préceptes et aux évangiles plus ou moins établis de votre poésie cosmique. Ne craignez pas, à votre tour, de vous y aventurer ainsi, si vous vous sentez assez prêt.

J'aurais aimé, à l'occasion de **Guirlandes pour l'Automne**, son dernier livre paru, m'attarder dans l'étude et l'éloge des œuvres du beau poète mauricien Robert-Edward Hart. *Op. 24*, peut-on lire sur le titre. Non seulement Hart nous l'a prouvé par les recueils antérieurs, il a toujours été en quête de la pureté, il a toujours rejeté de son mieux les fausses apparences de lyrisme qui se conforment à la mode, à un désir d'étonner, à un goût conventionnel de l'archaïsme ou de la nouveauté moderne à n'importe quel prix, mais il est conscient de son effort, sa volonté est réfléchie. Un essai qu'il publie en même temps que ses vers le confirme suffi-

samment. Méditation désintéressée sur la raison d'être de la prosodie, sur la différence du versificateur au poète véritable — où l'on peut, mais qu'importe? n'être pas sur tous les points d'accord avec lui —; sur la secrète raison qui, à toutes les tentations de la renommée, de la richesse, des facilités de la vie, fait résister, sans qu'il s'en doute presque, le poète dans le poète. Et il semble bien que ce soit son propre portrait que R.-E. Hart ait, là, tracé. Les légendes qui sont le thème de ses poèmes, *Iseut et Tristan, Orphée,* n'ont jamais été mises en œuvre avec une simplicité aussi nette, aussi volontairement dépouillée. Les autres poèmes, entre lesquels l'auteur comprendra pour quelle raison d'émotion et de gratitude, ma spéciale sympathie s'adresse à ceux qu'il a groupés sous le titre: *Suavité de l'Instant,* d'une franchise et d'une pureté toujours égales, se développent brièvement en un rythme soutenu partout et partout harmonieux. Je me promets de faire mieux, bientôt, que de signaler comme à la hâte l'œuvre du meilleur, je pense, des poètes de langue française d'outre-mer, l'égal des plus vrais poètes de langue française, sans distinction d'origine ni de lieu de séjour.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Francis Carco: *La lumière noire*, Albin Michel. — Jean de Bosschère: *Satan l'obscur*, Denoël et Steele. — Guillaume Gaulène: *Le comte Serge*, Editions Baudinière. — Marie Gevers: *Madame Orpha*, Attinger. — Eugène Joliclerc: *Meâ culpâ*, Tallandier. — Jacques Baïf: *Naufrage*, Editions du siècle. — Panaït Istrati: *Le bureau de placement*, Editions Rieder.

Je dois l'avouer: le nouveau roman de M. Francis Carco **La lumière noire** ne m'a pas paru d'une veine aussi heureuse que les précédents. Marque-t-il de la part de l'historien de la pègre un désir de renouvellement? Est-ce par la porte du vice que ladite pègre ouvre sur ce qu'on est convenu d'appeler la bonne société, que M. Carco a voulu chercher une issue? J'incline à le croire. Mais sa tentative n'est pas réussie. Point d'individus plus antipathiques, en tout cas, que ceux qu'il nous peint ici. On objectera que nos préférences importent peu, en la matière, et que tous les modèles sont bons, pourvu qu'ils soient reproduits avec vérité

ou vraisemblance. D'accord. Mais encore faut-il qu'ils intéressent — humainement parlant — et s'ils ne séduisent, frappent l'attention moyenne et la retiennent. L'art (je dirai plus largement la poésie) ne saurait se confondre avec la science, et un cas clinique est extra-littéraire. Les passions sont une chose, le détraquement en est une autre. C'est par les ressemblances que nous nous découvrons avec eux que les personnages des écrivains d'imagination nous captivent. Trop différents de nous, ils cessent de nous émouvoir. L'exceptionnalité d'un pédéraste comme Serge et d'une saphiste comme Simone (amoureuse, cependant, de son frère qui l'a violée avec l'aide d'un « homme des berges ») fait plus que nous répugner: elle nous déconcerte. C'est à cause de ce qu'il y a de social à l'origine de sa corruption que la vie des gens « du milieu » vaut d'être décrite. Ces mauvais garçons et ces filles perdues luttent pour leur existence; et nous nous retrouvons encore en eux — qu'on me pardonne — jusque dans le crime. Mais qui se reconnaîtra, hormis quelques rares frères et sœurs de misère morale, en ces homosexuels oisifs et qui sont, en même temps, des victimes de la drogue? Une étude sur les hallucinations de l'opium ou sur les déviations de l'instinct sexuel peut avoir son prix. Non une fiction. Je ne connais, du reste, pas de chef-d'œuvre romanesque qui ait pour support l'anormalité pathologique. Aussi bien, malgré son talent, M. Carco se révèle-t-il mal à l'aise pour nous conter la triste et, surtout, incohérente histoire de ses protagonistes. Il a beau se mêler à eux (son récit est fait à la première personne), ses réactions mêmes ne sont pas suffisantes, en face de leurs turpitudes, pour nous faire admettre l'insanité lamentable qui inspire celles-ci. Epuisée l'espèce de curiosité malsaine que l'on peut avoir à suivre Serge et Simone dans les mauvais lieux qu'ils fréquentent, c'est de l'agacement, puis de la lassitude et un morne ennui qu'on éprouve bientôt...

Le hasard fait quelquefois bien les choses. Comme je lis, aujourd'hui, après celui de M. Carco, le roman de M. Jean de Bosschère: **Satan l'obscur,** voilà, il est vrai, que l'occasion s'offre à moi de me convaincre que la seule perversité qui vaille est spirituelle ou cérébrale. On a envie de repousser

du pied, ainsi que des ordures, les tristes héros de *La lumière noire;* on est, au contraire, étrangement séduit et troublé par Douce, Fryne et Pierre, le trio du récit de M. de Bosschère, trio aussi éloigné que possible de la vulgarité morale, et chez qui le vice semble un effet du raffinement de la vertu; le mal, le résultat de la poursuite exaspérée du beau et du bien... Ceux-ci ne sont point des épaves, mais des fleurs rares; des hérétiques; les ennemis d'un certain ordre trop accessible, d'une règle trop simple — et de toutes limitations. Pierre qui, par une singularité déjà inquiétante, parle de soi tantôt à la première, tantôt à la troisième personne (il dit *je* ou *Pierre* pour se désigner) est un être sensible et délicat, cultivé à l'extrême, à l'extrême impressionnable, qui se regarde vivre avec une attention douloureuse et souffre de son impuissance à fixer son cœur et à assoupir son sens critique pour aimer... J'ai cru comprendre que cette impuissance se traduisait dans ses rapports avec Douce par des pratiques sexuelles très spécialisées. Douce a, d'ailleurs, contracté elle-même, dans sa jeunesse, du fait de la complaisance d'une amie, des habitudes voluptueuses, qui ont fait dévier son attention nerveuse... Toute bonté et toute tendresse, cependant, elle souffre du manque d'innocence de son amant et de la froideur de sa fille, Fryne, une sorte de Diane — tardivement formée — à qui la lumière de la lune convient mieux que celle du soleil. Pour l'animer, elle voudrait que Pierre lui apprît l'art de l'antique Sapho; qu'il fît fondre la glace de son âme au feu, non, à la tiédeur prolongée des caresses grecques... Folie! s'écriera-t-on. Oui; mais lucide jusqu'à l'angoisse. En outre, il y a, de toute évidence, de mystérieux sous-entendus, et comme une suite ininterrompue d'allusions sataniques dans le récit faussement réticent de M. de Bosschère qui, du symbolisme qu'il a traversé, a gardé le goût esthète, et esthète britannique, pour préciser. C'est à Londres, du reste, dans une atmosphère qui est celle de cette bohème aisée dont la bizarrerie étonne le Français, que vivent ses personnages. Le bel archange déchu de Milton préside aux désordres intellectualo-érotiques de ceux-ci qui ne sont aucunement des invertis, notons-le, mais qui chérissent leur tourment et veulent le plaisir en

deça, au delà ou à côté de la simple nature. Enfin, il y a dans le style de M. de Bosschère une pénombre dorée, comme celle des tableaux de Rembrandt, et bien *suggestive*, selon l'expression anglaise.

C'est sur ce rythme de danse, cher à Nietzsche, que se déroule l'action du nouveau roman de M. Guillaume Gaulène, **Le Comte Serge.** Danse exaltée, délirante même, à laquelle on ne saurait dire, par conséquent, qu'Apollon préside... Délivré de toutes contraintes (argent, famille, société) par la Révolution russe, le comte Serge, en les veines de qui bouillonne le plus pur sang cosaque, s'abandonne sans réserve aux instincts de sa race. Boire, tuer, faire l'amour, voilà sa joie. On devine quelles occasions de prodiguer sa force vitale lui fournissent les extraordinaires événements qui bouleversent l'ancien empire des Czars. Aiguillonné par une sorte de cavalière Elsa juive, qui l'adore, il se hausse jusqu'au trône, mais pour se précipiter aussitôt dans les aventures les plus basses, par dégoût des grandeurs amollissantes. M. Gaulène, qui est l'auteur de ce très beau livre, *Du sang sur la croix*, n'a voulu écrire, ici, qu'une fantaisie lyrique ou plutôt épique. Son style est trépidant à souhait; à souhait violent et chargé d'éclairs. Et si l'histoire du comte Serge est absurde, c'est qu'elle symbolise le bonheur de vivre, et sa cruauté.

La sensualité, accourant du dehors sur une femme, comme une onde printanière, charge le nouveau roman de Mme Marie Gevers: **Madame Orpha,** de l'accent profond, de la fièvre, de l'âcre goût de fatalité dont manquait un peu *La comtesse des digues*. La Flandre y souriait, laborieuse et régulière, maintenue dans les bonnes mœurs par le contrôle des on-dit, ensemble des vieux us, surface aimable et lisse. Voici les houles du fond. Ensorcelée par certaine sérénade de mai, Mme Orpha, mariée sans qu'on l'ait consultée, au receveur des contributions, sera au jardinier Louis, quoi que tentent là contre les forces de conservation sociale. « L'amour est un bon maître », est-il dit dans *Manon Lescaut*. Glissant dans un cœur d'enfant ses enseignements subtils, il colore le monde d'un pathétique ignoré avant lui. Il imprime aux descriptions des sites et des âmes une fraîcheur originale. Quel-

que chose s'y mêle, de très savoureusement belge: le sens narquois du comique des silhouettes et des épisodes, à travers leur tragédie.

Le roman de M. Eugène Joliclerc, **Meâ culpâ,** entend moraliser. Par fortune, le romancier moraliste sait son métier. Il sait trop son métier; il a trop de métier, et ce métier date un peu. On bâille, au prône du dimanche, quand le même prédicateur n'y renouvelle jamais son stock de procédés, d'éclairages conventionnels, d'épithètes... Sabine Landa, que laisse froide son mari, prend feu pour un électricien « costaud », mais sans distinction. Il l'initie à l'amour peuple (il paraît qu'il existe un amour peuple, depuis Zola), enfin à l'amour sauvage, exclusif — élémentaire. Il l'exige seule, à lui seul. Petite mondaine à fadeurs, elle ruse pour garder l'amusement sans s'encombrer du sévère. Alors, il se tue; on l'a vue sortir de chez le suicidé, peu avant le suicide. Elle sera compromise, forcée de rompre avec ses relations et ses habitudes. De ce conte du chanoine Schmid transposé sur les plans actuels à l'intention des grandes personnes restées petites filles, une morale se dégage, en effet — pas absolument celle où tendait l'auteur: ne vous mêlez pas d'aimer si vous n'êtes pas de force à tout renoncer, et d'abord vous-mêmes, devant les exigences du plus jaloux des dieux.

Dans **Naufrage,** M. Jacques Baïf écrit plus de 560 pages pour nous conter comment une femme sensuelle arrive, enfin, à satisfaire son désir. A vrai dire, c'est cette femme elle-même qui est censée tenir la plume. Mais l'inexpérience qu'elle avoue, en rusée simulatrice, ne justifie point pareille prolixité. Fascinée par une poitrine nue d'homme, elle n'a de repos qu'elle n'en ait enfermé les tétins dans ses lèvres... Et notez qu'il y a bien du talent, dans tout cela; le goût du détail vrai, de la finesse. C'est égal: 560 pages...

Le bureau de placement, par M. Panaït Istrati, nous montre l'Adrien Zograffi de *La maison Thüringer* arrivant à Bucarest en 1904. Le monde roumain d'alors était un drôle de monde, raffiné et rustre, avec des extrêmes de luxe et de misère. C'est la misère, évidemment, qui accueillit Zograffi, employé dans un bureau de placement où patrons, commis et clientèle crèvent de faim à qui mieux mieux. Peu

d'amours, dans cette histoire, et saccadées et brèves: des passades. En revanche, beaucoup de socialisme. Cela coulerait un roman d'ici. Dans ce pays, neuf à nos expériences, naïf et goulu de bonheur, aux mains d'un écrivain neuf au français et qui le tord et le torture pour en tirer d'imprévues sonorités, cela prend un caractère passionné, vital. En somme, ce sont des cerveaux dont on nous décrit (de quelle encre au vitriol!) les passades intellectuelles. De la force, toujours: celle d'un torrent dévalant de monts barbares et charriant paillettes d'or, diamants vrais et faux.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Au Grand Large, trois actes de Sutton Vane à la Comédie des Champs-Elysées. — *Parole d'Honneur*, trois actes de H. Jeanson au Théâtre Michel.

Je ne sais de quand date l'idée que mourir et passer, c'est tout un. Il faudrait pour être éclairci que je consultasse quelque très savant linguiste: M. Ferdinand Brunot ou M. André Thérive. Ils ne manqueraient pas de m'assurer de son antiquité. Si reculée qu'elle soit, les mythes les plus lointains attestent sa matérialisation. Le passage devient celui d'un fleuve ou d'un océan. Il s'effectue dans une embarcation et Charon, le nocher infernal, y préside tandis qu'Hermès psychagogue accompagne les nouveaux venus vers leur nouveau destin. Tous les arts se sont emparés de ce thème. Il a traversé toutes les civilisations; les religions se le sont transmis. Michel-Ange l'a pris au paganisme et l'a peint dans la Chapelle Sixtine en bas du Jugement dernier. La Fontaine nous a parlé *du temps où l'on se doit résoudre à ce passage*, et Mme Henri de Régnier la dernière nous a montré le funèbre nocher:

> Le rameur qui m'a pris l'obole du passage
> Et qui jamais ne parle aux ombres qu'il conduit.

Il ne semble pas cependant que le théâtre se soit jamais avisé que la représentation de cette traversée pût être de son ressort. Il y a pris garde enfin, et nous avons eu le **Grand Large** de Sutton Vane, dont la traduction connut, voici plusieurs années, quand Jouvet la joua, un vif succès qu'elle vient de retrouver avec lui.

Comme pour nous faire bien sentir l'éternité du mythe, l'auteur l'a revêtu d'une apparence dont nous sommes contemporains. L'embarcation est un paquebot, dans le bar duquel les passagers viennent s'engouffrer. Ces passagers sont vêtus comme on l'est au xxe siècle, et si Charon n'est point là pour les frapper de sa rame, du moins, sous les traits d'un inquiétant barman, le divin psychagogue s'apprête-t-il à les guider dans la traversée.

Peut-être est-ce la façon dont le thème est posé, puis transposé à notre usage, qui constitue la meilleure part de l'œuvre entière et ce qui retient le plus fort notre attention. Je serais assez enclin à goûter moins les variations auxquelles il sert de prétexte. Il est vrai qu'elles ne prétendent pas ajouter quoi que ce soit à cette donnée primitive où il est bien vrai que l'on ne saurait rien ajouter. Elles ne font qu'en renforcer, qu'en amplifier la poésie. Leurs épisodes ont la vanité des ombres. Ils sont flottants comme elles, et comme le vaisseau qui les emporte.

D'autre part, cette poésie se trouve singulièrement enrichie par celle où Jouvet la fait baigner. On sait que c'est le plus poète des comédiens et des metteurs en scène, et il a su faire régner là, sur les trois tableaux que dure le drame, une sorte de trouble et d'hallucinations où l'on ne peut se soustraire. Lui-même représente une des âmes qui effectuent le funèbre passage. On pense bien qu'il ne saurait être question de réalisme en cette matière, sur la réalité de laquelle personne ne nous instruisit jamais; mais il fait exactement sentir l'inquiétude de la chose. Et il obtient de ses collaborateurs qu'ils la fassent ressentir tout de même. Pierre Renoir, Jane Lory, Célia Clairnet sont des âmes damnées ou sauvées, aux peines desquelles on ne peut ne pas compatir. Le Vigan représente curieusement le barman qui guide les âmes vers leur destin funèbre, et la ravissante Ozeray forme avec Jean-Pierre Aumont un couple d'amoureux ingénus que leur amour et leur inexpérience conduit bien prématurément vers le sombre séjour.

Faut-il noter que la répétition générale de ce spectacle eut lieu dans l'après-midi du 6 février, c'est-à-dire d'un jour où

la tragédie était dans la rue? On éprouvait un sentiment curieux à se trouver retenu au théâtre par une obligation professionnelle, alors que l'on vivait dans l'attente anxieuse d'événements qui faisaient trouver toute fiction singulièrement creuse.

A chaque entr'acte, la pensée se détournait du spectacle et partait en quête de nouvelles qui ne survenaient point. Les événements devaient avoir lieu plus tard, et vers six heures la place de la Concorde, qu'il fallut traverser pour rentrer chez soi, quoique calme encore, semblait prête à l'effervescence. Des éclairs de magnésium jaillissaient par moments. Une foule immobile et debout semblait attendre sans trépignement je ne sais quel cortège qui tardait à venir et qui cependant ne tarda pas assez.

Mais ce n'est point ici qu'il convient de faire le récit de ces événements dramatiques, ni de porter aucun témoignage sur eux. Ils n'ont pas manqué cependant d'avoir une influence directe sur la matière qui fait habituellement l'objet de nos chroniques. Ils l'ont à peu près complètement anéantie. L'activité théâtrale se meurt dans des salles dont se détourne le public. Les pièces en cours poursuivent une carrière modérée sur les scènes où elles sont installées. Plus de nouveautés, partant plus d'articles.

Userons-nous d'un loisir que nous ne tenons pas des dieux pour faire quelque réflexion d'un ordre plus général? Je reviendrais quant à moi bien volontiers sur cette question des pièces bien faites, que j'ai soulevée l'autre jour à propos de la dernière comédie de M. Bourdet. Mes observations m'en ont attiré quelques-unes à moi-même, dont j'ai conclu que la notion de ce qu'est une pièce bien faite est absolument perdue. Au contraire de certains autres arts qui ne peuvent continuer de vivre sans se conformer à quelque règle, le dramatique a complètement perdu les siennes. On a par exemple récemment représenté au Théâtre Michel une comédie de M. Jeanson, intitulée **Parole d'Honneur.** Elle est assez divertissante et a obtenu un certain succès. Mais à la réflexion, cet ouvrage, qui dépeint quelques conséquences du mensonge,

ne se montre pas aussi bien fait qu'on pouvait le croire tout d'abord.

Je n'insiste pas sur le vilain défaut que c'est pour une pièce de théâtre que d'avoir ses différents actes séparés par des espaces de temps fort différents, quand les deux premiers, comme c'est ici le cas, représentent des épisodes qui se succèdent à une demi-heure d'intervalle et que le troisième se joue trois mois plus tard. Nos auteurs contemporains usent de ce procédé avec une telle innocence qu'il semble bien que jamais personne ne leur ait dit que cela ne devait point se faire.

On ne leur a jamais dit non plus que les personnages ne doivent pas surgir comme des marionnettes qui viennent dire ce qu'elles ont à dire, puis disparaissent à jamais, mais que leurs apparitions et leurs interventions doivent être justifiées avec une logique extrêmement rigoureuse. Au premier acte de *Parole d'Honneur,* l'héroïne, que Mme Jeanne Renouardt représente avec une verve fort spirituelle, se trouve munie d'un mari et d'une confidente. Le mari meurt tout aussitôt; donc, il est tout naturel qu'on ne le revoie plus. Mais la confidente qui, elle, ne meurt pas, pourquoi disparaît-elle aussi dès qu'elle a aidé la protagoniste à analyser son aimable caractère et qu'elle lui a facilité quelques allées et venues? Parce que la pièce n'est pas très bien faite.

Pourquoi, au second acte, la femme légitime du protagoniste abandonne-t-elle précipitamment le domicile conjugal en emportant l'argenterie, et pourquoi, par la suite, n'entendrons-nous pas plus parler d'elle que nous ne l'avons fait auparavant? Parce que la pièce n'est pas très bien faite.

Pourquoi, au dernier acte, une personne entièrement inconnue survient-elle, sous un prétexte tel que celui de louer un appartement, raconter au protagoniste ce qu'il a besoin de savoir sur la protagoniste au moment précis où cette dernière a trouvé opportun de faire une promenade de cinq minutes? Je répondrai pour la troisième fois: parce que la pièce n'est pas très bien faite.

J'ai eu l'occasion, dans ces derniers temps, de relire un certain nombre de pièces de Corneille et même de ces examens qui les accompagnent. Il est touchant de voir comme cet

antique écrivain se penche avec scrupule sur la structure de ses ouvrages et comme il tient à justifier les moindres mouvements de ses personnages. Aux questions qu'il se pose et où il pense répondre victorieusement, on apprécie le réseau de règles et de commandements où devait se soumettre un écrivain qui entendait écrire un ouvrage dramatique digne de ce nom. Et je ne parle pas seulement des trois unités qui en sont les moindres. Non; tout était prévu et matière à obligation. Dans chaque acte, les personnages n'avaient le droit de paraître qu'un certain nombre de fois: l'excès des allées et venues constituait donc une faute. Ils devaient être introduits d'une certaine manière. Les personnages secondaires devaient être appelés ou annoncés par les premiers acteurs, et naturellement la toute première des règles était de se conformer aux autres d'une manière si paisible, si tranquille et si unie que personne ne pût prendre garde que l'auteur se soumettait à une si rigoureuse observance. On savait dans ces temps-là qu'il n'est point d'art sans contrainte. On savait qu'écrire une comédie est un travail, non pas un jeu.

Aujourd'hui, un auteur croit sa pièce plus qu'à moitié faite quand il en a conté le canevas au directeur qui va la monter. Il lui donne le premier acte le jour qu'on commence à répéter. Il improvise la suite au bar en prenant des cocktails, et il établit son dénouement d'après la plantation du décor qu'on lui soumet.

Puis négligemment, dans les interviews qu'il accorde à la presse le matin de la générale, cet auteur, ou un autre, déclare sur un ton catégorique que le *Menteur,* ou le *Cid,* ou *Bérénice,* est une pièce mal faite.

PIERRE LIÈVRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Adrien Foch: *Mécanique des fluides,* Colin. — Adrien Foch: *Acoustique,* Colin. — Georges Bruhat: *Cours de mécanique physique,* Masson.

A quelques mois d'intervalle, Adrien Foch, professeur à la Sorbonne, vient de publier deux petits ouvrages dans l'excellente collection Armand Colin. Le premier est consacré

à la **Mécanique des fluides.** Comme l'aurait dit Voltaire, les fluides

...ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,

en parlant du fluide électrique ou du fluide humain... Roman que tout cela! Les fluides sont essentiellement (p. 1) « des corps qui peuvent *s'écouler,* c'est-à-dire éprouver de grandes variations de forme sous l'action de forces relativement faibles ». Dépouillés ainsi de leur aspect merveilleux, les fluides n'en ont pas moins des applications importantes, au premier rang desquelles il faut placer la navigation et l'aviation, ainsi que les profils « aérodynamiques » des autos et des locomotives. Il y est même fait allusion (pp. 163 et 176) à certains phénomènes biologiques, comme la célérité de l'onde sanguine et le vol des oiseaux (1).

§

Le second volume d'Adrien Foch est une brève mise au point de l'**Acoustique,** qui s'impose tyranniquement dans la société contemporaine, depuis les foudroyants progrès de la musique mécanique. Cette monographie est une inépuisable source de renseignements précis, qu'il s'agisse de l'isolation sonore (p. 77), des oscillations de relaxation (p. 56) ou des ultrasons (p. 91), par exemple. A chaque page, l'auteur insiste sur l'ordre de grandeur des phénomènes:

Trendelenburg a pu inscrire des sons aussi faibles que les bruits du cœur et les souffles respiratoires (p. 136).

Dans l'audition binauriculaire, le cerveau reconnaît une différence de temps d'un trente-millième de seconde (p. 118).

Comme le fait remarquer W. Sabine, la millième partie d'un son fort est un son fort, et seulement sa millionième partie commence à être faible (p. 114).

A propos des unités, il convient de signaler une confusion très répandue, dont l'auteur se fait malheureusement l'écho (p. 113), négligeant un important rapport présenté par P. Chavasse le 13 novembre 1931 à la Société française des

(1) Quelques très rares lapsus, comme le mot « résistance » à la place de *traînée* (p. 10) ou comme l'énumération (p. 6) « force centrifuge, force d'inertie, etc. » (alors que la force centrifuge est une force d'inertie). L'auteur aurait pu, à propos du phénomène de Venturi (p. 59), indiquer qu'il y avait là une différence fondamentale avec l'électrocinétique.

électriciens et reproduit dans le numéro de janvier 1932 des *Annales des postes, télégraphes et téléphones:* confusion entre le *degré d'amortissement* d'un appareil (mesuré en décibels) et l'*intensité subjective* d'un son (exprimée en phones). Lorsque l'on n'établit pas cette distinction, il est impossible d'exprimer les deux phases de *la guerre aux bruits:* « diminuer les phones (des sources sonores), accroître les décibels (des obstacles interposés) » (2).

§

Le profane, qui feuillette le dernier ouvrage de Georges Bruhat, professeur à la Sorbonne, **Cours de mécanique physique,** ne peut se défendre contre une impression désagréable, due aussi bien à la multiplicité des questions examinées qu'à l'hétérogénéité apparente du plan. Le profane a tort: l'idée directrice est inattaquable, et la réalisation au-dessus de tout éloge (3).

Sans parler d'excellents développements d'intérêt général sur les *vecteurs,* sur les *unités,* sur les *méthodes de mesure,* sur les *erreurs,* l'exposé englobe la statique et la dynamique des solides (y compris les frottements et la résistance de l'air, pp. 131-132), pour aboutir à la mécanique vibratoire, c'est-à-dire à l'acoustique, avec d'importantes analogies (p. 405) entre les oscillations élastiques et les oscillations électriques. Bruhat a fort bien fait de laisser de côté l'acoustique pratique, pour les mêmes raisons qui font exclure l'électrotechnique des cours d'électricité générale. Les dernières pages rappellent les éléments de la théorie de l'élasticité.

Quelques réflexions d'ordre philosophique, comme les suivantes, sont à retenir:

(2) Page scientifique des *Nouvelles littéraires* du 22 juillet 1933.

(3) Quelques critiques néanmoins sur des points de détail. L'auteur n'est pas suffisamment explicite sur la distinction entre arc et angle (p. 78), entre repos et équilibre (p. 40). Pourquoi appeler (p. 157) la force d'inertie *force fictive,* alors que, deux pages plus loin, elle est justement tenue pour une force naturelle? Les dynamomètres (p. 44) travaillent habituellement à la compression, et non à l'extension. Il conviendrait (p. 628) d'exprimer les constantes élastiques en fonction de la compressibilité (variation de volume sans déformation) et de la rigidité (déformation sans variation de volume). Enfin (p. 602), il est faux d'affirmer qu'il existe *toujours* des déformations permanentes, puisque ce n'est pas le cas pour la compression hydrostatique.

Les lois physiques finissent par perdre toute valeur, lorsqu'on s'écarte trop des conditions des expériences qui les ont suggérées (p. 114).

La loi de Mariotte nous fournit un exemple d'une loi, qui était exacte avec les méthodes de mesures, dont on disposait au dix-huitième siècle, mais qui a cessé de l'être avec les méthodes plus perfectionnées du dix-neuvième siècle. La loi de Descartes sur la réfraction de la lumière nous fournit, au contraire, un exemple d'une loi, qui a été d'autant mieux vérifiée que les mesures ont été plus précises, et qui est vérifiée avec toute la précision dont sont susceptibles aujourd'hui le calcul des instruments d'optique et la correction des aberrations (pp. 261-262).

Ce nouveau volume vient compléter les trois autres traités (de dimensions analogues et du même auteur), que nous avons examinés ici-même à leur parution (4). A eux quatre, ils représentent l'effort qu'il faut fournir pour acquérir une certaine compétence en physique: 2.600 pages (in-8°), avec 2.000 figures, dont l'étude exige d'ailleurs d'être familiarisé avec le calcul infinitésimal! Cet effort n'est évidemment pas à la portée des « faux savants, doublés de faux écrivains », dont parle André Cœuroy, qui éprouvent « le besoin de discourir avec des vocables ignorés du vulgaire », avec, pour tout viatique, « les souvenirs des cours de physique, jadis ânonnés dans une lointaine boîte à bachot... ».

MARCEL BOLL.

SCIENCES MÉDICALES

Docteur Octave Béliard : *Magnétisme et Spiritisme*, Librairie Hachette. — Docteur Léopold-Lévi : *Nouvelles Etudes d'Endocrinologie*, 18 fr., Editions de l'Esprit Médical, 21, rue Bergère. — Docteur Serge Voronoff: *Les Sources de la Vie*, 15 fr., Fasquelle. — Docteur Henri Vignes : *la Durée de la Grossesse et ses Anomalies*, 15 fr., Masson et C°, éd. — Docteurs H. Vignes et G. Blechmann : *Les Prématurés*, 20 fr., Masson et C°. —Docteur Henry Duprat : *Théorie et Technique Homéopathiques*, Martin et Ternet, imprimeurs-éditeurs, Vienne. — L. Panisset : *Les Maladies des Animaux transmissibles à l'Homme*, Vigot Frères. — Docteur Amin Gemayel : *L'Hygiène et la Médecine à travers la Bible*, Librairie orientaliste Paul Gueuthner. — Elie Metchnikoff : *Trois Fondateurs de la Médecine Moderne : Pasteur, Lister, Koch*, F. Alcan. — Docteur Maurice Boigey : *Sylvie ou la Physiologie de la Femme nouvelle*, éditions Jules Tallandier. — Docteur G. Saint-Paul : (G. Espé de Metz) : *Thèmes Psychologiques : La Religion de l'Intelligence et la Morale scientifique*,

(4) *Mercure de France*, 15 octobre 1924, p. 468; 15 mars 1927, pp. 675-676; 15 septembre 1931, pp. 665-667.

Vigot frères. — Docteur Aug. Colin : *L'Erreur de la Médecine,* 15 fr., Messageries Hachette.

Le docteur Octave Béliard est un de nos meilleurs journalistes médicaux. Sa phrase est aisée et la clarté de ses exposés remarquable. Familier des sciences occultes, ayant acquis sur ce sujet des connaissances exceptionnelles, il était parfaitement désigné pour rédiger, dans la collection Hachette de la « Bibliothèque des Merveilles », le volume sur le **Magnétisme et Spiritisme.** Il s'est attaché à y exposer ce qui peut être considéré comme acquis et ce qui est encore du domaine de l'imagination. Auto-suggestion et phénomènes contrôlables et mesurables sont étudiés avec la plus consciencieuse des sérénités. Le chapitre sur les radiations vitales, le « fluide animal », est particulièrement intéressant. On sait que, depuis Paracelse, les « guérisseurs mystiques » évoquent la condensation en eux de ce fluide bienfaisant. O. Béliard passe en revue les expériences qui ont été faites par des observateurs autorisés. Il est prudent. Il écrit :

La confiance qu'ont en lui des guérisseurs sans mandat et qui éloigne des malades le bienfait des plus sûres médications, nous impose assurément des réserves. Mais la constatation d'un degré quelconque, fût-il minime, de radio-activité dans les substances magnétisées peut aussi constituer un commencement de preuve en ce qui concerne l'existence d'un fluide.

Il rappelle les contrôles essayés soit par la photographie, soit avec des « biomètres », des « sténomètres » ou des « bioscopes » délicats.

Sa prudence est extrême quand il s'agit de déplacements d'objets pesants (télékinéisie) ou d'extériorisation de la sensibilité (télesthésie), dont il dit :

Il faut pour forcer le consentement de l'esprit que des faits de cette importance, s'offrant avec une spontanéité, un caprice apparents qui ôtent à l'expérimentateur la conduite de l'expérience, ne laissent aucune marge à l'illusion, aucun refuge au scepticisme. Nous venons de voir, en effet, l'hypothèse des rayons vitaux, si acceptable qu'elle soit, soumise à un supplément d'enquête. Et quel plus grand effort ne faut-il pas pour accepter le postulat d'actions de bien plus grand style, produites sans facteur matériel par une force purement psychique, télépsychique, méta-

psychique, si l'on veut, par une force-volition, une force-pensée, mieux encore : par l'automatisme du subconscient.

§

Le docteur Léopold-Lévi, mort récemment, a consacré toute son existence scientifique à l'étude des glandes à sécrétion interne (ou endocrinologie) qu'il a fait avancer par ses travaux. Il venait de réunir ses derniers articles dans les **Nouvelles études d'Endocrinologie** que publient les Editions de « l'Esprit médical ». Il les a classées en quatre parties. D'abord la Morphologie, car la thyroïde, les glandes sexuelles, l'hypophyse, les surrénales, etc,... jouent un rôle considérable dans notre stature et notre aspect extérieur. Ensuite l'influence de ces glandes sur le système nerveux, en particulier sur les déficiences psychiques et les retards scolaires, sur l'asthénie due à leur insuffisance. En troisième lieu, l'exposé des recherches de laboratoire exécutées dans les conditions les plus rigoureuses de technique et soumises à une interprétation très sévère. Enfin, les résultats thérapeutiques.

§

Le livre du docteur Serge Voronoff sur **Les Sources de la Vie** est lui aussi une étude d'endocrinologie, mais, comme on l'a dit, « d'endocrinologie chirurgicale ». On a fait suffisamment de bruit sur la méthode de ce savant. J'ai eu l'occasion d'examiner ici ses précédents ouvrages et ceux du docteur Dartigues. Le volume actuel est un résumé. Il tend à prouver que la longévité dépend de nos glandes, et tout d'abord de la glande génitale, qui assure la vie physiologique de toutes les cellules, leur vigueur, leur énergie de vivre. L'hygiène et la vertu — recommandées, bien entendu — ne remplacent pas le capital vital. En effet, nous dit Voronoff, si on trouve parmi ceux qui ont dépassé cent ans des gens sobres qui se contentaient de laitage et de nourriture végétale et évitaient l'excès en toute chose, on rencontre parmi eux bon nombre d'individus qui ont mené une vie orageuse, étaient forts buveurs, abusaient du tabac, du café, etc., etc...

Les glandes à sécrétion interne sont « ces sources de vie »

dont s'occupe notre auteur. Elles s'usent. On doit les renouveler, conseille-t-il. Et il termine ainsi:

Au temps de Balzac, pas bien éloigné de nous, une femme ayant dépassé trente ans et un homme à l'approche des cinquante, étaient considérés comme de vieilles personnes et ils s'estimaient tels eux-mêmes. Actuellement, une femme de cinquante ans lutte pour garder l'apparence de jeunesse, et l'homme de soixante-cinq ans n'admet pas qu'on le qualifie de vieillard. L'atmosphère morale du monde est changée. Tant d'inventions miraculeuses déjà réalisées, tant d'autres qu'on pressent et qui vont nous apporter d'autres merveilles, rendent la vie extrêmement intéressante. On veut vivre le plus longtemps possible, le plus intensément possible. Je crois donc avoir répondu aux besoins du monde. J'ai découvert une nouvelle voie où d'autres savants s'engageront de plus en plus et apporteront des améliorations, des perfectionnements à mesure que le progrès de la science enrichira nos connaissances et nos moyens d'action. Ce qui restera de mes travaux, c'est le principe pratiquement démontré que l'homme peut s'associer à l'œuvre de la création et doter à son tour l'organisme vivant d'organes nouveaux, lorsque les siens ne suffisent plus à entretenir l'énergie vitale. Ce qui restera aussi, c'est la possibilité de réaliser ce principe grâce au dépôt des pièces de rechange que j'ai découvert dans le corps des singes.

Travail curieux. De spécialiste aussi qui chante son los et voit surtout les organes sur lesquels il se penche.

Vivre la vie intensément n'est pas, au point de vue humain, la vivre surtout pour eux.

§

La Durée de la Grossesse et ses anomalies, par le docteur Henri Vignes, est un ouvrage de 96 pages, utile au clinicien, à l'anthropologiste et au médecin légiste.

Les Prématurés sont parfaitement étudiés par les docteurs H. Vignes et Blechmann. La question de l'alimentation est traitée à fond. On y trouve confrontés les avis parfois divergents des cliniciens français et étrangers.

Dans **Théorie et Technique Homéopathiques,** le docteur Henry Duprat, « après 27 ans d'une large pratique », essaie d'éclairer la légitime curiosité des confrères qui veulent vérifier les possibilités thérapeutiques d'une doctrine au-

jourd'hui à l'ordre du jour des discussions.

Depuis plusieurs années, sur l'initiative du Professeur F. Rathery, le cours de pathologie expérimentale, dont le Professeur Noël Fiessinger occupe actuellement la chaire, est doublé d'un cours de pathologie comparée assuré par un professeur de l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, soit par le Professeur L. Panisset, soit par le professeur V. Robin. Le professeur Panisset, qui enseigne **Les Maladies des Animaux transmissibles à l'Homme,** compose de ses leçons un volume précieux. Tuberculose, charbon, rage, psittacose, etc., etc... sont l'objet de pages qui éclairent admirablement avec les conditions de la contamination quelques coins obscurs de la pathologie humaine.

De **l'Hygiène et la Médecine à travers la Bible,** du docteur Amin Gemayel, le préfacier, le professeur Achard, écrit:

> Œuvre médicale d'un haut intérêt, parce que c'est à la fois la médecine éclairée par l'histoire et l'histoire éclairée par la médecine ; œuvre philosophique aussi, parce qu'elle déduit des faits historiques une sanction morale, ce livre fait honneur à son auteur, et c'est de grand cœur que je souhaite à mon laborieux confrère un succès dont il est digne.

On ne saurait mieux dire.

Elie Metchnikoff, un des plus grands savants de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci, fut un biologiste philosophe d'une profondeur de pensée qui le fait comparer par Etienne Burnet à Montaigne et à Descartes. Ses disciples publient ses derniers écrits: **Trois Fondateurs de la Médecine Moderne: Pasteur, Lister, Koch,** comme le supplément naturel de ses *Etudes sur la Nature humaine* et de ses *Essais optimistes.* Dans ces chapitres remarquables on retrouve le prophète de l'orthobiose, de cette thèse que « le vrai but de l'existence est la vie elle-même, active, conforme aux dispositions de l'individu et prolongée jusqu'à l'apparition de l'instinct de la mort, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'homme éprouve la satisfaction d'avoir vécu assez longtemps et commence à désirer la mort, à laquelle il cède volontairement et même avec une sensation d'eupho-

rie, grâce peut-être à la plus surprenante des sécrétions internes ». Metchnikoff résout la contradiction apparente entre la vie et la mort par cette formule: « C'est l'évolution progressive et normale de l'instinct de la mort qui constitue le vrai but de l'existence humaine ».

Le docteur Maurice Boigey dont les ouvrages précédents: *le Livre de la cinquantaine* et *le Livre des plus de soixante ans*, ont obtenu un succès réel, cherche à nous donner sous le titre de **Sylvie ou la Physiologie de la femme nouvelle,** le livre d'heures de la femme moderne. Le brillant exposé, enrichi des conseils énumérés avec l'impassibilité convenable, peut se résumer dans les quelques lignes de la page 195:

> Chez l'homme, l'organe sexuel n'est rien, l'organe cérébral est tout. Le cerveau domine tellement l'individu qu'il préside même aux fonctions de reproduction. Chez la femme, le centre sexuel est bien *in utero* ou mieux *in ovaris* ; chez l'homme, il est dans l'encéphale. Dès que la puberté s'établit, la jeune fille se trouve placée sous une double influence : celle de ses fonctions génitales et celle de sa volonté. Celle-ci ne finit pas toujours par prédominer.

Et c'est notre drame à nous tous.

Le docteur G. Saint-Paul (G. Espé de Metz) publie chez Vigot un sixième fascicule de 126 pages de ses **Thèmes psychologiques.** Celui-ci est consacré à la Religion de l'intelligence et à la Morale Scientifique. Pour l'auteur, polémiste toujours ardent, « la psychologie ne sera pas scientifique aussi longtemps que les hauts mandarins directeurs se refuseront à reconnaître l'identité de nature entre l'intelligence et ce qu'ils appellent l'instinct ». Pour lui toute morale sans Dieu n'est que fragilité ou postiche et il s'élève contre ce qu'il baptise le « parachristianisme », qui englobe fidèles et prêtres, « ces veules qui, n'ayant ni le courage de croire ni celui de ne pas croire, inféodent leur conduite aux exigences intégrales de l'Eglise (à la prospérité et au rayonnement de laquelle ils ajoutent) par une soumission faite de prudente cautèle ».

§

Dans **l'Erreur de la Médecine,** le docteur Aug. Colin s'applique à démontrer que presque toutes les maladies ont une source première: la rhino-pharyngite (la « cavumite ») suite d'un refroidissement ou d'un état grippal; que cette cavumite s'établit soit avec fièvre, soit sans fièvre — que l'infection de l'organisme peut exister sans fièvre. C'est même l'infection la plus redoutable, car elle n'est jamais soignée (infection larvée). Cette infection larvée née dans le rhino-pharynx déclanche une infection intestinale avec déficience du foie.

Il prétend que toute la médecine actuelle est symptomatique et oublie de s'adresser à la cause, — qu'elle fait abus de médicaments, — que la faiblesse générale dont se plaignent bien des personnes n'est que le résultat de l'imprégnation, par des poisons, de certains centres nerveux, et qu'elle ne doit pas être traitée, au moins au début, par l'administration de biftecks saignants ou de toniques, mais plutôt par la diète sucrée, les laxatifs et quelquefois par une vaccination légère.

DOCTEUR PAUL VOIVENEL.

SCIENCE SOCIALE

Robert Randau et Abdelkader Fikri: *Les Compagnons du Jardin*, préface de René Maunier, Editions Domat-Montcrestien. — Mémento.

C'est un bien grand et dur problème de science sociale que traitent MM. Robert Randau et Abdelkader Fikri dans leur livre, au titre malheureusement peu significatif, **Les Compagnons du Jardin,** puisque ce problème est celui de l'assimilation des indigènes algériens, et par conséquent celui du rapprochement de l'Orient et de l'Occident, de l'islamisme et du christianisme, etc. Des deux auteurs, l'un, Robert Randau, est très connu, ou devrait l'être, car c'est un des grands noms de la littérature contemporaine; il est vrai que la presse parisienne, qui pratique, elle aussi, le régime de la république des camarades, préfère chanter le los de telles ou telles médiocrités boulevardières, mais vraiment, que pèsent-elles, même glorifiées à tue-tête, en regard d'un

Robert Randau, romancier, philosophe, ethnologue et psychosociologue, ajoutons, si cela doit le rehausser aux yeux de certains, grand prix des Ecrivains français de l'Afrique du Nord? L'autre auteur, Fikri, est un musulman lettré, auteur d'un roman, *Zohra,* qui a été très remarqué en Algérie, m'assure-t-on.

Le livre est un échange de lettres, neuf en tout, donc lettres un peu longues, entre un musulman francisé habitant Alger même et réunissant chez lui plusieurs amis de cultures variées, et un Français algérianisé habitant sa ferme des hauts plateaux et groupant autour de lui d'autres échantillons savoureux, et cette douzaine de personnages prend une vie étonnante à travers les lettres des deux correspondants. Il y a là, autour d'un des deux, un indigène tout à fait assimilé qui exerce la médecine à Alger, un autre, vieil instituteur, partisan de la culture française, mais qui n'a pas abandonné son statut personnel, un jeune cadi qui a épousé une pétulante Française qu'il traite tour à tour de Messaline et de tomate, un muphti assez fanatique et son adversaire, un sidi orateur populaire, un commerçant juif et une jeune Française inscrite au barreau d'Alger. Et il y a là aussi, autour de l'autre, un indigène conseiller général avec son oncle grand seigneur arabe, un marabout et divers colons arabisants. Et tout ce monde s'entend très bien, ainsi que les deux correspondants.

Le problème, ai-je dit, est celui de l'assimilation des indigènes aux Français. Tous les interlocuteurs sont optimistes et ont foi que l'école finira par la réaliser; l'école, révélant aux indigènes nos idées, nos sciences, nos procédés de travail et nos façons de raisonner, sera un creuset où les métaux jetés sortiront en un alliage indestructible. Or, l'on ne peut que souhaiter qu'ils aient raison. Qui pourrait se refuser à cette œuvre de concorde fraternelle? Et, en pareil cas, vouloir n'est-ce pas déjà réaliser? Problème si difficile, toutefois, que pour essayer de le traiter congrûment, je ne me suis pas contenté de lire *Les Compagnons du Jardin;* j'ai encore pris connaissance de deux autres livres que cite le préfacier, M. René Maunier : *Les Lettres algériennes* d'Hesnay Lahmek, un Berbère qui déclare que l'Islam est

un facteur de mort, et *Le Jeune Algérien* de Ferhat Abbas, un indigène français de cœur qui dédie son livre à la mémoire des Algériens musulmans morts pour la France pendant la grande guerre, et qui défend au contraire l'Islam. Et je regrette de n'avoir pas pu lire *Les Vérités nord-africaines* de Charles Collomb, cité par Randau, livre qui ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale (pourquoi? le dépôt légal ne fonctionnerait-il pas de l'autre côté de l'eau?) Mais, par contre, j'ai lu, et alors avec quelles délices! les divers ouvrages de M. Edouard-Félix Gautier, professeur à l'Université d'Alger, l'auteur de ce *Genséric* que j'ai eu l'occasion, je crois bien, de citer incidemment: *Un siècle de colonisation* et *Mœurs et coutumes des Musulmans,* ce dernier livre absolument remarquable et contenant, sous un titre bien banal, bien inexact même, une psychologie complète de l'Islam et une vue d'ensemble de l'histoire humaine et de notre civilisation, résultat du conflit et du concours de l'Orient et de l'Occident. Et alors, revenant aux *Compagnons du Jardin,* j'ai essayé de tirer la morale de mes lectures et de mes réflexions.

L'assimilation entre l'âme orientale et l'âme occidentale ne pourra jamais être que partielle et superficielle. Question de religion, de race et plus encore d'essence psychologique. Pendant mille ans environ, la civilisation grecque, entre Alexandre et Héraclius, a recouvert tout l'Orient, et le christianisme l'a en un sens renforcée; or, quand l'ouragan musulman s'est déchaîné, tout s'est écroulé; l'âme orientale s'est retrouvée telle qu'elle était au temps des Ramsès, des Salomon et des Sennachérib. Le Persan est un aryen, frère du Grec, et dans ses *Perses* Eschyle insiste sur cette fraternité, et pourtant le Persan appartient à l'Orient et non à l'Occident; le Berbère est géographiquement un Occidental, puisque *maghreb* veut dire occident, mais psychologiquement il appartient lui aussi à l'Orient; par Carthage il se rattachait à Tyr, à la Syrie, et Rome n'a jamais été pour lui qu'une dominatrice temporaire; dans la fameuse mosaïque romaine de la bataille d'Arbèles, Darius, l'adversaire d'Alexandre, porte le haïk et le turban comme notre émir Abd-el-Kader. Aujourd'hui encore, en dépit de tout, l'âme

orientale reste exactement ce qu'elle était du temps des fêtes d'Adonis, des processions des prêtres d'Isis, des conjurations des mages chaldéens. Rien n'a changé. Le Kabyle est exactement ce qu'il était du temps de Jugurtha, le Juif du temps des Macchabées, l'Egyptien du temps des Pharaons, le Persan du temps de Cyrus. Et c'est pourquoi on peut poser en principe que toute assimilation est impossible. Kipling a dit quelque part: « L'Orient sera toujours l'Orient et l'Occident toujours l'Occident. » Un dicton algérien assure, de même: « Faites cuire un musulman et un juif dans la même marmite, vous aurez deux bouillons. » Et l'on pourrait compléter: « Ajoutez-y un chrétien, même anticlérical, vous aurez trois bouillons. » Jamais un Syrien, un Juif, un Arménien, un Copte, un Parsi, un Arabe, un Berbère ne pensera comme un homme d'Occident.

Oui, c'est exact, en principe; et cependant, qui sait? Il y a eu des changements, tout de même, dans ces âmes qu'on nous dit immuables. L'Egyptien n'a plus l'usage des momies, ni le Babylonien celui des observatoires planétaires, ni le Juif celui de la polygamie ancestrale. Par l'exemple du Juif, notamment, nous pouvons voir que l'âme orientale peut s'occidentaliser, tout en orientalisant la nôtre, il est vrai. Le judaïsme nous a asiatisés par le christianisme, et la romanité l'a à son tour européanisé par la destruction du Temple et la Diaspora qui s'en est trouvée universalisée, car la Diaspora est bien antérieure à Titus, et elle est, en un sens, un des traits fondamentaux de la race juive. Malgré tout, et quoique restant très juifs, et en un sens irréductibles, les Israélites d'Occident se sont fortement rapprochés de nous; pourquoi les indigènes musulmans n'en feraient-ils pas de même? La race berbère est la même que l'ibérique et les Espagnols sont incontestablement Européens et occidentaux; alors les Berbères pourraient l'être également. Oui, dira-t-on, s'ils n'étaient pas musulmans, mais ils le sont. Est-ce bien exact? Et le sont-ils tant que ça? Le Kabyle est resté très longtemps chrétien comme le Maronite, et c'est nous qui avons contribué à l'islamiser en l'arabisant parce que nous ne connaissions comme langue indigène en Algérie que l'arabe. De lui-même le Kabyle, pur Berbère, n'a jamais voulu

marcher avec les Turcs ni avec les Arabes; l'émir Abd-el-Kader en a su quelque chose.

Nous assistons, en ce moment, à un des remous psychologiques les plus étonnants de l'histoire. L'Islam s'effrite. Il est abandonné, au moins officiellement, par les Turcs, et il le sera peut-être demain par les Persans, par les Syriens, par les Egyptiens; pourquoi les Berbères se cramponneraient-ils à lui? Certes, ils lui sont toujours attachés, et d'une façon bien fanatique! Hier encore, le conseil de guerre de Nancy avait à juger un officier indigène meurtrier sans raison d'un officier français, et disant à ses juges: « J'ai tué un chrétien, je suis musulman, contentez-vous de cette explication » (*Journal*, 1[er] février 1934). Un tel fait divers ouvre un jour effrayant sur l'âme musulmane. Tant que l'Islam aura cette force atroce et féroce, aucune assimilation ne sera possible; mais n'est-ce pas le dernier sursaut d'un fanatisme aux abois? Si l'Islam s'effrite, de pareils crimes seront bientôt impossibles.

Mais le christianisme, de son côté, n'est-il pas en train de se désagréger? Tout le monde russe, officiellement du moins, l'a abandonné. Et une partie du monde germanique le renie; avec l'hitlérisme, c'est le vieux culte d'Odin qui semble revenir à la surface. Il ne restera bientôt plus pour représenter la civilisation européenne d'Occident que la France, les Iles britanniques, l'Italie et l'Espagne. Or, il est curieux que ces quatre peuples soient de race celtique, au fond; même les vieux Romains, les Osques, étaient de purs Celtes, et les Ibères d'Espagne étaient des Celtibères. Comme tout cela réhabilite un peu les vieux celtomanes! Les Germains, les Slaves, les Berbères ne seraient que des éléments adventices, et les Gaulois seraient à la base de toute notre civilisation, peut-être aussi, qui sait, de la pélasgique ancêtre de la grecque? Un jour, sans doute, les savants reconstitueront-ils tout cela, et donneront-ils une réalité scientifique à l'ethnologie qui jusqu'ici, quoi qu'en disent les ethnologues, n'existe guère...

MÉMENTO. — Edouard Chaux: *Et pourtant voici l'âge d'or!* Editions Protea. De pareils titres ont l'air d'une mauvaise plaisan-

terie à l'heure, 11 février, où j'écris ces lignes. Le nom de l'auteur précédé de cette précision: « Dicté par des millions d'hommes, transcrit par Edouard Chaux » est suivi de l'épigraphe: « Respecte la vie de ton frère et sois soucieux de son bonheur car il fait partie du tien. » Tout le livre est très bien intentionné mais un peu naïf. L'auteur demande une « magistrature économique qui supprimera les concurrences inutiles et rendra enfin facile à tous l'acquisition des signes monétaires indispensables pour consommer » (rien que ça!) et propose une dévalorisation méthodique du billet de banque et une absorption des emprunts d'Etat par une grande loterie nationale (encore rien que ça!). Conclusion: il faut choisir entre l'Arcadie et la Jungle. Parbleu! Mais soyons plus modestes, le choix est entre la jungle et tout simplement l'honnêteté, le travail pénible, difficile, mais sain et juste. — Robert Mangin: *Europe 19...* Figuière. L'auteur propose une Fédération économique européenne avec Vienne pour capitale, qui s'opposerait ou essaierait de s'harmoniser avec les Soviets, les Yankees, les Jaunes, et aussi avec la S. D. N. Il y aurait deux sièges donnés à l'Europe (ce serait exquis pour nous s'ils étaient donnés un à l'Allemagne, un à la Hongrie) contre sept aux autres Fédérations. Et, du moins, on ne peut dire que l'auteur est d'un égoïsme nationaliste excessif! Mais à quand la Fédération des simples bons sens? — Léon Katchpérouni (Topalian): *Les remèdes radicaux contre la crise économique et les maux sociaux, dédié au président Roosevelt, immortel ami de l'humanité,* chez l'auteur, 60, rue Dombasle. C'est le résumé dactylographié d'un grand ouvrage pour la publication duquel l'auteur demande à ses lecteurs des aides morales et matérielles. Ce résumé comporte cent petits alinéas numérotés et titrés, ce qui est très commode. Je les lis en faisant parfois un peu la grimace; n° 45, par exemple, je vois que le chef-d'œuvre du président Roosevelt c'est la nationalisation de l'industrie; et je sais bien que le mot nationalisation est vague, et qu'il veut peut-être dire simplement surveillance, mais s'il signifie gestion, l'expérience soviétique doit faire hésiter. — Vicomte de Marsay: *De l'âge des privilèges au temps des vanités, tome second, supplément à quelques critiques;* Honoré Champion. Même quand on ne connaît pas le tome premier, ce qui est mon cas, ce volume de discussion est intéressant: la manie nobiliaire est étonnamment vivace en France; on peut le voir par l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* que son directeur actuel, l'érudit Pierre Dufay, essaie de protéger contre l'invasion accaparante des chercheurs d'ancêtres et d'armoiries; le livre de M. de Marsay, écrit avec un sévère esprit critique, déplaira à beaucoup

de gens titrés d'aujourd'hui; en appendice, un bon résumé du comte de Neufbourg sur les *Origines de la noblesse.* — Nicolas Dombrowski-Ramsay : *Injustices, révolutions, guerres ;* Alcan. L'auteur développe avec raison ce beau thème que la justice, sœur de la pitié, est la raison d'être de la société. Malheureusement, pour certains, la justice est sœur de la haine et de la colère. Alors il faut bien s'entendre. — Jean de Pierrefeu: *Contre la vie chère, Les magasins à prix unique,* sans nom d'éditeur, ce qui est fâcheux pour une brochure qui semble de propagande. L'auteur plaide en faveur de ces magasins qui ont abaissé la cherté de vie, et tous les libéraux l'approuveront; mais les antilibéraux sont nombreux et parfois puissants aujourd'hui. — Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier, je signale un article, *Les intellectuels en U. R. S. S.,* que devraient bien lire et méditer ceux de nos intellectuels à nous qui chantent le los de la Russie contemporaine; ils y verraient à quel régime odieux sont soumis là-bas leurs confrères. — Les journaux ont annoncé la disparition de l'*Animateur des temps nouveaux,* conséquence de la mort de son fondateur Louis Forest. Heureusement, ce journal reparaît sous le titre *L'Espoir français,* 38, rue de Liége. Un autre périodique fondé par le docteur Victor Pauchet, avec le poète Frédéric Saisset pour rédacteur en chef, paraît sous le titre *Réagir* (Editions Oliven, 66, avenue La Bourdonnais). Ce mot permettra à certains de dire : réactionnaires! Mais il y a des cas où réagir est chose excellente.

HENRI MAZEL.

GEOGRAPHIE

Le régime et l'utilisation du Rhône. — Charles Darwin's *Diary of the voyage of H. M. S. Beagle,* edited from the MS by Nora Barlow, 1 vol. in-8°, Cambridge, University Press, 1933. — Mémento.

Tandis qu'on amuse l'opinion publique française avec d'inutiles projets de mégalomanie, comme le transsaharien ou le canal des deux mers, bons tout au plus à fournir des occasions aux brasseurs d'affaires et aux rafleurs d'épargne, on laisse volontiers dans l'ombre les plans de grands travaux où une saine économie se trouve d'accord avec les intérêts généraux de la nation.

Le projet d'aménagement et d'**utilisation du Rhône** est un de ceux-là.

Le grand fleuve alpestre, le plus abondant mais aussi le plus complexe de nos cours d'eau, admirable voie d'accès, et la seule tracée par la nature, de la Méditerranée vers l'Eu-

rope centrale, n'est pas jusqu'ici dompté et utilisé comme il devrait l'être. Il offre pourtant des possibilités très étendues, soit comme voie commerciale, soit comme producteur d'énergie, soit comme irrigateur de terrains secs.

C'est à ce triple point de vue que le considèrent les promoteurs de son aménagement. C'est pour le mettre en œuvre de cette triple manière qu'a été constituée la Compagnie Nationale du Rhône, œuvre commune des collectivités politiques, commerciales et industrielles intéressées, dont l'assemblée initiale a été tenue à Lyon le 27 mai 1933.

Je me permets de faire quelques réserves sur l'un des buts proposés à l'activité de la Compagnie : la production d'énergie électrique destinée à promouvoir ou à stimuler de nombreuses industries.

Sans me laisser impressionner outre mesure par la dépression industrielle profonde consécutive à la crise économique, je ne puis m'empêcher de remarquer que le bassin rhodanien se trouve déjà abondamment pourvu de centrales d'énergie par les nombreuses installations multipliées depuis une vingtaine d'années sur les réseaux de l'Isère et de la Durance. A toutes ces turbines colossales dont les tuyaux noirs conjugués descendent des montagnes sans réussir à les enlaidir, on veut ajouter les 5 milliards de kilowatts-heure, équivalant à 5 millions de tonnes de houille, que donneront les chutes établies aux barrages du Rhône. Cela ne pourrait aboutir qu'à une *surindustrialisation* qui n'est vraiment pas désirable pour un pays déjà abondamment pourvu d'industries, à moins qu'on ne fasse servir, essentiellement, l'énergie du Rhône à l'électrification du réseau P. L. M. Je conviens que cette électrification s'imposera un jour ou l'autre, là comme ailleurs, si la voie ferrée veut conserver son rang dans l'économie générale des transports.

Les deux autres buts visés par la Compagnie nationale du Rhône ne soulèvent aucune objection d'aucune sorte.

Les eaux du Rhône, pompées électriquement aux barrages, serviront à irriguer, pendant six ou sept mois de saison sèche, 25.000 hectares de plaines en Provence et en Bas-Languedoc. Notamment, elles feront de la Crau orientale d'aujourd'hui, cette plaine désolée qui attriste les yeux, une rivale

du merveilleux jardin de la Crau occidentale fertilisée par les eaux de la Durance.

Comme voie commerciale, le Rhône navigable, continué par le canal du Rhône au Rhin, ouvrira la grande route de navigation intérieure Rotterdam-Marseille, jonction des pays de grosse industrie du nord-ouest de l'Europe et des pays de la Méditerranée. Il y a là une des artères économiques indispensables à l'Europe, dès que se réveillera l'activité des échanges, comme il faut bien l'espérer. Mais les travaux du Rhône ne prendront un sens que s'ils sont complétés, d'un côté par le canal d'Arles à Bouc, et de l'autre par le canal du Rhône au Rhin, mis tous deux à grande section pour des péniches de 1.500 à 2.000 tonnes, semblables à celles de la navigation rhénane.

Pour l'exécution convenable de ces grands travaux, il faut une connaissance profonde et complète du fleuve et de ses affluents, non seulement dans leur état normal, mais dans leurs crues, dans leurs maigres, dans leurs colères et dans leurs caprices.

Toutes les données acquises aujourd'hui ont été réunies par Maurice Pardé. Les deux volumes de son gros travail sur *le Régime du Rhône, étude hydrologique,* publié à Lyon (librairie Pierre Masson) en 1925, demeureront le traité classique auquel seront tenus d'avoir recours ingénieurs, économistes et entrepreneurs.

Ceux qui chercheront dans ce livre, non des abstractions, des théories et des idées reçues, mais des faits utilisables, ne seront pas déçus. La méthode de Pardé est extrêmement réaliste. Il n'aime ni les simplifications, ni les moyennes.

Voir le régime du Rhône tel qu'il est, avec les nombreux balancements de forces que déterminent le relief, la structure du sol et le climat, et qui tous interdisent ou infirment les définitions trop brèves et traditionnelles; suivre le fleuve et ses affluents dans les écarts que détermine le régime météorologique et dont les lois nous échappent encore très souvent, puisque la prévision de tels écarts n'est pas possible ; mais, au moyen de ces données multiples, présenier une image du Rhône, de la Saône, de l'Isère, de la Durance et des autres rivières qui réponde à la vérité de toutes les

heures, tel a été le but de Maurice Pardé, réalisé au moyen d'un colossal travail qui fait de cette thèse de doctorat une des plus complètes et une des plus nourries qui soient.

§

Le *Voyage d'un naturaliste autour du monde,* publié pour la première fois en 1839 et traduit dans toutes les langues littéraires, a été le premier livre de Charles Darwin ; il est demeuré le plus populaire et le plus attrayant. Darwin y raconte le voyage de circumnavigation qu'il fit, de 1831 à 1836, sur le *Beagle,* bateau hydrographe britannique que commandait Fitz Roy. Les relâches du *Beagle* permirent à Darwin, non seulement d'explorer des archipels peu connus comme les Galapagos et les Keeling, mais de pousser des excursions lointaines au cœur de l'Amérique du Sud et de l'Australie. C'est alors que se formèrent, à la lumière de nombreuses et sagaces observations, les principales conceptions de Darwin, genèse des coraux, lutte pour la vie, sélection naturelle, continuité des causes actuelles. Mais le *Voyage* a été rédigé quelques années après le retour du *Beagle.* Ce n'est donc pas un journal ; il ne vous donne pas, heure par heure, la vie et les réflexions de Darwin ; c'est déjà presque une œuvre de maturité, où s'effacent les scories de l'improvisation et les préoccupations de la vie courante. Scories et préoccupations sont pourtant bien intéressantes chez un homme tel que Darwin. Elles existaient ; elles avaient été notées par lui, au jour le jour, dans les dix-huit petits carnets qui ont servi plus tard à la rédaction du *Voyage.* C'est le texte de ces dix-huit petits carnets que nous donne aujourd'hui, en un volume de 442 pages, Mrs Nora Barlow, petite fille de Darwin, sous le titre **Charles Darwin's Diary of the Voyage of H. M. S. Beagle.**

Aucun document n'est plus intéressant, soit au point de vue scientifique, soit au point de vue psychologique.

Assurément, les développements purement scientifiques, ceux où l'on voit croître la pensée de l'auteur de l'*Origine des Espèces,* sont moins nombreux dans le *Diary* que dans le *Voyage.* Darwin, très jeune lors de son séjour sur le *Beagle,* n'était guère encore qu'un observateur de faits diligent et

curieux. Cependant, même dans le *Diary*, et peut être mieux que dans le *Voyage*, on discerne comment peu à peu sa pensée s'affranchit du créationisme auquel il avait cru jusqu'alors. On voit très bien comment ses yeux se dessillèrent et à quel moment ils se dessillèrent, pendant ses excursions aux Galapagos, cet archipel aux formes animales si étranges, évocatrices des âges disparus de l'histoire de la terre. En vérité, le séjour de Darwin aux Galapagos est une des époques mémorables de la pensée humaine.

Au point de vue psychologique, ce qu'il y a de plus curieux dans le *Diary*, ce sont les dissentiments et parfois les querelles qui surgissent entre Darwin et Fitz Roy. On n'en trouverait aucune trace dans le *Voyage*.

Fitz Roy, homme de caractère fort noble, mais d'humeur parfois difficile, était un croyant convaincu de la Bible prise à la lettre, comme il y en avait encore beaucoup en Angleterre au milieu du siècle dernier. Darwin, avant de prendre passage comme naturaliste sur le *Beagle*, avait failli devenir clergyman. Les deux hommes, au début du voyage, paraissaient avoir une orientation religieuse analogue. Mais, au fur et à mesure que Darwin observait, ses idées se modifiaient; par la force des choses, elles s'opposaient de plus en plus à la tradition de la Genèse, et Fitz Roy s'en aperçut. De là des froissements d'autant plus pénibles que sur le petit bateau qu'était le *Beagle*, les deux hommes vivaient constamment côte à côte. Darwin, de caractère plus égal que Fitz Roy, supportait avec patience les sautes d'humeur de son commandant. Mais on peut croire que Darwin était aise de s'échapper pour ses excursions à terre, toutes les fois qu'il le pouvait.

Mémento. — J'ai plaisir à signaler aux lecteurs du *Mercure* le *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'Afrique occidentale française*, publié sous le patronage du gouvernement de cette colonie. Intéressantes études de M. Aubreville sur la forêt et les réserves de bois de la Côte d'Ivoire, dans le fascicule d'avril-septembre 1932 ; étude sur le Sénégal d'autrefois (le Cayor), par R. Rousseau, dans le fascicule d'avril-juin 1933. — E. Chassigneux, *Rica de Oro et Rica de Plata*, dans la revue orientaliste *T'oung Pao*, publiée à Leyde (1933) : étude sur les îles fabuleuses

placées autrefois par les marins à l'est du Japon, dans le Pacifique nord. — H. Mémery, *Réflexions sur l'état actuel de la météorologie* (Bulletin de l'Observatoire de Talence, 15 janvier 1934) : vue d'ensemble sur la prévision du temps et sur l'importance, à ce point de vue, d'une liaison étroite entre la météorologie et l'astronomie.

CAMILLE VALLAUX.

FOLKLORE

Archer Taylor: *The Proverb*, Cambridge, Mass., E. U., Harvard University Press, 8°. — W. R. Halliday: *Indo-European Folk-tales and Greek Legend*, Londres, Cambridge University Press, in-18. — O. V. de L. Milosz: *Contes Lithuaniens de Ma Mère l'Oye*, Chiron, 8°, ill. — R. D. Jameson: *Three Lectures on Chinese folklore*, Peiping (Pékin), North China Union Language School, 8°.

M. Archer Taylor, professeur à l'Université de Chicago, est un folkloriste qu'il n'est pas facile de satisfaire. S'étant mis à étudier comparativement les **Proverbes**, dictons, expressions stéréotypées, manières de parler traditionnelles, il dépouilla, comme on dit, toute la littérature du sujet, laquelle est énorme et se classe sous le nom de parémiologie, sans trouver aucun auteur qui eût, juge-t-il, considéré ce sujet sous l'angle qu'il faut. Il s'est donc donné pour but de « décrire brièvement et systématiquement les voies suivant lesquelles les proverbes naissent, les diverses sortes de proverbes, et les détails du style proverbial ». Mais, fait bizarre, il a jugé aussi qu'une recherche limitée aux langues européennes suffirait! Bien mieux, parmi elles, il a donné la première place à l'anglais et à l'allemand et affirme *ex cathedra* que « ce qui est vrai du proverbe anglais l'est également du proverbe allemand ou français, mais que les proverbes orientaux, africains, malais, japonais ou chinois impliquent des sphères culturelles tellement différentes, et ont en général si peu de rapports avec les proverbes européens, qu'il n'a pas hésité à les laisser en dehors de sa recherche ».

C'est moi, cette fois, qui ne suis pas satisfait. Car prendre comme base seulement le proverbe, dicton, etc., anglais (de Grande-Bretagne et d'Amérique), c'est utiliser pour une théorie générale un peuple très évolué, qui a subi de nombreuses influences, notamment l'influence littéraire ancienne et profonde de la France; elle-même soumise à celle des littératures latine et grecque, c'est enfin, vu la place donnée aussi

dans son livre aux proverbes allemands, faire intervenir des éléments artificiels, puisque, d'après les recherches de Friedrich Seiler, la plupart des proverbes et dictons allemands sont des emprunts au folklore parémiologique français traduit, par le néerlandais le plus souvent, ou au traditionalisme classique passé par l'italien.

Eliminer les proverbes et dictons autres qu'anglais et allemands, surtout ceux des sauvages et des demi-civilisés, c'est s'interdire l'accès au problème fondamental, celui des origines et des formations. Que si M. Archer Taylor déclare que ses devanciers n'ont été, sur aucun point, satisfaisants, je déclare à mon tour qu'il l'est moins encore qu'eux, puisqu'il a volontairement refusé l'usage d'outils comparatifs déjà bien adaptés par la science. De la méthode comparative, M. Taylor ne semble avoir retenu et compris que la bibliographie.

Ceci dit, il n'empêche que, dans les limites indiquées, ce livre ne soit à la fois intéressant et utile, comme échelon d'une échelle très grande. Tour à tour l'auteur a signalé le problème des *apothègmes* proverbiaux (*sic,* pp. IX, 5, 6, 8, etc.; en grec et en français, on a l'habitude de dire *apophtegme*); des proverbes métaphoriques et des autres *types*. Puis vient la section consacrée au contenu des proverbes: historiques, juridiques, héraldiques populaires, météorologiques, médicaux, prophétiques. La troisième section est consacrée au style des proverbes: dialogués, épigrammatiques, nationaux et ethniques, obscènes. Enfin, une quatrième section traite des phrases proverbiales, des *Wellérismes* et des comparaisons proverbiales.

Pour tout ce qui concerne les exemples et leur commentaire, on n'a qu'à accorder des éloges. Mais pour la théorie générale, et surtout pour celle de la comparaison et de l'emprunt, M. Archer Taylor n'est pas parvenu plus loin que ses devanciers, notamment que Seiler et que même maints auteurs français (pour M. Taylor, il ne semble y avoir de science qu'en Allemagne; c'est en partie notre faute; et c'est aussi la coutume à Chicago), tels que le docteur Perron, dont la Préface à ses *Proverbes de la Franche-Comté,* 1876, conserve toujours sa valeur critique. On pense bien que, moi

aussi, pour le Dauphiné et la Savoie, je me suis heurté aux mêmes problèmes. Si M. Taylor ne me satisfait pas, ce n'est pas en critique pure, mais en pratique. Car il ne me donne ni une clef d'explication, ni un mode nouveau et définitif de classement pour mes matériaux... Pour finir par un proverbe aussi, *à l'outil on connaît l'ouvrier...*

En publiant la traduction de **Contes Lithuaniens de Ma Mère l'Oie** choisis dans la collection bien connue de Basanovitch, M. de L. Milosz poursuit sa propagande intelligente et poétique en faveur de son pays. Pour les parallèles comparatifs, il suffira de se reporter à l'édition des *Contes de Grimm* par Bolte et Polivka; ici je donne seulement le titre de ces contes qui, quoique plus ou moins internationaux, ont en Lithuanie un caractère et une atmosphère, comme on dit maintenant, particuliers : Trois cheveux d'or; Sigute; Le Hérisson; Barbe-Verte; le Cygne; la Princesse; Coa-Coa; le Crapaud; l'Empereur Jean-sans-Ame; le Marchand d'objets perdus; la Jeune Fille et le Brigand; la Reine des Serpents; Alvyte. Le lecteur non spécialiste auquel ce recueil est destiné appréciera comment M. de Milosz a su conserver dans sa traduction le mouvement et même le vocabulaire très simple du conte populaire vrai, auxquels correspondent les jolis bois gravés de A. Galdikas.

D'où viennent les contes lithuaniens, qui sont certainement parmi les plus anciens de l'Europe? A défaut de réponse directe possible, on pourra en trouver une analogique dans le charmant volume de W. R. Halliday sur les **Contes Indo-Européens et les légendes grecques.** Un tel sujet exigeait une position préliminaire de thèses et d'abord, paraît-il, une « justification devant le tribunal des hellénistes anglais ». Nous, sur le Continent, n'avons plus besoin, je crois d'une telle justification; on nous reconnaît, sinon dans les universités, du moins dans la méta-université, autrement dit dans le monde savant et littéraire *at large*. Sur la distinction entre mythe, légende et conte, Halliday n'apporte rien de nouveau; il semble même très peu au courant de cette distinction théorique telle qu'on l'a élaborée comparativement. La discussion sur l'origine indienne ou non des contes populaires, avec critique de Cosquin, est bien conduite; mais l'auteur ignore l'excel-

lent petit volume de Gédéon Huet. Bon, comme critique, est le chapitre sur les légendes grecques, dont l'auteur montre la variabilité et auxquelles il ôte avec raison ce caractère presque sacré que les érudits en général, et surtout les hellénistes, leur attribuaient. Il montre bien aussi combien les poètes et les tragédiens grecs, les comiques encore plus, ont emprunté au fonds populaire et souvent manœuvré par allusion.

Puis vient l'étude, fort bien conduite, de quelques thèmes particuliers, choisis comme exemples des processus mentaux et sociaux analysés dans les chapitres précédents: Procnè et Philomèle; Persée et la Gorgone; la Chèvre et la Vigne. C'est en somme un bon exposé de plusieurs problèmes et de la manière de les résoudre avec prudence.

Mais ce n'est pas que dans l'Inde qu'on retrouve des thèmes populaires de chez nous: R. D. Jameson en signale dans ses trois **Conférences sur le folklore chinois,** qui, dit-il, vit toujours encore (j'ose dire que le folklore vit, et vivra toujours, partout). Il est naturel que dans des conférences destinées aux étudiants, le professeur Jameson ait repris les questions de définition, de limite, de méthode et analysé les théories ou les points de vue des diverses « écoles ». Je n'insiste pas sur cette section, qui ne m'apporte rien de nouveau, sauf peut-être une erreur; « le folklore, dit M. Jameson, Américain d'origine, est plus puissant sur la civilisation en Chine qu'en Europe. » Erreur parce que, ou bien l'auteur ignore la place du folklore dans la vie sociale européenne (témoin son rôle dans les systèmes de Mussolini et d'Hitler); ou bien parce qu'il le limite au folklore littéraire comme le veulent les Finnois (K. Krohne) et beaucoup d'Américains. En même temps, M. Jameson reconnaît que sans cesse il y a eu en Chine un courant de bas en haut, compensé par un courant de haut en bas. Mais, chez nous, Shakespeare en est un exemple parfait. Enfin, on note une grande influence des points de vue de Shirokogoroff sur l'auteur; et l'adoption, que je crois prématurée, ou du moins juste seulement pour l'Extrême-Orient, de la terminologie de ce savant et de ses classifications, trop verbales pour nous, qui sommes bien plus nuancés. Un mot est dit en passant sur l'utilisation du folklore par les

psychanalystes; puis vient un exposé sommaire des travaux de l'école finnoise et une étude analytique des thèmes suivants: Cendrillon en Chine; l'Epouse Renard; la Reine persécutée; suivie d'un exposé systématique des opinions de Shirokogoroff.

Une critique plus approfondie serait à sa place dans une revue spéciale : je suis en désaccord avec l'auteur sur beaucoup de points et aurai sans doute l'occasion de dire pourquoi ailleurs. Ici, je tiens du moins à dire que l'ouvrage est très suggestif, nous ouvre un monde sinon entièrement, du moins en grande partie fermé jusqu'ici et donnera sans doute à des Chinois le désir d'adopter dans l'étude de leurs propres mœurs et coutumes des méthodes plus expérimentales et moins artificiellement littéraires. Tel est, je crois, d'ailleurs, le véritable but que s'est donné M. Jameson, professeur à l'Université de Pékin (Peiping, maintenant).

Mais, dans quelle mesure un cerveau chinois instruit peut-il se soumettre à l'expérience directe, sans intervention d'une littérature et d'une histoire plusieurs fois millénaire? Et remplacer le raisonnement analogique et symboliste traditionnel par la logique aristotélicienne, cartésienne et positiviste?

A. VAN GENNEP.

LITTERATURE ET QUESTIONS COLONIALES

Office Algérien d'Action Economique et Touristique: *Bulletin économique*, Alger. — Robert Randau et Abdelkader Fikri: *Les Compagnons du Jardin*, Edit. Domat-Montchrestien. — J. Brévié: *Discours prononcé par le gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française à l'ouverture de la session du Conseil de Gouvernement*. — *Bulletin de la Société des Recherches Congolaises*, Imp. du Gouvernement, Brazzaville. — Alfred Durand: *Les derniers jours de la cour Hova, l'exil de la reine Ranavalo*, Ernest Leroux. — *La Revue de Madagascar*. — *Discours prononcé le* 6 *novembre* 1933 *par M. P. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine*, Impr. d'Extrême-Orient, Hanoï. — Paul Chack: *Hoang-Tham, Pirate*, Les Editions de France. — Alexandre Grimal: *Contes des Mers Lointaines*, Edit. René Debresse. — Mariano H. Cornéjo: *La Lutte pour la Paix*, Félix Alcan.

Depuis quelques années, plus exactement depuis ces derniers mois, la presse périodique d'Algérie, de Tunisie et du Maroc a pris un développement extraordinaire. Témoin, ce **Bulletin Economique de l'Office Algérien** qui paraît chaque mois et nous renseigne très utilement, nous autres, gens de la Métropole, sur les ressources et les échanges de notre

belle Afrique du Nord avec l'Europe, l'Amérique et autres pays. D'autre part, très courageusement et très patriotiquement, une revue hebdomadaire, *L'Evolution Nord-Africaine*, du vigoureux pamphlétaire Charles-Collomb, monte la garde et défend à la fois notre influence et nos intérêts en pays barbaresques. Grâce à ces bons ouvriers, la France d'outre-Méditerranée se sent étroitement liée à la mère-patrie, en dépit du grand lac salé qui les sépare l'une de l'autre.

Un livre de Robert Randau, cet écrivain colonial si plein de sève et d'esprit, est toujours un régal. Aujourd'hui, l'auteur du *Chef des Porte-Plumes* nous offre, en collaboration avec M. Abdelkader Fikri, **Les Compagnons du Jardin,** sagement préfacé par M. René Maunier, qui connaît bien l'Islam. M. Henri Mazel rend compte d'autre part de cet ouvrage, série de lettres, un peu à la façon des *Lettres Persanes* de Montesquieu. Essai très aigu, fouillé, souventes fois mordant et ironique, à tendance optimiste et réconfortante.

Il est un autre bulletin, celui de la **Société des Recherches Congolaises,** qui retiendra aussi l'attention des coloniaux. Edité à Brazzaville, par l'Imprimerie du Gouvernement général de l'A. E. F., le dernier de ses bulletins relate la mission de délimitation Congo-Cameroun, ainsi que la célèbre mission Moll de la Sangha et du Tchad, de 1905 à 1907. Ceux de nos lecteurs qu'intéresse surtout l'histoire des conquêtes militaires trouveront à la fin de l'ouvrage une carte judicieusement établie par la section cartographique du Commandement militaire de l'A. E. F., et qui leur permettra de suivre, pas à pas, cette mission de délimitation du Congo-Cameroun.

Il faut louer M. Alfred Durand, mon distingué collègue des « Sciences sociales » (qui professe également à l'Ecole des langues orientales et des hautes études commerciales) d'avoir écrit en un style alerte et clair **Les derniers jours de la Cour Hova.** Ce livre, principalement consacré à l'exil de la touchante reine Ranavalo, est rédigé sous la forme d'un journal tenu très exactement à jour. On le lira avec le même puissant intérêt que cette revue de tout premier ordre que j'ai déjà signalée plusieurs fois à nos lecteurs, et qui s'appelle **La Revue de Madagascar.** Il est peu de publications colo-

niales et exotiques qui possèdent un aussi parfait organe de propagande économique et touristique. De magnifiques héliogravures en rehaussent — si faire se peut — les articles documentaires, souvent signés de grands noms littéraires, comme celui consacré à Tamatave par mes confrères Marius-Ary Leblond. Le tout est publié sur beau papier à grande marge et à typographie de luxe, avec frontispices en bois gravé et lettrines du plus artistique et délicat effet. Vraiment, le passé et le présent malgaches revivent dans cette magnifique édition qui fait le plus grand honneur au Gouvernement général de Madagascar.

De Hanoï m'arrive, comme d'outre-tombe, un émouvant discours prononcé le 6 novembre dernier par le regretté gouverneur général **Pierre Pasquier.** Il y est question de la session ordinaire de 1933 du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine. La mort tragique du pauvre Pasquier vient de décapiter notre possession asiatique d'un de ses chefs les plus actifs, les plus prudents et les plus écoutés. Ce colonial, disciple d'Albert Sarraut, était universellement aimé et respecté en pays indochinois, aussi bien en Cochinchine, en Annam et au Cambodge qu'au Tonkin et au Laos; sous un extérieur sympathique, il dissimulait une grande fermeté et une grande souplesse. Je l'avais connu à Hué, il y a un peu plus de vingt ans, alors qu'il débutait dans sa carrière administrative; et je n'ai jamais cessé de l'aimer et de l'admirer, non seulement en tant que haut fonctionnaire, mais encore en tant qu'*écrivain*... car il était artiste et même un peu poète. Sa mort est une immense perte pour notre France d'Asie.

Certes, Pierre Pasquier eût aimé le beau livre que le commandant Paul Chack vient de publier aux Editions de France, sous le titre d'**Hoang-Tham, Pirate,** car ce récit incisif et nerveux de vingt années de guerrillas du fameux pirate tonkinois Dé-Tham (1894-1913) est un récit strictement *vrai*. Lisez ce livre: vous y retrouverez toutes les qualités de conteur aigu et direct, qui valent à Paul Chack l'admiration quasi universelle de ses confrères et aussi du grand public. J'ajoute que Chack est en train de faire école, au point de vue couleur locale d'Extrême-Orient, à en juger par les

Contes des Mers Lointaines, de M. Alexandre Grimal, dont *Au large de Changaï* et *Canards Laqués* ont particulièrement retenu mon attention par le sentiment de vigueur et de vie qui s'en dégage.

ROBERT CHAUVELOT.

LES REVUES

Europe: lettres de guerre de D. H. Lawrence: le peuple de Cornouailles peu belliqueux; l'écrivain et son devoir social; arguments pour les objecteurs de conscience; nécessité de la solitude. — *Æsculape:* la grossesse de Néron, d'après une compilation anonyme, d'après Jacques de Voragine et d'après un évêque éthiopien. — Mémento.

On sait la fortune posthume extraordinaire, en France, de D. H. Lawrence. Elle est due aux audaces de *L'amant de lady Chatterley,* bien plus qu'aux mérites fonciers de ce beau roman de la vieille société anglaise moribonde aux prises avec l'Angleterre suscitée par la conscription militaire et les spasmes économiques. On connaîtra mieux Lawrence par ses « lettres de guerre » que publient en traduction quelques revues.

Europe (15 février) en donne un choix d'un intérêt considérable. L'étonnant écrivain, en février 1916, mandait à un ami — de Cornouailles où il résidait:

Les gens sont tous mobilisés ici. Ils sont très malheureux. On entend des lamentations de tous côtés. Il n'y a qu'un cri: « N'être pas envoyé en France ». Ils n'ont aucune honte et ne veulent pas *voir* un fusil. En cela, ils ont toute ma sympathie.

Cette satanée guerre durera éternellement.

Le 26 avril suivant, il confesse à lady Cynthia Asquith: « Mon bon vieux sens moral est *crevé.* » Ce dernier mot est écrit en français. Il demande conseil à sa correspondante sur ce qu'il doit faire, quant à son devoir social. Doit-il offrir ses services à la couronne?

Dans ce cas, quel travail puis-je faire? Je *n'ai pas envie* de faire quoi que ce soit, mais ce qui sera sera, je n'y suis pour rien. Si je dois servir, tant mieux, mais je voudrais un travail qui fût au moins supportable. Pensez-y un peu et conseillez-moi; ou dites à Herbert Asquith de me dire ce que je pourrais faire. Je crois que tout cela est assez ridicule (même lorsque c'est une question

de vie ou de mort). Tant de bruit et de lutte, un tel chaos sans raison et qui tourne à la farce.

Il achève un recueil de poèmes. Il travaille à « un nouveau roman ». « Cela m'occupe vraiment », déclare-t-il. Puis:

Le monde craque et s'écroule, mais c'est une autre question, extérieure, faisant partie du chaos. Il y a dans l'âme un certain ordre inviolable. C'est là qu'on demeure aussi, comme dans un nid de corneille, en dehors de tout. Et même si je suis bon pour le service, je puis encore demeurer assis dans ce nid de mon âme et ricaner. La vie ne doit plus être prise au sérieux, du moins la vie extérieure, sociale. L'être social que je suis est devenu le spectateur d'une farce endiablée et dangereuse. Le moi individuel conserve son sang-froid et ricane. Mais je serais cruellement indigné de perdre ma vie ou même une trop grande part de ma liberté en étant entraîné dans cette farce grossière de la vie sociale.

En juillet 1916, il est, « grâce à Dieu, exempté de tout service militaire ». « Une nuit passée à la caserne avec tous les autres », c'est pour lui une expérience « suffisante » de l'état militaire.

Je suis sûr que je mourrais au bout de huit jours s'ils me gardaient,

déclare-t-il à une autre correspondante.

De son bref passage à la caserne, il retient une « terrifiante » impression de « désastre spirituel ». Les hommes lui inspirent ces lignes:

Pourtant, j'ai aimé les hommes. Ils semblaient tous si chics. Mais ils donnaient cependant tous l'impression d'avoir *mal choisi*. C'est la sensation souterraine du désastre qui m'a accablé. Ils sont tous si courageux pour souffrir, mais aucun d'eux ne l'est assez pour rejeter la souffrance. Ils sont tous si nobles pour accepter le chagrin et le mal, mais aucun d'entre eux ne peut demander le bonheur. Leur virilité consiste à accepter calmement cette mort, cette perte de leur intégrité. Il faut soutenir son prochain: telle est la devise.

A la même, il confie sans détour:

Cette guerre, ce bavardage sur le patriotisme, tout cela ne

signifie rien pour moi. Je ne *sens* aucun patriotisme, du moins pas fondamentalement. Je n'éprouve de passion ni pour mon pays, ni pour ma maison, ni pour mes meubles, ni pour mon argent. Je ne veux donc pas y prétendre. Ni je ne prendrai part au grabuge pour aider mon voisin. C'est son affaire d'y entrer ou d'en sortir à son gré.

Si on m'avait obligé d'y entrer, je serais mort, j'en suis sûr. On est trop sensible, on lutte trop douloureusement déjà, pour maintenir la véritable intégrité de son être. Cette dernière contrainte aurait été trop forte, je crois.

A un homme — T. D. D. — il écrit, le 12 juillet 1916, obéissant, il nous semble, à un particularisme bien anglais:

Nous ne serons jamais d'accord, vous et moi. Je ne vois pas pourquoi, sous prétexte de « devoir » envers mon prochain je tuerais un autre homme. Dans ce cas, qui est mon prochain? Comment le reconnaître? Et vous avez raison: j'estime, en effet, la liberté individuelle au-dessus de tout. A quoi sert une nation, si ce n'est à assurer le maximum de liberté à chacun. Que croyez-vous que soit une nation? Une immense entreprise commerciale? Quelle est la *raison d'être* d'une nation? produire de la richesse? C'est affreux! Une nation est un ensemble de personnes s'unissant pour assurer le maximum de liberté à chacun des membres de cette nation et pour accomplir collectivement la vérité la plus haute qui leur soit connue. C'est en accomplissant la vérité la plus *basse* (l'argent représentant l'honneur et la gloire) que nous en sommes arrivés à la guerre, et presque à la faillite. Si seulement la vie n'était pas cette horrible lutte pour l'argent, nous n'aurions aucun de ces désastres. Quant à l'égalité des fardeaux, si vous n'acceptez pas le point de vue socialiste de la répartition égale des richesses, comment pouvez-vous accepter celui des conservateurs rétrogrades sur la répartition égale des fardeaux? Les deux sont pure fiction. Que chacun agisse selon sa conscience — et le gouvernement qui oblige un homme à agir contre sa conscience est une entreprise de lâches et de couards.

« La spontanéité de nos désirs »; voilà, selon D. H. Lawrence, notre unique « indice d'immortalité ».

Dieu agit en moi (si je me sers du terme Dieu) comme mon désir. Il me donne le pouvoir de différencier, de discerner les plus forts des plus faibles: je puis aussi frustrer ou refuser tout désir; tant mieux pour moi, j'ai une « volonté libre » dans la mesure

où je suis une entité. Mais Dieu en moi est mon désir. Soudain, Dieu s'agite de nouveau en moi — une nouvelle impulsion. C'est un nouveau désir. Ainsi, une plante se déplie, feuille à feuille, puis bourgeonne, et enfin s'épanouit. Ainsi faisons-nous sous l'impulsion de désirs qui nous arrivent de l'inconnu.

Mais j'ai le pouvoir de choisir entre mes désirs. Un homme vient à moi et me dit: « Donne-moi ta maison ». — Je me demande: « Qu'est-ce que je veux le plus, ma maison ou me battre? » — Ainsi, je choisis.

Chez presque tous les hommes, le désir le plus puissant est celui de ne *pas* se battre pour la maison et le foyer. Ils se prouveront à eux-mêmes en combattant que leur plus grand désir, à tout prendre, était de ne *pas* se battre pour leur pays ou pour la suprématie sur la mer, mais de connaître une nouvelle valeur, de reconnaître en eux-mêmes un nouveau désir, plus fort, plus spirituel et vivifiant. Autrement, ils mourront. Mais beaucoup mourront faussement. *Toute* la Grèce est morte. Il ne faut plus que ce soit ainsi. Il faut que nous ayons plus de sagesse. Il est cruellement triste de voir les hommes pris dans les griffes du passé, travaillant comme des automates pour obéir à l'appel autorisé d'un désir qui n'est plus un désir. Cela *ne devrait pas être.*

Et, dans une autre lettre, cet aveu tragique:

On a toujours tort de chercher des adhésions. Il faut être seul.

C'est le cri désespéré d'un individualiste au cœur de la crise universelle qui a préparé cet avenir: la fusion des caractères et des goûts dans la triste et incolore uniformité des masses.

§

Æsculape (février) contient un article bien curieux de M. L.-F. Flutre: « La grossesse de Néron ». Les bases de cet intéressant travail sont les chroniques du moyen âge traitant des excès génésiques de l'œnobarbe. D'une compilation inédite d'histoire ancienne (n° 3650 des nouvelles acquisitions françaises, Bibliothèque Nationale de Paris) est extraite la page ci-après, que nous reproduisons avec les notes de son éditeur:

« Ja soit ce que (1) Neron eust trois femmes qu'il espousa l'une

(1) Bien que.

après l'autre, et qu'il abusast continuelement de la compaignie charnele des nobles jouvenceaulx et des femmes mariées et des pucelles, neantmoins il corrompi par violence Rubria, une vierge nonnain consacrée a Vesta la deesse, et tant la constraindit (2) qu'il convint qu'elle souffrist sa ribaudie devant tous. Encores fist il plus laide chose autre fois non oïe; car a ung jouvenceau nommé Sporus fist il copper les membres genitoires, et fist faire par art de cyrurgie que Sporus fust ramenez a nature feminine; puis l'espousa et fist la feste des nopces en atour si solennel comme il put, et pourmena Sporus ainsi atourné a toutes les assemblées des nobles et du peuple de Grece, et en fist Neron la montre ainsi comme se ce fust une merveilleuse et désirable chose pour sa beneureté (3) et celle de l'empire de Rome. Neron, perseverant de mal en pis, il, qui estoit homme masle, se maria néantmoins comme s'il fust femme, et prist a mary unq homme appelé Ompharus, qui eust été filz d'un villain serf; et en la première nuit de sa desbale (4) et maudite luxure, Neron fist tels cris et telles complaintes comme font les pucelles quant leurs maris corrompent leurs virginitéz... »

Cette luxure monstrueuse finit par donner naissance à une légende assez étrange, mais très significative par son étrangeté même, celle de la grossesse de Néron.

Sur la grossesse de Néron, M. Flutre donne la traduction que voici d'un passage du « Saint Pierre apôtre » de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine:

Poussé par sa folie impie, Néron, à ce que dit une histoire apocryphe, ordonna de mettre à mort sa mère et de lui ouvrir le ventre, pour qu'il pût voir le sein d'où il était sorti. Les médecins, s'efforçant de le détourner d'un tel crime, lui disaient: « Les « lois divines et humaines défendent qu'un fils tue sa propre « mère, qui l'a enfanté dans la douleur et l'a élevé avec tant de « peine et de sollicitude. » Et Néron leur répondait: « Faites en « sorte que je devienne gros d'un fils et qu'ensuite j'accouche, pour « que je puisse me rendre compte des douleurs qu'éprouva ma « mère. » Cette idée de vouloir accoucher lui était venue un jour que, passant dans Rome, il avait entendu les cris d'une femme en travail. Les médecins lui disaient: « La chose est impossible; « la nature s'y oppose ainsi que la raison. » Et Néron de répondre:

(2) Contraignit, força.
(3) Bonheur.
(4) Illégale, contraire aux bonnes mœurs.

« Si vous ne me faites pas concevoir et accoucher, vous périrez « dans les pires supplices. » Les médecins alors, l'ayant enivré, lui firent avaler une grenouille, qui, grâce à un régime approprié, gonfla dans son ventre et lui donna l'illusion d'être pareil à une femme enceinte. Mais au bout de quelque temps, les douleurs d'entrailles devinrent si vives, que Néron supplia les médecins de hâter le moment de son accouchement: « Délivrez-moi vite, « disait-il, car ma grossesse me fatigue et m'étouffe. » Ils lui administrèrent alors un vomitif, et Néron rendit une grenouille toute infectée d'humeur et souillée de sang, si horrible à voir que lui-même ne put regarder sans dégoût le fruit de sa conception. Comme il s'étonnait d'avoir produit un pareil monstre, ils lui dirent que, si son rejeton était si mal venu, c'est qu'il n'avait pas voulu attendre le terme normal de la gestation. « Et moi, de- « manda-t-il, étais-je tel en sortant du sein de ma mère? — Oui, « lui dirent les médecins. » Alors l'insensé ordonna qu'on nourrît son rejeton et qu'on l'enfermât, en guise de berceau, dans l'écaille d'une tortue. Mais tout cela ne se trouve point mentionné dans les chroniques et doit être considéré comme apocryphe.

Cette légende eut un écho au VIIe siècle, dans la chronique de Jean, évêque de Nikion, de l'église grecque d'Egypte. M. Flutre en rapporte ces lignes traduites du texte éthiopien par H. Zotenberg:

Ayant pratiqué la débauche à la façon d'une femme, Néron vit son ventre enfler et se distendre comme fait celui d'une femme enceinte. Il en éprouva de grandes inquiétudes, sans compter les souffrances que lui valait cet état. Il fit alors appel à ses médecins. Ceux-ci le déclarèrent véritablement gros d'un enfant et lui ouvrirent le ventre afin de le délivrer. Mais il mourut pendant l'opération.

MÉMENTO. — *Revue des Poètes* (15 février): M. Ernest Prévost rend hommage à Sébastien-Charles Leconte, au poète et à l'homme très juste, très bon, très digne.

Revue bleue (3 février): « Lettres inédites » de R. M. Rilke, relatives à Aug. Rodin, très intéressantes.

Le Courrier d'Epidaure (février): « Coups de bistouri », par M. F. de Miomandre. — M. Claude Berton: « Le théâtre devant la politique et la médecine ». — « Fernand Fleuret ou le Wiking humaniste », par M. F. Poncetton.

Revue des Deux-Mondes (15 février): « Le négus et sa capitale »,

par Mme Henriette Célarié. — « Le roman du carburant national », par M. F. Engerand.

La Grande Revue (janvier) : M. G. Comte : « Enquête sur le rajeunissement de la France ». — « Salut public et administration française », par M. Paul Deprade. — M. Francus : « Stefan George est-il précurseur d'Hitler? ». — M. R. Bastide : « Dieu et la Révolution ».

Hippocrate (janvier) : M. le Dr Bizard et Mme J. Chapon : « La rue de la Bûcherie ». — « La publicité médico-pharmaceutique en France, depuis le XVe siècle », par M. Marc Jaryc. — « Le professeur Emile Roux », par M. le Dr René Fodéré.

Le Voile d'Isis (janvier) : M. Abdul-Hadi : « L'Université en Islam ». — « A propos d'Hermès », par M. Jean Reyor.

La Revue hebdomadaire (17 février) : M. H. Bordeaux : « Marchand a-t-il écrit l'histoire de Fachoda? ». — Lettres inédites de D. H. Lawrence.

La Revue Universelle (15 fév.) commence un « Thomas d'Aquin », par G. K. Chesterton.

Le Crapouillot (février) : « Menaces sur le monde », par divers. Ces menaces sont la guerre.

La Revue de France (15 fév.) : « Londres, reflet du monde », par Mme Odette Arnaud. — De M. Geibel : « La destruction de l'épargne ». — « Marchand à Fachoda », par M. Louis Barthou.

La Revue de Paris (15 fév.) : M. Marc Chadourne : « Voyage au Yucatan ». — « G. d'Annunzio », par M. Albert Flament.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Orchestre Symphonique de Paris : Premières auditions d'ouvrages de MM. Albert Roussel, Darius Milhaud, Marcel Delannoy, Henry Barraud, Alfredo Casella, Daniel Lazarus. — Concerts Colonne : M. Gustave Samazeuilh. — Concerts Poulet : M. Marcel Labey. — Concerts Lamoureux : M. Pierre Vellones. — Triton : MM. P.-O. Ferroud, Jean Rivier, Filip Lazar, Serge Prokofieff. — Stavisky et la musique.

Après une période d'extrême sécheresse, la vie symphonique a tout soudain donné une floraison d'œuvres nouvelles, si abondante qu'on éprouve quelque embarras. L'Orchestre Symphonique de Paris, à lui seul et en une séance, inscrit à son programme cinq premières auditions, si, toutefois, on peut encore appliquer ce terme à un ouvrage déjà entendu au théâtre, mais nouveau au concert. Il s'agit en l'espèce de la Deuxième Suite de *Bacchus et Ariane*, le ballet de M. **Albert Roussel,** donné en 1931 à l'Opéra et dont on

s'étonne qu'il ne soit point resté à l'affiche. Cette suite est simplement admirable, pleine de contrastes, de variété, opposant des épisodes de calme, comme le Sommeil d'Ariane, à des pages tumultueuses comme la Bacchanale. L'instrumentation est raffinée et la qualité de cette musique marque sa place au répertoire de nos concerts symphoniques, au même rang que la *Symphonie en sol mineur*, que le *Psaume*, que la *Suite en fa*, que *Pour une fête de Printemps*, ou que le *Festin de l'Araignée*.

Une autre nouveauté n'était aussi qu'à demi nouvelle: les *Songes* de M. **Darius Milhaud** avaient été joués au Théâtre des Champs-Elysées en 1933, pendant une saison de ballets; car ces *Songes* sont aussi musique de danse. Dépouillés de la chorégraphie, ils ont semblé un peu vides, un peu décousus et cependant trop uniformes.

Tout au contraire, la *Symphonie* de M. **Marcel Delannoy** a paru solide. Et cependant l'auteur n'a pas voulu composer une œuvre trop majestueuse; il s'est gardé d'une forme trop sévère; il a su concilier les nécessités du genre et son tempérament personnel qui l'empêchait de se plier à une discipline trop rigoureuse. De là, et surtout dans le *scherzo* du finale, une forme plutôt rhapsodique que strictement classique. La *Symphonie* de M. Marcel Delannoy se divise en trois mouvements. Le premier, un *allegro*, est d'esprit néo-romantique et construit sur un motif très franc en *mi majeur*. Développé d'abord selon le plan traditionnel, ce mouvement s'échappe, après la réexposition, dans un *fugato* atonal du plus curieux effet; échappée qui ne l'empêche point de revenir sagement pour sa conclusion dans le ton initial. Le second mouvement — lent — expose une mélodie en *ut majeur;* confiée successivement au cor, aux violoncelles, aux violons, elle module en *sol* et est suivie d'un récit dramatique *fortissimo* qui lui-même cède la place à la mélodie réexposée en *ré majeur*. Un passage suivant emprunte le rythme et les sonorités d'un jazz, il est suivi de la rentrée du motif mélodique exposé très doucement par les altos. Le *finale* commence par le *scherzo* rhapsodique dont je parlais tout à l'heure. Je voudrais le réentendre pour en parler plus longuement, car il m'a laissé une impression un peu confuse.

Mais la conclusion en *ut majeur* d'abord, puis dans le ton initial de *mi majeur*, m'a ravi. Au total, une belle œuvre, puissante, variée et telle qu'on pouvait l'attendre du jeune musicien du *Poirier de Misère*, du *Fou de la Dame* et du *Quatuor*.

M. **Henry Barraud** est lui aussi l'un des meilleurs parmi les jeunes. Déjà, l'an dernier, le mouvement que M. Monteux avait détaché de la *Symphonie* d'Henry Barraud pour le donner à son public faisait regretter qu'il n'eût point révélé l'œuvre tout entière. En attendant qu'il acquitte cette dette — car c'en est une — il nous a fait connaître le *Poème* plus récent du même auteur. Pas de littérature, pas d'argument. Ici, comme dans une symphonie ou dans une pièce de chambre, la musique se suffit à elle-même. L'œuvre est touffue, mais ordonnée; elle s'engage sur des thèmes ramassés qui se développent jusqu'à l'apparition d'un motif en *ré majeur*, exposé d'abord par le quatuor, puis repris par les bois. C'est une sorte de trêve, d'apaisement plein de poésie et de douceur. Une phrase en *fa dièze majeur*, calme et large, suit bientôt, s'élève jusqu'au *fortissimo*, tandis que, sous ce thème exposé par le quatuor, le reste de l'orchestre utilise, dans un développement tonal cette fois, les matériaux amoncelés dans la violence atonale des débuts. Cela est traité avec une grande ampleur, beaucoup d'autorité, une netteté, une concision parfaites. Pas un instant de flottement, d'irrésolution. Tout s'enchaîne avec cette sorte de nécessité qui est la marque des ouvrages solidement construits, réellement pensés. M. Henry Barraud n'a point derrière lui un très lourd bagage, mais déjà, par la qualité vraiment remarquable de ce qu'il nous a donné, il compte parmi les meilleurs musiciens de l'heure présente.

Le *Concerto* pour piano, violon, violoncelle et orchestre de M. **Alfredo Casella** est une œuvre charmante, enjouée, spirituelle, et où la virtuosité même est aimable. L'architecture en est savante, mais la construction en semble si légère que l'on croirait assister à une improvisation délicieuse. Je ne sais que préférer de l'*allegro molto vivace* du début, de l'*adagio* central, avec son atmosphère si fine, du *finale* où la *gigue* populaire se déchaîne... Faut-il ajouter que M. Al-

fredo Casella lui-même au piano, assisté des dédicataires de l'ouvrage, Alberto Poltronieri et Arturo Bonucci, interprète son *Concerto* avec une fougue, un allant et un charme qui ont contribué très vivement au succès?

A une séance suivante, après nous avoir donné, avec le concours de l'admirable cantatrice qu'est Mme Marjorie Lawrence, une très belle interprétation du *Sommeil de Canope* de M. **Gustave Samazeuilh,** M. Monteux a inscrit à son programme la *Symphonie avec Hymne* de M. **Daniel Lazarus.** Ecrite avant les événements actuels, dit l'auteur dans sa notice, — et l'ampleur de l'œuvre le prouverait, au surplus, — cette *Symphonie* a été composée pour glorifier Israël. Elle se compose de quatre parties: le thème essentiel de la première est une gamme dorienne large, simple, descendante, qui traduit le lent cheminement, le *voyage millénaire* du peuple élu et malheureux. Le second mouvement, qui débute par un *andante,* suivi d'une grande montée, veut traduire la *Mission d'Israël:* « Ouvrir les portes de l'inquiétude à ceux qui sont endormis dans le passé; apporter le repos et la paix. » Le troisième a pour titre: *Pogromme:* « Les instincts de haine et de mort s'y déchaînent. Dans le fracas des appels, les bêtes humaines galopent vers la destruction. Les supplications retombent, vaines. Seul survit aux dernières torches un vieux et doux chant enfantin », et c'est naturellement le violoncelle solo qui l'exprime. Vient ensuite une *Marche funèbre* très lente, à la mémoire des combattants juifs de chaque pays, morts pendant la grande guerre, pour la défense de leur patrie. Enfin, l'ouvrage se termine par un *Hymne* d'espérance et de souvenir qui, bien qu'il ne manque point de force, n'a point l'ampleur qu'on eût souhaitée. Il y a dans cette *Symphonie* de l'habileté et beaucoup de qualités très réelles; mais elle reste entachée du défaut inhérent au genre et qui fait — sauf de très rares exceptions — la faiblesse de la musique à programme.

§

Aux Concerts Colonne, sous l'impeccable baguette de M. Paul Paray, le *Cercle des Heures* de M. Gustave Samazeuilh, chanté de manière exquise par Mlle Yvonne Gall, a

retrouvé près d'une large audience tout le succès remporté primitivement lorsque Mme Croiza et M. Cortot le donnèrent dans sa version pour piano. L'orchestration dont nous avons eu la primeur est d'une finesse et d'une poésie que l'on ne saurait trop louer et qui demeurent d'un bout à l'autre en parfait accord avec le texte. Ce sont des pages d'une grande variété et qui, dans leur forme brève, contiennent plus de musique que bien des ouvrages infiniment plus développés. J'ai retrouvé à cette audition tout le plaisir que l'ouvrage m'avait donné dans sa nouveauté, et plus grand encore, car les nuances délicates de l'orchestre viennent de la palette la plus chatoyante et la mieux composée que l'on puisse imaginer.

§

Aux Concerts Poulet, que dirigeait M. Cloez, la *Troisième Symphonie* de M. **Marcel Labey,** dédiée à la mémoire de Vincent d'Indy, a été donnée pour la première fois. Le maître aurait aimé cet hommage, d'une si haute tenue et d'un sentiment si noble. Construit selon la forme cyclique, édifié avec une sobriété qui n'exclut pas la richesse, mené à bien à travers ses quatre mouvements classiques, l'ouvrage mérite le succès qui l'a accueilli. L'orchestre de M. Labey est varié, plein, traité avec une franchise et une vigueur qui séduisent. J'ai beaucoup aimé l'*andante,* avec sa large mélodie à quatre temps, son second thème à trois temps, qui s'épanouit en un fragment grégorien: *ubi caritas et amor* — souvenir de l'*Etranger.* Cela est non seulement d'intentions nobles, mais aussi de réalisation parfaite. Il faut souhaiter réentendre bientôt cette *Symphonie* dont la place est marquée parmi les meilleures des œuvres nouvelles.

§

On sait tout le bien qu'il faut penser de M. de Freitas-Branco : j'ai eu l'occasion de dire déjà maintes fois sa grande valeur. On l'a fêté au pupitre des Concerts Lamoureux, qu'il a dirigés en l'absence de M. Albert Wolff. Il avait inscrit à son programme une nouveauté de M. **Pierre Vellones:** *John Shag 35,* écrite pour illustrer une « prose » de Gilbert de Voisins. C'est l'histoire d'un spectateur de music-

hall, amoureux de douze *girls* aux perruques blondes: Kitty, Mary, Nelly, Dolly, Suzy, Lucy, Polly, Flory, Ann, les deux Jenny, et Grace qui ne cesse de rire, douze *girls* avec leurs douze perruques blondes et leurs vingt-quatre pieds dansants, douze *girls*, douze fleurs roses, bouquet mouvant... et c'est un « divertissement » charmant et auquel M. Jouatte a apporté sa collaboration précieuse.

§

Le dernier concert de **Triton** eût à lui seul mérité tout un article. Des premières auditions de Haydn (parfaitement: une *Cassation en fa*, retrouvée à la Bibliothèque Nationale de Berlin et annotée par M. Fendler), de P.-O. Ferroud, de Jean Rivier, de Filip Lazar, de Serge Prokofieff composaient un programme d'une variété et d'un intérêt rares. Mais je suis au bout de mon papier et je remets à plus tard le compte rendu de cette soirée.

§

Stavisky, Hayotte, *Deux sous de fleurs*, l'Empire... Ces noms se trouvent joints chaque jour dans les journaux, non plus à la rubrique musicale, mais à la chronique judiciaire. L'invasion de mauvaise musique était-elle donc destinée à préparer l'invasion du mauvais papier? N'importe, ces gens qui prétendaient imposer silence à la critique par leurs insolentes réclames, ont aujourd'hui, et gratuitement, la publicité qui convient à leurs entreprises.

RENÉ DUMESNIL.

ART

L'estampe japonaise moderne et ses origines. — L'art suisse contemporain.

Depuis la vogue de l'**estampe japonaise** en France, nous étions habitués à reconnaître son influence sur certains de nos artistes français. A la fin du XIXe siècle surtout, cette influence fut manifeste: les œuvres de Toulouse-Lautrec, de Degas, d'Henri Rivière, entre autres, en témoignent. L'exposition organisée au Pavillon de Marsan sur l'initiative de M. Robert de Billy, ancien ambassadeur de France au Japon, avec le concours de la Société des graveurs de Tokio, aura

cet intérêt exceptionnel de nous montrer l'influence de l'Europe sur les graveurs japonais.

Nous avons pu y trouver quantité d'œuvres d'artistes contemporains, jusqu'ici complètement ignorés chez nous. Nous avons pu y admirer aussi une habile sélection d'œuvres anciennes qui marquent l'évolution de la gravure d'Hiroshigé jusqu'à nos jours.

Ces gravures sont traitées pour la plupart au moyen de la technique habituelle aux Japonais: elles sont faites sur bois de fil avec tirage à l'eau. Ce procédé confère à l'estampe le charme et la belle fluidité que l'on sait. Une tradition puissante voulait d'ailleurs que les peintres de la nouvelle école populaire ne gravassent point eux-mêmes leurs œuvres. Ce travail était confié à de modestes artisans anonymes. Il est probable que les artistes de cette école ont cherché surtout à traiter avec exactitude et de façon documentaire les mœurs et les décors de leur temps; il n'en est pas moins vrai que leur sens poétique et leur extraordinaire audace décorative ont permis la réalisation d'une foule de petits chefs-d'œuvre près desquels les estampes occidentales de la même époque nous ont souvent paru bien faibles et bien superficielles.

Ce n'est d'ailleurs pas une galerie de chefs-d'œuvre qu'a voulu nous montrer la Société des graveurs japonais. Nous ne voyons figurer que deux estampes de Shunsho, deux d'Hiroshigé, et une seule d'Outamaro. Mais toutes semblent choisies avec un discernement particulier destiné à compléter l'infórmation insuffisante des Occidentaux. Et c'est du plus haut intérêt. Ainsi, d'Outamaro, le célèbre peintre de la courtisane, voyons-nous un paysage; ainsi, un graveur qui nous est moins familier comme Hokojou est représenté par une suite d'estampes où les plus fines nuances d'atmosphère sont rendues avec une incroyable virtuosité.

Le grand événement de l'art japonais fut, au début du XVIIIe siècle, l'application de la perspective (Oukiyé), avec Massanobou, dont nous voyons une magnifique estampe: *La salle où l'on s'amuse*. On a particulièrement insisté sur les influences européennes. Celles-ci ne résident pas seulement dans la composition, mais dans le sujet. C'est saint François-Xavier qui fit connaître aux Japonais la gravure sur cuivre

— dont ils usèrent peu — et qui leur montra sans doute des exemples de l'imagerie religieuse occidentale. Mais le Japon devait vivre ensuite dans un isolement presque complet, par suite de l'interdit qui empêchait l'entrée des étrangers. Lorsqu'au XIXe siècle cet interdit fut levé, il semble que les étrangers aient été pour les autochtones un sujet d'inépuisable curiosité. Les rues du port de Yokohama — où était leur résidence — sont à ce sujet significatives. On trouvera donc de nombreuses images amusantes et pittoresques sur la vie des étrangers au Japon. — Hollandais surtout, Russes, Chinois, Américains, Anglais, Français sont dépeints avec un sens caricatural plus ou moins volontaire et leurs mœurs détaillées avec minutie et malice.

Une grande importance est accordée à Kiyotchika (mort en 1915), qui semble établir la liaison entre les anciens et les contemporains. Ceux-ci pour la plupart travaillent sous la double influence de la peinture occidentale (elle-même si complexe) et des traditions de leur pays. C'est une alliance qui semble aboutir parfois à des compromis d'un aspect un peu décevant pour nous. Nous voyons certaines estampes influencées par Matisse, par Rouault, et même — ce ne sont pas les plus médiocres — par les surréalistes. La célèbre dextérité japonaise permet aux artistes ces gracieuses simplifications si particulières à leur pays. Nous citerons en particulier Goyo, dont une *Femme après le bain* et une *Femme en costume d'été* sont d'une grâce délicate digne d'Outamaro. Maikawa sait aussi bien interpréter une scène d'intérieur du vieux Japon, qu'une rue d'un quartier industriel de Tokio. Des paysages français, des fleurs, sont gravés à l'aide de divers procédés par Hasegawa avec une originalité de vision pleine de sensibilité poétique — tandis que Ishii et Yamagoutchi réservent leurs dons incontestables à la traduction des paysages de leurs pays.

Cette exposition aura le grand mérite de nous ouvrir les yeux sur une forme d'art contemporain très vivante et dont nous ignorions jusqu'ici les principaux aspects. Elle traduit un peu ce drame d'une civilisation extrêmement ancienne qui veut se tourner vers les « idées nouvelles » de l'Europe. L'art de l'ancien Japon était nourri par des traditions d'héroïsme

légendaire et par une vie spirituelle si intense que nous nous trouvions saisis aussi bien par la majesté émouvante d'un paysage, où l'homme sait se faire si petit, que par la simple humanité d'une fillette au geste furtif sous une branche de cerisier en fleurs. Les images des choses les plus éphémères se revêtent de la grandeur de l'éternel. Il reste encore des traces de cet art chez les Japonais contemporains. Des traces qui semblent se recouvrir peu à peu sous le vent qui nivelle le globe.

Nous avons un ami qui parcourt les cinq parties du monde. Il nous parle souvent de la « civilisation de la casquette ». On voit le même modèle de casquette à Pékin et à Honolulu. Nous n'augurons rien de bon pour l'avenir de l'art japonais au contact de cette civilisation-là. Au surplus, on a pu constater dans l'histoire des arts extrême-orientaux, depuis la fin de l'époque Ming, que les influences européennes avaient toujours agi sur eux comme des facteurs de désagrégation.

§

Existe-t-il un **art suisse?...** En organisant l'exposition du Jeu-de-Paume, M. Dezarrois n'a sans doute pas voulu nous l'affirmer... Il s'agissait de convier le public parisien à voir les œuvres des principaux artistes contemporains nés dans la patrie de Guillaume Tell. La diversité de tendances qui caractérise aujourd'hui toutes les expositions générales de peinture est encore accentuée ici par ce fait que les arts en Suisse sont orientés soit vers la France, soit vers l'Allemagne, selon leur région d'origine. C'est le contraire d'une école.

A la fin du XIXe siècle, il y avait en Suisse un mouvement essentiellement régionaliste. L'école de Brienz, qui influença tant d'artistes de cette génération, rappelait par certains côtés notre école de Barbizon. On voulait traduire la beauté un peu brutale des paysages alpestres et magnifier la terre helvétique. On s'intéressait aux recherches d'atmosphère. Hodler, à qui on a consacré le grand panneau central de l'exposition, était un élève de Menn — nommé souvent le Corot suisse — et ses œuvres anciennes montrent assez bien les tendances de cet enseignement. Pourtant, sa personnalité devait resurgir. Il était au fond porté beaucoup plus à l'admiration des formules d'art germanique; il se sentait plus

d'affinité avec Holbein et Cranach qu'avec les impressionnistes français. Aussi, sa peinture, au fur et à mesure qu'il avance en âge, prend-elle la forme d'un graphisme coloré qui lui permet d'ailleurs d'atteindre une rare puissance. Du *Juif errant* à *La Dent du Midi,* on mesure le chemin parcouru. Et la partie la plus solide de son œuvre réside sans doute dans ses dessins — dont on a eu la bonne idée de nous présenter des exemplaires sous vitrine.

Hodler pourrait être considéré comme le père spirituel de l'assemblée. On en a fait le robuste aïeul qui, dans une fête de famille, voit réunir autour de soi ses enfants et petits-enfants, que la vie a menés dans les directions les plus opposées.

L'influence hodlerienne se manifeste surtout chez un certain nombre de peintres attachés avant tout au dessin et pour qui les lois des rapports de tons passent au second plan. Nous remarquons Cuno Amiet, Blanchet, Berger et le minutieux François Barraud. Auberjonois, célèbre en son pays, Alice Bailly, originale imagière, usent de déformations pittoresques; Bosshart est mieux connu chez nous; Lauterbourg paraît influencé par l'expressionnisme allemand. On fera à Giovanni Giacometti une place à l'écart de tous les autres: ses couleurs s'allument comme des feux de bengale; on regrette de ne pas voir les vitraux dont il nous avait montré à son exposition de l'an dernier de si séduisantes maquettes.

Nous reconnaissons enfin des peintres parisiens, qui révéleront ainsi à beaucoup qu'ils sont nés en Suisse: Gimmi, Darel, dont *La Soupe* est d'une robustesse peu commune, et Holy, le coloriste le plus subtil de cette exposition.

On pourra regretter qu'à côté d'Hodler ne figurent point des peintres de la même époque, comme Vallotton, Otto Vautier, Jeanneret, qui, parallèlement au maître de Genève, ont travaillé dans un autre sens en fécondant une très grande part de la peinture suisse contemporaine.

Par intérim,

BERNARD CHAMPIGNEULLE.

ARCHÉOLOGIE

Jean Bonnerot: *Autun et le Morvan*, Laurens. — Georges Durand: *L'Eglise de Saint-Riquier*, id.

Un des volumes les plus intéressants publiés chez Laurens dans la « collection des Villes d'Art Célèbres » est celui de M. Jean Bonnerot, **Autun et le Morvan.** Autun fut autrefois une de nos promenades, et c'est avec plaisir que nous avons examiné les photographies de ses curieux édifices. Ce lieu, simple rendez-vous de marchands gaulois sur les bords de l'Arroux, fut choisi par les Romains qui en firent une grande ville, encerclée de murailles, avec des palais à colonnades, de riches villas, un capitole, un théâtre pouvant contenir trente mille spectateurs, un amphithéâtre, des temples ornés de marbres et peuplés de statues, etc. Mais l'on peut dire que la nature a fait encore mieux que les hommes, car le site lui-même est une séduction. Cependant, aujourd'hui, Autun n'est qu'une tranquille cité de province, à l'écart des grands itinéraires, ses voisines Dijon et Lyon, moins anciennes, lui ayant enlevé sa suprématie. C'est le premier duc capétien, fils de Robert le Pieux, qui retira à Autun son titre de capitale de la Bourgogne, pour en enrichir Dijon. Les années suivantes n'apportèrent que pillages et dévastations. Heureusement, en 1501, Louis XII, traversant la ville, fut émerveillé de ses « biaulx clochiers »; et son successeur François Ier vint exprès la visiter. Il ordonna la construction d'une enceinte qui, commencée en 1547, ne fut terminée qu'en 1621. La Réforme amène la guerre dans la région et le pillage du prieuré de Saint-Symphorien, de l'abbaye de Saint-Martin. A partir du XVIIe siècle, les temps devenus meilleurs, Autun ne songea plus qu'à s'embellir, et les architectes y purent élever de remarquables constructions. La Révolution, comme partout ailleurs, y fit surtout des dégâts. Heureusement, la cathédrale, transformée en arsenal, fut ainsi sauvée de la destruction. Enfin, en 1870, Autun, quartier général de Garibaldi, fut bombardée par les Allemands.

De la ville romaine (Augustodunum), il n'est resté que de rares monuments très mutilés. L'enceinte primitive, épaisse de 2 m. 40 et longue de 5.922 mètres, formait un quadrilatère

d'une superficie de 199 hectares 90 ares. Ruinée en 270 par les Bagaudes, elle fut reconstruite, de nouveau anéantie et transformée en carrière. De ses 54 tours circulaires, il n'est rien resté, mais deux de ses quatre portes majestueuses accueillent encore le visiteur: la porte d'Arroux et celle de Saint-André. En dehors de l'enceinte, deux antiques monuments semblent se faire pendant. L'un, étrange pyramide située sur la hauteur du champ des Urnes, est appelé Pierre de Couhard; l'autre, une tour quadrangulaire de 23 m. 75 de haut, est nommé temple de Janus.

La cathédrale Saint-Lazare pourrait faire l'orgueil de n'importe quelle ville. C'est une des plus belles constructions de l'époque romane; elle fut consacrée en 1130 par le pape Innocent II. Remaniée au cours des siècles, elle fut de nos jours restaurée par Viollet-le-Duc. Nous ne pouvons ici en entreprendre la description, mais on la trouvera, très détaillée, dans le volume de M. Jean Bonnerot.

Ensuite, un très substantiel chapitre est intitulé *Autun sous les Ducs de Bourgogne et sous la Royauté.* On verra combien fut éprouvée cette ville aimable. Nous nous bornerons à citer quelques exemples: détruite la basilique Saint-Symphorien, élevée par saint Euphrone, avec tours et remparts crénelés où vinrent en pèlerinage Charles le Chauve, Charles le Simple, etc.; détruite la première cathédrale Saint-Nazaire, édifiée vers 550 au sommet de la ville; détruit l'hospice pour voyageurs et pèlerins, construit par la reine Brunehaut; détruite la somptueuse abbaye de Saint-Martin, consacrée en l'an 600 par l'évêque Syagrius; détruites également les églises Saint-Pancrace, Saint-Quentin, Saint-Jean-l'Evangéliste, la chapelle Sainte-Anne, etc. De la citadelle dominant la ville, seule une tour est demeurée, et dans la cité nombre de beaux édifices civils n'ont laissé que quelques vestiges. Le XIX[e] siècle n'a pas enrichi Autun de beaucoup de monuments nouveaux, mais il a préservé ce qui restait du passé; des fouilles ont permis de recueillir de nombreuses reliques. La Société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts a acheté, rue des Barres, un ancien hôtel, qu'elle a transformé en un musée de grand intérêt.

Les derniers chapitres du volume sont consacrés au mont

Beuvray et Bibracte, qui jouèrent un si grand rôle dans la lutte pour l'indépendance gauloise; aux châteaux éduens, Montjeu, Sully, Conches, etc.; aux paysages du Morvan, Château-Chinon, vallées de la Cure et du Cousin, lac des Settons, etc.

Une illustration abondante accompagne le texte.

§

Chez Laurens encore, dans la collection des *Petites Monographies des Grands Edifices de la France,* M. Georges Durand vient de publier une abondante notice sur **L'Eglise de Saint-Riquier.** C'est, on le sait, une des plus intéressantes constructions de la France d'autrefois, elle date du règne de Dagobert. A cette époque, sur le tombeau d'un nommé Riquier, fut créé un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, qui prit son nom et finit par le donner à la ville. Un siècle plus tard, le monastère devint une très importante abbaye, qui comportait trois églises, réunies par un cloître à peu près triangulaire, la première étant consacrée au Saint Sauveur, la seconde à la Vierge Marie et la troisième à saint Benoît. C'est de la première que nous entretient M. Georges Durand. Sans le suivre dans sa description, on peut signaler un somptueux dallage en porphyre rouge et vert dont il est resté quelques fragments. En 881, l'édifice fut incendié par les Normands et dut par la suite être abattu.

Vers 1071, on le reconstruisit dans de plus hautes dimensions. Dans les siècles suivants, les vissicitudes ne lui furent point épargnées, et l'incendie le ravagea encore plusieurs fois. Enfin, après tant de malheurs, en 1645, l'abbé Charles d'Aligre fit relever les bâtiments claustraux et l'église, qui fut garnie du luxueux mobilier existant encore aujourd'hui dans sa presque totalité. Nous devons la conservation de ce beau monument à l'intelligence du conseil municipal de Saint-Riquier.

Le volume donne ensuite la description de l'église, dont une particularité est à signaler; la galerie nord du cloître passe d'une façon originale à travers le croisillon sud. Bien que l'impression générale soit du style ogival flamboyant, l'ordonnance même demeure du XIII[e] siècle.

Ne pouvant décrire ici par le détail les différentes parties de l'édifice, nous tenons à signaler au moins: la très belle tribune et les orgues placés au bas de la grande nef; les statues de saint Christophe et saint Jacques; la magnifique grille en fer forgé du transept, qui limitait la partie réservée aux moines; un retable en albâtre contre le mur occidental; les fonts baptismaux; un Christ de Girardon; la châsse de saint Manguille; diverses chapelles, dont celle de la Vierge; la façade et la porte centrale; le couronnement de la Vierge; la Trésorerie, etc.

Très belle illustration.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Denis de Rougemont: *Le paysan du Danube;* Lausanne, Payot et Cie (« Les Cahiers Romands », deuxième série, n° 9). — Georges Méautis: *Maternité* (Même collection, n° 10). — Alexandre Cingria: *Souvenirs d'un peintre ambulant* (Même collection, n° 11). — Hugo Marti: *L'Intermezzo Roumain* (même collection, n° 12).

M. S. Stelling-Michaud a fini, en 1933, de publier la deuxième série de ses *Cahiers Romands*. Avec un fort retard dont je n'ai pas à m'excuser, puisque j'en ai dit les causes dans une précédente chronique, je voudrais aujourd'hui feuilleter pour mes lecteurs les quatre derniers de ces petits ouvrages.

En voici un de M. Denis de Rougemont, composé de divers morceaux dont l'auteur déclare qu'il « les considère comme autant de hors-d'œuvre ». Le volume doit son titre **Le paysan du Danube** à une soixantaine de pages qui traitent d'un séjour en Hongrie. Paysans du Danube, l'Autrichien, le Slovaque, le Serbe, le Roumain, le Bulgare, le sont autant que le Hongrois. Mais passons. Au surplus, c'est peut-être en lui-même que M. de Rougemont prétend nous montrer le paysan du Danube (tout comme M. Louis Aragon se flattait naguère d'être le *Paysan de Paris*).

De la composition de ses « hors-d'œuvre », M. de Rougemont « voudrait bien qu'on ne déduise pas celle des plats qui — peut-être — suivront ». Volontiers on lui accordera que les écrits de jeunesse ne préfigurent pas toujours ceux qui viendront plus tard. Pour l'instant, il en est encore à

l'âge du lyrisme, lequel se confond parfois avec celui de la « littérature », au sens où l'entendait Verlaine. Ses aînés sacrifiaient encore, entre vingt et trente ans, à la mode d'écrire en vers. Il se contente de la prose et n'en manifeste pas moins qu'il possède le don de poésie. Restera-t-il toujours pareil à ces grands enfants que sont les vrais poètes? Je n'en sais rien, je ne sais pas davantage s'il le faut souhaiter.

Voyons M. Denis de Rougemont tel qu'il est aujourd'hui. Ses tendances, ses manières de sentir s'affirment avec toute la netteté désirable. Je n'en partage aucune. L'estime que m'inspire son talent m'oblige même à déclarer que mes idées, mes goûts, mes sentiments et mes instincts s'unissent pour m'entraîner, dans l'univers spirituel, vers des lieux exactement opposés à ceux où il se complaît. J'estime, par exemple, que, si l'Occident latin aime la perfection, cet idéal n'est ni orgueilleux ni stérilisant. Je n'éprouve à aucun degré le besoin de « guérir de Descartes ». Si je devais arbitrer — ce qu'à Dieu ne plaise — quelque débat entre un *Doktor phil.* et M. Tartempion, cartésien qui s'ignore, c'est aux côtés de ce dernier que je me rangerais. M. de Rougemont semble adorer la « moutarde douce » (c'est-à-dire *sucrée*) et ces horribles mets à base de farine qui sévissent dans toute l'Europe centrale: rien ne m'est plus parfaitement odieux. Et ainsi de suite. Je ne suis pas assez snob pour me soucier de Paracelse et de Swedenborg quand j'ai Montaigne et Rabelais.

M. de Rougemont écrit quelque part:

Je ne saurais entretenir que des rapports de politesse distante avec les personnes qui ont pu dire, ne fût-ce qu'une fois en leur vie: « J'ai horreur de la sentimentalité. »

Cela se voit, parbleu, fort bien, dès qu'il essaie d'argumenter. Ainsi, quand il rêve de concilier « deux mondes dont la synthèse constituerait la gloire de ce temps et, accessoirement, notre salut », la suite même de ses propos apporte au lecteur la preuve que cette synthèse est impossible. Mais de cela, l'auteur, par une étrange aberration du sens critique, semble ne pas se rendre compte. (Ah! que

j'aime, soit dit en passant, cette expression si proprement française: « Tu te rends compte? ») Plus loin, pour appuyer les réclamations d'un peuple qui se dit opprimé, cet avocat, d'ailleurs éloquent, ne lui découvre d'autres titres à notre sympathie que des « valeurs de passion » et, plus précisément, la conscience qu'aurait ce peuple d'une « supériorité de race ».

Certes, la voix de M. de Rougemont sonne plus juste dans le registre sentimental que dans celui de la dialectique. Son *Paradoxe du sentiment* est bien subtil et plein de remarques sensées. Il en est une, entre autres, sur laquelle je souhaiterais de voir l'auteur méditer longuement: « Le sentimentalisme, dès qu'il devient délectation des sentiments, donne naissance à une lâcheté singulière devant la vie. »

Dès à présent, nous possédons en M. de Rougemont un écrivain de race, attentif aux nuances et qui connaît le sens des mots. Qu'il règle mieux le mécanisme de sa pensée, que les effets de l'âge le débarrassent d'un certain maniérisme (qui fut toujours trop en honneur, depuis le début de ce siècle, dans notre jeune littérature) et les « hors-d'œuvre » d'aujourd'hui feront place à des mets aussi substantiels que savoureux et bien conditionnés.

On connaît les excellents ouvrages de M. Georges Méautis sur l'antiquité grecque. Un séjour en Grèce, au printemps dernier, m'a rendu plus sensibles encore les mérites que j'y avais relevés. Dans **Maternité,** l'érudit professeur a voulu rappeler — ce qui n'était sans doute pas inutile — qu'une civilisation saine et sage se fonde sur la famille et accorde à la mère la place la plus haute. Helléniste, c'est surtout dans le monde hellénique qu'il cherche des exemples pour illustrer son discours. Il en trouve de fort beaux: Hestia, Déméter, Niobé. Mais on perçoit dans son opuscule une pointe d'accent puritain, qui ne s'entendait guère dans ses autres écrits et qui, au vrai, semble parfois un peu comique. Est-il donc nécessaire, est-il même raisonnable, pour exalter le sentiment maternel, de condamner l'amour et le désir? Peut-on parler d' « Aphrodite inféconde » sans fausser le sens de tous les mythes voués à cette déesse? M. Méautis refuserait-il d'entendre la splendide invocation de Lucrèce?

D'autre part, on ne voit pas pourquoi le respect du mariage et de la dignité des mères impliquerait la condamnation du monachisme.

M. Alexandre Cingria est d'abord un peintre. Mais c'est aussi un écrivain, à qui nous devons, en esthétique et en critique d'art, divers travaux intéressants. Entre 1905 et 1910, il prit une part importante au mouvement de la *Voile latine*.

Au sujet de sa peinture, François Fosca écrivait naguère:

Il est arrivé parfois à Cingria de céder à l'outrance, à un faible immodéré pour le cocasse, le mauvais goût désuet, le bibelot Louis-Philippe ou Second Empire; il a pu manquer de sens critique et de sang-froid, céder au plaisir pervers de bousculer la hiérarchie. Mais jamais on ne pourra accuser son art d'être froid et ennuyeux. Même quand Cingria se trompe ou qu'il bâcle, il subsiste dans ce qu'il nous présente un élan, une force vive.

Ces remarques suffiraient, en somme, à caractériser les **Souvenirs d'un peintre ambulant,** livre un peu lâché, d'un style souvent incorrect (l'auteur écrivait autrefois avec plus de soin), mais d'une verve sincère et drue. Cela forme comme un journal de l'année 1927, durant laquelle M. Cingria parcourut en tous sens le pays romand, exécutant des vitraux, décorant des églises, payant son écot en peinture aux hôteliers qui l'hébergeaient. On y trouvera aussi quelques notes, fleuries de finesse et de discernement, sur un voyage aux Pays-Bas. Cela ne plaît pas toujours, mais cela n'ennuie jamais.

L'époque, nul ne l'ignore, est dure aux artistes. Pour étaler leur misère, ils ne manquent pas d'excuses. M. Cingria, cependant, abuse un peu. Ses appels à la sympathie des hommes et à la grâce de Dieu ressemblent trop aux appels de pied des escrimeurs. Aujourd'hui plus que jamais, se consacrer à l'art, ce devrait être s'imposer la devise du Taciturne: « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. » Se plaindre d'un injuste sort, voilà qui peut conduire, par delà l'égocentrisme, jusqu'à la mégalomanie. M. Cingria est bien plus attachant lorsqu'il parle de son art en technicien et surtout lorsqu'il avoue franchement ses échecs. C'est par là qu'un homme

s'affirme vivant et perfectible, c'est par là qu'il se hausse dans l'esprit de ses semblables.

M. Hugo Marti, journaliste, collaborateur du *Bund*, est, de surcroît, parmi les écrivains de la Suisse alémanique, un des plus sensibles, des plus habiles à se renouveler. On a fort bien fait de traduire en français son **Intermezzo roumain.** Remercions M. Charly Clerc, qui s'est acquitté très adroitement de cette tâche.

Appelé en Roumanie pour y être précepteur dans une famille princière, M. Marti gagna Bucarest en un temps où déjà la guerre faisait rage aux frontières du pays. Il s'y trouvait encore lorsque le royaume danubien, à son tour, entra dans la ronde infernale. L'invasion germano-bulgare l'enferma dans Iassy, puis l'obligea, pour conduire ses élèves en France, à traverser l'immense Russie, où commençait le règne de Lénine. C'est tout cela que raconte l'*Intermezzo:* visions de paix et de guerre, de ville et de campagne, Bucarest, Sinaïa, la Moldavie. Le récit d'une idylle ébauchée entre l'auteur et une jeune Tzigane insinue un courant de poésie au milieu de ces images multicolores, prestement enlevées, en touches vives et justes, par un homme qui sait voir et « se rendre compte ». Bien des choses ont changé dans ce pays depuis l'époque dont il parle. Pourtant, je m'assure tous les jours que ses yeux ne l'ont point trompé.

RENÉ DE WECK.

LETTRES ITALIENNES

Poètes. — Paolo Buzzi: *Il Canto Quotidiano*, La Prora, Milan. — Corrado Pavolini: *Patria d'Acque*, Vallecchi, Florence. — Giuseppe Ungaretti: *Sentimento del Tempo*, Vallechi, Florence. — Umberto Saba: *Tre Composizioni*, Treves, Milan. — Francesco Chiesa: *La Stellata Sera*, Mondadori, Milan. — Giuseppe Zoppi: *Mattino*, La Prora, Milan. — Pietro Mastri: *Ultimi Canti*, Treves, Milan. — Giuseppe Villaroel: *Il Cuore e l'Assurdo*, La Prora, Milan. — Maria Borgese: *La Collana di Asfodeli*, La Prora, Milan. — Mercede Mùndula: *La Collana di Vetro*, Formiggini, Roma. — Raffaello Sabatelli: *Natura ed Anima*, Floch, Mayenne. — Arturo Foà: *Per me e per voi*, Lattes, Turin. — Sandro Baganzani: *Noi, i Morti e la Primavera*, Cabianca, Vérone. — Angelo Josia: *Serenata alla Primavera*, Accademia, Roma. — Eugenio Treves: *Evocazioni*, Degli Orfini, Gênes. — Ugo Zannoni: *Le Litanie della Strada*, Jacchia, Vicenza. — Andrea Felice Oxilia: *Il Ritorno*, Tempo della Fortuna, Roma. — Giuseppe Fabbri: *Rapsodie Africane*, Bartolozzi, Milan.

Une littérature où la poésie n'est plus en honneur est une littérature morte. Les autres genres sont plus ou moins mé-

langés de ce que les esthéticiens appellent *l'économie:* sentimentalisme, ou même utilité pratique. La poésie seule peut, en littérature, atteindre la parfaite pureté de l'art. Il importe donc de ne jamais la négliger.

Ces derniers temps, les poètes ont été très actifs en Italie. Non seulement ils ont beaucoup publié, mais encore des choses bonnes et importantes. En regardant le sommaire de cette chronique, on s'apercevra qu'il manque bien peu de noms de ceux qui sont aujourd'hui les ouvriers du vers les plus qualifiés. Nous regrettons surtout celui d'Aldo Palazzeschi. A cette abondance correspond une certaine unité esthétique. C'en est fait de la théorie de Croce qui mettait du lyrisme dans n'importe quoi. Elle avait fini par faire abandonner le vers presque complètement. Aujourd'hui au contraire, et Ardengo Soffici l'a justement noté dans son récent *Taccuino di Arno Borghi,* on revient à la prosodie traditionnelle et aux formes fixes. Le verslibrisme ne subsiste plus que dans de très rares échantillons.

Les influences ne sont pas moins curieuses. Celle de Pascoli, il me semble, est à peu près morte. D'Annunzio, au contraire, persiste; et plus encore Carducci. Une lente et large révision s'est faite à l'avantage de ce dernier. Décidément, il y a dans son œuvre bien plus de poésie que nous ne voulions le reconnaître il y a une vingtaine d'années. Il est naturel que sa *schiettezza* revienne en honneur au moment où disparaît le flou qui fut à la mode jusqu'à ces dernières années. Surtout, les poètes d'aujourd'hui ont étudié les grands maîtres du *sciolto:* Leopardi, Foscolo, Parini.

Paolo Buzzi serait de ces poètes celui dont la manière et l'instrument auraient le moins varié, depuis ses premiers recueils jusqu'à celui d'aujourd'hui: **Il Canto quotidiano.** Ce vers serré et solide, même dans la période futuriste, fut-il vraiment du vers libre? Aujourd'hui, que nous voyons ce qu'il est devenu sans se transformer beaucoup, nous inclinerions à répondre non. Paolo Buzzi, pendant toute l'année 1932, s'est astreint à écrire chaque jour une courte pièce. On pourrait s'attendre à maintes inégalités, en cours de route. Il n'en est rien. Le poète s'est même appliqué à varier ses formes; et son recueil n'est aucunement banal, d'autant

plus que ce fut pour lui une année de voyages. Le mieux se trouverait peut-être dans les pièces de demi-teinte, comme *Casa del Parini* ou *Passeggiata a Vespero,* où la délicatesse de la touche et de la notation apparaît toujours franche, et exempte de toute subtilité.

Corrado Pavolini peut être considéré comme le meilleur, et même le chef des néo-classiques. Aussi **Patria d'Acque,** recueil complet de ses poésies, qui vient de paraître, est très important. Pavolini se relie aux grands poètes du *sciolto* que nous avons dits, mais à travers *Alcione,* et même *Laus Vitæ* de d'Annunzio. Le vers est solidement classique; presque solennel quelquefois. Dans un tel vers, on doit fuir la virtuosité trop extérieure pour aller au sérieux. Les images même s'en ressentent. Elles sont classiques et comme représentation et comme expression. Ce qui ne veut pas dire qu'elles sont conventionnelles. Peut-on soupçonner une légère influence d'Ungaretti dans les pièces les plus récentes?

Giuseppe Ungaretti a été passionnément discuté; les uns le donnant comme un génie, les autres comme un virtuose, sans plus. Il est cependant indéniable qu'un recueil comme **Sentimento del Tempo** est d'une manière fort originale. Comment l'analyser? Ces pièces très courtes sont faites d'images peu définies. Elles expriment un sentiment complexe. Et mieux que sentiment, c'est sensorialité qu'il faudrait dire; un état de l'être plutôt que de l'esprit. On peut trouver que parfois la vision trop travaillée tend au sujet plutôt qu'au modèle; et aussi qu'il y a là trop de tradition pour la nouveauté, et trop de nouveauté pour la tradition. Ungaretti n'en est pas moins un des poètes les plus intéressants de notre temps.

Umberto Saba est également très discuté; et ses **Tre Composizioni** laisseront sans doute chaque critique sur ses positions. Le recueil n'est nouveau qu'en partie. Il contient une réimpression de *Preludio e Fughe,* et la sixième de ces dernières, *Canto a tre voci,* a eu des admirateurs fanatiques ainsi que des critiques d'une froide sévérité. La facture en est très habile, et la pièce est imprégnée d'une lancinante mélancolie. Les pièces du *Piccolo Berto,* les plus récentes de l'auteur, font montre de la même manière, avec certains

rappels anecdotiques. Le tout est d'une suprême habileté. Çà et là, on perçoit comme un léger accent pascolien, chose rare, nous l'avons dit, dans l'actuelle poésie italienne.

Autrefois, Pietro Mastri avait subi cette influence de Pascoli d'une façon assez sensible. Pourrait-on la retrouver dans ses **Ultimi Canti,** recueil posthume dont Bruno Cicognani surveilla la publication? Pietro Mastri est mort avant que la critique lui ait accordé la place de premier plan qui lui est due. Sa conscience artistique, sa vive sensibilité l'ont fait aller à une écriture toujours plus dépouillée, diaphane, directement expressive de l'intimisme où généralement il se complaisait. Ces qualités apparaissent plus nettement encore dans ces *Derniers Chants*. Une note nouvelle est apportée ici par des marines où le sentiment de la mer, qu'eurent toujours la plupart des Toscans, est exprimé sans couleur forcée, ni termes techniques employés au hasard, comme c'est le plus souvent le cas.

Il est caractéristique de voir un auteur comme Francesco Chiesa revenir, avec **La Stellata Sera,** au vers qu'il semblait avoir délaissé. Mais sa longue incursion dans la prose ne lui a pas nui, au contraire. Sa probité prosodique lui avait jadis encouru le reproche d'une certaine froideur formelle. On n'en retrouve plus trace dans ces chants où l'émoi poétique apparaît toujours à fleur de vers. Un émoi viril, un amour de la nature tout à fait paysan, quoique d'une grande délicatesse de touche. Et Francesco Chiesa a encore accru sa science du vers. Il s'en tient d'ailleurs aux rythmes largement classiques. Notons comme un fait rare quelques *odes barbares,* ce qui ne s'est plus beaucoup pratiqué après Carducci.

De Francesco Chiesa, on ne peut séparer Giuseppe Zoppi, tessinois comme lui. Son **Mattino** est le second de ses recueils. La connaissance qu'il a de la vie montagnarde, à laquelle il a consacré la plupart de ses livres, ainsi qu'un ardent spiritualisme, lui font aussi chanter la nature sur des modes d'une grande netteté. Aujourd'hui, ce sentiment de la nature dont on nous rebattit tellement les oreilles pendant un siècle et demi, et avec lequel certains finirent par battre monnaie, est en forte régression. Nous revenons au

ruisseau de la rue Saint-Honoré. Voilà ce que c'est que de faire participer la foule aux grandes choses. Heureusement, il nous reste des poètes comme Giuseppe Zoppi pour montrer ce qu'est la véritable beauté du monde. Elle est claire, nette, sans artifice d'aucune sorte. Et ce sont précisément les qualités du vers de Zoppi, vers délicat et fluide, et fort construit, malgré son apparente facilité.

A plus d'un titre, la poésie est redevable à Giuseppe Villaroel. Il a efficacement contribué à remettre le vers en honneur en dirigeant les éditions de la Prora. Et surtout, il est poète; ce qui est le principal. C'est chez lui que l'on trouve le plus de restes pascoliens; mais l'influence n'est pas tout à fait directe: elle est arrivée à Giuseppe Villaroel à travers Guido Gozzano. Certes, nous sommes loin, ici, de la poésie d'âme enfantine que Pascoli s'était faite. Il ne subsiste plus que sa vision du monde par impressions de détails. C'est sur un de ces détails suggestifs que le poète construit toute une pièce. La plupart ont un accent de sensualité réfléchie qui va jusqu'à la plus profonde tristesse. Et l'une des plus caractéristiques de son récent recueil, **Il Cuore e l'assurdo,** est justement *Danno tristezze queste donne...*, *Quelle tristesse nous donnent ces femmes...*, encore que le thème en soit général. Mais il lui a suffit de voir, en chemin de fer, une femme croiser les jambes pour établir *In treno*. Il est vrai qu'il ne s'agit que de huit vers, mais les pièces de Villaroel sont toujours très courtes.

D'un autre ton est **La Collana di Asfodeli,** de Maria Borgese. Pièces courtes aussi, impressions aussi; mais la mélancolie qui y est répandue est de toute sérénité. Notations délicates, mais toujours franches et sans subtilités. La manière est d'ailleurs assez variée. On trouve même toute une partie de chants anecdotiques, mais construits en traits larges. Le vers est souple, sans vaine virtuosité, et il tend au classique.

La critique avait reproché des réminiscences pascoliennes aux premières poésies de Mercede Mùndula. On n'en trouverait plus guère dans **La Collana di Vetro,** empreinte d'une belle et pure féminité. Tout y est lumineux et léger. Ce qui n'exclut pas le sérieux de l'accent, cette gravité douce et

persuasive qui est le propre des sardes. Eléments poétiques qui échappent à l'analyse, amour d'une terre que ses seuls enfants ont chantée. Ceux qui ne connaissent pas la pénétrante beauté de ce pays pourront s'étonner que, dans *Due Isole, deux îles,* Mercede Mùndula compare Capri avec la Sardaigne à l'avantage de cette dernière. Qu'il me soit permis de répéter aussi:

La tua grazia non vale
per me quella bellezza e quell'ardore...

Nous trouvons de la nostalgie aussi, mais d'une autre nature, dans **Natura ed Anima** de Raffaello Sabatelli. L'auteur ne vit pas en Italie, et la poésie est pour lui le meilleur moyen de rester en communion avec son pays, la région florentine. Son vers en donne l'image: il est à la fois nerveux et fort; très classique, avec des accents d'éloquence, mais sans emphase. Lui aussi a étudié les chefs-d'œuvre du *sciolto*. On s'en aperçoit à la netteté de la métrique; et aussi à la propriété d'une langue qui dédaigne les effets trop extérieurs. On sent beaucoup d'ardeur, dans ce trop court recueil; ainsi qu'une veine poétique qui gagnera à se tenir en exercice.

Il serait difficile de rattacher Arturo Foà à une école quelconque; et son nouveau recueil, **Per me e per voi,** fait montre des mêmes qualités que les précédents: une simplicité qui va jusqu'au dédain, et une grande clarté. Certaines pièces, comme *l'Uomo con Dio,* n'en sont que plus émouvantes.

Sandro Baganzani, dans **Noi, i Morti e la Primavera,** nous donne encore des poésies de terroir, d'une rude franchise, et sans aucun des défauts qui ont fini par rendre le genre insupportable. C'est qu'il est un véritable rustique.

Belle simplicité aussi, quoique d'un autre genre, dans **Serenata alla Primavera,** d'Angelo Josìa. Il était connu jusqu'ici surtout comme critique; il montre là qu'il peut parler de poésie en connaissance de cause.

Les **Evocazioni** d'Eugenio Treves sont d'un lyrisme dépouillé et tout intime. Peut-être serait-il possible d'y découvrir quelque influence d'Ungaretti. Tandis que les **Litanie**

della Strada, d'Ugo Zannoni, font montre du plus rigide classicisme. Ce qui ne les empêche pas d'avoir du mouvement.

Andrea Felice Oxilia, dans **Il Ritorno,** a consacré des vers très émouvants à la mort de son frère Nino, l'auteur d'*Addio Giovinezza,* mort héroïquement au front.

Giuseppe Fabbri a exploré l'Afrique; et de la bouche même des Arabes et des Nègres, il a recueilli la matière de ses **Rapsodie Africane.** C'est fort curieux. Ces gens-là ne chantent pas pour ne rien dire. Il y a toujours beaucoup de sens dans leur poésie; et ils s'expriment en images directes jusqu'à la brutalité. Pas de rhétorique: tout de suite l'essentiel. Ils se complaisent parfois à l'ironie; non point piquante, mais plutôt grasse, comme la *Beffa,* le *Mauvais tour.* Voilà une source d'inspiration qui est à signaler. Giuseppe Fabbri ne rêve que de retourner se mettre à la tête d'une troupe de méharistes, c'est fort bien. Si ses confrères en poésie l'imitaient, nous aurions bientôt d'autres sujets de discussion que l'influence de Pascoli ou de Carducci. Ce renouvellement serait certes bien accueilli: surtout par la critique.

PAUL GUITON.

LETTRES DANOISES

Edv. Lehmann: *Grundtvig,* Jespersen et Pio, Copenhague.

Le Danemark a célébré récemment le cent cinquantième anniversaire de la naissance de Grundtvig. Commémoration nationale, assurément, et qui nous ramène au cœur même de la vie danoise. Mais Grundtvig, par la puissance et la portée de son action, est presque aussi scandinave que danois. Et son influence reste un des plus magnifiques témoignages de la renaissance nordique au XIX° siècle.

On connaît le « Pascal » danois: Kierkegaard. Le sort a voulu qu'au même moment vécût un autre génie, qui est exactement aux antipodes de celui-là. Au solitaire, au mystique, à l'individualiste Kierkegaard, farouche partisan du « tout ou rien », s'oppose la rayonnante humanité du grand animateur populaire et du prophète optimiste que fut Grundtvig. Qui-

conque douterait encore des richesses culturelles du Danemark n'a qu'à se rappeler ce contraste.

Grundtvig, nous disait Georg Brandes, aurait pu être, pour sa patrie, un second Luther. C'est un prêtre, qui devint évêque sur le tard. Né en 1783, dans le siècle impie, son premier mouvement est de réaction contre l'incrédulité, et toujours il gardera la haine de Voltaire. Pour échapper au rationalisme, il s'attache passionnément à la Bible et le voici en accord avec le grand mouvement religieux qui rayonne d'Allemagne au début du XIXe siècle. Mais peu à peu son originalité se dégage: il lui faut une autorité plus sûre que celle de la Bible:

> Le son est corps et l'écrit ombre;
> l'Esprit n'habite pas le livre...

Sur la tradition de l'Eglise, il va bâtir une nouvelle orthodoxie; sa base sera le baptême et le credo où il croit trouver la transmission authentique de l'enseignement du Christ. Alors, sur ces fondements, fragiles si on les juge en théologien ou en historien, s'organise le séduisant idéal d'une église démocratique, unissant ce que les Anglais appellent « high church » et « low church », et puisant sa force dans un contact intime avec le peuple, — église admirablement adaptée au caractère danois, sociable, souriant, fort peu mystique et habitué, comme dit Grundtvig, à

> mener sur cette terre une existence simple,
> active et gaie...

Ainsi, les sombres ardeurs qui s'exprimaient jadis par le dogme du péché originel aboutissaient à un christianisme « gai », résolument hostile à l'ascétisme et à la contrainte, humain et libéral, comme en témoignent les vers fameux où le prophète fait crédit à Loke lui-même, l'esprit de la ruse et du mal:

> Liberté! Ce sera le mot d'ordre du Nord.
> La liberté pour Loke aussi bien que pour Thor!

Ce programme religieux suffisait à remplir une vie. Et cependant il n'est qu'un aspect de la prodigieuse activité de Grundtvig. Celui-ci ne se borne pas aux écrits théologiques,

aux sermons, dont nous avons de vastes recueils, à des psaumes innombrables; — écrire un psaume, matin ou soir, était pour lui la forme naturelle de la prière; — mais il est polémiste, mythographe, historien. Mêlé aux débuts du romantisme au Danemark, il s'oriente bientôt vers le passé nordique qu'il est un des premiers à explorer, et telle est son admiration pour la vieille religion scandinave et les exploits légendaires de la race qu'on doute parfois s'il est plus chrétien que païen. Ou plutôt, il est des deux: la mythologie nordique révèle de telles beautés qu'il ne leur manquait que la consécration du christianisme; Balder s'épanouit en Christ. Voyez maintenant se dérouler selon Grundtvig les amples perspectvies de l'histoire mondiale: une première fois, les Germains ont sauvé le monde en ruinant la Rome païenne; une seconde fois, ils ont triomphé, avec Luther, du démon papiste et latin. Désormais, puisqu'ils ont gardé plus pure la tradition des Goths, les peuples du Nord amèneront la Réforme à son achèvement et sauront réconcilier la liberté et la foi.

Que ces visions aient enchanté nombre de nordiques au temps du romantisme et des éveils nationaux, on le comprend. La personne même de Grundtvig en prolongeait aussi l'influence. Car sa vie embrasse trois générations; commencée avant la Révolution, elle ne s'achève qu'en 1872, au moment où il entre dans sa quatre-vingt-dixième année. Il y a quelque chose d'héroïque dans cette vitalité qui supporta tant de polémiques violentes, de luttes intimes et de labeurs. Quoiqu'il intéresse la pathologie, qu'il ait touché à la folie et donné l'exemple d'égarements presque « shakespeariens », — suivant le mot d'un poète, — c'est au total une impression de puissance féconde et saine que laisse le spectacle de sa vie. Et il ne déplaît pas de trouver assez souvent ce visionnaire fort près de la terre et de ses biens, plus attaché, à mesure qu'il vieillissait, à la vie et à ses joies, ancré successivement dans trois mariages et père à un âge avancé. Luther aussi, qui pécha et aima fortement, était de ce monde.

Après de furieuses batailles, le silence, ou presque, s'était fait autour de cet indépendant, quand les événements de la vie danoise, vers 1848, ramenèrent l'attention sur lui. Mais ce n'est qu'après 1864, lorsque la défaite eut obligé le peuple à

se replier sur lui-même et à chercher au dedans des raisons de vivre, que l'heure de Grundtvig arriva. L'accord intime de son génie propre et du génie populaire révéla toute sa vertu. Son optimisme soutenait la nation dans l'épreuve. Sa foi démocratique était contagieuse. Ses fidèles devenaient une vaste communauté, avec ses chants, ses pasteurs, ses congrès. Dépassant les frontières danoises, son enseignement, qui avait depuis longtemps gagné la Norvège, trouvait un apôtre aussi libre qu'inspiré dans la personne du poète Björnson, et par celui-ci, la Suède à son tour était gagnée à la foi nouvelle. La légende commençait à s'emparer de lui, ses ennemis s'inclinaient et il mourait, chargé d'ans et de gloire, dans une apothéose.

Que reste-t-il aujourd'hui de son œuvre écrite? Elle était déjà bien lézardée, en plus d'une partie, quand il disparut. Et il ne saurait en être autrement pour cette production immense. Ils sont bien rares, ceux de ses disciples qui l'ont lu tout entier. Ses études sur la religion, sur le folklore, sur la mythologie nordique, bienvenues et animatrices en leur temps, n'ont pas résisté à la critique. Sa trop fameuse théorie de la supériorité germano-nordique ne reprend une ombre de vie qu'aux époques et dans les cerveaux hantés par l'idole de la race ou les rêves malsains du nationalisme. Le meilleur même de son enseignement religieux, soutenu par une inspiration sincère et un profond amour du peuple, souffre d'une pauvreté intellectuelle qui s'étale cruellement chez ses disciples. On n'est pas impunément « le peuple du cœur ».

Et pourtant Grundtvig vit toujours. Pour s'en rendre compte, on ne consultera guère les ouvrages de ses disciples. Ils ont écrit trop ou trop peu: trop de commentaires édifiants, et trop peu d'analyses hardies ou profondes. Mais un bon livre supplée en grande partie à cette lacune, celui d'Edv. Lehmann. Ce théologien libéral, qui était professeur à l'Université de Lund et qui est mort peu de temps après avoir achevé ce travail, possédait à la fois les connaissances spéciales et le libéralisme nécessaires à l'étude de Grundtvig. On pourrait souhaiter à ces pages des fonds de tableaux plus poussés, une peinture plus riche de l'homme et du milieu. Mais l'essentiel est là, vu du dedans, avec sympathie, quoique sans illusions. Et

c'est une joie de découvrir à sa suite tout ce qui entre de traditionnel, d'original et de païen dans la religion de Grundtvig.

Un chapitre, entre autres, s'impose par sa richesse: celui qu'il a consacré aux psaumes du maître. Il y a là une mine presque inépuisable. Ce prêtre a chanté comme on respire, et, toutes différences gardées, on éprouve à l'entendre un peu de la béatitude qui suit le déroulement sacré de la musique de Bach.

Rappelons enfin que Grundtvig, disciple de Rousseau, égale plus d'une fois son maître comme pédagogue. Il n'est pas un voyageur qui n'ait trouvé ses traces à travers toute la Scandinavie. Car elles sont de lui, les fameuses « écoles supérieures populaires » qui ont porté à un si haut degré de culture et de conscience les foules paysannes du Nord et surtout du Danemark. Comment Grundtvig, en haine de l'école « noire », de l'école avec latin, voulut fonder pour la jeunesse adulte du peuple un enseignement nourri de religion, d'histoire et de poésie, sans pédantisme et presque sans livres, par la vertu de la parole vivante et du chant, c'est ce qu'on a raconté bien des fois. Mais ce qu'il faut redire, c'est que le Danemark d'aujourd'hui, avec son unité et son égalité, sa gravité ornée d'un sourire, son équilibre moral et même sa supériorité technique, ne serait point ce qu'il est si Grundtvig, psalmiste, prophète, mage nordique et chrétien, n'avait été, par surcroît, un éducateur incomparable.

JEAN LESCOFFIER.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Georg Bernhard: *Le suicide de la République allemande;* Rieder. — Fernand de Brinon: *France-Allemagne* (1918-1934); Grasset. — A. Antonucci: *La liquidation financière de la Guerre et la Reconstruction en Europe centrale;* M. Giard. — Lucien Lehman: *Wilson, apôtre et martyr;* G. P. Maisonneuve.

L'histoire de l'Allemagne depuis 1918 a souvent été racontée, mais les événements politiques dans des gouvernements représentatifs sont si compliqués qu'un livre comme celui de Georg Bernhard sur **le Suicide de la République allemande** est précieux : il émane en effet d'un homme qui, de son poste de rédacteur en chef de la *Vossische Zeitung,* a pu se rendre compte à la fois de ce qui se passait dans les

masses populaires et dans les milieux dirigeants où les étrangers ne peuvent pénétrer. On pourra corriger maint détail de son récit au fur et à mesure que des révélations historiques se produiront, mais son ensemble constitue certainement une déposition exacte et admirablement raisonnée.

Dans son exposé des fautes qui ont constitué le suicide de la République allemande, M. Bernhard place au premier rang l'hésitation des socialistes en 1919, à transformer l'organisation politique et sociale:

Il fallait, avant tout, faire passer certaines branches de l'industrie lourde aux mains de l'Etat et morceler les grandes propriétés prussiennes.

Puis, au lieu de constituer la Reichswehr « avec des éléments de la classe ouvrière déjà pourvue d'armes et des soldats d'origine bourgeoise », ils acceptèrent « le concours des survivants de l'armée impériale sous le commandement des anciens officiers ». Ils commirent cette faute en partie parce que les communistes et les indépendants de gauche préconisaient la première solution. M. Bernhard se porte d'ailleurs garant « de la sincérité et de l'ardeur des intentions pacifiques de Stresemann ». Il raconte ainsi qu'il suit la révocation de von Schleicher:

Ses adversaires alarmaient de plus en plus Hindenburg en lui parlant des projets qu'on prêtait au Chancelier. Enfin, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1933, von Papen vint en personne chez le président pour lui annoncer que la garnison de Potsdam était prête à marcher sur Berlin pour proclamer Schleicher dictateur. Bouleversé, le « vieux Monsieur » ordonna le renvoi du Chancelier; il se laissa imposer Hitler...

La terreur électorale que Hitler fit régner dans l'Allemagne du Nord inquiéta les chefs du parti populaire bavarois ; pour se protéger, ils décidèrent l'ex-kronprinz Rupprecht à accepter le poste de commissaire d'Etat qu'avait occupé von Kahr, mais le parti populaire et le cabinet bavarois hésitèrent à réaliser leur projet avant les élections:

Ce fut une lourde faute: le succès des nationaux-socialistes dé-

passa les prévisions les plus pessimistes; il paralysa les chefs du parti populaire.

Les nationaux-socialistes ne laissèrent pas leurs adversaires reprendre haleine:

Ils s'emparèrent eux-mêmes du gouvernement dans les Etats du Sud, en y envoyant immédiatement des commissaires du Reich. On a prétendu que la décision de les envoyer, qui surprit tellement les populations, avait été prise contre la volonté et avant la décision définitive de Hitler.

M. F. de Brinon, le premier journaliste français qui ait obtenu une interview de Hitler, est depuis longtemps correspondant de journaux en Allemagne. Il résume dans un livre intitulé **France-Allemagne** l'histoire des rapports de ces deux pays depuis 1918. M. de Brinon a en général écrit de mémoire, intercalant dans son récit des interviews obtenues par lui. Il s'efforce d'être équitable entre les deux nations et a tant écouté les arguments des Allemands qu'il s'est souvent, à tort, laissé convertir par eux. Sa conclusion est:

La politique française est actuellement à la dérive... Elle a fait des concessions, jamais payées de retour parce qu'elles étaient tardives (??)... Il n'y a pas de doute que la révolte de l'Allemagne contre les « traîtres de 1918 », sa frénésie et l'immense fermentation à laquelle elle est en proie peut aboutir à la guerre... La France va-t-elle continuer pour aborder l'Allemagne de se placer derrière les autres... ou va-t-elle enfin lui dire: « Comment pensez-vous votre devenir? Vers quelles fins l'orientez-vous? »... Le danger pour nous n'est pas, en effet, dans les intentions immédiates de notre voisine, ni dans une réadaptation de son armée et de ses engins militaires qui est, en dépit des objurgations du parti marxiste, fatale. Il est dans les conceptions que les Français se font de leur avenir et de l'effort qu'ils consentent à lui dédier.

Il me semble que M. de Brinon voit la situation à rebours: la France et ses alliés désirent la paix; l'Allemagne la leur accordera-t-elle? Quand Hitler dit qu'il veut la paix avec nous, est-il de bonne foi ou manœuvre-t-il pour écraser ses voisins séparément? Nos alliés et nous, lui procurerons-nous ce plaisir? Voilà les vraies questions.

Les questions relatives à **la Liquidation financière de la Guerre et à la Reconstruction en Europe centrale** ont si peu attiré l'attention des diplomates que, d'après les éditeurs des papiers de Jacques Seydoux, quand celui-ci tomba malade, « la France dut faire ajourner une discussion internationale faute d'aucun technicien capable de le remplacer ». L'ouvrage de M. Antonucci a pour but d'initier à ces questions si longtemps négligées et de définir le caractère particulier de la crise actuelle des Etats danubiens. Il démontre la nécessité de restaurer le crédit de ces Etats par un nouvel aménagement de leurs dettes et expose un projet de Caisse internationale de conversion et d'amortissement pour leur dette publique extérieure.

M. Lucien Lehman, admirateur du président **Wilson,** raconte d'une façon captivante sa vie. Pour M. Lehmann, Wilson était la perfection même et n'a jamais commis de faute. Tout en partageant son admiration pour Wilson, je crois qu'il a exagéré un peu. Un historien qui n'a pas connu lui-même celui dont il écrit la vie, doit se résigner à enregistrer les dépositions des témoins sur les points qui ne sont plus contrôlables. M. Lehman, lui, a cru pouvoir les réfuter. Je pense cependant que le livre de M. Lehman est plus près de la vérité que ce qu'ont écrit les détracteurs américains et surtout allemands de Wilson.

ÉMILE LALOY.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

Louise Thuliez: *Condamnée à mort;* E. Flammarion. — Roger Pelletier: *Captivité;* Tallandier. — Général Janin: *Ma Mission en Sibérie* (1918-1920). Payot.

En août 1914, Mlle Thuliez, professeur à Lille, était en villégiature à Saint-Waast-la-Vallée, dans le nord de l'Avesnois, à quelques kilomètres de la frontière belge. Le 23, les Anglais, battant en retraite, traversèrent ce village et y laissèrent six blessés; le lendemain, les Allemands arrivèrent. Mlle Thuliez et Mlle Moriamé, sa voisine, soignèrent les blessés anglais, puis, avec l'aide du prince Réginald de Croy et de sa famille, les conduisirent en Belgique. Cette opération les mit en rapports avec un groupe de quarante Anglais qui se cachaient dans la forêt de Mormal. Elles les ravitaillèrent

pendant longtemps, mais finalement vingt-neuf d'entre eux, **pour ne pas continuer à les compromettre, finirent par** se **livrer eux-mêmes aux Allemands qui les envoyèrent au** camp **de Wittenberg, mais condamnèrent les villages** environnants **à une lourde indemnité pour les avoir ravitaillés. Peu après, la neige tomba et il devint clair alors que ces Anglais n'au**raient **pu continuer à être secourus secrètement** dans la **forêt. Deux officiers étaient restés au château de Bellignies, chez les princes de Croy. Mlle Thuliez et la comtesse Jeanne de Belleville parvinrent à les conduire en Hollande.** Cette **opération** mit en relation Mlle Thuliez avec nombre de **braves** gens et on fit appel à elle **pour sauver beaucoup d'autres** soldats dispersés, **Anglais et Français.** Son **intermé**diaire à Bruxelles était miss Edith Cavell. Un autre collaborateur était Hermann Capiau, ingénieur des mines à Wasmes. Miss Cavell leur dit un jour: « Si nous sommes arrêtés, que nous ayons fait peu ou beaucoup, nous serons punis; allons donc de l'avant et libérons le plus possible de ces malheureux. » Les jours d'épreuve n'étaient pas loin pour tous ces héros. Le 31 juillet, Mlle Thuliez fut arrêtée chez Philippe Baucq, un des rédacteurs de la *Libre Belgique*. Le 11 octobre, Baucq, miss Cavell, Louise Thuliez, Louis Séverin, Jeanne de Belleville, furent avertis de leur condamnation à mort. Miss Cavell et Baucq furent seuls exécutés le 12. Ce ne fut que le 27 octobre que l'ambassadeur d'Espagne put informer les autres subrepticement qu'on leur faisait grâce. Mlle Thuliez fut alors conduite au pénitencier de Siegburg pour y subir les travaux forcés à perpétuité. L'armistice vint l'y délivrer.

Le livre intitulé **Condamnée à mort,** où Mlle Thuliez raconte ses aventures et celles de ses compagnes, est un récit clair, sans longueurs et véritablement passionnant. Il est d'une lecture réconfortante: la France peut légitimement être fière des actes de dévouement qui y sont racontés.

M. Roger Pelletier, en 1914, fut mobilisé au 69e d'infanterie. Il combattit à Frescati, Montauban, Foncquevilliers, Monchy-aux-Bois, « attaques où nous avons chaque fois perdu la moitié de nos effectifs, y compris nos officiers supérieurs ». Le 3 novembre, il débarqua à Saint-Pol; le 10,

il fut pris. Traversant Lille en vaincu, encadré par les Boches, il se demandait qui en était responsable: « Est-ce notre courage, notre ténacité qui ont fait défaut, ou bien la cause de la défaite est-elle au-dessus de nous, due à une préparation que nous voyons insuffisante? » L'attitude des Lillois était superbe; ils criaient: « Vive la France » devant les Boches qui conduisaient les prisonniers. Ceux-ci furent conduits au camp de Gardelegen, dans la plaine sablonneuse de la Saxe. Peu à peu, près de 12.000 prisonniers y furent entassés. Les officiers et sous-officiers allemands qui y commandaient étaient d'ailleurs, sauf un, « maniables »; les prisonniers eurent alors surtout « à souffrir des ordres ministériels venus de Berlin, généralement haineux et perfides ». Parmi ceux-ci fut celui de mélanger aux 6.000 Français 230 Anglais, 700 Belges et 4.000 Russes. Certains de ces derniers étaient atteints du typhus exanthématique et le communiquèrent aux autres prisonniers. Dès qu'ils s'en aperçurent, les Allemands sortirent de l'espace entouré de fils de fer barbelés:

Le matin du 27 février 1915, les prisonniers découvrirent avec stupeur, en se réveillant, que le camp était vide de Boches; les sentinelles, elles-mêmes, montaient la garde dans le lointain... Une séparation en planches fut construite rapidement derrière les cuisines avec une trappe à glissière et, par là, arrivèrent désormais les colis et les vivres... Nous n'écrirons plus, nos cartes postales pouvant répandre le virus typhique à l'extérieur.

Il y avait douze médecins parmi les prisonniers: seuls, deux médecins auxiliaires français et l'un des médecins russes « se dévouèrent magnifiquement pendant toute l'épidémie ». En revanche, les dix prêtres catholiques français « s'offrirent pour soigner, comme volontaires, les malades »; huit d'entre eux furent atteints du typhus et cinq moururent. Pendant toute la durée de l'épidémie, dix à vingt cercueils sortirent tous les soirs du camp.

En août, l'épidémie s'étant terminée, les Boches revinrent et firent assainir le camp.

A partir de l'été de 1916, beaucoup de prisonniers furent envoyés travailler dans les champs et dans les usines. M. Pelletier, lui, fut du nombre des intellectuels soumis à des ma-

sures de représailles et expédié avec 2.000 autres au camp de Bialowies (Russie blanche). Les officiers qui y commandaient étaient méchants et leurs subordonnés étaient forcés de leur ressembler. Avec quatre compagnons, M. Pelletier s'évada de cet enfer; mais, après qu'ils eurent erré près d'un mois dans les bois, ils furent repris et férocement punis. Pelletier fut ensuite transféré au pénitencier de Nidden (près de Königsberg) et au camp de Heilsberg, puis enfin ramené à Gardelegen. En décembre 1916, présumé tuberculeux, il fut envoyé au camp de Manheim, où il souffrit encore beaucoup. A la fin de 1917, il fut enfin échangé et conduit en Suisse.

Le récit que fait M. Pelletier de sa **Captivité** est un témoignage de l'indomptable fierté patriotique qui animait l'auteur et tant d'autres prisonniers; il est un des trop peu nombreux qui ont survécu « aux sévices qu'un peu de soumission aurait fait cesser ».

ÉMILE LALOY.

§

C'est une bien sombre histoire que nous raconte le général Janin, en évoquant dans son ouvrage qui vient de paraître, **Ma Mission en Sibérie,** le destin cruel de l'amiral Koltchak et sa fin lamentable. De très nombreux ouvrages en toutes langues ont été consacrés depuis dix ans à ce que les uns ont appelé « l'aventure » tragique de Koltchak et que d'autres ont baptisé du mot de « guet-apens ». Mais aucune de ces publications ne put nous satisfaire pleinement et dissiper l'incertitude qui planait sur la tragédie sibérienne. Aussi, on attendait avec quelque impatience la parution du livre du général Janin, ancien chef de la mission française au grand quartier général russe où il avait remplacé le général marquis de La Guiche, chef de la mission française en Sibérie, commandant en chef des armées tchécoslovaques, commandant des troupes alliées en Sibérie, etc., etc.

Eh bien, franchement, si l'ouvrage du général Janin comble bien des lacunes, s'il éclaire bien des côtés restés jusque-là dans l'ombre, il montre une fois de plus combien peu les alliés de la Russie apportaient d'âme, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dans leurs rapports avec sa popu-

lation et ses dirigeants. Oh! certes, on ne peut leur reprocher d'avoir manqué de parole ni d'avoir méconnu les besoins matériels de la Russie. Juridiquement, extérieurement, ils ont fait tout ce qu'on pouvait attendre d'eux, et même peut-être plus. Mais, de même que leurs diplomates, absolument incapables de saisir et de comprendre tout le tragique de la situation de la Russie et du drame poignant qui se jouait au sein même du peuple russe, ne pensaient uniquement qu'à obtenir d'eux l'exécution stricte des engagements contractés envers l'Entente, de même leurs militaires ne sortaient presque jamais d'une réserve compassée, se contentant en général d'avoir avec les Russes des relations de pure forme. L'abîme qui se créa dès le premier jour de la rencontre des Russes avec leurs alliés, et ceci malgré le fait qu'ils défendaient la même cause, était dû, principalement, à ce que chacun d'eux jugeait et mesurait les choses d'une façon différente. Ce manque de compréhension psychologique réciproque se fit sentir surtout à la fin de la guerre, quand il s'y mêla de la part des Alliés, envers les Russes, un sentiment d'opprobre et une grande irritabilité pour leur « lâchage », et de la part des Russes, ou tout au moins de la masse, une colère sourde contre la prétention des Alliés à les forcer de continuer une tâche dont ils ne comprenaient ni la portée ni la nécessité.

Ainsi, c'est en prenant ces faits en considération qu'il faut juger les événements qui eurent lieu en Sibérie durant les années 1918-1920, c'est-à-dire avant, pendant et après le proconsulat de l'amiral Koltchak. L'activité que déploya le général Janin lors de son séjour en Sibérie consista surtout à sauver les anciens prisonniers de guerre tchécoslovaques du bourbier dans lequel ils s'étaient enlisés. Et ce rôle l'absorba à tel point qu'il ne fit guère attention au fait qu'autour de l'amiral Koltchak, qui, à cette époque, était déjà, moralement et physiquement, un homme fini, et dans la masse russe il existait des éléments sains, vigoureux et réfléchis qui auraient pu, si on les avait soutenus et galvanisés, sauver la Sibérie de l'anarchie et du communisme.

Et, d'autre part, les Tchécoslovaques avaient une telle hâte de revenir dans leur patrie qu'aucune considération de

fraternité d'armes ne pouvait plus agir sur eux. Certes, dans certains cas et sous l'influence de certains chefs décidés, ils donnèrent aux Russes le coup de main sauveur ou protecteur, mais en général ils ne lièrent leur sort ni avec le gouvernement de l'amiral Koltchak, ni avec la masse russe. Cette indifférence, en somme assez compréhensible, leur fut reprochée plus tard et c'est elle qui fit naître la légende de leur trahison envers l'amiral Koltchak. En réalité, ils n'avaient pas à le trahir, n'ayant jamais été à son service. Et s'ils ne le défendaient pas, à leurs risques et périls, contre les bandes d'Irkoutsk, c'est que leur cœur n'y était pas, et pour cause : l'amiral Koltchak ne leur avait jamais montré aucune sorte de sympathie.

Les guerres civiles qui se sont déchaînées sur le territoire de l'ancien Empire russe ont été fécondes en tragédies poignantes, mais nulle part plus qu'en Sibérie où, comme le dit le général Janin, « l'air était empoisonné par l'odeur du sang », que respira des mois entiers une humanité venue des quatre coins du globe, après quatre années de meurtres, de viols et de rapts.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Jeanne Lejeaux : *Sculpture religieuse;* Bloud et Gay. 12 »

Francis de Miomandre : *Mallorca.* Frontispice de Tito Cittadini. Photographies de MM. Bestard, Kronauer et Piganiol ; Arthaud, Grenoble. » »

Edmond Spalikowski : *Le Havre.* Promenades et causeries illustrées par l'auteur. Hors texte photographiques de P. Chapuis ; Edit. Maugard. » »

Art

Matila C. Ghyka : *Esthétique des proportions dans la nature et dans les arts;* Nouv. Revue franç.

C. Ver Heyden de Lancey : *François J. Casanova, peintre du Roi, 1727-1803,* vu comme premier peintre de batailles de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Etude suivie de onze lettres inédites de François à son frère Jacques. Avec notes et commentaires de l'auteur. Avec 15 illust. h. t. originales. Préface de Raoul Vèze ; Revue des Indépendants, 42, rue des Jeûneurs, Paris. » »

Ethnographie, Folklore

Frédéric Macler : *Contes, légendes et épopées populaires d'Arménie*. Tome II : *Légendes*. Traduits ou adaptés de l'arménien. (Coll. *Les Joyaux de l'Orient*, tome XIV) ; Geuthner. 30 »

A. Savoret : *A propos de la question aryenne;* Heugel, 36, rue du Bac, Paris.

Finance

Comte de Fels : *Le mal financier et son remède;* Calmann-Lévy. 8 »

Hagiographie

Henri Ghéon : *Sainte Thérèse de Lisieux;* Flammarion. 12 »

Histoire

Jérôme Carcopino : *Points de vue sur l'impérialisme romain;* Le Divan.

Albert Sorel : *L'Europe et la fondation de l'Empire français. De Cadoudal à Austerlitz*. Nouv. édit. Avec 8 gravures h. t.; Plon. 15 »

Linguistique

Michel Honnorat : *Démonstration de la parenté de la langue chinoise avec les langues japhétiques, sémitiques et chamitiques;* Geuthner. 16 »

J. Marouzeau : *Lexique de la terminologie linguistique;* Geuthner. 40 »

Littérature

Isabelle Debran : *A mon oncle Léon Bloy*, souvenirs, reliques; Cahiers Léon Bloy, La Rochelle. » »

Ivan Goll : *Lucifer vieillissant;* Edit. Corréa. » »

Robert Guiette : *Peau neuve;* Cahiers du Sud, Marseille. » »

Friedrich Gundolf : *Gœthe*, traduit de l'allemand par Jean Chuzeville; Grasset. » »

Jean-Bernard : *La vie de Paris 1932;* Lemerre. 12 »

Georges Lecomte : *Gloire de l'Ile de France*. Avec des illust.; Renaissance du Livre. 15 »

Frédéric Macler : *L'Islam dans la littérature arménienne;* Geuthner. » »

Margaret Mann : *Erasme et les débuts de la Réforme française, 1517-1536;* Champion. » »

Maurice Parturier : *Une expérience de Lélia ou le fiasco du Comte Gazul*. Avec un dessin inédit; Le Divan. 7 50

Shakespeare : *La tragédie de Coriolan*, traduction de Jules Derocquigny. Texte anglais en regard. Avec une introduction; Belles-Lettres. » »

Gustave Schlumberger : *Mes Souvenirs, 1844-1928*. Tome I. Avec des portraits; Plon. 15 »

Gustave Schlumberger : *Mes Souvenirs, 1844-1928*, tome II. Avec un portrait; Plon. » »

C. Ver Heyden de Lancey : *Histoire anecdotique des Rois de France jusqu'à Louis XVI* d'après des documents manuscrits inédits, avec annotations de l'auteur. Avec 19 illust. h. t. et 4 bois gravés anciens, tome II d'une collection d'études et de portraits intimes d'après les lettres autographes et les documents inédits; Revue des Indépendants, 42, rue des Jeûneurs, Paris. » »

Hilary Pacq : *Le procès d'Oscar Wilde*, traduit de l'anglais par Maurice Bec; Nouv. Revue franç. 15 »

Ouvrages sur la guerre de 1914

Maurice Barrès : *Chronique de la Grande Guerre*. Tome VII : *12 décembre 1915-9 avril 1916;* Plon. 15 »

Philosophie

Maurice Blondel : *La pensée.* Tome I : *La genèse de la pensée et les paliers de son ascension spontanée;* Alcan. 60 »

Adolphe Grand : *Rappel au bon sens ou du danger de l'analyse et des fictions;* Jouve. 2.50

Poésie

Louis Guillaume : *Déroutes.* Avec des bois gravés originaux de Jean Lugnier et André Béloni; Demain, 52, rue Saint-Maur, Paris. 10 »

Alphonse Métérié : *Cophetuesques;* Cahiers de la Quinzaine, 9e Cahier de la 23e série, 30, rue Monsieur-le-Prince, Paris. » »

Henri Puvis de Chavannes : *Le visage de la terre;* Messein. 9 »

Marguerite-Marie Toussaint : *Croquis et Images;* Messein. » »

Politique

Alain : *Propos de politique;* Rieder. 15 »

Jean Deny et René Marchand : *Petit manuel de la Turquie nouvelle.* Préface de M. Albert Sarraut (Coll. Monzie); Haumont et Cie, 139, rue Broca, Paris. 15 »

Adolf Hitler : *Mein Kampf* (*Mon combat*), traduction intégrale par J. Gaudefroy-Demonbynes et A. Calmettes; Nouv. Editions latines. » »

Wladimir d'Ormesson : *La révolution allemande.* Supplément : Paul Archambault, Maurice Carité, René Aigrain, Jacques Nanteuil; Cahiers de la Nouvelle Journée, n° 25; Bloud et Gay. » »

James Pointe; *L'angoisse actuelle ou le problème européen;* Libr. Chabas, Hossegor, Landes. » »

Léon Savadjian : *Bibliographie balkanique 1933.* Introduction de Charles Loiseau; Soc. gén. d'imprimerie et d'édition, 71, rue de Rennes, Paris. 75 »

André Siegfried : *Amérique latine* (Coll. *Choses d'Amérique*); Colin. 10 »

Questions coloniales

Denise Moran : *Tchad.* Avec des dessins d'enfants indigènes ; Nouv. Revue franç. 18 »

André Touzet : *L'économie indochinoise et la grande crise universelle;* Giard. 30 »

Questions juridiques

Georges Le Bail : *Grands avocats politiques XIXe siècle;* Berger-Levrault. 12 »

Questions religieuses

Wladimir Ivanow : *Notes sur l'« Ummu'l-Kitab » des Ismaéliens de l'Asie centrale;* Geuthner. » »

Louis Massignon : *Le Christ dans les Evangiles selon Al Ghazali;* Geuthner. » »

Denis Saurat : *Histoire des religions;* Denoël et Steele. » »

Roman

Maurice Bedel : *La nouvelle Arcadie;* Nouv. Revue franç. 15 »

Georges Belloni : *La porte d'ivoire.* Préface d'Edouard Estaunié; Edit. de la Madeleine. 15 »

André Calvus : *Le testament;* Figuière. 12 »

Delly : *La douloureuse victoire;* Flammarion. 12 »

Daniel de Foë : *Moll Flanders,* traduit de l'anglais par Marcel Schwob ; Nouv. Revue franç. 18 »

Cecil Freeman Gregg : *La double solution,* traduit de l'anglais par J. Derdeven; Nouv. Revue franç. 6 »

D. H. Lawrence : *La vierge et le*

bohémien, traduit de l'anglais par E. Frédéric Moreau; Plon. 12 »

Maurice Leblanc : *L'image de la femme nue;* Flammarion. 12 »

Henri Louis-Philippe : *Le Troglodyte*, légende des temps napoléoniens; Revue moderne des Arts et de la Vie. 8 »

Georges Lubin : *La terre a soif;* Edit. Montaigne. 12 »

Claude Mac Kay : *Banana Bottom*, traduit de l'américain par F. W. Laparra; Rieder. 15 »

Georges Poulet : *Le parlementaire imprévu;* Albin Michel. 15 »

Jules-Jérémie Rochat : *L'affaire Paul-André Flournet;* Edit. du Chandelier, Bienne. » »

Mme Foumiko Takebayashi : *Contes japonais*, transcrits par Georges Rageot; Fasquelle. 12 »

Titayna : *Nuits chaudes;* Nouv. Revue franç. 6 »

Marguerite Yourcenar : *Denier du rêve;* Grasset. » »

Sciences

Marcel Boll : *Pour connaitre la relativité, l'analogie, l'inertie, la gravitation, le choc, l'incandescence, la luminescence, la fréquence*. Avec 145 gravures; Larousse. 15 »

Louis de Broglie : *L'électron magnétique* (*Théorie de Dirac*); Hermann. 100 »

P. Daure : *Introduction à l'étude de l'Effet raman, ses applications chimiques*. Préface de M. Jean Cabannes; Revue d'optique théorique et instrumentale. » »

J. Mercier : *Les circuits oscillants*. Introduction à l'étude de la Radiotechnique. Avec des figures; Delagrave. » »

Abbé Moreux : *A travers les espaces célestes*. Avec 18 illust. h. t. en héliogravure (Coll. *Les bonnes lectures*); Flammarion. 3.95

Sociologie

Paul Allard : *Que faire de nos fils et de nos filles?* Edit. de France. 15 »

Divers : *La question juive vue par vingt-six éminentes personnalités*. Avec des illust.; E. I. F., 186, faubourg Saint-Martin, Paris. 50 »

Jacques Duboin : *La grande révolution qui vient;* Edit. nouvelles, 16, rue de la Sorbonne, Paris. 5 »

Louis de Launay : *La fin d'un monde et le monde nouveau;* Tallandier. 18 »

Sports

Jean-Michel Renaitour : *Vive le sport;* Nouv. Editions latines. 12 »

Théâtre

André Caquant : *Histoires de Lorraine*. Préface d'Emile Hinzelin. Illustrations de Henri Bossut; Imp. Camille André, Nancy. » »

Varia

Gaston Faralicq : *Trente ans dans les rues de Paris;* Perrin. 15 »

MERCVRE.

ÉCHOS

A propos de Paul Adam. — Félix Fénéon et Duranty. — Sur Madagascar. — Paul Bonnetain et « Sarah Barnum ». — Sur le mariage de Choderlos de Laclos. — La France jugée par M. Sieburg. — Le modèle de la « Nana » de Manet. — Folklore. — Le Sottisier universel.

A propos de Paul Adam. — Dans son intéressant article du 1er février, M. Stock publie une lettre de Paul Adam relative à un volume d'études sociales, intitulé *La Plainte du Siècle*, compre-

nant une critique de Renan et une suite de chapitres sur l'extinction du crime par la colonisation. Ce livre a paru en 1898, chez Ollendorff, sous ce titre: *Le triomphe des médiocres.* On y trouve *l'Apôtre du temps positif* (Renan) et *l'Emploi des forces mauvaises* (l'armée coloniale). Ce volume n'eut pas le succès de la *Critique des Mœurs,* parue en 1893, c'est-à-dire en pleine terreur anarchiste, avec un *Eloge de Ravachol* qui fit scandale.

Paul Adam, enfin célèbre, tenta de pénétrer à la Chambre des députés. Il se présenta aux élections du 6 mai 1906, sous l'étiquette de « socialiste indépendant », dans le XIe arrondissement de Paris. Malgré son apprentissage de Meurthe-et-Moselle, il n'était pas de taille à battre les professionnels de la démagogie. Il n'eut que 4.196 voix sur 15.743 votants. — F. P.

§

Félix Fénéon et Duranty. — L'intéressant article de M. Edouard Deverin sur « Fénéon l'énigmatique » (*Mercure,* 15 février 1934) rappelle avec raison que, directeur littéraire de *La Sirène,* celui-ci se montra aussi acquis aux tentatives les plus neuves qu'aux œuvres marquantes du passé.

Parmi ces dernières — et pour ajouter aux titres énumérés par M. Deverin — il convient, croyons-nous, de faire une place à part à la réédition de *La Cause du beau Guillaume* (1921). Fénéon a toujours professé une vive admiration pour Duranty, et la préface qu'il écrivit pour cet ouvrage remettait à son vrai plan ce « grand écrivain » dont l'influence s'exerça heureusement sur le naturalisme français et dont l'œuvre, écrivait Fénéon, se définit par « l'intelligence la plus lucide, une frémissante et naïve sensibilité, le goût et l'ordre classiques, une forme dépouillée, parfois un comique amer et toujours une analyse nuancée, agile, vivante, qui ne laisse indéterminé aucun acte ». — L. DX.

§

Sur Madagascar.

Majunga, 16 janvier 1934.

Monsieur le Directeur,

Nous ne serons pas d'accord cette fois avec MM. Marius et Ary Leblond, dont nous avons par ailleurs souvent goûté les pages, au sujet de leur *Madagascar pays du merveilleux,* paru dans le *Mercure* du 15 décembre.

Il n'est que trop exact que notre Gouverneur général, actuellement en France, fait partout des déclarations d'un optimisme que rien ne justifie (si ce n'est le soin de sa carrière personnelle), car

notre île traverse une crise économique très grave dont la solution n'est pas aisée, comme l'écrivent nos auteurs. Il est assez cruel pour les coloniaux de lire de telles choses dans la presse de la métropole, alors que les journaux de l'île annoncent chaque semaine les faillites par douzaines.

Que Madagascar ait des possibilités de développement, c'est probable. Pourtant, même si l'on découvre d'importants gisements de charbon, de pétrole, de minerais, cela ne justifie pas la campagne de bluff qui se poursuit en ce moment dans de nombreuses gazettes de France. Il serait bon, avant de s'enfoncer dans l'utopie, de se souvenir du peu de densité de la population malgache. Réalité dont on parle peu!

Il est de toute évidence que, sous l'impulsion d'hommes d'une haute intelligence, d'une intégrité absolue, à la tête desquels nous citerons M. Delélée-Desloges, Administrateur en chef, auteur de plusieurs ouvrages intéressants, la colonisation a fait de grands progrès. Peu à peu, les villes s'assainissent, les communications se créent, l'ordre règne. Mais de là à crier au miracle, à hausser sur le pavois, à côté de Galliéni, le seul Gouverneur général Cayla, il y a loin...

MM. Marius et Ary Leblond, qui sont fort estimés ici, connaissent trop bien leur sujet pour ignorer qu'à Madagascar tout va aussi mal qu'ailleurs. Il est criminel de souhaiter en ce moment la venue de nouveaux planteurs qui, se fiant aux beaux discours, iraient infailliblement à un échec. Quand tant de colons sérieux subsistent à grand peine, grâce au système sans issue des primes accordées à la sortie de leurs produits, on n'engage pas de gaîté de cœur des nouveaux venus qui ne pourraient que partager leur misère, végéter et finir par solliciter un misérable emploi subalterne dans l'administration.

Par contre, que Madagascar et les palais édifiés par M. Cayla à Tananarive et Tamatave puissent plaire, c'est indéniable, bien que nous soyons très nombreux à préférer l'A. O. F. ou l'Extrême-Orient. Nous souhaitons aussi que des touristes viennent nombreux visiter « Madagascar, pays du merveilleux ». Peut-être, en effet, « l'élite cultivée reviendrait-elle toute rêveuse de Tananarive », surtout si ladite élite s'était heurtée chaque soir, entre dix heures et minuit, aux nombreuses et odorantes escouades des porteurs de tinette...

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, etc.

SIMONE JEAN MORIN.

§

Paul Bonnetain et « Sarah Barnum ».

Le Perreux, le 2 mars 1934.

Mon cher Vallette,

Les citations de M. Auriant, publiées dans le dernier numéro du *Mercure*, ne m'ont nullement ébranlé : j'ai été témoin.

A l'époque des faits relatés, familier, je l'ai dit, de la maison de Marie Colombier, j'y déjeunais fréquemment. Je m'y trouvais, à table, toujours avec l'actrice, Paul Bonnetain et Jehan Soudan. On parlait librement devant moi et il était même assez curieux d'entendre l'écrivain qu'était Bonnetain donner son avis d'une façon aussi désintéressée que je le faisais moi-même, dans les discussions entre les deux collaborateurs — Marie Colombier et Jehan Soudan — sur leurs travaux passés ou en cours.

Quelles raisons ces trois personnes auraient-elles eues pour me duper? Quel intérêt, puisque je n'étais et ne pouvais être leur éditeur?

Si, cependant, ultérieurement j'ai publié de Bonnetain une saynète sans importance : *Au bord du fossé*. Je lui avais refusé *Charlot s'amuse;* car j'ai connu Bonnetain alors qu'il accomplissait son service militaire, et nos relations, très amicales, ont duré jusqu'à sa mort. Bonnetain avait le courage de ses actes; bons ou mauvais, il n'en cachait aucun et il affectait même de fanfaronner avec les mauvais.

Dans le même temps, n'a-t-on pas dit aussi que *Marie Pigeonnier*, — la basse réplique à *Sarah Barnum*, — était de Jean Richepin? Qui l'a cru!!

Recevez, mon cher Vallette, etc.

P.-V. STOCK.

§

Sur le mariage de Choderlos de Laclos. — Le discours que le général Weygand prononça, le 25 octobre dernier, en qualité de délégué de l'Académie Française, à la séance annuelle des cinq Académies, était consacré à Choderlos de Laclos, considéré moins comme auteur des *Liaisons dangereuses* que comme officier d'artillerie.

Pourtant, le général Weygand ne négligea pas de retracer dans ses grandes lignes la biographie de Choderlos et d'évoquer brièvement le roman sentimental que fut son mariage.

Ce discours va paraître, comme il est d'usage, sous la couver-

ture verte des textes officiels édités par l'Institut de France. Nous en avons les épreuves sous les yeux.

Signalera-t-on au général Weygand une petite erreur (elle se trouve à la page 8) touchant le mariage de Laclos ?

On lit, en effet :

> Sans se soucier de la tempête qu'il avait soulevée, Laclos arrivait à Paris pour y sceller son union avec Mademoiselle Duperré, sœur de celui qui devait illustrer plus tard la marine française.

Faut-il rappeler que l'union de Laclos avec M[lle] Duperré fut scellée non à Paris, mais bien à La Rochelle, le 3 mai 1786, ainsi qu'en témoigne une plaque de bronze qu'on a retrouvée, en 1833, à l'Arsenal de cette ville et qui porte cette inscription :

L'an 1786, le 3 de mai
Messire Pierre, Ambroise, François Choderlos de Laclos
Ecuyer, capitaine d'artillerie au régiment de Toul
a épousé
Demoiselle Marie Soulange Duperré
qui a posé elle-même cette pierre
Le même jour a vu s'établir
le fondement de cet arsenal
et celui de leur bonheur.

Ce texte fut reproduit et commenté par M. F. Caussy, dans sa biographie de Laclos qui parut en 1905 au *Mercure de France*. — L. DX.

§

La France jugée par M. Sieburg. — M. Friedrich Sieburg, « admirateur » et « ami » de la France, lui reprochait jadis dans son livre *Dieu est-il français?* de n'être ni « moderne » ni « européenne », mais foncièrement rétrograde. Il espérait cependant l'arracher à son traditionalisme fossile à l'aide du sang jeune et bouillonnant et de la vitalité toujours renouvelée du peuple allemand. Depuis, l'avènement de l'hitlérisme y aidant, M. Sieburg a précisé ses positions dans son ouvrage *Défense du nationalisme allemand*, où, sans changer son opinion foncière sur la France, il approfondissait l'idée pangermanique. Enfin, dans un article de la *Frankfurter Zeïtung*, il écrit les lignes suivantes:

> On ne saurait découvrir l'âme française qu'à travers son caractère. Nos recherches s'arrêtent presque entièrement à son caractère. Tout ce que le Français considère dans son âme comme accessible et digne de vivre, tout ce qui peut lui servir comme source de force, tout cela il l'affirme constamment au moyen de son caractère, auquel il confère la forme de qualités personnelles. Il ne désire guère laisser dans l'ombre cette mystérieuse substance; non, elle doit se réaliser, être mise

en pleine lumière, se livrer à la surveillance de la raison. Pas de crépuscule. Ou bien toute la clarté de la volonté vitale, ou bien toutes les ténèbres du désespoir.

Le bon sens français craint non l'au-delà, mais l'avenir. Ce n'est pas le dernier Jugement, mais la vieillesse qui l'effraie. Son inquiétude est due au fait qu'il est impossible de se garantir contre l'imprévu. Une prévoyance totale, tel est son idéal. Pour l'individu, cela se traduit par la question: « Comment m'assurerai-je une vieillesse paisible, sans souci? » Pour la collectivité: « Comment me protégerai-je contre l'Allemagne? »

M. Sieburg a assez vécu à Paris pour savoir ce que c'est que la politique; aussi s'empresse-t-il de dire qu'on aurait tort de rapetisser pour si peu la France. Son âme n'en est pas moins une grande âme. Seulement:

Elle a trop relâché les liens qui l'unissaient au monde d'en bas. Elle n'entend plus le murmure des ombres. La consolation lui est enlevée de s'assoupir de temps à autre au sein de l'obscurité... L'excès d'intelligence aboutit à vouloir munir chaque abîme d'escaliers. Mais comme cela ne peut se faire, l'âme française verse dans le pessimisme et surtout dans un isolement égoïste, qui aboutissent à une véritable phobie du mouvement vital. La France est le pays de la richesse nivelée. Si aujourd'hui on y découvrait un trésor caché dans une fosse, les autorités s'empresseraient de la combler, la nuit même, et d'éliminer celui qui l'aurait découverte. On éviterait ainsi un dérangement. Or, tout changement est considéré comme un dérangement.

N. B.-C.

§

Le Modèle de la « Nana » de Manet. — *L'Assommoir* fermé sur la dernière page, Manet se prit à songer à la fille de Coupeau et de Gervaise, comme à un être de chair et de sang... Il imagina qu'elle était devenue une actrice-cocotte, et telle qu'il la voyait il la peignit (1). Henriette Hauser, qui avait déjà posé pour quelques-unes de ses toiles (le *Skating* entre autres), lui servit de modèle pour *Nana*. Henriette Hauser avait fait un peu de théâtre sous l'Empire: elle avait été la « Fée Coquette » de *Peau d'Ane*, à la Gaîté, et joué dans la *Closerie des Genêts*, au théâtre Cluny. Au bal des Artistes, en 1868, elle parut travestie en Musique, portant, brodée sur sa jupe, la phrase du fameux couplet de la *Grande-Duchesse:* « Dites-lui qu'on l'a remarqué, distingué... » Remarquée, distinguée, elle le fut, elle aussi, et ravie au théâtre. Elle passait pour l'une des plus jolies femmes de Paris. Charles Diguet, le Winterhalter de ces dames, a tracé d'elle ce portrait :

Une tête de la régence sur un corps de Vénus antique. Les lignes de ce visage presque violentées par un amour impertinent, rassasié de la

(1) La *Nana* de Manet fut peinte en 1876-1877 et refusée au salon de 1878. La *Nana* de Zola parut en feuilleton dans le *Voltaire* en octobre 1879. Zola avait inspiré Manet et Manet à son tour inspira Zola.

vue des épaules qu'un Dieu sculpteur a pétries, accusent les ardeurs d'un sang vif et généreux. La prunelle rousse, noyée dans un lac de lait que quelques gouttes de rosée céleste ont rendu bleuâtre, trace un sillon lumineux partout où elle s'arrête. Sur la joue droite, une légère cicatrice altère cette peau veloutée. On dirait un ardent baiser par lequel un succube a voulu stigmatiser à jamais son rêve. Cette ligne rose donne un air dominateur à cette tête qui porte au vent, et qui semble faite pour avoir d'insensés caprices. La bouche mignonne a les fiertés d'une bouche patricienne. D'un côté elle dit le mot amour, tandis que de l'autre elle sourit avec un dédain de déesse aux billevesées que chantent les céladons. L'oreille est incomparable. Elle est lobée comme l'eût désiré la princesse Borghèse. Elle continue le poème inénarrable de son divin corps. Le nez a une tendance à se relever comme pour aspirer la volupté. Le front, bien proportionné, est couronné d'un océan de cheveux flavescents dont les flots épais, pailletés d'or, scintillent sur une nuque finement dessinée. Mille petites boucles charmantes, trop petites pour être comprimées, usent de leur pouvoir affriolant pour jeter des défis à la raison. Henriette Hauser n'a pas d'âge. Elle est faite pour demeurer, ainsi que les fées des légendes. Son bras est celui des belles Madeleines du Guide. Le raccourci de ce bras ravirait Cléomènes, ce praticien chercheur de la perfection divine. La peau possède ces teintes jaunes faites d'ambre et de miel qui semblent l'apanage des filles du Titien. En regardant ces épaules tombant d'une si royale façon, on se demande ce que l'on doit le plus admirer ou du galbe ou de ces chauds rayons dont l'émission vous pénètre.

Ce Charles Diguet, vraiment, était un bien mauvais écrivain. — AURIANT.

§

Folklore. — Les mots ont leur destin, qui est d'être défigurés, comme les trop vieilles monnaies qui passent dans toutes les mains.

Le mot *folklore,* si nous en croyons notre confrère *L'Eventail,* de Bruxelles (du 26 novembre), doit jouir chez nos amis belges d'une singulière fortune. Avec son air bonhomme et sans apparence de prétention, dit notre confrère, il donne souvent lieu à des drôleries si jovialement absurdes qu'il en devient sympathique.

L'autre semaine, un collège échevinal délibérait gravement sur le point de savoir s'il convenait ou non d'accueillir la requête d'un gagne-petit sollicitant l'autorisation d'établir un étal d'huîtres et de moules sur le trottoir, aux abords d'un marché public. Les avis étaient partagés. On opposait des arguments relatifs à la circulation, au commerce, à la concurrence déloyale, etc., lorsqu'un brave échevin crut trouver l'argument-massue en déclarant tout de go: « Pour ma part, je verrais fort bien ce marchand sur son trottoir. C'est du folklore... »

§

Le Sottisier universel.

1879. Le 21 décembre... on joue un acte en vers, *Bernard Palissy,* de Brieux et Gaston Salandri, de vrais jeunes. La pièce est jugée très scénique pour des débutants et soulève des tonnerres d'applaudissements...
1890. 21 mars... Débuts de Brieux dans *Ménages d'artistes.* — ANTOINE, *Le Théâtre,* pages 111 et 247.

Gustave Flaubert, littérateur, romancier, né à Rouen en 1821, mort en 1880, auteur de *Salammbô*, de *Fanny*, de *Madame Bovary*, etc. Flaubert était l'oncle de Guy de Maupassant. — GUSTAVE PESSARD, *Nouveau Dictionnaire historique des rues de Paris*, Paris 1904, p. 685.

Dans une cité de trois mille habitants, il y en a un qui va mourir tous les deux mois. — CHARLES RICHET, *Scientia*, janvier, p. 33.

...On nous rappelle qu'un artisan français, Jacquemin Grigoner, donna sous Charles VI au jeu de cartes la forme qu'elles ont encore aujourd'hui. Et si rois, valets et dames n'incarnent que des symboles, il prit par contre, pour modèle des « Reines », les figures féminines célèbres du temps. C'est ainsi que la Pucelle d'Orléans lui inspira la brune dame de Pique. — *Les Nouvelles littéraires*, 17 février.

Ce qui l'étonnait le plus, c'était de ne point voir parmi ces martyrs aucun des plus célèbres confesseurs de la foi, reconnaissables aux particularités d'un supplice demeuré fameux: un saint Denis portant sa tête entre ses mains, une Agnès aux mamelles coupées. — *Le Temps*, « Le Pénitent de Psalmodi », 27 septembre 1933.

Le nom de Fritz Haber est lié à une découverte, qui a eu des conséquences incalculables: c'est grâce à son procédé, permettant d'isoler l'azote de l'air atmosphérique, que la guerre a pu durer quatre longues années. — *L'Œuvre*, 24 février.

Il faut, monsieur Berthod, bannir du répertoire tous les chefs-d'œuvre, chasser Molière, Corneille, Racine, sans oublier ce Victor Hugo qui s'est permis de magnifier un bandit de la prestance d'Hernani et un Don César de Bazan, cet aventurier osant déclarer comme Stavisky et compagnie:

L'argent que l'on touche d'abord est toujours clair.

— *L'Ami du Peuple*, 16 février.

STATUES MIGRATRICES. — C'est le tour du Victor Hugo du Palais-Royal, que l'on démonte pour le transporter au musée Lord-Byron. (Légende d'une illustration.) — *Le Jour*, 1er février.

« Qui trompe-t-on ici? » disait le personnage de l'ancien vaudeville. — *L'Ami du Peuple*, 4 février.

Une scène de *Ruy Blas*, qui se passe en Conseil des ministres, me paraît particulièrement séditieuse. Je cite de mémoire:

UN MINISTRE:

Donnez-moi le café; je vous cède les nègres.

DON CARLOS, *apparaissant subitement au seuil de la porte:*

Bon appétit, messieurs! O ministres intègres...

— *Le Jour*, « Jours nouveaux », 5 février.

LES CONTRIBUABLES DU RAINCY PROTESTENT. — L'Union des contribuables de Villemomble et Pavillons-sous-Bois a donné hier une grande réunion pour protester contre les répercussions du scandale Stavisky sur les contribuables et contre l'accroissement des charges fiscales. — *L'Ordre*, 19 janvier.

Ah! j'en ai vu mourir, hélas! de jeunes filles

écrivait un poète. — *Ouest-Journal* (de Rennes), 26 janvier.

Il s'appelle Lemée Joseph-Alphonse-Marie, ce qui est déjà quelque chose pour un jeune homme qui veut se lancer dans la vie la plus singulière et la plus dangereuse. — *Ouest-Journal* (de Rennes), 3 février.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CCL

—

Le Gérant : ALFRED VALLETTE.

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1934.

BULLETIN FINANCIER

La constitution d'un ministère de trêve, d'apaisement et de justice a naturellement provoqué un revirement des tendances de la Bourse. A l'inaction qui était la note dominante pendant la première quinzaine de février a succédé brusquement une activité qui s'est traduite finalement par une hausse presque générale de toutes les valeurs françaises.

On ne saurait prétendre que cette explosion résulte d'un afflux soudain d'achats de la clientèle. Les demandes qui ont été enregistrées ont été passées par des spéculateurs professionnels qui, ayant considéré que le nouveau gouvernement devait nécessairement avoir l'appui de tous les éléments sains du pays, ont joué le succès du ministère de salut public.

La hausse a été trop précipitée pour ne pas appeler des ajustements; car toutes les difficultés causées par la crise restent à résoudre. Rien de plus facile que de présenter un budget en état d'équilibre « sur le papier » à l'approbation des Chambres; ce qui est difficile, c'est de savoir si les prévisions de recettes seront vérifiées par les recouvrements et si, pour couvrir les dépenses normales, il ne faudra pas avoir recours à l'emprunt une fois de plus.

La question de notre balance commerciale est également très délicate; nous ne pouvons modifier nos tarifs douaniers sans nous exposer à des mesures de rétorsion dont nos exportateurs feront tous les frais; or, notre pays s'est équipé pour une production supérieure à sa capacité de consommation. Si l'on veut éviter le chômage et si l'on veut vraiment maintenir le franc sur des bases solides, il faut absolument ajuster nos exportations à des importations de matières premières reconnues incompressibles. Tout un travail de longue haleine doit donc être entrepris, qui impose de grandes réformes administratives, fiscales et financières.

En s'empressant de considérer tous ces graves problèmes comme résolus, la spéculation s'expose à de sérieuses déconvenues. Rien de plus dangereux que les brusques reprises conjecturales; elles sont toujours suivies par des périodes d'abattement qui entravent la reprise véritable des affaires. Défions-nous de tout optimisme excessif, surtout en ce qui concerne les valeurs à revenu variable. Leur plafond de hausse est limité par deux faits : le taux élevé du loyer de l'argent en France et la difficulté d'augmenter les dividendes.

Aussi bien, c'est vers les valeurs à revenu fixe que l'attention du grand public se tourne d'abord. Nos rentes ont vu s'élargir leur marché et s'améliorer leur tenue. Il faut qu'elles progressent encore pour permettre au nouveau gouvernement de ranimer les affaires, alléger les charges financières de l'Etat par des conversions, et assurer l'intangibilité du franc.

Les résultats de nos grandes banques ne sont pas encore connus; mais ils ne sauraient être très différents, pour 1933, de ce qu'ils étaient en 1932, La surcapitalisation des grandes valeurs bancaires constitue un danger qu'il faut connaître.

Aucun changement sérieux n'a été constaté dans le groupe des Transports. Le Suez reste le modèle des valeurs spéculatives pour ceux qui escomptent une reprise mondiale des affaires.

Le calme a régné dans le compartiment charbonnier, parce que les conditions de l'exploitation de nos houillères sont toujours peu favorables.

Le groupe de l'Electricité, au contraire, a été très animé, d'abord parce que toute menace de taxation nouvelle semble écartée, ensuite parce que plusieurs grandes compagnies ont enregistré une augmentation de leurs ventes durant les derniers mois de l'année écoulée.

Les cours des métaux communs ne se sont pas encore suffisamment relevés pour qu'on puisse parler de la réouverture des nombreuses exploitations cuprifères, de plomb et de zinc, qui sont fermées. Le groupe sidérurgique doit logiquement les devancer dans la voie de la hausse; or, il est délaissé.

Les mines d'or ont subi des réalisations qui tiennent compte de la baisse de la livre par rapport au franc. Les pétroles sont négligés et les affaires de caoutchouc ont subi un rude choc lorsque le ministre anglais des Colonies a précisé que les négociations engagées en vue d'une restriction de la production n'étaient pas au point.

LE MASQUE D'OR.